



CAHIER DES CHARGES TYPE BÂTIMENTS 2022

approuvé par le Gouvernement wallon en date du 05 décembre 2013

TOME 1

TERRASSEMENTS / FONDATIONS

Edition 01.09 du 08/12/2020

TABLE DES MATIÈRES

1 T1 Terrassements / fondations CCTB 01.09	28
11 Travaux de terrassements et de fouilles CCTB 01.09	28
11.1 Déblais et travaux connexes CCTB 01.04	32
11.11 Déblais généraux CCTB 01.09	32
11.11.1 Enlèvements de terre arable CCTB 01.02	33
11.11.1a Enlèvements de terre arable CCTB 01.09	33
11.11.2 Déblais ordinaires CCTB 01.02	34
11.11.2a Déblais ordinaires CCTB 01.02	34
11.12 Déblais pour construction CCTB 01.09	34
11.12.1 Déblais / fouilles de fondation ordinaires CCTB 01.09	34
11.12.1a Déblais / fouilles de fondation ordinaires CCTB 01.09	35
11.12.2 Déblais pour niveaux souterrains et vides ventilés CCTB 01.02	36
11.12.2a Déblais pour niveaux souterrains et vides ventilés CCTB 01.09	36
11.12.3 Déblais pour semelles de fondation CCTB 01.02	36
11.12.3a Déblais pour semelles de fondation filantes CCTB 01.08	37
11.12.3b Déblais pour semelles de fondation isolées CCTB 01.08	37
11.12.4 Déblais / fouilles mécaniques particuliers CCTB 01.02	38
11.12.4a Fouilles pour reprise en sous-œuvre CCTB 01.07	38
11.12.4b Déblais pour éléments d'égouts CCTB 01.08	43
11.12.4c Déblais pour conduites enterrées CCTB 01.08	44
11.12.5 Déblais / fouilles manuelles particulières CCTB 01.02	45
11.12.5a Déblais / fouilles manuelles particulières CCTB 01.02	45
11.12.6 Déblais / ouvrages enterrés existants	45
11.12.6a Déblais d'ouvrages enterrés existants	45
11.12.6b Etaisements - étré sillonnements - blindages	45
11.12.6c Mesures de sauvegarde	45
11.12.6d Objets trouvés dans les fouilles	45
11.12.6e Démolition d'ouvrages dans les fouilles	45
11.12.6f Déblais / fouilles mécaniques	45
11.12.6g Déblais / fouilles manuelles / superficielles	45
11.12.6h Déblais / vidages entre maçonneries	45
11.13 Déblais en zones polluées CCTB 01.02	45
11.13.1 Excavations sélectives en zones polluées CCTB 01.02	45
11.13.1a Excavations sélectives en zones polluées CCTB 01.02	45
11.14 Travaux de nivellement et talutages CCTB 01.02	46
11.14.1 Travaux de nivellement mécaniques CCTB 01.08	46
11.14.1a Travaux de nivellement mécaniques CCTB 01.08	46
11.15 Mises en dépôt de déblais CCTB 01.02	47
11.15.1 Mises en dépôt de déblais CCTB 01.04	47

11.15.1a Mises en dépôt de déblais sur chantier CCTB 01.04	47
11.15.1b Mises en dépôt de déblais sur chantier sur membrane étanche CCTB 01.04	47
11.15.1c Mises en dépôt de déblais sur chantier sur géotextile CCTB 01.09	48
11.15.2 Bâchages de déblais mis en dépôt CCTB 01.02	48
11.15.2a Bâchages de déblais mis en dépôt CCTB 01.09	48
11.16 Triages de déblais CCTB 01.02	49
11.16.1 Triages de déblais CCTB 01.02	49
11.16.1a Triages de déblais - criblages CCTB 01.02	49
11.17 Evacuations de déblais CCTB 01.04	49
11.17.1 Chargements de déblais mis en dépôt CCTB 01.02	49
11.17.1a Chargements de déblais mis en dépôt CCTB 01.02	49
11.17.2 Evacuations de terres polluées CCTB 01.02	49
11.17.2a Evacuations de déblais - au sein de l'entreprise CCTB 01.02	49
11.17.2b Evacuations de déblais - en centre technique autorisé (CTA) CCTB 01.02..	49
11.17.2c Evacuations de déblais - en centre d'enfouissement technique (CET) CCTB 01.02	49
11.17.2d Evacuations de déblais - en site fixé CCTB 01.04	49
11.2 Enlèvements de massifs enterrés CCTB 01.02	49
11.21 Enlèvements de massifs enterrés CCTB 01.04	50
11.21.1 Enlèvements de massifs enterrés CCTB 01.02	50
11.21.1a Enlèvements de massifs enterrés CCTB 01.08	50
11.3 Remblais et travaux connexes CCTB 01.08	50
11.31 Remblais de terres CCTB 01.02	53
11.31.1 Remblais de terres CCTB 01.02	53
11.31.1a Remblais de terres mises en dépôt sur chantier CCTB 01.08	53
11.31.1b Remblais de terres arables CCTB 01.08	53
11.31.1c Remblais avec apports de terre CCTB 01.08	54
11.32 Remblais de matières premières CCTB 01.02	55
11.32.1 Remblais de matières premières CCTB 01.02	55
11.32.1a Remblais en sables mis en dépôt sur chantier CCTB 01.08	55
11.32.1b Remblais en sables naturels CCTB 01.08	55
11.32.1c Remblais en sables stabilisés CCTB 01.08	56
11.32.1d Remblais en graviers mis en dépôt sur chantier CCTB 01.08	57
11.32.1e Remblais en graviers naturels CCTB 01.08	58
11.32.1f Remblais en graviers naturels stabilisés CCTB 01.08	59
11.32.1g Remblais en concassés naturels CCTB 01.08	59
11.32.1h Remblais en concassés naturels stabilisés CCTB 01.08	60
11.33 Remblais de matières secondaires CCTB 01.02	61
11.33.1 Remblais de matières secondaires CCTB 01.02	61

11.33.1a Remblais en sables de concassage de débris CCTB 01.02.....	62
11.33.1b Remblais en concassés de débris de béton CCTB 01.02	62
11.33.1c Remblais en concassés de débris de maçonnerie CCTB 01.02.....	62
11.33.1d Remblais en concassés mixtes CCTB 01.02	62
11.33.1e Remblais en granulats d'argile expansée CCTB 01.02	62
11.34 Rehaussements de terrains CCTB 01.02	63
11.34.1 Rehaussements de terrains CCTB 01.02	63
11.34.1a Rehaussements de terrains en terres provenant des fouilles CCTB 01.02...	63
11.34.1b Rehaussements de terrains en terres apportées CCTB 01.02	63
11.34.1c Rehaussements de terrains en sable stabilisé CCTB 01.02.....	64
11.35 Remblais en matériaux autocompactants réexcavables	64
11.35.1 Remblais en matériaux autocompactants réexcavables CCTB 01.08	64
11.35.1a Remblais en matériaux autocompactants réexcavables CCTB 01.08	66
11.4 Améliorations et renforcements de sols CCTB 01.02	67
11.41 Substitutions de sols	68
11.41.1 Substitutions de sols	68
11.41.1a Substitutions de sols	68
11.42 Améliorations du sol en place (sans apport de matériaux additionnels) CCTB 01.02	68
11.42.1 Compactages en surface CCTB 01.02	68
11.42.1a Compactages en surface CCTB 01.02	68
11.42.2 Stabilisations par rabattements et/ou par préchargements CCTB 01.02	68
11.42.2a Surcharges du terrain CCTB 01.02.....	68
11.42.2b Rabattements CCTB 01.04	68
11.42.2c Préchargements atmosphériques CCTB 01.02	68
11.42.2d Drains verticaux CCTB 01.02	68
11.42.2e Drains horizontaux CCTB 01.02	68
11.42.3 Compactages en profondeur CCTB 01.02.....	68
11.42.3a Compactages dynamiques CCTB 01.02.....	68
11.42.3b Vibro-compactages CCTB 01.02	69
11.42.3c Compactages par explosifs CCTB 01.02	69
11.42.4 Congélations CCTB 01.02	69
11.42.4a Congélations CCTB 01.02	69
11.43 Renforcements du sol en structure composite (avec apport de matériaux) CCTB	
01.02	69
11.43.1 Mélanges mécaniques aux liants CCTB 01.02	69
11.43.1a Mélanges mécaniques en surface CCTB 01.02	69
11.43.1b Mélanges mécaniques en centrale CCTB 01.02	69
11.43.1c Colonnes mixed-in-place CCTB 01.04.....	69
11.43.1d Jet-grouting CCTB 01.02	70
11.43.2 Injections CCTB 01.02	70

11.43.2a Injections CCTB 01.02	70
11.43.3 Colonnes ballastées (gravier) CCTB 01.02	70
11.43.3a Colonnes ballastées (gravier) CCTB 01.02	70
11.43.4 Injections solides CCTB 01.02	70
11.43.4a Injections solides CCTB 01.02	70
11.43.5 Inclusions CCTB 01.02	70
11.43.5a Sols renforcés CCTB 01.04	70
11.43.5b Géotextiles - géogrids CCTB 01.04	71
11.43.5c Ancrages - clous CCTB 01.02	71
11.43.5d Pieux (picots, colonnes mortier) CCTB 01.02	71
11.5 Mises hors eaux des fouilles par abaissements des eaux CCTB 01.02	71
11.51 Mises hors eaux des fouilles par abaissements de la nappe phréatique CCTB 01.02	71
11.51.1 Rabattements CCTB 01.02	72
11.51.1a Rabattements généralisés CCTB 01.08	73
11.51.1b Rabattements locaux CCTB 01.08	73
11.51.2 Systèmes de captation linéaire CCTB 01.02	74
11.51.2a Systèmes de captation linéaire CCTB 01.08	74
11.52 Mises hors eaux des fouilles par épuisements des eaux de surface CCTB 01.02	74
11.52.1 Epuisements des eaux de surface CCTB 01.02	74
11.52.1a Epuisements des eaux de surface CCTB 01.02	74
11.6 Travaux complémentaires CCTB 01.02	74
11.61 Boucles de terre CCTB 01.02	74
11.61.1 Boucles de terre CCTB 01.02	74
11.61.1a Boucles de terre CCTB 01.04	74
11.62 Prises de terre complémentaires CCTB 01.02	76
11.62.1 Prises de terre complémentaires CCTB 01.02	76
11.62.1a Prises de terre complémentaires CCTB 01.02	76
11.63 Travaux pour raccordements utilitaires CCTB 01.02	76
11.63.1 Percements pour raccordements utilitaires CCTB 01.02	78
11.63.1a Percements pour raccordements utilitaires CCTB 01.02	78
11.63.2 Terrassements pour raccordements utilitaires CCTB 01.02	78
11.63.2a Terrassements pour raccordements utilitaires CCTB 01.07	78
11.7 Repérages des installations souterraines	81
11.71 Repérages des installations souterraines	81
11.71.1 Repérages des installations souterraines	81
11.71.1a Repérages des installations souterraines	81
12 Sous-fondations et fondations directes CCTB 01.07	81
12.1 Empierrements sous-fondations CCTB 01.04	82
12.11 Empierrements sous-fondations CCTB 01.04	82

12.11.1 Empierrements sous-fondations CCTB 01.04	83
12.11.1a Empierrements sous-fondations en graves CCTB 01.04	83
12.11.1b Empierrements sous-fondations en gravillons	84
12.11.1c Empierrements sous-fondations en sable.....	84
12.2 Couches de propreté CCTB 01.04.....	84
12.21 Couches de propreté en béton CCTB 01.07.....	84
12.21.1 Couches de propreté en béton CCTB 01.02.....	85
12.21.1a Couches de propreté en béton CCTB 01.08.....	85
12.21.1b Couches de propreté en béton caverneux CCTB 01.08.....	85
12.21.1c Couches de propreté en béton maigre CCTB 01.08.....	85
12.22 Couches de propreté en sable stabilisé CCTB 01.07	86
12.22.1 Couches de propreté en sable stabilisé CCTB 01.02	86
12.22.1a Couches de propreté en sable stabilisé CCTB 01.08	86
12.3 Semelles de fondation CCTB 01.07.....	87
12.31 Semelles de fondation en béton non armé coulé sur place CCTB 01.02	89
12.31.1 Semelles de fondation en béton non armé coulé sur place CCTB 01.02	89
12.31.1a Semelles de fondation en béton non armé coulé sur place CCTB 01.07	89
12.32 Semelles de fondation en béton armé coulé sur place CCTB 01.02	90
12.32.1 Semelles de fondation en béton armé coulé sur place CCTB 01.02	90
12.32.1a Semelles de fondation en béton armé coulé sur place CCTB 01.07	90
12.33 Semelles de fondation préfabriquées en béton armé CCTB 01.02	91
12.33.1 Semelles de fondation préfabriquées en béton armé CCTB 01.02	91
12.33.1a Semelles de fondation préfabriquées en béton armé CCTB 01.02	91
12.4 Dalles de sol CCTB 01.07	91
12.41 Dalles de sol sur terre-plein en béton armé CCTB 01.04	92
12.41.1 Dalles de sol sur terre-plein en béton armé CCTB 01.02	94
12.41.1a Dalles de sol sur terre-plein en béton armé CCTB 01.08	94
12.41.1b Dalles de sol sur terre-plein en béton lissé à l'hélicoptère.....	95
12.41.1c Dalles de sol sur terre-plein en béton de fibres d'acier	95
12.41.1d Dalles de sol sur terre-plein en béton de fibres d'acier lissé à l'hélicoptère ..	95
12.42 Dalles de sol sur terre-plein en béton non armé CCTB 01.02	95
12.42.1 Dalles de sol sur terre-plein en béton non armé CCTB 01.02	95
12.42.1a Dalles de sol sur terre-plein en béton non armé CCTB 01.02	95
12.42.1b Dalles de sol sur terre-plein en béton caverneux CCTB 01.02.....	95
12.42.1c Dalles de sol sur terre-plein en béton maigre CCTB 01.02	95
12.5 Travaux complémentaires CCTB 01.02.....	95
12.51 Travaux complémentaires CCTB 01.02.....	97
12.51.1 Réservations CCTB 01.02	97
12.51.1a Réservations isolées CCTB 01.02	97
12.6 Accessoires intégrés	97

12.61	Profilés et accessoires métalliques intégrés	97
12.61.1	Profilés métalliques intégrés	97
12.61.1a	Cornières métalliques intégrées	97
12.61.1b	Plats métalliques intégrés	97
12.61.1c	Cadres métalliques intégrés	97
12.61.2	Accessoires métalliques intégrés	97
12.61.2a	Echelons métalliques intégrés	97
12.61.2b	Douilles métalliques intégrées	97
12.61.2c	Crochets métalliques intégrés	97
12.61.2d	Anneaux métalliques intégrés	97
12.62	Profilés et accessoires non métalliques intégrés	97
12.62.1	Profilés non métalliques intégrés	97
12.62.1a	Profilés non métalliques intégrés	97
12.62.2	Accessoires non métalliques intégrés	97
12.62.2a	Accessoires non métalliques intégrés	97
12.7	-	97
12.8	Fondations directes - rénovation CCTB 01.02	97
12.81	Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04	97
12.82	Déposes / démontages / percements / déconstructions-démolitions CCTB 01.04	98
12.83	Réparations / ragréages / rénovations CCTB 01.02	98
12.83.1	Réparations d'éléments en maçonnerie CCTB 01.04	98
12.83.2	Réparations d'éléments en béton CCTB 01.04	98
12.84	Modifications	98
12.84.1	Renforcements CCTB 01.04	98
12.84.1a	Renforcements	98
12.84.2	Adaptations CCTB 01.02	98
12.84.2a	Adaptations	98
13	Fondations spéciales CCTB 01.04	98
13.1	Fondations sur pieux CCTB 01.08	99
13.11	Fondations sur pieux préfabriqués en béton CCTB 01.04	103
13.11.1	Pieux battus préfabriqués en béton CCTB 01.02	103
13.11.1a	Pieux battus préfabriqués en béton CCTB 01.08	103
13.11.2	Pieux vérinés préfabriqués en béton CCTB 01.02	104
13.11.2a	Pieux vérinés préfabriqués en béton CCTB 01.08	104
13.11.3	Pieux vibrés préfabriqués en béton CCTB 01.02	105
13.11.3a	Pieux vibrés préfabriqués en béton CCTB 01.08	105
13.12	Fondations sur pieux tubés en acier CCTB 01.02	105
13.12.1	Pieux tubés battus CCTB 01.02	106
13.12.1a	Pieux tubés battus - ouverts CCTB 01.08	106
13.12.1b	Pieux tubés battus - fermés à la base CCTB 01.08	106

13.12.2 Pieux tubés vérinés CCTB 01.02	107
13.12.2a Pieux tubés vérinés - ouverts CCTB 01.08.....	107
13.12.2b Pieux tubés vérinés - fermés à la base CCTB 01.08.....	108
13.12.3 Pieux tubés vibrés CCTB 01.02	109
13.12.3a Pieux tubés vibrés - ouverts CCTB 01.08.....	109
13.12.3b Pieux tubés vibrés - fermés à la base CCTB 01.08.....	110
13.12.4 Pieux tubés vissés CCTB 01.02	111
13.12.4a Pieux tubés vissés - fermés à la base CCTB 01.08	111
13.13 Fondations sur pieux moulés dans le sol CCTB 01.02.....	112
13.13.1 Pieux battus moulés dans le sol CCTB 01.04.....	112
13.13.1a Pieux battus moulés dans le sol CCTB 01.08.....	112
13.13.2 Pieux vérinés moulés dans le sol CCTB 01.04.....	113
13.13.2a Pieux vérinés moulés dans le sol CCTB 01.08.....	113
13.13.3 Pieux vibrés moulés dans le sol CCTB 01.04.....	113
13.13.3a Pieux vibrés moulés dans le sol CCTB 01.08.....	114
13.13.4 Pieux vissés moulés dans le sol CCTB 01.02	114
13.13.4a Pieux vissés moulés dans le sol à refoulement CCTB 01.08	114
13.13.4b Pieux vissés moulés dans le sol à tarière continue CCTB 01.08	115
13.13.5 Pieux forés moulés dans le sol CCTB 01.04	116
13.13.5a Pieux forés moulés dans le sol CCTB 01.08	116
13.13.6 Colonnes en jet-grouting CCTB 01.04	117
13.13.6a Colonnes en jet-grouting CCTB 01.04	118
13.14 Fondations sur micropieux CCTB 01.08	119
13.14.1 Micropieux CCTB 01.02	120
13.14.1a Micropieux soumis à compression CCTB 01.08	120
13.14.1b Micropieux soumis à traction CCTB 01.08.....	121
13.15 Essais sur pieux et micropieux CCTB 01.04.....	121
13.15.1 Essais préalables CCTB 01.02	122
13.15.1a Essais préalables de mise en charge statique CCTB 01.02.....	122
13.15.1b Essais préalables de mise en charge dynamique CCTB 01.02	122
13.15.2 Essais de contrôle (non destructifs) CCTB 01.02	122
13.15.2a Essais de contrôle de mise en charge statique CCTB 01.08	122
13.15.2b Essais de contrôle de mise en charge dynamique CCTB 01.02	124
13.15.3 Essais d'intégrité (non destructifs) CCTB 01.04	124
13.15.3a Essais d'intégrité à ultrasons CCTB 01.02	124
13.15.3b Essais d'intégrité par la méthode acoustique CCTB 01.04	124
13.2 Faux puits CCTB 01.02.....	125
13.21 Faux puits en béton non armé CCTB 01.07	125
13.21.1 Faux puits en béton non armé CCTB 01.02	126
13.21.1a Faux puits en béton non armé CCTB 01.08	126

13.22 Faux puits en béton armé CCTB 01.07	126
13.22.1 Faux puits en béton armé CCTB 01.02	127
13.22.1a Faux puits en béton armé CCTB 01.08	127
13.3 Poutres et dés de fondation CCTB 01.02	127
13.31 Poutres de fondation CCTB 01.07	127
13.31.1 Poutres de fondation CCTB 01.02	128
13.31.1a Poutres de fondation CCTB 01.02	129
13.32 Dés de pieux	129
13.32.1 Dés de pieux	129
13.32.1a Dés de pieux	129
13.4 Radiers	129
13.41 Radiers sur terre-plein en béton armé	129
13.41.1 Radiers sur terre-plein en béton armé	129
13.41.1a Radiers sur terre-plein en béton armé	129
13.41.1b Radiers sur terre-plein en béton armé lissé à l'hélicoptère	129
13.41.1c Radiers sur terre-plein en béton de fibres d'acier	129
13.41.1d Radiers sur terre-plein en béton de fibres d'acier lissé à l'hélicoptère	129
13.42 Radiers sur terre-plein en béton non armé	129
13.42.1 Radiers sur terre-plein en béton non armé	129
13.42.1a Radiers sur terre-plein en béton non armé	129
13.42.1b Radiers sur terre-plein en béton caverneux	129
13.43 Radier sur fondations profondes CCTB 01.02	129
13.43.1 Radier sur fondations profondes CCTB 01.02	129
13.43.1a Spécificités pour radier sur fondations profondes CCTB 01.02	129
13.5 Tirants d'ancrage CCTB 01.04	129
13.51 Tirants d'ancrage avec forages CCTB 01.02	129
13.51.1 Tirants d'ancrage avec forages à simple tube CCTB 01.02	130
13.51.1a Tirants d'ancrage avec forages à simple tube à injection primaire de coulis gravitaire CCTB 01.02	130
13.51.1b Tirants d'ancrage avec forages à simple tube à injection primaire de coulis sous pression CCTB 01.02	130
13.51.1c Tirants d'ancrage avec forages à simple tube à injection secondaire : injection globale unique (IGU) CCTB 01.02	130
13.51.1d Tirants d'ancrage avec forages à simple tube à injection secondaire : injection répétitive & sélective CCTB 01.02	130
13.51.2 Tirants d'ancrage avec forages à double tube CCTB 01.02	130
13.51.2a Tirants d'ancrage avec forages à double tube à injection primaire de coulis gravitaire CCTB 01.02	130
13.51.2b Tirants d'ancrage avec forages à double tube à injection primaire de coulis sous pression CCTB 01.02	130
13.51.2c Tirants d'ancrage avec forages à double tube à injection secondaire : injection globale & unique CCTB 01.02	130

13.51.2d Tirants d'ancrage avec forages à double tube à injection secondaire : injection répétitive & selective CCTB 01.02	130
13.51.3 Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue CCTB 01.02	130
13.51.3a Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue à injection primaire de coulis gravitaire CCTB 01.02	130
13.51.3b Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue à injection primaire de coulis sous pression CCTB 01.02	130
13.51.3c Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue à injection secondaire : injection globale et unique (IGU) CCTB 01.02	130
13.51.3d Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue à injection secondaire : injection répétitive et sélective (IRS) CCTB 01.02	130
13.51.4 Tirants d'ancrage avec forages à barres creuses CCTB 01.02	130
13.51.4a Tirants d'ancrage avec forages à barres creuses sans injection secondaire CCTB 01.02.....	130
13.51.4b Tirants d'ancrage avec forages à barres creuses avec injection secondaire CCTB 01.02.....	130
13.51.5 Tirants d'ancrage avec forages en jet-grouting CCTB 01.02.....	130
13.51.5a Tirants d'ancrage avec forages en jet-grouting CCTB 01.02.....	130
13.52 Essais de mise en charge sur tirants d'ancrage CCTB 01.02	131
13.52.1 Essais de mise en charge préalables CCTB 01.02	131
13.52.1a Essais de mise en charge préalables CCTB 01.02	131
13.52.2 Essais de mise en charge de conformité CCTB 01.02	131
13.52.2a Essais de mise en charge de conformité CCTB 01.02	131
13.52.3 Essais de mise en charge de réception CCTB 01.02	131
13.52.3a Essais de mise en charge de réception CCTB 01.02	131
13.6 Fosses enterrées préfabriquées CCTB 01.02	131
13.61 Fosses d'ascenseur CCTB 01.09	131
13.61.1 Fosses d'ascenseur en béton armé CCTB 01.02	131
13.61.1a Fosses d'ascenseur préfabriquées en béton armé CCTB 01.02.....	131
13.61.2 Fosses d'ascenseur préfabriquées en acier CCTB 01.02	132
13.61.2a Fosses d'ascenseur préfabriquées en acier - profils tubulaires en métal - ascenseurs hydrauliques CCTB 01.02.....	132
13.61.2b Fosses d'ascenseur préfabriquées en acier - profils rectangulaires CCTB 01.02	132
13.62 Fosses de garage CCTB 01.02	132
13.62.1 Fosses de garage en béton armé CCTB 01.02	132
13.62.1a Fosses de garage préfabriquées en béton armé CCTB 01.02	132
13.63 Caves portantes CCTB 01.02	132
13.63.1 Caves portantes en béton armé CCTB 01.02.....	132
13.63.1a Caves portantes préfabriquées en béton armé CCTB 01.02.....	133
13.64 Chambres techniques CCTB 01.02	133
13.64.1 Chambres techniques en béton armé CCTB 01.02.....	133

13.64.1a Chambres techniques préfabriquées en béton armé CCTB 01.02.....	133
13.7 Systèmes anti-vibratoire CCTB 01.02.....	133
13.71 Systèmes anti-vibratoire CCTB 01.02.....	133
13.71.1 Systèmes anti-vibratoire CCTB 01.02.....	133
13.71.1a Systèmes anti-vibratoire CCTB 01.02.....	133
13.8 Fondations spéciales - rénovation CCTB 01.02	133
13.81 Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04	133
13.82 Déposes / démontages / percements / déconstructions-démolitions CCTB 01.04 ..	133
13.83 Modifications	133
13.83.1 Renforcements CCTB 01.04	133
13.83.1a Renforcements.....	133
13.83.2 Adaptations CCTB 01.02	133
13.83.2a Adaptations	133
14 Travaux d'étalement, de soutènement et reprise en sous-œuvre CCTB 01.04	133
14.1 Travaux de soutènement CCTB 01.02	134
14.11 Fouilles blindées CCTB 01.02	135
14.11.1 Fouilles blindées - parois longitudinales par éléments récupérables CCTB 01.02	135
14.11.1a Fouilles blindées - parois longitudinales par éléments récupérables CCTB 01.08	135
14.11.2 Fouilles blindées - parois longitudinales par éléments non récupérables CCTB 01.02	135
14.11.2a Fouilles blindées - parois longitudinales par éléments non récupérables CCTB 01.02.....	135
14.11.3 Fouilles blindées - fouilles verticales ponctuelles CCTB 01.02	135
14.11.3a Fouilles blindées - fouilles verticales ponctuelles CCTB 01.02	135
14.11.4 Fouilles blindées - galeries souterraines CCTB 01.02.....	135
14.11.4a Fouilles blindées - galeries souterraines CCTB 01.02.....	135
14.12 Parois Berlinoises et Parisiennes CCTB 01.04	136
14.12.1 Parois Berlinoises et Parisiennes CCTB 01.02.....	136
14.12.1a Soutènements par la méthode Berlinoise CCTB 01.08	136
14.12.1b Soutènements par la méthode Parisienne CCTB 01.02	136
14.13 Murs emboués CCTB 01.02.....	136
14.13.1 Murs emboués CCTB 01.02.....	136
14.13.1a Murs emboués CCTB 01.02.....	137
14.14 Rideaux de palplanches CCTB 01.04.....	137
14.14.1 Rideaux de palplanches CCTB 01.02.....	137
14.14.1a Rideaux de palplanches CCTB 01.08.....	137
14.15 Parois en pieux CCTB 01.04	138
14.15.1 Parois en pieux tangents CCTB 01.02.....	138
14.15.1a Parois en pieux tangents CCTB 01.02.....	138

14.15.2 Parois en pieux sécants CCTB 01.02	138
14.15.2a Parois en pieux sécants CCTB 01.02	138
14.16 Techniques de soutènement par améliorations et renforcements de sols CCTB 01.02	138
14.16.1 Parois en deep mixing (colonnes + panneaux) CCTB 01.07	138
14.16.1a Parois en deep mixing (colonnes + panneaux) CCTB 01.02	140
14.16.2 Soutènements avec cloutage CCTB 01.02	140
14.16.2a Soutènements avec cloutage CCTB 01.02	140
14.16.3 Soutènements avec sol renforcé CCTB 01.04	140
14.16.3a Soutènements avec sol renforcé CCTB 01.02	140
14.16.4 Parois en colonnes en jet-grouting CCTB 01.02	140
14.16.4a Parois en colonnes en jet-grouting	140
14.17 Protections particulières de fouilles CCTB 01.02	140
14.17.1 Protections particulières de fouilles avec cloutage et/ou gunitage CCTB 01.02	140
14.17.1a Soutènements avec cloutage CCTB 01.02	140
14.17.1b Soutènements avec gunitage	140
14.17.1c Soutènements avec cloutage et gunitage	140
14.17.2 Protections particulières de fouilles avec sol renforcé CCTB 01.02	140
14.17.2a Soutènements avec sol renforcé CCTB 01.02	140
14.17.3 Protections particulières de fouilles - injections CCTB 01.02	140
14.17.3a Protections particulières de fouilles par injections CCTB 01.02	140
14.17.4 Protections particulières de fouilles - congélations CCTB 01.02	140
14.17.4a Protections particulières de fouilles par congélations CCTB 01.02	140
14.17.5 Protections particulières de fouilles en bétons colloïdaux CCTB 01.02	140
14.17.5a Protections particulières de fouilles en bétons colloïdaux CCTB 01.02	140
14.18 Murs de soutènement CCTB 01.02	140
14.18.1 Murs de soutènement en béton non armé CCTB 01.07	141
14.18.1a Murs de soutènement en béton non armé coulé sur place CCTB 01.08	141
14.18.2 Murs de soutènement en béton armé CCTB 01.07	142
14.18.2a Murs de soutènement en béton armé coulé sur place CCTB 01.08	143
14.18.3 Murs de soutènement en maçonnerie CCTB 01.02	144
14.18.3a Murs de soutènement en maçonnerie CCTB 01.02	144
14.2 Travaux de reprise en sous-œuvre CCTB 01.02	144
14.21 Reprises en sous-œuvre CCTB 01.04	144
14.21.1 Reprises en sous-œuvre en béton non armé CCTB 01.07	145
14.21.1a Reprises en sous-œuvre en béton coulé sur place CCTB 01.08	145
14.21.2 Reprises en sous-œuvre en béton armé CCTB 01.07	147
14.21.2a Reprises en sous-œuvre en béton coulé sur place CCTB 01.08	148
14.21.3 Reprises en sous-œuvre en maçonnerie CCTB 01.02	149
14.21.3a Reprises en sous-œuvre en maçonnerie CCTB 01.08	149

14.3 Travaux de stabilisation de la structure CCTB 01.04	150
14.4 - CCTB 01.02	150
14.5 - CCTB 01.02	150
14.6 - CCTB 01.02	150
14.7 - CCTB 01.02	150
14.8 Travaux d'étaisements, de soutènement et reprise en sous-œuvre - rénovation CCTB 01.02	151
15 Etanchéisations et isolations CCTB 01.07	151
15.1 Etanchéisations aux matières liquides CCTB 01.07	151
15.11 Feuilles et membranes d'étanchéité CCTB 01.02	152
15.11.1 Membranes souples - Membranes CCTB 01.02.....	152
15.11.1a Couches d'étanchéité en membranes / PE CCTB 01.02.....	154
15.11.1b Couches d'étanchéité en membranes / PVC CCTB 01.02	155
15.11.1c Couches d'étanchéité en membranes / PIB CCTB 01.08	156
15.11.1d Couches d'étanchéité en lés / EPDM CCTB 01.07	157
15.11.1e Couches d'étanchéité en lés / HDPE CCTB 01.02	158
15.11.1f Couches d'étanchéité en bitume / APP CCTB 01.02.....	159
15.11.2 Membranes souples - Géomembranes CCTB 01.07.....	160
15.11.2a Membranes souples - Géomembranes CCTB 01.08.....	162
15.11.3 Feuilles rigides et semi-rigides CCTB 01.02.....	163
15.11.3a Feuilles rigides et semi-rigides CCTB 01.02.....	163
15.2 Etanchéisations aux matières gazeuses CCTB 01.04.....	163
15.3 Etanchéisations particulières CCTB 01.02	164
15.4 Isolation CCTB 01.08	164
15.41 Isolation en panneaux CCTB 01.02	165
15.41.1 Isolation en panneaux - matières synthétiques CCTB 01.02.....	166
15.41.1a Isolation en panneaux - polystyrène extrudé (XPS) CCTB 01.02.....	166
15.41.1b Isolation en panneaux - polystyrène expansé (EPS / EPS HD) CCTB 01.02	167
15.41.1c Isolation en panneaux - polystyrène expansé additionné de graphite/carbone CCTB 01.02.....	167
15.41.1d Isolation en panneaux - polyuréthane (PUR) CCTB 01.02.....	167
15.41.1e Isolation en panneaux - polyisocyanurate (PIR) CCTB 01.04	168
15.41.1f (titre réservé) CCTB 01.02	168
15.41.1g (titre réservé) CCTB 01.02.....	168
15.41.2 Isolation en panneaux - matières minérales CCTB 01.02	168
15.41.2a Isolation en panneaux - laine minérale (MW) CCTB 01.08	168
15.41.2b Isolation en panneaux - verre cellulaire (CG) CCTB 01.02	172
15.41.2c (titre réservé) CCTB 01.02	172
15.41.2d (titre réservé) CCTB 01.02	172
15.41.2e (titre réservé) CCTB 01.02	172

15.41.2f (titre réservé) CCTB 01.02	172
15.41.2g (titre réservé) CCTB 01.02	172
15.41.3 Isolation en panneaux - matières végétales CCTB 01.04	172
15.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé (ICB) CCTB 01.04	173
15.41.3b (titre réservé) CCTB 01.02	173
15.41.3c (titre réservé) CCTB 01.02	173
15.41.3d (titre réservé) CCTB 01.02	173
15.41.3e (titre réservé) CCTB 01.02	173
15.41.3f (titre réservé) CCTB 01.02	174
15.41.3g (titre réservé) CCTB 01.02	174
15.41.3h (titre réservé) CCTB 01.02	174
15.41.3i (titre réservé)	174
15.41.3j (titre réservé)	174
15.41.3k (titre réservé)	174
15.41.3l (titre réservé)	174
15.41.4 (titre réservé) CCTB 01.02	174
15.41.5 (titre réservé) CCTB 01.02	174
15.41.6 (titre réservé) CCTB 01.02	174
15.42 (titre réservé) CCTB 01.02	174
15.43 Isolation à projeter CCTB 01.02	174
15.43.1 Isolation à projeter - matières synthétiques CCTB 01.04	174
15.43.1a Isolation à projeter - polyuréthane (PUR) CCTB 01.04	175
15.43.1b Isolation à projeter - polyisocyanurate (PIR) CCTB 01.07	175
15.43.1c (titre réservé) CCTB 01.02	179
15.43.1d (titre réservé) CCTB 01.02	179
15.43.2 (titre réservé) CCTB 01.02	179
15.43.3 (titre réservé) CCTB 01.02	179
15.44 (titre réservé) CCTB 01.02	179
15.45 (titre réservé) CCTB 01.02	179
15.46 Isolation à verser en vrac CCTB 01.02	179
15.46.1 (titre réservé) CCTB 01.02	179
15.46.2 Isolation à verser en vrac - matières minérales	179
15.46.2a (titre réservé)	179
15.46.2b (titre réservé)	179
15.46.2c (titre réservé)	179
15.46.2d (titre réservé)	179
15.46.2e (titre réservé)	179
15.46.2f Isolation à verser en vrac - verre cellulaire (CG) CCTB 01.08	179
15.46.3 Isolation à verser en vrac - matières végétales CCTB 01.02	182
15.46.3a (titre réservé) CCTB 01.02	182

15.46.3b Isolation à verser en vrac - granulés d'argile expansée (LWA) CCTB 01.04	182
15.46.3c (titre réservé) CCTB 01.02	182
15.46.3d (titre réservé) CCTB 01.02	182
15.46.3e (titre réservé) CCTB 01.02	182
15.46.3f (titre réservé) CCTB 01.02	182
15.46.3g (titre réservé) CCTB 01.02	182
15.46.3h (titre réservé)	182
15.46.4 (titre réservé) CCTB 01.02	182
15.47 (titre réservé) CCTB 01.02	182
15.5 Isolations à usages spécifiques CCTB 01.02	182
15.51 Isolations à usages spécifiques CCTB 01.02	182
15.51.1 Isolations à usages spécifiques CCTB 01.02	182
15.6 - CCTB 01.02	182
15.7 - CCTB 01.02	182
15.8 Etanchéisation et isolation - Rénovation CCTB 01.02	182
15.81 Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04	182
15.82 Dépose / démontage / percement / déconstruction-démolition CCTB 01.04	183
15.83 Traitement et protection CCTB 01.04	183
15.84 Divers CCTB 01.02	183
16 Travaux d'assainissement CCTB 01.04	183
16.1 Appareils séparateurs CCTB 01.04	183
16.11 Débourbeurs CCTB 01.08	183
16.11.1 Débourbeurs en béton	184
16.11.1a Débourbeurs en béton CCTB 01.02	184
16.11.2 Débourbeurs métalliques	184
16.11.2a Débourbeurs en tôle d'acier CCTB 01.04	184
16.11.2b Débourbeurs en fonte CCTB 01.02	184
16.11.2c Débourbeurs en acier inoxydable CCTB 01.02	185
16.11.3 Débourbeurs en matériau de synthèse	185
16.11.3a Débourbeurs en polyéthylène CCTB 01.02	185
16.11.3b Débourbeurs en polyester armé CCTB 01.02	185
16.12 Séparateurs de graisse CCTB 01.08	185
16.12.1 Séparateurs de graisses en béton	187
16.12.1a Séparateurs de graisses en béton CCTB 01.04	187
16.12.2 Séparateurs de graisses métalliques	187
16.12.2a Séparateurs de graisses en tôle d'acier CCTB 01.04	187
16.12.2b Séparateurs de graisses en fonte CCTB 01.02	187
16.12.2c Séparateurs de graisses en acier inoxydable CCTB 01.04	188
16.12.3 Séparateurs de graisses en matériau de synthèse	188

16.12.3a Séparateurs de graisses en polyéthylène CCTB 01.04	188
16.12.3b Séparateurs de graisses en polyester armé CCTB 01.02	188
16.13 Séparateurs d'hydrocarbures CCTB 01.08	188
16.13.1 Séparateurs d'hydrocarbures en béton	189
16.13.1a Séparateurs d'hydrocarbures en béton CCTB 01.04	189
16.13.2 Séparateurs d'hydrocarbures métalliques	189
16.13.2a Séparateurs d'hydrocarbures en tôle d'acier CCTB 01.04	189
16.13.2b Séparateurs d'hydrocarbures en fonte CCTB 01.04	189
16.13.2c Séparateurs d'hydrocarbures en acier inoxydable CCTB 01.04	189
16.13.3 Séparateurs d'hydrocarbures en matériau de synthèse	189
16.13.3a Séparateurs d'hydrocarbures en polyéthylène CCTB 01.04	189
16.13.3b Séparateurs d'hydrocarbures en polyester armé CCTB 01.04	189
16.14 Séparateurs de féculés CCTB 01.08	189
16.14.1 Séparateurs de féculés en béton	190
16.14.1a Séparateurs de féculés en béton CCTB 01.04	190
16.14.2 Séparateurs de féculés métalliques	190
16.14.2a Séparateurs de féculés en tôle d'acier CCTB 01.04	190
16.14.2b Séparateurs de féculés en fonte CCTB 01.04	190
16.14.2c Séparateurs de féculés en acier inoxydable CCTB 01.04	191
16.14.3 Séparateurs de féculés en matériau de synthèse CCTB 01.08	191
16.14.3a Séparateurs de féculés en polyéthylène CCTB 01.04	191
16.14.3b Séparateurs de féculés en polyester armé CCTB 01.04	192
16.15 Séparateurs de sables CCTB 01.02	192
16.15.1 Séparateurs de sables en béton	192
16.15.1a Séparateurs de sables en béton CCTB 01.02	192
16.15.2 Séparateurs de sables métalliques	192
16.15.2a Séparateurs de sables en tôle d'acier CCTB 01.04	192
16.15.2b Séparateurs de sables en fonte CCTB 01.02	192
16.15.3 Séparateurs de sables en matériau de synthèse	192
16.15.3a Séparateurs de sables en polyéthylène CCTB 01.02	192
16.2 Assainissements des eaux usées ménagères CCTB 01.04	192
16.21 Systèmes anaérobies CCTB 01.02	192
16.21.1 Fosses septiques CCTB 01.02	193
16.21.1a Fosses septiques préfabriquées en béton CCTB 01.08	193
16.21.1b Fosses septiques maçonnées CCTB 01.08	195
16.21.1c Fosses septiques en matière synthétique CCTB 01.08	196
16.21.2 Fosses de décantation CCTB 01.02	198
16.21.2a Fosses de décantation à deux étages CCTB 01.09	198
16.21.2b Fosses de décantation à deux étages avec filtre bactérien incorporé CCTB 01.09	200

16.21.3 Fosses à purins CCTB 01.02	202
16.21.3a Fosses à purin en maçonnerie CCTB 01.02	202
16.21.3b Fosses à purin en béton CCTB 01.02	202
16.21.3c Fosses à purin en matière synthétique CCTB 01.02	202
16.22 Systèmes aérobies CCTB 01.09	202
16.22.1 Stations d'épuration individuelles CCTB 01.02	203
16.22.1a Stations d'épuration individuelles en béton CCTB 01.09	203
16.22.1b Stations d'épuration individuelles en matière synthétique CCTB 01.09	204
16.23 Filtres bactériens CCTB 01.02	206
16.23.1 Filtres bactériens CCTB 01.02	206
16.23.1a Filtres bactériens en béton CCTB 01.02	206
16.23.1b Filtres bactériens en matière synthétique CCTB 01.02	206
16.3 Assainissements des eaux usées industrielles CCTB 01.02	206
16.31 Assainissements des eaux industrielles CCTB 01.02	206
16.31.1 Assainissements des eaux industrielles CCTB 01.02	206
16.31.1a Assainissements des eaux industrielles CCTB 01.02	206
16.32 Conduites de refoulement CCTB 01.02	206
16.32.1 Conduites de refoulement CCTB 01.02	206
16.32.1a Conduites de refoulement en acier CCTB 01.02	207
16.32.1b Conduites de refoulement en matière synthétique CCTB 01.02	207
16.4 - CCTB 01.02	207
16.5 - CCTB 01.02	207
16.6 - CCTB 01.02	207
16.7 - CCTB 01.02	207
16.8 Travaux d'assainissement - rénovation CCTB 01.02	207
16.81 Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04	207
16.82 Déposes / démontages / percements / déconstructions-démolitions CCTB 01.04 ..	207
17 Autres éléments enterrés CCTB 01.04	207
17.1 Canalisations d'égout CCTB 01.04	207
17.11 Réseaux d'égouttage extérieurs CCTB 01.02	209
17.11.1 Réseaux d'égouttage extérieurs par gravité CCTB 01.08	209
17.11.1a Canalisations d'égout en béton / non armé CCTB 01.08	212
17.11.1b Canalisations d'égout en béton / armé CCTB 01.08	213
17.11.1c Canalisations d'égout en fibrociment CCTB 01.08	214
17.11.1d Canalisations d'égout en grès vernissé CCTB 01.08	216
17.11.1e Canalisations d'égout en matière synthétique / PVC CCTB 01.08	217
17.11.1f Canalisations d'égout en matière synthétique / PEHD CCTB 01.08	219
17.11.1g Canalisations d'égout en matière synthétique / PEHD annelé CCTB 01.08	220
17.11.1h Canalisations d'égout - matière synthétique / PP CCTB 01.08	221
17.11.1i Canalisations d'égout en matière synthétique / PP annelé CCTB 01.08	222

17.12 Réseaux d'égouttage intérieurs CCTB 01.04	223
17.12.1 Réseaux d'égouttage intérieurs par gravité CCTB 01.02	223
17.12.1a Réseaux d'égouttage intérieurs par gravité CCTB 01.02	223
17.12.2 Réseaux d'égouttage intérieurs par systèmes sous vide CCTB 01.02.....	223
17.12.2a Réseaux d'égouttage intérieurs par systèmes sous vide CCTB 01.02.....	223
17.13 Eléments spécifiques pour canalisations d'égout CCTB 01.02	224
17.13.1 Modules de raccordement CCTB 01.02.....	224
17.13.1a Modules de raccordement CCTB 01.02.....	224
17.13.2 Passages de murs CCTB 01.02	224
17.13.2a Pièces de passage de mur en PVC CCTB 01.02	224
17.13.2b Pièces de passage de mur en polyuréthane CCTB 01.02.....	224
17.13.3 Clapets antiretour CCTB 01.02	224
17.13.3a Clapets antiretour en PVC CCTB 01.02	224
17.13.4 Siphons disconnecteurs CCTB 01.02	224
17.13.4a Siphons disconnecteurs en PVC CCTB 01.02.....	224
17.13.5 Chambres d'inspection en té CCTB 01.02.....	224
17.13.5a Chambres d'inspection en té en PVC CCTB 01.02	224
17.14 Contrôles et essais du réseau d'égout CCTB 01.04.....	224
17.14.1 Contrôles et essais du réseau d'égout CCTB 01.02	224
17.14.1a Vérifications de l'étanchéité CCTB 01.02	224
17.14.1b Vérifications de la pente CCTB 01.02.....	224
17.14.1c Inspections caméra CCTB 01.02	224
17.14.1d Inspections par endoscope CCTB 01.02	224
17.2 Drainages et systèmes d'infiltration et de rétention des eaux de pluie CCTB 01.02	224
17.21 Tuyaux de drainage CCTB 01.04	224
17.21.1 Tuyaux de drainage enterrés CCTB 01.02	225
17.21.1a Tuyaux de drainage en béton poreux CCTB 01.02	225
17.21.1b Tuyaux de drainage en fibrociment CCTB 01.04.....	225
17.21.1c Tuyaux de drainage en grès vernissé CCTB 01.02	226
17.21.1d Tuyaux de drainage en terre cuite CCTB 01.02	227
17.21.1e Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC CCTB 01.04	227
17.21.1f Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC enrobé de coco CCTB 01.02	228
17.21.1g Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC enrobé de PP CCTB 01.02	228
17.21.1h Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC enrobé de géotextile CCTB 01.02.....	228
17.21.1i Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC enrobé de nylon CCTB 01.02	228
17.21.1j Tuyaux de drainage en matière synthétique / PE CCTB 01.04	228

17.21.1k Tuyaux de drainage en matière synthétique / PE enrobé de coco CCTB 01.02	229
17.21.1l Tuyaux de drainage en matière synthétique / PE enrobé de PP CCTB 01.02	229
17.22 Systèmes de drainage CCTB 01.02	229
17.22.1 Massifs drainants CCTB 01.02	229
17.22.1a Massifs drainants CCTB 01.02	229
17.22.2 Modules de drainage CCTB 01.02.....	230
17.22.2a Modules de drainage CCTB 01.02.....	230
17.22.3 Nappes drainantes CCTB 01.02	231
17.22.3a Nappes drainantes - géocomposites de drainage et de filtration CCTB 01.02	231
17.23 Unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02.....	232
17.23.1 Modules d'infiltration et de rétention CCTB 01.02	232
17.23.1a Tuyaux de modules d'infiltration et de rétention CCTB 01.02	232
17.23.1b Modules d'infiltration et de rétention CCTB 01.02	232
17.23.1c Modules inspectables d'infiltration et de rétention CCTB 01.02	232
17.23.2 Bassins d'infiltration préfabriqués CCTB 01.02	232
17.23.2a Bassins d'infiltration préfabriqués CCTB 01.02	232
17.23.3 Accessoires pour systèmes d'infiltration CCTB 01.02	232
17.23.3a Puits d'accès et d'inspection d'unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02	232
17.23.3b Dessableurs pour unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02	232
17.23.3c Avaloirs pour unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02	232
17.23.3d Filtres pour unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02	232
17.24 Citernes d'eau de pluie CCTB 01.04	232
17.24.1 Citernes d'eau de pluie réalisées sur place CCTB 01.02	234
17.24.1a Citernes d'eau de pluie en maçonnerie CCTB 01.02.....	234
17.24.2 Citernes d'eau de pluie préfabriquées CCTB 01.02	236
17.24.2a Citernes d'eau de pluie en béton / préfabriquées CCTB 01.08	236
17.24.2b Citernes d'eau de pluie en matière synthétique / HDPE CCTB 01.02.....	238
17.24.2c Citernes d'eau de pluie en matière synthétique / polyester CCTB 01.04	240
17.24.2d Citernes d'eau de pluie avec système de recyclage CCTB 01.04	241
17.24.3 Préfiltres pour eau de pluie CCTB 01.02	245
17.24.3a Préfiltres enterrés CCTB 01.02	245
17.25 Réservoirs CCTB 01.02	247
17.25.1 Bassins d'orages	247
17.25.1a Bassins d'orages en béton.....	247
17.25.1b Bassins d'orages en maçonnerie	247
17.25.1c Bassins d'orages en matière synthétique	247
17.3 Appareils récepteurs CCTB 01.02	247

17.31 Chambres de visite et de disconnexion CCTB 01.04	247
17.31.1 Chambres de visite réalisées sur place CCTB 01.02	248
17.31.1a Chambres de visite en maçonnerie simple CCTB 01.04	248
17.31.1b Chambres de visite en maçonnerie double avec siphon CCTB 01.04	249
17.31.1c Chambres de visite en béton coulé sur place CCTB 01.04	249
17.31.2 Chambres de visite préfabriquées CCTB 01.02	251
17.31.2a Chambres de visite en béton préfabriqué CCTB 01.04	251
17.31.2b Chambres de visite en béton polymère CCTB 01.04	252
17.31.2c Chambres de visite en fibrociment CCTB 01.04	252
17.31.2d Chambres de visite en grès CCTB 01.04	252
17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique CCTB 01.08	253
17.31.3 Chambres de disconnexion réalisées sur place CCTB 01.02	254
17.31.3a Chambres de disconnexion en béton avec couvercles	254
17.31.3b Chambres de disconnexion maçonnées avec couvercles CCTB 01.04	254
17.31.4 Chambres de disconnexion préfabriquées CCTB 01.02	254
17.31.4a Chambres de disconnexion préfabriquées en béton CCTB 01.04	254
17.31.4b Chambres de disconnexion préfabriquées en matière synthétique / PVC CCTB 01.07	254
17.31.4c Chambres de disconnexion préfabriquées en matière synthétique / PEMD CCTB 01.04	257
17.31.4d Chambres de disconnexion préfabriquées en matière synthétique / PEHD CCTB 01.04	257
17.31.4e Chambres de disconnexion préfabriquées en matière synthétique / PP CCTB 01.04	257
17.32 Appareils récepteurs linéaires CCTB 01.04	258
17.32.1 Caniveaux réalisés sur place CCTB 01.04	258
17.32.1a Caniveaux en maçonnerie réalisés sur place CCTB 01.04	259
17.32.1b Caniveaux en béton coulé sur place CCTB 01.04	259
17.32.2 Caniveaux préfabriqués CCTB 01.02	259
17.32.2a Caniveaux préfabriqués en béton CCTB 01.02	261
17.32.2b Caniveaux préfabriqués en béton armé de fibres de verre CCTB 01.02	262
17.32.2c Caniveaux préfabriqués en béton de polyester CCTB 01.02	263
17.32.2d Caniveaux préfabriqués en polyester armé CCTB 01.04	264
17.32.2e Caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PEHD CCTB 01.04	265
17.32.2f Caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PP CCTB 01.04	265
17.32.2g Caniveaux métalliques en acier galvanisé CCTB 01.04	265
17.32.2h Caniveaux métalliques en acier inoxydable CCTB 01.04	265
17.32.3 Dessableurs pour caniveaux préfabriqués CCTB 01.02	266
17.32.3a Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en béton CCTB 01.02	266
17.32.3b Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en béton armé de fibres de verre CCTB 01.02	266

17.32.3c Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en béton de polyester CCTB 01.04	266
17.32.3d Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en polyester armé CCTB 01.02	266
17.32.3e Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PEHD CCTB 01.04.....	266
17.32.4 Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués CCTB 01.02	266
17.32.4a Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en béton CCTB 01.04	266
17.32.4b Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en béton armé de fibres de verre CCTB 01.04	268
17.32.4c Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en béton de polyester CCTB 01.04	268
17.32.4d Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en polyester armé CCTB 01.04	268
17.32.4e Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PEHD CCTB 01.04.....	268
17.32.4f Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PP CCTB 01.04.....	269
17.33 Appareils récepteurs ponctuels CCTB 01.02.....	269
17.33.1 Siphons de sol CCTB 01.02.....	269
17.33.1a Siphons de sol en fonte CCTB 01.02.....	269
17.33.1b Siphons de sol en acier inoxydable CCTB 01.02	269
17.33.1c Siphons de sol en aluminium CCTB 01.02	269
17.33.1d Siphons de sol en matière synthétique / PVC CCTB 01.02.....	269
17.33.1e Siphons de sol en matière synthétique / PE CCTB 01.02	269
17.33.1f Siphons de sol en matière synthétique / PP CCTB 01.02	269
17.33.1g Siphons de sol en matière synthétique / ABS CCTB 01.02.....	269
17.33.2 Avaloirs CCTB 01.02.....	269
17.33.2a Avaloirs sans siphon en fonte CCTB 01.02	269
17.33.2b Avaloirs en béton CCTB 01.04	269
17.33.2c Avaloirs en matière synthétique / PVC CCTB 01.02.....	271
17.34 Châssis de visite avec couvercles et grilles CCTB 01.02.....	271
17.34.1 Châssis de visite à simple couvercle CCTB 01.02	271
17.34.1a Châssis de visite à simple couvercle en fonte CCTB 01.02	271
17.34.1b Châssis de visite à simple couvercle en fonte pour remplissage béton CCTB 01.02	271
17.34.1c Châssis de visite à simple couvercle en aluminium CCTB 01.02	271
17.34.1d Châssis de visite à simple couvercle en aluminium à paver CCTB 01.02...	271
17.34.1e Châssis de visite à simple couvercle en aluminium à carreler CCTB 01.02	271
17.34.1f Châssis de visite à simple couvercle en béton CCTB 01.02	271
17.34.1g Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé CCTB 01.02	271
17.34.1h Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé à paver CCTB 01.02	271

17.34.1i Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé à carreler CCTB 01.02	271
17.34.1j Châssis de visite à simple couvercle en acier inoxydable CCTB 01.02	271
17.34.1k Châssis de visite à simple couvercle en acier inoxydable à carreler CCTB 01.02	271
17.34.1l Châssis de visite à simple couvercle en matière synthétique / PP CCTB 01.02	271
17.34.2 Châssis de visite à double couvercle CCTB 01.02	271
17.34.2a Châssis de visite à double couvercle en fonte CCTB 01.02	271
17.34.2b Châssis de visite à double couvercle en aluminium CCTB 01.02	271
17.34.3 Châssis de visite à couvercle hermétique CCTB 01.02	271
17.34.3a Châssis de visite à couvercle hermétique en fonte CCTB 01.02	272
17.34.3b Châssis de visite à simple couvercle en fonte pour remplissage béton CCTB 01.02	272
17.34.3c Châssis de visite à couvercle hermétique en aluminium CCTB 01.02	272
17.34.4 Châssis de visite avec grille CCTB 01.02	272
17.34.4a Châssis de visite avec grille en fonte CCTB 01.02	272
17.34.4b Châssis de visite avec grille en aluminium CCTB 01.02	272
17.34.5 Simples couvercles CCTB 01.02	272
17.34.5a Margelles en béton CCTB 01.02	272
17.34.5b Couvercles en tôle d'acier CCTB 01.02	272
17.34.5c Couvercles en matière synthétique / PVC CCTB 01.02	272
17.35 Grilles pour appareils récepteurs CCTB 01.04	272
17.35.1 Grilles pour caniveaux CCTB 01.05	273
17.35.1a Grilles pour caniveaux en fonte CCTB 01.04	273
17.35.1b Grilles pour caniveaux en fonte argentée CCTB 01.04	274
17.35.1c Grilles pour caniveaux en acier galvanisé CCTB 01.04	274
17.35.1d Grilles pour caniveaux en acier inoxydable CCTB 01.04	274
17.35.1e Grilles pour caniveaux en aluminium CCTB 01.04	274
17.35.1f Grilles pour caniveaux en cuivre CCTB 01.04	274
17.35.1g Grilles pour caniveaux en matière synthétique / PP CCTB 01.04	275
17.35.1h Caillebotis pour caniveaux en acier galvanisé CCTB 01.04	275
17.35.2 Couvercles pour caniveaux CCTB 01.05	275
17.35.2a Couvercles pour caniveaux en fonte CCTB 01.04	276
17.35.2b Couvercles pour caniveaux en fonte argentée CCTB 01.04	277
17.35.2c Couvercles pour caniveaux en acier galvanisé CCTB 01.04	277
17.35.2d Couvercles pour caniveaux en acier inoxydable CCTB 01.04	277
17.35.2e Couvercles pour caniveaux en aluminium CCTB 01.04	277
17.35.3 Grilles pour récepteurs ponctuels CCTB 01.02	277
17.35.3a Grilles pour récepteurs ponctuels en fonte CCTB 01.04	277
17.35.3b Grilles pour récepteurs ponctuels en fonte argentée CCTB 01.04	278

17.35.3c Grilles pour récepteurs ponctuels en acier galvanisé CCTB 01.04	278
17.35.3d Grilles pour récepteurs ponctuels en acier inoxydable CCTB 01.04	278
17.35.3e Grilles pour récepteurs ponctuels en aluminium CCTB 01.04.....	278
17.35.3f Grilles pour récepteurs ponctuels en cuivre CCTB 01.04.....	279
17.35.3g Grilles pour récepteurs ponctuels en matière synthétique / PVC CCTB 01.04	279
17.35.3h Grilles pour récepteurs ponctuels en matière synthétique / PP CCTB 01.04	279
17.35.3i Caillebotis pour récepteurs ponctuels en acier galvanisé CCTB 01.04	279
17.35.4 Couvertres pour récepteurs ponctuels CCTB 01.05	279
17.35.4a Couvertres pour récepteurs ponctuels en fonte CCTB 01.04	281
17.35.4b Couvertres pour récepteurs ponctuels en fonte argentée CCTB 01.04	281
17.35.4c Couvertres pour récepteurs ponctuels en acier galvanisé CCTB 01.04	282
17.35.4d Couvertres pour récepteurs ponctuels en acier inoxydable CCTB 01.04 ...	282
17.35.4e Couvertres pour récepteurs ponctuels en aluminium CCTB 01.04	282
17.35.4f Couvertres pour récepteurs ponctuels en cuivre CCTB 01.04.....	282
17.35.4g Couvertres pour récepteurs ponctuels en matière synthétique / PVC CCTB 01.04	283
17.35.4h Couvertres pour récepteurs ponctuels en matière synthétique / PP CCTB 01.04	283
17.4 Systèmes de dispersion et de raccordement à l'égout CCTB 01.02	283
17.41 Epanchages souterrains CCTB 01.02	283
17.41.1 Epanchages souterrains CCTB 01.02	283
17.41.1a Epanchages souterrains CCTB 01.02	284
17.41.2 Filtres à sable CCTB 01.04	285
17.41.2a Filtres à sable vertical CCTB 01.04	286
17.41.2b Filtres à sable horizontal CCTB 01.02	288
17.41.3 Tertres filtrants CCTB 01.02	289
17.41.3a Tertres filtrants CCTB 01.02	289
17.41.4 Puits perdus CCTB 01.04	290
17.41.4a Puits perdus en maçonnerie CCTB 01.02	292
17.41.4b Puits perdus en béton CCTB 01.02	294
17.42 Raccordements au réseau public CCTB 01.04	296
17.42.1 Réseaux égouts publics / mixte CCTB 01.02	296
17.42.1a Raccordements aux égouts publics / mixte CCTB 01.04	296
17.42.2 Réseaux égouts publics / séparé CCTB 01.02.....	297
17.42.2a Raccordements à l'égouts publics / séparé CCTB 01.04	297
17.42.3 Piquages sur tuyaux d'égout CCTB 01.02.....	297
17.42.3a Piquages sur tuyaux d'égouts PVC - béton CCTB 01.02	297
17.42.3b Piquages sur tuyaux d'égouts PVC - grès CCTB 01.02	297
17.5 Systèmes de relevage et de pompage CCTB 01.02	298

17.51 Systèmes de relevage CCTB 01.02.....	298
17.51.1 Stations de relevage CCTB 01.02	298
17.51.1a Stations de relevage en béton CCTB 01.02	298
17.51.1b Stations de relevage eaux claires en polyéthylène CCTB 01.02.....	298
17.51.1c Stations de relevage eaux chargées en polyéthylène CCTB 01.02	298
17.51.1d Stations de relevage en polyester armé CCTB 01.02	298
17.52 Systèmes de pompage CCTB 01.02	298
17.52.1 Installations de pompage CCTB 01.02	298
17.52.1a Installations de pompage sur le réseau d'égout CCTB 01.08	298
17.6 Raccordements (eau, gaz, électricité, téléphone,...) et citernes de combustibles CCTB 01.02	300
17.61 Fourreaux CCTB 01.09.....	300
17.61.1 Fourreaux en béton CCTB 01.02.....	301
17.61.1a Fourreaux en béton CCTB 01.02.....	301
17.61.1b Fourreaux en fibrociment CCTB 01.02	301
17.61.2 Fourreaux en matière synthétique CCTB 01.02	301
17.61.2a Fourreaux en PVC CCTB 01.02	301
17.61.2b Fourreaux en polyéthylène CCTB 01.04.....	301
17.61.2c Fourreaux en caoutchouc CCTB 01.02.....	301
17.61.3 Fourreaux en grès CCTB 01.02.....	301
17.61.3a Fourreaux en grès CCTB 01.02.....	301
17.61.4 Fourreaux métalliques.....	301
17.61.4a Fourreaux métalliques.....	301
17.62 Caniveaux CCTB 01.02	301
17.62.1 Caniveaux à base de ciment CCTB 01.02.....	301
17.62.1a Caniveaux préfabriqués en béton CCTB 01.07	301
17.62.1b Caniveaux en béton coulé en place	305
17.62.1c Caniveaux en fibrociment CCTB 01.02.....	305
17.62.2 Caniveaux en matière synthétique CCTB 01.02.....	305
17.62.2a Caniveaux en PVC CCTB 01.02.....	305
17.62.2b Caniveaux en polyéthylène CCTB 01.02	305
17.63 Citernes de combustibles enterrées (gaz, mazout, ...)	305
17.63.1 Citernes mazout enterrées	305
17.63.1a Citernes mazout enterrées métalliques	306
17.63.1b Citernes mazout enterrées en matière synthétique	306
17.63.2 Citernes gaz enterrées.....	306
17.63.2a Citernes gaz enterrées métalliques	306
17.64 Spécificités pour coordination avec techniques spéciales	306
17.65 Gaines CCTB 01.09	306
17.65.1 Gaines en matière synthétique	306

17.65.1a Gains en PVC	306
17.65.1b Gains en polyéthylène.....	306
17.65.1c Gains en caoutchouc.....	306
17.65.2 Gains métalliques.....	306
17.65.2a Gains métalliques.....	306
17.7 Puits canadiens à air (installation en amont du raccordement de ventilation intérieur)	
CCTB 01.02.....	306
17.71 Réseaux d'amenée d'air de puits canadiens à air CCTB 01.02	306
17.71.1 Prises d'air extérieures de puits canadiens CCTB 01.02.....	306
17.71.1a Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02	306
17.71.1b Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en PP CCTB 01.02..	306
17.71.1c Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02	306
17.71.1d Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en béton CCTB 01.02	306
17.71.1e Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en fibrociment CCTB 01.02	306
17.71.1f Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en grès vernissé CCTB 01.02	306
17.71.1g Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en acier galvanisé CCTB 01.02.....	306
17.71.1h Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en aluminium rigide CCTB 01.02.....	307
17.71.1i Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en acier inoxydable CCTB 01.02.....	307
17.71.1j Installations de filtrage de prise d'air extérieure de puits canadiens CCTB 01.02	307
17.71.1k Grilles de prise d'air extérieure de puits canadiens CCTB 01.02	307
17.71.1l Couvertures de prise d'air extérieure de puits canadiens CCTB 01.02.....	307
17.71.2 Collecteurs et conduits enterrés de puits canadiens CCTB 01.02	307
17.71.2a Collecteurs enterrés de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02.....	307
17.71.2b Collecteurs enterrés de puits canadiens - en PP CCTB 01.02.....	307
17.71.2c Collecteurs enterrés de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02	307
17.71.2d Collecteurs enterrés de puits canadiens - en béton CCTB 01.02.....	307
17.71.2e Collecteurs enterrés de puits canadiens - en fibrociment CCTB 01.02	307
17.71.2f Collecteurs enterrés de puits canadiens - en grès vernissé CCTB 01.02	307
17.71.2g Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02	307
17.71.2h Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en PP CCTB 01.02	307
17.71.2i Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02.....	307
17.71.2j Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en béton CCTB 01.02	307
17.71.2k Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en fibrociment CCTB 01.02	307

17.71.2l Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en grès vernissé CCTB 01.02	307
17.71.3 Raccordements de puits canadiens au bâtiment CCTB 01.02	307
17.71.3a Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de murs en pierre CCTB 01.02	307
17.71.3b Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de murs en briques CCTB 01.02.....	307
17.71.3c Raccordement de puits canadiens au bâtiment - traversées de murs en béton CCTB 01.02.....	307
17.71.3d Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de fondations CCTB 01.02.....	307
17.71.3e Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de dalles de béton CCTB 01.02.....	307
17.71.3f Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de planchers préfabriqués en béton CCTB 01.02	307
17.71.3g Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de planchers en bois CCTB 01.02	307
17.71.4 Conduits intérieurs de puits canadiens (en amont du raccordement de ventilation intérieur) CCTB 01.02	308
17.71.4a Conduits intérieurs de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02.....	308
17.71.4b Conduits intérieurs de puits canadiens - en PP CCTB 01.02	308
17.71.4c Conduits intérieurs de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02.....	308
17.71.4d Conduits intérieurs de puits canadiens - en béton CCTB 01.02.....	308
17.71.4e Conduits intérieurs de puits canadiens - en fibrociment CCTB 01.02	308
17.71.4f Conduits intérieurs de puits canadiens - en grès vernissé CCTB 01.02	308
17.71.4g Conduits intérieurs de puits canadiens - en acier galvanisé CCTB 01.02...	308
17.71.4h Conduits intérieurs de puits canadiens - en aluminium rigide CCTB 01.02	308
17.71.4i Conduits intérieurs de puits canadiens - en aluminium flexible CCTB 01.02	308
17.71.4j Conduits intérieurs de puits canadiens - en acier inoxydable CCTB 01.02..	308
17.72 Regards de visite de puits canadiens à air CCTB 01.02	308
17.72.1 Regards de visite de puits canadiens CCTB 01.02	308
17.72.1a Regards de visite de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02.....	308
17.72.1b Regards de visite de puits canadiens - en PP CCTB 01.02	308
17.72.1c Regards de visite de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02.....	308
17.72.1d Regards de visite de puits canadiens - en béton préfabriqué CCTB 01.02.	308
17.72.1e Regards de visite de puits canadiens - en béton coulé sur place CCTB 01.02	308
17.72.1f Regards de visite de puits canadiens - maçonnés CCTB 01.02	308
17.72.2 Couverture de regards de visite de puits canadiens CCTB 01.02	308
17.72.2a Couvertures de regards de visite de puits canadiens - en fonte CCTB 01.02	308
17.72.2b Couvertures de regards de visite de puits canadiens - en béton CCTB 01.02	308

17.72.2c Couvertures de regards de visite de puits canadiens - en synthétique CCTB 01.02	308
17.73 Evacuations des condensats de puits canadiens à air CCTB 01.02	308
17.73.1 Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'intérieur CCTB 01.02	308
17.73.1a Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'intérieur - siphons intérieurs étanches CCTB 01.02	308
17.73.1b Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'intérieur - tés ouverts CCTB 01.02	308
17.73.1c Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'intérieur - raccordements sur le réseau d'évacuation (intérieur) CCTB 01.02	309
17.73.2 Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'extérieur CCTB 01.02	309
17.73.2a Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'extérieur - raccordements sur le réseau d'évacuation (extérieur) CCTB 01.02	309
17.73.2b Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'extérieur - puits perdus CCTB 01.02	309
17.73.2c Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'extérieur - puits ouverts CCTB 01.02	309
17.8 Eléments d'égouts enterrés - rénovation CCTB 01.02	309
17.81 Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04	309
17.82 Déposes / démontages / percements / déconstructions-démolitions CCTB 01.04 ..	309
17.83 Réparations / ragréages / rénovations CCTB 01.02	309
17.83.1 Réparations locales CCTB 01.02	309
17.83.1a Réparations de fissures CCTB 01.02	309
17.83.1b Poses de rustines CCTB 01.02	309
17.83.2 Couches de réparation et de protection de conduites CCTB 01.02	309
17.83.2a Couches de réparation et de protection de conduites - cimentages CCTB 01.02	309
17.83.2b Couches de réparation et de protection de conduites - béton projeté CCTB 01.02	309
17.83.2c Couches de réparation et de protection de conduites - projections de béton armé CCTB 01.02	309
17.83.2d Couches de réparation et de protection de conduites - chemisages polymérisés en place (continus ou partiels) CCTB 01.02	309
17.83.2e Couches de réparation et de protection de conduites - tubages CCTB 01.02	309
17.83.3 Injections CCTB 01.02	310
17.83.3a Injections de mortier de ciment CCTB 01.02	310
17.83.3b Injections chimiques CCTB 01.02	310
17.83.4 Réparations des joints CCTB 01.02	310
17.83.4a Réparations par enrobage CCTB 01.02	310
17.83.4b Bandes de serrage CCTB 01.02	310
17.83.4c Manchettes de réparation CCTB 01.02	310

17.83.4d Rejointoiements CCTB 01.02	310
17.83.4e Recouvrements CCTB 01.02	310
17.83.5 Techniques de réparation robotisées CCTB 01.02.....	310
17.83.5a Techniques de réparation robotisées.....	310
17.83.6 Interventions aux raccordements au bâtiment CCTB 01.02	310
17.83.6a Interventions aux raccordements au bâtiment.....	310
17.84 Reposes / remplacements (à l'identique) CCTB 01.02.....	310
17.84.1 Techniques à tranchée ouverte CCTB 01.02.....	310
17.84.1a Techniques à tranchée ouverte - remplacements partiels CCTB 01.02.....	310
17.84.1b Techniques à tranchée ouverte - remplacements complets CCTB 01.02 ...	310
17.84.2 Techniques sans tranchées CCTB 01.02	310
17.84.2a Micro-tunneling CCTB 01.02.....	310
17.85 Nettoyages CCTB 01.02	310
17.85.1 Pompage de boues CCTB 01.02	310
17.85.1a Pompage d'avaloirs CCTB 01.02.....	310
17.85.1b Pompage d'égout CCTB 01.02	310
17.85.2 Curage hydrodynamique CCTB 01.02.....	310
17.85.2a Curage eau sous haute pression CCTB 01.02	310
17.85.3 Curage mécanique CCTB 01.02	310
17.85.3a Fraisage de racines CCTB 01.02.....	310

1 T1 Terrassements / fondations CCTB 01.09

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

De manière générale, les activités liées aux terrassements et fondations se conformeront au contenu de [NBN EN 1997-1].

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

11 Travaux de terrassements et de fouilles CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Travaux de terrassements et fouilles - généralités

Ce poste concerne tous les travaux de fondation nécessaires pour la réalisation des fouilles et tranchées jusqu'à la profondeur souhaitée ainsi que tous les remblais autour des fondations et/ou des caves des bâtiments à ériger. Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires cités pour ce poste comprendront, soit selon la ventilation effectuée dans le métré récapitulatif, soit dans leur totalité :

- Le tracé précis et le contrôle des zones à déblayer et de la profondeur des puits et/ou des tranchées de fondation ;
- L'acheminement sur place et l'installation du matériel nécessaire, excavatrices, installations de pompage, etc ;
- Les fouilles proprement dites, selon la méthode choisie par l'entrepreneur, aussi bien à la machine que manuellement ;
- La démolition et l'évacuation des obstacles ou massifs dont le volume est inférieur à 0,5 m³ (voir sous-titre 11.21 Enlèvements de massifs enterrés) ;
- La préservation intacte, éventuellement le déplacement ou la remise en place des conduites et câbles rencontrés ;
- Les mesures de maintien des fouilles et tranchées afin de prévenir tout affouillement, à l'aide d'étaisonnements et d'étaisements.
- Le maintien à sec des fouilles et tranchées, en les prémunissant tant contre les eaux souterraines que contre les eaux de ruissellement ;
- La fourniture, l'étalement en couches et le damage de tous les remblais et rehaussements.

Attention

Les terrassements prévus séparément dans le tome 9 T9 Abords - ne sont pas compris dans ce poste. Quant aux déblais et remblais pour les tranchées et/ou les fouilles des éléments d'égout enterrés (conduits, fosses d'inspection, ...), ils sont compris dans les prix unitaires de ces éléments (voir section 17 Autres éléments enterrés).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Nature Du Terrain

Par le dépôt de son offre, l'entrepreneur est supposé avoir pris connaissance du terrain et de la nature du sol, de façon que cela ne puisse pas constituer un argument pour demander des décomptes autres que les suppléments, travaux supplémentaires et/ou quantités présumées qui sont accordés explicitement dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif.

Etude De Sol - Étude De Stabilité

Les rapports de sondage et les diagrammes seront annexés aux documents d'adjudication.

Lorsque, au cours des travaux, il s'avère que le sol ne présente pas les qualités supposées ou relevées par l'étude, un décompte sera établi pour les travaux en plus ou en moins qui en découlent, conformément aux prix unitaires figurant dans l'offre.

Mode D'Exécution - Planning

- L'entrepreneur doit localiser les installations souterraines avec la précision requise (sur base des moyens d'exécution disponibles).
- En fonction de la nature du terrain et des nécessités, les travaux de terrassement seront effectués à la machine ou à la main.
- Sauf indications concrètes sur les plans et/ou dans le cahier spécial des charges et à condition que toutes les prescriptions du présent cahier des charges soient respectées et qu'aucun dommage ne soit occasionné aux travaux en cours d'exécution et/ou aux bâtiments existants, le mode d'exécution est laissé au libre choix de l'entrepreneur qui en assumera l'entière responsabilité.

Note à l'attention de l'auteur de projet

Lorsque la nature du sous-sol ou les conditions des abords laissent supposer des risques d'exécution spécifiques tels que des affaissements, une hausse du niveau de la nappe phréatique, etc., afin de prévenir toute discussion il est nécessaire de prévoir un planning concret et des mesures préventives déjà dans le dossier d'adjudication.

Mesures De Protection - Étaisements - Étançonnements

Avant le début des travaux de terrassement, l'entrepreneur s'informerait par écrit auprès de la commune afin de connaître le trajet des conduites enterrées et/ou si celles-ci comportent un risque pour les travaux prévus. Les obligations de l'entrepreneur en ce qui concerne les câbles électriques sont formulées dans le [RGIE] (article 192.02) et le [RGPT] (article 260 bis). Il s'agit ici, entre autres, des mesures préventives à prendre lorsque des travaux sont effectués à proximité d'un câble électrique enterré. Lorsque des dégâts sont occasionnés à un câble enterré pendant l'exécution des travaux, l'entrepreneur risque d'en endosser la responsabilité.

Les travaux ne peuvent pas causer de dégâts aux autres travaux en cours ou aux bâtiments existants. Le fond des fouilles et les tranchées seront protégés contre toute dégradation que pourraient provoquer l'eau ou le gel. Tous les dégâts seront à charge de l'entrepreneur.

L'entrepreneur prendra toutes les mesures nécessaires (talutages, parois de soutènement, étaisements) pour prévenir les affouillements pendant l'exécution des travaux. Lorsque les travaux de terrassement risquent d'entamer la stabilité de certaines constructions, ceux-ci ne pourront commencer que lorsque les bâtiments auront été solidement étaisés et soutenus et/ou lorsque les éventuels rempiètements en maçonnerie ou en béton auront suffisamment durci.

Dimensions - Niveaux De Profondeur - Surface Du Sol

Les déblais pour les fouilles de fondation et les tranchées sont toujours comptés à parois droites et, dans la mesure du possible, ils seront effectués à parois verticales. Toutefois, lorsque des affouillements sont à craindre en cours de travaux, les parois peuvent être talutées.

Attention : Ces ouvrages ne sont pas comptés dans le volume des terres de déblai, dont la quantité forfaitaire est calculée selon des règles préétablies.

Les dimensions des tranchées et des fouilles de fondation seront suffisantes pour permettre l'exécution des travaux de fondation sans encombre, c'est-à-dire qu'il faut prévoir un espace de travail pour la pose des coffrages et des armatures ainsi que pour les éventuels cimentages, plafonnages ou travaux d'isolation sur les murs en maçonnerie. A la base, l'espace de travail entre les parois des fouilles et celles de l'ouvrage de construction sera d'au moins 50 cm. L'espace de travail entre la paroi des tranchées et la maçonnerie enterrée sera d'au moins 20 cm (voir également le cahier spécial des charges).

Le fond de toutes les tranchées et de toutes les fouilles de fondation sera réalisé horizontalement jusqu'au niveau prescrit par l'auteur de projet. La base des fondations se situera au moins à une

profondeur hors gel de 80 cm et sur un sol résistant. Toutes les fouilles satisferont en outre aux directives de l'ingénieur en stabilité et aux éventuels règlements communaux de bâtisse.

Lorsque les terrassements se font mécaniquement, on veillera à ne pas remuer le fond du puits ou de la tranchée. Il est préconisé de ne pas creuser jusqu'à la profondeur prévue mais de terminer l'excavation manuellement à la pelle.

En tout cas, le fond sera plan et nivelé. Il sera débarrassé de tous débris et matières organiques, débris de fer et autres matériaux solides qui risquent de provoquer des endroits durs ou des tassements ; lorsque des morceaux de roches dépassent, ils devront être arasés ;

En aucun cas l'entrepreneur ne pourra commencer l'exécution des fondations ni le remblai des fouilles sans que l'auteur de projet n'ait pu constater la bonne profondeur ; ce constat sera consigné dans le journal de chantier.

Décomptes

Les dimensions et la profondeur des tranchées et/ou fouilles de fondation sont en principe mentionnées sur les plans, dans le cahier des charges et/ou le métré détaillé. Aucune modification ou aucun décompte ne sera accordé à ce sujet, sans l'accord préalable et les indications concrètes de l'auteur de projet ou du bureau d'étude désigné.

A chaque phase des travaux de terrassement, la nature du terrain mis à nu peut toutefois contraindre l'auteur de projet à exiger que les tranchées et/ou les fouilles de fondation soient creusées plus ou moins profondément par rapport aux indications fournies initialement. Les travaux en plus ou en moins qui en résultent seront décomptés en profondeur (non pas en largeur) au prix unitaire prévu dans l'offre.

Sans l'accord explicite de l'auteur de projet, il est interdit d'effectuer les fouilles plus profondément que prévu. Si tel est cependant le cas et/ou si les fouilles ont subi des dommages du fait des travaux de l'entrepreneur, l'auteur de projet a le droit d'imposer des remblais sans que l'entrepreneur ne puisse être indemnisé pour tous les travaux de terrassement, d'excavation, de remblayage, de fondation, de maçonnerie, et autres qui risquent d'en découler.

Massifs - Obstacles Imprévus

Lors des travaux de terrassement et de déblai, l'entrepreneur débarrassera le terrain de tous les obstacles gênants (anciens massifs de fondation et de maçonnerie, tuyaux d'égout désaffectés, regards d'égout, et tous les obstacles tels que débris enterrés, souches d'arbres, ...).

Lorsque l'entrepreneur, au cours de ses travaux, rencontre des obstacles ou des défauts sérieux dans le sol qui risquent de nuire à la stabilité et/ou à l'utilisation de la construction, tels que d'anciennes citernes d'eau, des couches de faible portance ou une quelconque forme de pollution, il en avertira immédiatement l'auteur de projet et/ou le bureau d'étude qui donneront les instructions quant à l'enlèvement de ces obstacles, à la solution du problème ou à l'assainissement. Les travaux à exécuter consécutivement à ces instructions seront décomptés selon le prix à convenir.

Si, au cours des travaux de terrassement, l'entrepreneur butait sur des massifs ou des obstacles dont le volume est inférieur à 0,5 m³ (peu importe si leur existence pouvait être prévue ou non avant le commencement des travaux), ces éléments seront enlevés sans supplément de prix.

Pour les massifs ou obstacles dont le volume est supérieur à 0,5 m³, l'entrepreneur remettra dans sa soumission un prix unitaire spécifique qui tiendra compte de la profondeur (voir 11.21 Enlèvements de massifs enterrés).

En ce qui concerne le calcul des éventuels suppléments accordés pour l'enlèvement des massifs, ceux-ci ne pourront être comptés qu'après le relevé contradictoire des quantités.

Niveau De La Nappe Phréatique - Épuisement

Les travaux seront uniquement effectués dans des fouilles sèches. L'évacuation des eaux de surface et l'éventuel abaissement de la nappe phréatique seront seulement arrêtés lorsque le bâtiment construit offrira une contre-pression suffisante et avec l'accord de l'auteur de projet.

La mise à sec des puits et tranchées est détaillée au titre 11.5 Mises hors eaux des fouilles par abaissements des eaux.

Évacuation Des Terres - Stockage Des Terres

Le cahier des charges indiquera la zone du chantier où les terres doivent être remises en place et où celles-ci peuvent provisoirement être stockées en attendant l'échantillonnage ou le tamisage.

S'il s'avère que les terres déblayées ne peuvent pas immédiatement être réutilisées, des dispositions seront prises quant à l'évacuation vers des centres d'assainissement ou des zones de stockage provisoire conformément à [CMRW 1995-02-23]. Renvoi à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets

Sauf mention contraire dans le cahier spécial des charges, toutes les terres impropres ou excédentaires (à l'exception des quantités nécessaires pour les remblais) deviendront automatiquement la propriété de l'entrepreneur qui en disposera selon son bon vouloir tout en respectant les dispositions légales susmentionnées.

Les terres nécessaires pour les remblais et/ou les rehaussements seront soigneusement sélectionnées selon leur nature et leur degré de pureté (par ex. la terre arable). Le stockage de ces terres sur le terrain à bâtir s'effectuera en concertation avec le maître de l'ouvrage et l'auteur de projet à un endroit éloigné de max. 25 m dans la périphérie du bâtiment à ériger.

En fonction de l'avancement des travaux, les terres excédentaires sont évacuées du terrain à bâtir. S'il s'avère qu'une trop grande quantité de terre a été évacuée, celle-ci sera ramenée sur place par et aux frais de l'entrepreneur.

Sécurité

En conformité avec la rubrique 01 Prestations particulières, établie par le coordinateur-projet et annexée au cahier spécial des charges. Toutes les directives en la matière et les indications concrètes émises par le coordinateur-réalisation seront respectées à la lettre.

Les accès au fond des fouilles doivent être convenablement aménagés et maintenus en bon état. Ils offriront toutes les garanties de sécurité.

L'installation des excavatrices se fera conformément aux prescriptions du [RGPT], aux recommandations du CNAC (Comité National d'Action pour la sécurité et l'hygiène dans la Construction - voir <http://cnac.constructiv.be/>) et du plan de sécurité et de santé.

Pour l'exécution des déblais de fouilles et tranchées qui doivent être étançonnées, en particulier les fouilles et tranchées contre un bâtiment existant, l'entrepreneur communiquera préalablement à l'auteur de projet son projet d'étalement et de coffrage ainsi que son programme d'exécution. Il y prendra en compte la nature du terrain, la durée d'ouverture des tranchées, la pente des couches de stratification, les circonstances variables en fonction des conditions atmosphériques et des fluctuations de la nappe phréatique, sans oublier la profondeur des tranchées et l'éventuelle surcharge des bords. Les étançons destinés à répartir les charges doivent reposer sur des semelles de support solidement ancrées afin d'éviter qu'ils ne glissent ou ne s'enfoncent.

Au cas où l'auteur de projet, le bureau d'étude et/ou le coordinateur-réalisation l'exigeraient, l'entrepreneur est tenu de prévoir des mesures de sécurité supplémentaires, d'utiliser des moyens appropriés et/ou de revoir son planning d'exécution sans que cela ne puisse être invoqué pour exiger des indemnités.

CONTRÔLES

L'entrepreneur avertira en temps utile l'auteur de projet et/ou l'ingénieur afin de contrôler les déblaiements et il n'effectuera pas de travaux qui puissent gêner le contrôle visuel par l'auteur de projet. Les dimensions des fouilles de fondation et des tranchées doivent permettre d'effectuer facilement les travaux et de les contrôler.

L'auteur de projet et/ou l'ingénieur en stabilité contrôlera la profondeur, le fond et les dimensions des fouilles et tranchées avant que l'entrepreneur ne procède au coulage du béton pour les fondations et au remblayage. Les niveaux des terrassements d'un quelconque profil doivent être obtenus avec une tolérance en plus ou en moins de *** / maximum 3 cm dans la terre / maximum 5 cm dans un terrain rocheux.

Lorsque l'auteur de projet ou l'ingénieur estime que les éventuels défauts de terrassement sont de nature à mettre en danger la stabilité et la résistance des constructions à ériger, l'entrepreneur est tenu d'effectuer à ses frais tous les travaux supplémentaires de terrassement, de fondation, de maçonnerie et autres qui s'avèrent nécessaires.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[CCT Qualiroutes] - C - Matériaux et produits de construction

- Exécution

- [CCT Qualiroutes] - D - Travaux préparatoires et démolitions sélectives

- [CCT Qualiroutes] - E - Terrassements généraux et particuliers

- <http://qc.spw.wallonie.be/fr/qualiroutes/>

- <http://fr.scribd.com/doc/35724577/Guide-Chantier#scribd>

11.1 Déblais et travaux connexes CCTB 01.04

11.11 Déblais généraux CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les déblais et/ou rehaussements ont pour objectif la réalisation d'un nouveau profil de la surface du sol, sous les cotes de niveaux existantes. En fonction des exigences, entre autres en ce qui concerne la récupération des mottes de gazon, des terres arables, ... ces travaux seront effectués en une seule fois ou en plusieurs phases par couche. Toutes les spécifications à ce sujet seront données dans le cahier spécial des charges.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Dans la mesure où le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif ne fait pas particulièrement mention de l'abattage d'arbres, de l'enlèvement de plantations, d'éventuels travaux de protection ou de démolitions particulières, le terrain sera d'abord débarrassé de tous les déchets, décombres et autres plantations qui se trouvent encore sur le terrain. Ces travaux préparatoires, ainsi que l'évacuation des décombres en dehors du terrain à bâtir, seront intégralement compris dans le prix unitaire. Toutes les manutentions et transports sont une charge d'entreprise. Renvoi à la section 7 du Tome 0

Notes d'exécution complémentaires

Les renseignements concernant la nature du sous-sol sont repris dans le rapport ***/de sondage établi par *** avec la référence ***, ce dernier étant annexé aux documents d'adjudication.

L'étude de sol a révélé que la nappe phréatique se rencontrera environ à partir de la cote *** (0.00 = niveau futur du sol) et ce pendant la période ***. La cote exacte sera toutefois relevée en cours d'exécution des travaux.

Il est à noter que les mesures de niveau de la nappe phréatique ne pourront pas être considérées à partir des mesures pénétrométriques (CPT's). Le niveau de la nappe phréatique doit provenir d'une mesure réalisée à l'aide d'un piézomètre par une firme spécialisée dans la pose de piézomètres. Les mesures piézométriques seront réalisées selon les normes de référence : [NBN EN ISO 22475-1], [CEN ISO/TS 22475-2] et [CEN ISO/TS 22475-3].

11.11.1 Enlèvements de terre arable CCTB 01.02

11.11.1a Enlèvements de terre arable CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne l'enlèvement de terre arable sur toutes les parties du terrain où se situeront les constructions et les éventuels pavages ainsi qu'aux endroits prévus pour le déversement des terres excédentaires (voir application).

Attention : Lorsqu'il n'est pas prévu de dégazonnement séparé, les herbes et leurs racines peuvent être enlevées en même temps que la terre arable.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La terre arable sera déblayée avant l'exécution des autres travaux de terrassement **sur l'épaisseur totale de la couche de terre arable / sur une épaisseur de 25 cm sous le niveau du terrain existant / sur une épaisseur sous le niveau du terrain existant déterminée par l'auteur du projet.**

Après déblaiement, la quantité nécessaire de terre arable, destinée aux remblais sur le chantier, sera stockée à l'endroit indiqué par **l'auteur de projet / le maître de l'ouvrage**. La terre arable sera entassée en talus d'une hauteur ne dépassant pas **1,5 (par défaut) / *** m et 3 (par défaut) / *** m** de diamètre.

La terre arable excédentaire **devient propriété de l'entrepreneur / reste propriété du maître de l'ouvrage.**

(Soit) Devient la propriété de l'entrepreneur et sera évacuée en dehors du chantier, conformément à l'07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

(Soit) Reste la propriété du maître de l'ouvrage et sera transportée selon ses indications par et aux frais de l'entrepreneur, à l'endroit qu'elle aura désigné dans un rayon de 10 (par défaut) / *** km autour du chantier et conformément à l'07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MESURAGE

- unité de mesure:

m² (par défaut) / m² / fft / -

(Soit par défaut) 1. m²

(Soit) 2. m²

(Soit) 3. fft

(Soit) 4. -

- code de mesurage:

(Soit par défaut) 1. Surface nette à déblayer : concerne la zone occupée par la surface bâtie en ajoutant un mètre à toutes les dimensions

(Soit) 2. Surface nette à déblayer : concerne la zone de terrain située dans un périmètre de ***** / 1,50 / 2.50 m** autour du bâtiment.

(Soit) 3. Pour l'ensemble, toutes sujétions comprises. Il n'y a pas de relevé à faire pour cet article, il suffit de respecter la description.

(Soit) 4. Il n'y a pas de relevé à faire pour cet article, il suffit de respecter la description.

- nature du marché:

QF (par défaut) / QF / PG / PM

(Soit par défaut) 1. QF

(Soit) 2. QF

(Soit) 3. PG

(Soit) 4. PM

11.11.2 Déblais ordinaires CCTB 01.02

11.11.2a Déblais ordinaires CCTB 01.02

MESURAGE

11.12 Déblais pour construction CCTB 01.09

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Notes d'exécution complémentaires

Les renseignements concernant la nature du sous-sol sont repris dans le rapport *****/de sondage** établi par ******* avec la référence *******, ce dernier étant annexé aux documents d'adjudication.

L'étude de sol a révélé que la nappe phréatique se rencontrera environ à partir de la cote ******* (0.00 = niveau futur du sol) et ce pendant la période *******. La cote exacte sera toutefois relevée en cours d'exécution des travaux.

Il est à noter que les mesures de niveau de la nappe phréatique ne pourront pas être considérées à partir des mesures pénétrométriques (CPT's). Le niveau de la nappe phréatique doit provenir d'une mesure réalisée à l'aide d'un piézomètre par une firme spécialisée dans la pose de piézomètres. Les mesures piézométriques seront réalisées selon les normes de référence : [NBN EN ISO 22475-1], [CEN ISO/TS 22475-2] et [CEN ISO/TS 22475-3].

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le tome 0 en section 07 - Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets;

11.12.1 Déblais / fouilles de fondation ordinaires CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les déblais ont pour objectif la réalisation des fouilles de fondation (indépendamment de leur situation par rapport à la nappe phréatique). Ces travaux comprennent:

- L'excavation des fouilles de fondation ;
- Les remblais si ceux-ci sont effectués avec les terres provenant des travaux de terrassement ;
- La préparation des terres de déblai lorsque celles-ci doivent être réutilisées plutôt que d'apporter des matériaux de remblai extérieurs.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les fouilles seront effectuées selon les indications sur le plan. Un espace de travail d'au moins 50 cm sera ménagé sur toute la périphérie, mesuré à la base des fouilles de fondation entre la construction et la paroi de la fouille.

L'entrepreneur est chargé de l'organisation des accès au fond des fouilles. Ceux-ci doivent être convenablement aménagés et maintenus en bon état pendant toute la durée des travaux. Ils offriront toutes les garanties de sécurité.

11.12.1a Déblais / fouilles de fondation ordinaires CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les déblais en vue de la réalisation des fouilles de fondation pour *** / les caves / les vides sanitaires / les parkings souterrains (indépendamment de leur situation par rapport à la nappe phréatique).

- Localisation

D'application pour tous les déblaiements, à l'exception des tranchées de fondation.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le terrain sera excavé conformément aux plans d'exécution jusqu'au niveau ***.

Toutes les terres à récupérer pour les *** / remblais / rehaussements seront stockées sur le chantier à l'endroit désigné par la direction du chantier. Renvoi au

Les terres excédentaires deviennent la propriété de l'entrepreneur / restent la propriété du maître de l'ouvrage.

(Soit) Deviennent la propriété de l'entrepreneur et sont évacuées en dehors du terrain à bâtir, conformément aux prescriptions de la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

(Soit) Restent la propriété du maître de l'ouvrage et sont transportées selon ses indications, par et aux frais de l'entrepreneur, à l'endroit que celui-là aura désigné dans un rayon de *** / 10 km autour du chantier et conformément aux prescriptions de la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Volume net à réaliser.

(Soit par défaut) Mesurage de la section théorique minimale des dimensions exactes du volume à creuser, augmenté d'un espace de travail de 50 cm autour des éléments fixes de la construction. La surlargeur éventuellement nécessaire pour les coffrages et/ou le cimentage des murs en maçonnerie en contact avec les terres doit être comptée dans ces articles respectifs.

Attention : Les quantités déblayées peuvent être révisées en profondeur mais non en largeur, lorsque la profondeur des fondations indiquée sur les plans et dans le cahier des charges ne s'avère pas suffisante. Des décomptes en largeur sont éventuellement envisageables lorsque la nature du terrain contraint à effectuer les parois en talus ou avec une surlargeur supérieure aux 50 cm prévus, afin de prévenir des affouillements.

(Soit) Le volume du coffre de fondation à mesurer est compris entre la face extérieure de la fondation, augmenté de 0,40 m par rapport à l'extérieur des murs des caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus ; la profondeur de la fouille est calculée jusque sous la base des caves ou des vides sanitaires.

- nature du marché:

QF

11.12.2 Déblais pour niveaux souterrains et vides ventilés CCTB 01.02

11.12.2a Déblais pour niveaux souterrains et vides ventilés CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les déblais nécessaires en vue de la réalisation des fouilles de fondation pour les niveaux souterrains et vides ventilés (indépendamment de leur situation par rapport à la nappe phréatique).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La zone pour les niveaux souterrains et/ou vides ventilés sera creusée jusqu'au sol résistant.

La cote du sol du niveau souterrain inférieur (ou du vide ventilé) fini est de *** cm sous le niveau 0.00 (conformément aux plans d'exécution).

Toutes les terres à récupérer pour les *** / remblais / rehaussements seront stockées sur le chantier à l'endroit désigné par la direction du chantier.

Les terres excédentaires deviennent la propriété de l'entrepreneur / restent la propriété du maître de l'ouvrage.

(Soit) Deviennent la propriété de l'entrepreneur et seront évacuées en dehors du terrain à bâtir, conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

(Soit) Restent la propriété du maître de l'ouvrage et seront transportées selon ses indications, par et aux frais de l'entrepreneur, à l'endroit qu'elle aura désigné dans un rayon de *** / 10 km autour du chantier et conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / -

(Soit par défaut) 1. m³

(Soit) 2. -

- code de mesurage:

Volume net (par défaut) / compris

(Soit par défaut) 1. Volume net calculé sur la base des dimensions exactes au droit de l'intersection extérieure des murs de cave, sans tenir compte du talus.

Attention : Les quantités déblayées peuvent être révisées en profondeur mais non en largeur, lorsque la profondeur des fondations indiquée sur les plans et dans le cahier des charges ne s'avère pas suffisante. Des décomptes en largeur sont éventuellement envisageables lorsque la nature du terrain contraint à effectuer les parois en talus ou avec une surlargeur supérieure aux 50 cm prévus, afin de prévenir des affouillements.

(Soit) 2. Compris.

- nature du marché:

QF (par défaut) / PM

(Soit par défaut) 1. QF

(Soit) 2. PM

11.12.3 Déblais pour semelles de fondation CCTB 01.02

11.12.3a Déblais pour semelles de fondation filantes CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les déblais nécessaires en vue de la réalisation des déblais (tranchées) pour les semelles de fondation filantes (indépendamment de leur situation par rapport à la nappe phréatique).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les tranchées de fondation sont creusées

- **(Soit)** selon les indications sur les plans et dans le cahier spécial des charges.
- **(Soit)** jusqu'au sol portant et hors gel avec une profondeur minimale de 80 cm sous le futur niveau du terrain.
- **(Soit)** à la profondeur et à la largeur déterminées avant le commencement des travaux.

Toutes les terres à récupérer pour les ***** / remblais / rehaussements** sont stockées sur le chantier à l'endroit désigné par la direction du chantier.

Les terres excédentaires **deviennent la propriété de l'entrepreneur / restent la propriété du maître de l'ouvrage.**

(Soit) Deviennent la propriété de l'entrepreneur et elles sont évacuées en dehors du terrain à bâtir, conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

(Soit) Restent la propriété du maître de l'ouvrage et sont transportées selon ses indications, par et aux frais de l'entrepreneur, à l'endroit que celui-là a désigné dans un rayon de ***** / 10 km** autour du chantier et conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Le volume est mesuré selon la section théorique minimale, délimitée par le périmètre extérieur des semelles de fondation avec un minimum de 20 cm à côté des murs de maçonnerie enterrée, sans tenir compte des talus ou d'une surlargeur éventuelle des tranchées. Les surlargeurs pour les coffrages et les cimentages ou éventuellement une surépaisseur de 5 cm doivent être compris dans cet article.

Attention : Les quantités déblayées peuvent être révisées en profondeur mais non en largeur, lorsque la profondeur des fondations indiquée sur les plans et dans le cahier des charges ne s'avère pas suffisante. Des décomptes en largeur sont éventuellement envisageables lorsque la nature du terrain contraint à effectuer les parois en talus ou avec une surlargeur supérieure aux 50 cm prévus, afin de prévenir des affouillements.

- nature du marché:

QF

11.12.3b Déblais pour semelles de fondation isolées CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les déblais nécessaires en vue de la réalisation des tranchées pour les semelles de fondation isolées (indépendamment de leur situation par rapport à la nappe phréatique).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les tranchées de fondation seront creusées

- **(Soit)** selon les indications sur les plans et dans le cahier spécial des charges.
- **(Soit)** jusqu'au sol portant et hors gel avec une profondeur minimale de 80 cm sous le futur niveau du terrain.
- **(Soit)** à la profondeur et à la largeur déterminées avant le commencement des travaux.

L'espace de travail entre les tranchées et la maçonnerie enterrée est d'au moins 20 cm.

Toutes les terres à récupérer pour les ***** / remblais / rehaussements** seront stockées sur le chantier à l'endroit désigné par la direction du chantier.

Les terres excédentaires **deviennent la propriété de l'entrepreneur / restent la propriété du maître de l'ouvrage.**

(Soit) Deviennent la propriété de l'entrepreneur et elles sont évacuées en dehors du terrain à bâtir, conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

(Soit) Restent la propriété du maître de l'ouvrage et sont transportées selon ses indications, par et aux frais de l'entrepreneur, à l'endroit que celui-là a désigné dans un rayon de ***** / 10 km** autour du chantier et conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Le volume est mesuré selon la section théorique minimale, délimitée par le périmètre extérieur des semelles de fondation avec un minimum de 20 cm à côté des murs de maçonnerie enterrée, sans tenir compte des talus ou d'une surlargeur éventuelle des tranchées. Les surlargeurs pour les coffrages et les cimentages ou éventuellement une surépaisseur de 5 cm doivent être compris dans cet article.

Attention : Les quantités déblayées peuvent être révisées en profondeur mais non en largeur, lorsque la profondeur des fondations indiquée sur les plans et dans le cahier des charges ne s'avère pas suffisante. Des décomptes en largeur sont éventuellement envisageables lorsque la nature du terrain contraint à effectuer les parois en talus ou avec une surlargeur supérieure aux 50 cm prévus, afin de prévenir des affouillements.

- nature du marché:

QF

11.12.4 Déblais / fouilles mécaniques particuliers CCTB 01.02

11.12.4a Fouilles pour reprise en sous-œuvre CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des déblais nécessaires à la réalisation des reprises en sous-œuvre.

Les techniques d'exécution les plus appliquées pour réaliser des travaux de reprise en sous-œuvre de fondations existantes sont :

- les rempiètements au moyen de maçonnerie,
- les fouilles blindées,
- les micropieux,
- et le jet grouting.

Le choix pour une de ces techniques dépend d'un certain nombre de facteurs tels que le type et l'ampleur des travaux à réaliser, le niveau d'assise des fondations à approfondir, les propriétés du sol en place, la présence d'une nappe phréatique, les caractéristiques de la construction existante et de ses fondations,

L'approfondissement des fondations existantes peut s'avérer nécessaire dans les cas suivants :

- lorsque leur capacité portante ne peut être garantie avec une marge de sécurité suffisante (dans le cas d'édifices historiques ou à la suite d'un vice de conception, par exemple),
- lorsque le bâtiment fait l'objet d'une extension par l'ajout d'étages supplémentaires au-dessus ou en dessous du niveau du sol et que la capacité portante des fondations doit être renforcée,
- lorsqu'une construction enterrée est réalisée à côté des fondations existantes et que la reprise en sous-œuvre doit, d'une part, assurer leur stabilité de manière temporaire et/ou permanente et, d'autre part, faire office de soutènement temporaire durant la réalisation de l'ouvrage enterré adjacent.

Cette reprise en sous-œuvre est effectuée de manière à assurer la stabilité du bâtiment existant, réduire à un niveau acceptable les tassements et les rotations (souvent inévitables avec ce type de travaux) et éviter (ou limiter au maximum) les dégâts engendrés au niveau des bâtiments et structures adjacents.

La réalisation de micropieux ou de colonnes par la technique du jet grouting n'entraînant généralement pas de déblais, le présent article se concentre sur les rempiètements de fondations existantes réalisés au moyen de maçonnerie et sur la reprise en sous-œuvre au moyen de fouilles blindées.

Les techniques de reprise en sous-œuvre des fondations existantes consistent à approfondir l'assise de ces dernières.

Les fouilles blindées sont utilisées lorsque l'approfondissement des fondations est supérieur à 1,2 m. Les fouilles blindées sont réalisées en béton armé.

La technique du rempiècement est, quant à elle, réservée aux profondeurs se limitant à 1,2 m sous l'assise des fondations. Elle est généralement mise en œuvre à l'aide de maçonnerie en blocs de béton ordinaire.

- Localisation

Localisation des travaux : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

Le présent élément concerne les fondations **pour l'ensemble du bâtiment / pour une partie du bâtiment tel que spécifiée par l'auteur de projet / pour le pan de mur tel que spécifié par l'auteur de projet / ***.**

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Concernant le traitement des terres excavées, on se réfère à la rubrique Exécution / Mis en œuvre ci-dessous.

La technique du rempiècement (voir [CSTC infofiche 72.01]) est généralement mise en œuvre à l'aide de maçonnerie en blocs de béton ordinaire.

Les fouilles blindées (voir [CSTC infofiche 72.02]) sont réalisées en béton armé.

Dans le cas des rempiètements, le blindage temporaire des faces latérales des bandes excavées peut être composé d'éléments en bois, en acier ou d'éléments préfabriqués en béton. L'approfondissement

des fondations est généralement réalisé en maçonnerie de briques ou de blocs de béton, conformément aux normes de produit [NBN EN 771-1+A1], [NBN EN 771-2+A1], [NBN EN 771-3+A1], [NBN EN 771-4+A1], [NBN EN 771-5+A1], [NBN EN 771-6+A1] (voir aussi [CSTC Dossier (2014/4.04)]).

Dans le cas d'une fouille blindée, les éléments de blindage utilisés sur le pourtour de la fouille sont généralement en bois, en acier ou en béton préfabriqué. Les étais sont, quant à eux, en acier ou en bois. Enfin, l'approfondissement des fondations existantes est réalisé en béton armé, conformément aux prescriptions des normes [NBN B 15-001] et [NBN EN 1992-1-1], ou en béton renforcé de fibres d'acier, conformément aux prescriptions de l'[CSTC infofiche 71.02].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution des fouilles permettant la réalisation de la reprise en sous-œuvre est conforme au contenu de

- l'[CSTC infofiche 72.01] dans le cas d'une reprise en sous œuvre réalisée au moyen d'un rempiètement,
- l'[CSTC infofiche 72.02] dans le cas d'une reprise en sous-œuvre réalisée au moyen de fouilles blindées.

Ces infofiches contiennent des informations pertinentes concernant les aspects suivants de l'exécution :

- une description générale de la technique de reprise en sous-œuvre (profondeur maximale d'excavation, largeur et longueur maximales des bandes à excaver, type de blindage requis, ...),
- une description générale de l'exécution et du phasage à suivre pour la réalisation des bandes à excaver,
- les conditions d'utilisation et de réalisation (domaine d'application, cohésion du sol en place, niveau maximal d'une potentielle nappe phréatique, ...),
- le raccord à la fondation existante,
- les matériaux à utiliser,
- les exigences en termes de capacité portante,
- les dimensions minimales de la fiche à exécuter,
- les déplacements horizontaux et tassements attendus,
- les points requérant une attention particulière (calcul et dimensionnement de la reprise en sous-œuvre, redistribution des efforts dans les structures existantes, reprise en sous-œuvre d'un mur mitoyen, travaux préparatoires, détails d'exécution, délais d'attente entre phases, ...),
- les exigences de contrôle qualité.

Les fouilles réalisées dans le cadre du présent cahier des charges sont exécutées conformément au contenu de ces infofiches.

Les terres excavées, conformément aux plans d'exécution et aux [CSTC infofiche 72.01] et [CSTC infofiche 72.02] sont stockées sur le chantier à l'endroit désigné par la direction du chantier.

Les terres excédentaires **deviendront la propriété de l'entrepreneur / resteront la propriété du maître de l'ouvrage.**

(soit)

Les terres excédentaires deviendront la propriété de l'entrepreneur et seront évacuées en dehors du terrain à bâtir, conformément aux prescriptions de la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

(soit)

Les terres excédentaires resteront la propriété du maître de l'ouvrage et seront transportées selon ses indications, par et aux frais de l'entrepreneur, à l'endroit qu'il aura désigné dans un rayon de 10 (par défaut) / *** km autour du chantier et conformément aux prescriptions de la

section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

Si une fouille ou une excavation doit être exécutée à proximité des fondations que l'on renforce, cette fouille ne peut en aucun cas être excavée avant que l'ensemble des bandes ne soient achevées. En d'autres termes, les travaux de reprise en sous-œuvre (par rempiètement ou réalisés au moyen de fouilles blindées) doivent être terminés avant qu'une fouille ou une excavation ne puisse être réalisée à proximité des fondations renforcées.

La stabilité de l'excavation et la sécurité des travailleurs doivent être garanties à tout moment durant les travaux de reprise en sous-œuvre (rempiètement ou fouilles blindées). Ainsi, il convient de prendre en considération les consignes de sécurité du [RGPT], mais aussi les directives particulières du [CNAC Dossier 96] 'Travaux à proximité et dans les tranchées'.

- Échantillons

Le donneur d'ordre est libre de demander à l'entrepreneur de prélever des échantillons de sol localement, et de « manière raisonnable », lors de la réalisation des fouilles et ce de manière à confirmer ou infirmer les résultats d'une investigation de sol réalisée au préalable (voir section 11 Travaux de terrassements et de fouilles). De « manière raisonnable » signifie que la prise d'échantillons de sol dans les tranchées ne peut en aucun cas ralentir de manière excessive les travaux et ne peut être réalisée que sur les déblais excavés dans les limites imposées par les [CSTC infofiche 72.01] et [CSTC infofiche 72.02]. Il s'agit principalement de vérifier via un contrôle visuel que le sol rencontré correspond bien au sol attendu sur base de l'investigation de sol réalisée au préalable et d'identifier d'éventuelles anomalies.

CONTRÔLES PARTICULIERS

Dans le cas d'un rempiètement réalisé au moyen de maçonneries, les tolérances suivantes sont contrôlées.

L'écart maximal autorisé entre le rempiètement (vue en plan) et l'excavation est limité à 5 cm, afin de réduire les quantités de béton ou de sable stabilisé à utiliser pour combler l'espacement.

Les écarts admissibles sur les dimensions, le positionnement et l'inclinaison des parois de rempiètement sont précisés dans la norme [NBN EN 1996-2 ANB]. Pour les rempiètements exécutés au moyen de béton armé ou de béton renforcé de fibres, les prescriptions de la norme [NBN EN 13670] doivent être respectées.

Les tolérances sur la profondeur du rempiètement sont de ± 5 cm.

Le maître d'œuvre (par défaut) / L'architecte / *** tient compte de ces tolérances lors du choix de l'implantation des constructions enterrées. L'entrepreneur doit tenir compte des éventuels coûts supplémentaires nécessaires pour respecter ces tolérances (surconsommation de béton ou de sable stabilisé, par exemple) lors de la remise de son prix. Ce surcoût éventuel lié au respect des tolérances d'exécution **est inclus dans le montant de l'offre de prix de l'entrepreneur / fait l'objet d'un poste à part au niveau de l'offre de prix / est l'objet d'un accord entre le donneur d'ordre et l'entrepreneur avant le démarrage des travaux d'excavation / ***** (par défaut).

Dans le cas d'une reprise en sous-œuvre réalisée au moyen de fouilles blindées, les tolérances suivantes sont contrôlées.

L'écart maximal autorisé entre la reprise en sous-œuvre (vue en plan) et l'excavation est limité à 5 cm, afin de réduire les quantités de béton ou de sable stabilisé à utiliser pour combler l'espacement.

Les écarts admissibles sur les dimensions, le positionnement et l'inclinaison des parois de reprise en sous-œuvre sont précisés dans la norme [NBN EN 13670].

Les tolérances sur la profondeur de la reprise en sous-œuvre sont d'environ 5 cm.

Le maître d'œuvre (par défaut) / **L'architecte** / *** tient compte de ces tolérances lors du choix de l'implantation des constructions enterrées. L'entrepreneur doit tenir compte des éventuels coûts supplémentaires nécessaires pour respecter ces tolérances (surconsommation de béton ou de sable stabilisé, par exemple) lors de la remise de son prix. Ce surcoût éventuel lié au respect des tolérances d'exécution **est inclus dans le montant de l'offre de prix de l'entrepreneur / fait l'objet d'un poste à part au niveau de l'offre de prix / est l'objet d'un accord entre le donneur d'ordre et l'entrepreneur avant le démarrage des travaux d'excavation** / *** (par défaut).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 771-1+A1, Spécification pour éléments de maçonnerie - Partie 1: Briques de terre cuite]

[NBN EN 771-2+A1, Spécifications pour éléments de maçonnerie - Partie 2: Éléments de maçonnerie en silico-calcaire]

[NBN EN 771-3+A1, Spécifications pour éléments de maçonnerie - Partie 3: Éléments de maçonnerie en béton de granulats (granulats courants et légers)]

[NBN EN 771-4+A1, Spécifications pour éléments de maçonnerie - Partie 4: Éléments de maçonnerie en béton cellulaire autoclavé]

[NBN EN 771-5+A1, Spécifications pour éléments de maçonnerie - Partie 5: Éléments de maçonnerie en pierre reconstituée]

[NBN EN 771-6+A1, Spécification pour éléments de maçonnerie - Partie 6: Éléments de maçonnerie en pierre naturelle]

[CSTC Dossier (2014/4.04), Prescriptions applicables aux éléments de maçonnerie]

[NBN B 15-001, Béton - Spécification, performances, production et conformité - Complément national à la NBN EN 206 :2013+A1:2016]

[CSTC infofiche 71.02, Des bétons prêts à l'emploi innovants. Le béton renforcé de fibres]

- Exécution

[CSTC infofiche 72.01, Le rempiètement de fondations existantes]

[CSTC infofiche 72.02, La reprise en sous-œuvre au moyen de fouilles blindées]

[CNAC Dossier 96, CNAC Dossier - Fascicule n°96 - Travaux à proximité et dans les tranchées - Version 2.3]

[RGPT, Règlement général pour la protection du travail]

[NBN EN 1992-1-1, Eurocode 2: Calcul des structures en béton - Partie 1-1: Règles générales et règles pour les bâtiments (+AC:2010)]

[NBN EN 1996-2 ANB, Eurocode 6 - Calcul des ouvrages en maçonnerie - Partie 2 : Conception, choix des matériaux et mise en oeuvre des maçonneries - Annexe nationale]

[NBN EN 1997-1, Eurocode 7: Calcul géotechnique - Partie 1: Règles générales (+AC:2009)]

[NBN EN 1997-1 ANB, Eurocode 7 : Calcul géotechnique - Partie 1 : Règles générales - Annexe nationale]

[NBN EN 13670, Exécution des structures en béton]

[NBN B 15-400, Exécution des structures en béton - Supplément national à la NBN EN 13670:2010]

MESURAGE

- unité de mesure:

m (par défaut) / m³ / fft

(Soit par défaut)

1. au m courant de mur à reprendre en sous-œuvre,

(Soit)

2. au m³ de terre déblayé,

(Soit)

3. prix forfaitaire fixé par l'entrepreneur sur base d'une visite de chantier préalable

- code de mesurage:

Longueur nette (par défaut) / volume net / prix forfaitaire

(Soit par défaut)

1. Longueur nette de mur à reprendre en sous-œuvre et le prix **tient** (par défaut) / **ne tient pas compte** des éventuelles tolérances d'exécution,

(Soit)

2. Volume net de terre déblayée. Le volume excavé est défini par la section de la tranchée à excaver multiplié par la profondeur d'excavation augmenté du volume d'un éventuel talutage. Le prix **tient** (par défaut) / **ne tient pas compte** des éventuelles tolérances d'exécution,

(Soit)

3. Prix forfaitaire fixé par l'entrepreneur sur base d'une visite de chantier préalable, ce prix tient compte des éventuelles tolérances d'exécution.

- nature du marché:

QF (par défaut) / QP / PG

(Soit par défaut)

1.2. QF

(Soit)

1.2. QP

(Soit)

3. PG

11.12.4b Déblais pour éléments d'égouts CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les déblais nécessaires en vue de la réalisation des fouilles de fondation pour les éléments d'égout tels que regards de visite, fosses septiques, dégraisseurs, citernes d'eau de pluie, etc... (indépendamment de leur situation par rapport à la nappe phréatique).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La zone pour les éléments d'égout sera creusée jusqu'au sol portant.

La cote du sol de cave fini est de *** cm sous le niveau 0.00.

Toutes les terres à récupérer pour les *** / remblais / rehaussements seront stockées sur le chantier à l'endroit désigné par la direction du chantier.

Les terres excédentaires deviennent la propriété de l'entrepreneur / restent la propriété du maître de l'ouvrage.

(Soit) Deviennent la propriété de l'entrepreneur et elles sont évacuées en dehors du terrain à bâtir, conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

(Soit) Restent la propriété du maître de l'ouvrage et sont transportées selon ses indications, par et aux frais de l'entrepreneur, à l'endroit que celui-là a désigné dans un rayon de *** / 10 km autour du chantier et conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MESURAGE

- unité de mesure:

-

- code de mesurage:

Les travaux de déblaiement sont compris dans les prix unitaires pour la fourniture et la pose de ces éléments.

- nature du marché:

PM

11.12.4c Déblais pour conduites enterrées CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les déblais nécessaires en vue de la réalisation des tranchées pour la pose des conduites enterrées (tuyaux d'égout) au niveau des fondations (indépendamment de leur situation par rapport à la nappe phréatique), y compris le soutènement des tuyaux et les remblais.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

(Voir aussi 17.11.1 Réseaux d'égouttage extérieurs par gravité)

Les déblaiements pour les conduites se feront selon les indications sur le plan d'égouttage, compte tenu des pentes requises et de l'espace de travail nécessaire. La largeur à la base des tranchées est au moins égale au diamètre de la conduite augmenté de 40 cm et doit permettre d'effectuer facilement l'exécution et le contrôle.

Les terres excédentaires **deviennent la propriété de l'entrepreneur / restent la propriété du maître de l'ouvrage.**

(Soit) Deviennent la propriété de l'entrepreneur et elles sont évacuées en dehors du terrain à bâtir, conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

(Soit) Restent la propriété du maître de l'ouvrage et sont transportées selon ses indications, par et aux frais de l'entrepreneur, à l'endroit qu'elle aura désigné dans un rayon de *** / 10 km autour du chantier et conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / m³

(Soit par défaut) 1. -

(Soit) 2. m³

- code de mesurage:**Compris** (par défaut) / **section théorique****(Soit par défaut) 1.** Les travaux de déblaiement sont **compris** dans les prix unitaires de la fourniture et pose de ces éléments (voir également le 17 Autres éléments enterrés).**(Soit) 2.** Mesurage de la **section théorique** rectangulaire à creuser dont la largeur est égale au diamètre du conduit augmentée de 40 cm (20 cm de chaque côté du tuyau).**- nature du marché:****PM** (par défaut) / **QF****(Soit par défaut) 1.** **PM****(Soit) 2.** **QF****11.12.5 Déblais / fouilles manuelles particulières CCTB 01.02****11.12.5a Déblais / fouilles manuelles particulières CCTB 01.02****11.12.6 Déblais / ouvrages enterrés existants****11.12.6a Déblais d'ouvrages enterrés existants****11.12.6b Etalements - étrésillonnements - blindages****11.12.6c Mesures de sauvegarde****11.12.6d Objets trouvés dans les fouilles****11.12.6e Démolition d'ouvrages dans les fouilles****11.12.6f Déblais / fouilles mécaniques****11.12.6g Déblais / fouilles manuelles / superficielles****11.12.6h Déblais / vidages entre maçonneries****11.13 Déblais en zones polluées CCTB 01.02****EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE****Notes d'exécution complémentaires**

Les renseignements concernant la nature du sous-sol sont repris dans le rapport *******/de sondage établi par ******* avec la référence *******, ce dernier étant annexé aux documents d'adjudication.

L'étude de sol a révélé que la nappe phréatique se rencontrera environ à partir de la cote ******* (0.00 = niveau futur du sol) et ce pendant la période *******. La cote exacte sera toutefois relevée en cours d'exécution des travaux.

Il est à noter que les mesures de niveau de la nappe phréatique ne pourront pas être considérées à partir des mesures pénétrométriques (CPT's). Le niveau de la nappe phréatique doit provenir d'une mesure réalisée à l'aide d'un piézomètre par une firme spécialisé dans la pose de piézomètres. Les mesures piézométriques seront réalisées selon les normes de référence : [NBN EN ISO 22475-1], [CEN ISO/TS 22475-2] et [CEN ISO/TS 22475-3].

11.13.1 Excavations sélectives en zones polluées CCTB 01.02**11.13.1a Excavations sélectives en zones polluées CCTB 01.02****EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE****- Prescriptions générales**

Dans ce cas particulier, les déblais seront traités conformément à l'05 Assainissements de site pollué ou évacué conformément à l'07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

11.14 Travaux de nivellement et talutages CCTB 01.02

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Notes d'exécution complémentaires

Les renseignements concernant la nature du sous-sol sont repris dans le rapport *******/de sondage établi par ******* avec la référence *******, ce dernier étant annexé aux documents d'adjudication.

L'étude de sol a révélé que la nappe phréatique se rencontrera environ à partir de la cote ******* (0.00 = niveau futur du sol) et ce pendant la période *******. La cote exacte sera toutefois relevée en cours d'exécution des travaux.

Il est à noter que les mesures de niveau de la nappe phréatique ne pourront pas être considérées à partir des mesures pénétrométriques (CPT's). Le niveau de la nappe phréatique doit provenir d'une mesure réalisée à l'aide d'un piézomètre par une firme spécialisée dans la pose de piézomètres. Les mesures piézométriques seront réalisées selon les normes de référence : [NBN EN ISO 22475-1], [CEN ISO/TS 22475-2] et [CEN ISO/TS 22475-3].

11.14.1 Travaux de nivellement mécaniques CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le nivellement mécanique du terrain a pour objectif la réalisation d'un nouveau profilage de la surface du sol, sous les cotes de niveaux existantes. L'enlèvement préalable de la couche de terre arable (et, le cas échéant, le dégazonnement séparé) **sont décrits dans les articles précédents / font partie de l'exécution du présent poste.**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Le terrain sera déblayé conformément aux plans d'exécution jusqu'à la cote *******
- Après déblaiement, la quantité nécessaire de terre, destinée aux remblais autour des fondations et/ou des murs de caves, sera stockée à l'endroit du terrain désigné par ******* / **l'auteur de projet / le maître de l'ouvrage.**

Les terres excédentaires **deviennent la propriété de l'entrepreneur / restent la propriété du maître de l'ouvrage.**

(Soit) Deviennent la propriété de l'entrepreneur et elles sont évacuées en dehors du terrain à bâtir, conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

(Soit) Restent la propriété du maître de l'ouvrage et sont transportées selon ses indications, par et aux frais de l'entrepreneur, à l'endroit que celui-là a désigné dans un rayon de ******* / 10 km autour du chantier et conformément à la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

11.14.1a Travaux de nivellement mécaniques CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / **m²**

(Soit par défaut) 1. m³

(Soit) 2. m²

- **code de mesurage:**

(Soit par défaut) 1. Volume des terres à déblayer / niveler.

(Soit) 2. Surface nette des terres à déblayer / niveler.

- **nature du marché:**

QF

11.15 Mises en dépôt de déblais CCTB 01.02

11.15.1 Mises en dépôt de déblais CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Cet article concerne la mise en dépôt des déblais du chantier sur le chantier même à un endroit désigné par le maître de l'ouvrage.

11.15.1a Mises en dépôt de déblais sur chantier CCTB 01.04

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- **Prescriptions générales**

L'entrepreneur est chargé de l'organisation de la mise en dépôt des déblais sur le chantier. Ceux-ci doivent être convenablement aménagés et maintenus en état pendant la durée des travaux jusqu'à leur réutilisation.

MESURAGE

- **unité de mesure:**

m³

- **code de mesurage:**

volume des terres mises en dépôt

- **nature du marché:**

***/Quantité forfaitaire (QF)/Quantité présumée (QP)

11.15.1b Mises en dépôt de déblais sur chantier sur membrane étanche CCTB 01.04

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- **Prescriptions générales**

L'entrepreneur veillera particulièrement à ce qu'il ne puisse y avoir aucune infiltration d'eau sous la membrane étanche mise en place.

L'entrepreneur placera les membranes d'étanchéité à l'endroit indiqué par le maître de l'ouvrage et veillera à ce qu'elle ne soit pas endommagée et à ce qu'elle soit parfaitement étanche.

Dans la mesure du possible les membranes seront posées en une seule pièce. Les joints inévitables seront réalisés avec un recouvrement de minimum 30 cm et repliés deux fois. A cet effet, la première membrane sera pliée double, la deuxième membrane sera posée dessus et l'ensemble sera encore replié sur une largeur de 15 cm.

- **Échantillons**

Un échantillon de la membrane sera soumis à l'approbation de l'auteur de projet

CONTRÔLES PARTICULIERS

L'auteur de projet contrôlera la pose des membranes d'étanchéité avant la mise en dépôt des déblais

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

volume des terres mises en dépôt

- nature du marché:

***/Quantité forfaitaire (QF) / Quantité présumée (QP)

11.15.1c Mises en dépôt de déblais sur chantier sur géotextile CCTB 01.09

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'entrepreneur veillera particulièrement à la mise en place du géotextile afin d'éviter déchirures et surface de sol non protégée. Les bandes auront un recouvrement de 30 cm de largeur minimum. L'entrepreneur placera le géotextile à l'endroit indiqué par le maître de l'ouvrage.

Le géotextile répondra aux prescriptions du Qualiroute Chapitre C25 – Géotextile

Résistance à la perforation statique : ≥ 1 , ≥ 1.75 , ≥ 3.25

Résistance à la perforation dynamique : ≤ 13 , ≤ 21 , ≤ 27

Perméabilité à l'eau : ≥ 16 , ≥ 34

Lors de l'exécution, l'entrepreneur démontre que le critère $O90 / d90 \leq 2$ du géotextile fourni est bien respecté avec le sol rencontré sur place.

Les terres en dépôt ne pourront dépasser en aucune manière la surface du géotextile.

- Échantillons

Un échantillon du géotextile sera soumis à l'approbation de l'auteur de projet

CONTRÔLES PARTICULIERS

L'auteur de projet contrôlera la pose du géotextile avant la mise en dépôt des déblais

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

volume des terres mises en dépôt

11.15.2 Bâchages de déblais mis en dépôt CCTB 01.02

11.15.2a Bâchages de déblais mis en dépôt CCTB 01.09

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Il s'agit de mettre sous bâche un déblai provisoire afin de protéger des intempéries extérieures.

La bâche de protection est en : PEHD/ HDPE/PVC/***

Elle sera imperméable et imputrescible

Armée : Oui / Non (par défaut)

Poids au m² minimum : 80gr/150g/170gr/250/400/***

Elle sera munie d'œillets : oui (par défaut) /non

Elle sera fixée au sol avec 8/12/16/20/24/*** points de fixation afin d'éviter les infiltrations latérales

La bâche est toujours d'une seule pièce, à l'exception de dimensions hors normes à démontrer.

Si la bâche n'est pas d'une pièce, la surface de recouvrement du joint sera de minimum 50cm avec une fixation ne permettant pas les infiltrations latérales et la prise au vent. Les joints inévitables seront repliés deux fois. A cet effet, la première membrane sera pliée double, la deuxième membrane sera posée dessus et l'ensemble sera encore replié sur une largeur de 25 cm. Un système de lestage complètera la protection à approuver par le Maître de l'Ouvrage.

- Échantillons

Un échantillon de la bâche sera soumis à l'approbation de l'auteur de projet

CONTRÔLES PARTICULIERS

L'auteur de projet contrôlera la pose de la bâche après la mise en dépôt des déblais

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette

11.16 Triages de déblais CCTB 01.02

11.16.1 Triages de déblais CCTB 01.02

11.16.1a Triages de déblais - criblages CCTB 01.02

11.17 Evacuations de déblais CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets

11.17.1 Chargements de déblais mis en dépôt CCTB 01.02

11.17.1a Chargements de déblais mis en dépôt CCTB 01.02

11.17.2 Evacuations de terres polluées CCTB 01.02

11.17.2a Evacuations de déblais - au sein de l'entreprise CCTB 01.02

11.17.2b Evacuations de déblais - en centre technique autorisé (CTA) CCTB 01.02

11.17.2c Evacuations de déblais - en centre d'enfouissement technique (CET) CCTB 01.02

11.17.2d Evacuations de déblais - en site fixé CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi à la section 7 du Tome 0

11.2 Enlèvements de massifs enterrés CCTB 01.02

11.21 Enlèvements de massifs enterrés CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Selon la situation existante, il se peut qu'il faille tenir compte de la présence d'anciennes fondations, voûtes, puits et/ou murs de cave. Les massifs inférieurs à 0,5 m³ ne seront pas pris en considération, mais l'entrepreneur en tiendra compte lors de l'établissement de son offre. Un supplément pourra éventuellement être compté pour les massifs de roches, maçonnerie, béton et autres dont le volume est supérieur à 0,5 m³ et dont il est établi de manière contradictoire qu'ils pourront uniquement être enlevés à l'aide d'engins mécaniques adaptés.

Attention

- Les massifs constitués d'anciennes fondations ou autres vieilles maçonneries qui peuvent facilement être enlevés à l'excavatrice ne sont pas pris en considération pour l'attribution d'un éventuel supplément pour l'enlèvement des massifs.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 - Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Avant que l'entrepreneur ne commence l'enlèvement des massifs, il est tenu de faire constater contradictoirement qu'il s'agit bien d'obstacles dont le volume est supérieur à 0,50 m³ et pour l'enlèvement desquels il doit faire usage de matériel spécialisé.

Pour l'enlèvement complet ou partiel des massifs, l'usage d'explosif est interdit.

L'entrepreneur prendra toutes les mesures nécessaires pour prévenir les affouillements de terrain et l'endommagement des véhicules et propriétés ainsi que pour garantir la sécurité des personnes.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, mais pas avant d'avoir effectué un relevé contradictoire, les décombres seront évacués du chantier, conformément à l'07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

11.21.1 Enlèvements de massifs enterrés CCTB 01.02

11.21.1a Enlèvements de massifs enterrés CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Volume net à enlever, les quantités à enlever seront mesurées contradictoirement et comptées en supplément pour les déblais respectifs.

- nature du marché:

QP

AIDE

À l'attention de l'auteur du projet : Lorsque le sous-sol peut laisser supposer la présence d'obstacles dont le volume est supérieur à 0,5 m³, il est conseillé d'établir à l'avance une estimation aussi correcte que possible et de l'indiquer dans le métré récapitulatif.

11.3 Remblais et travaux connexes CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 - Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

Les remblais concernent tous les remplissages périphériques et/ou les rehaussements de la zone autour ou entre les fondations réalisées; soit la remise en profil du terrain conformément aux plans d'exécution. Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires prévus pour ce poste comprendront, soit selon la ventilation du métré récapitulatif, soit dans leur ensemble :

la fourniture et/ou la préparation *** / des terres / des terres arables déblayées afin d'être utilisables comme matériau de remblai;

l'épandage des matériaux de remblai en couches se succédant correctement (par ex. la dernière couche est de la terre arable);

le compactage (damage, cylindrage, ...) du matériau de remblai.

Attention

Les remblais / rehaussements compris dans les précédents travaux de terrassement (nivellement mécanique), font automatiquement partie de ces postes

Les travaux d'aménagement des abords ne font pas partie de cet article.

Les remblais des tranchées pour les conduites d'égout et les puits pour les éléments d'égout sont compris dans les prix unitaires respectifs de ces éléments.

MATÉRIAUX

Les matériaux utilisés pour les remblais ne peuvent en aucun cas contenir des décombres, des matériaux de démolition, des mottes de gazon, des troncs, des matériaux gelés ou d'autres déchets. Conformément aux clauses de cahier spécial des charges, les remblais sont effectués à l'aide de terres du chantier / de terre arable du chantier / de matériaux extérieurs au chantier.

- **(Soit) De terres du chantier** : des terres précédemment déblayées et rendues aptes. L'auteur de projet désigne les terres qui peuvent être réutilisées et celles qui doivent être évacuées.
- **(Soit) De terre arable du chantier** : de la terre arable précédemment déblayées et rendue apte. L'auteur de projet désigne les terres qui peuvent être réutilisées et celles qui doivent être évacuées.
- **(Soit) De matériaux extérieurs au chantier** : matériaux acheminés spécialement, conformément au décret d'assainissement du sol.

Concernant l'apport de terres :

L'entrepreneur est tenu de présenter un certificat d'origine des terres apportées. A cet effet, l'entrepreneur fait contrôler la terre sur son terrain d'origine et prouve au moyen d'un rapport de gestion que la terre livrée satisfait aux exigences en matière d'environnement.

Lorsque les terres sont apportées à destination, le pouvoir adjudicateur est en mesure de demander d'effectuer un contrôle d'identification. Les terres apportées sont traitées progressivement. Le contrôle du transport sera effectué au moyen d'une lettre de transport.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Concernant le remblayage, l'auteur de projet peut se référer au document [CCT Qualiroutes] Chapitre E.

Timing – méthode d'exécution

- Les remblais ne sont effectués que lorsque l'auteur de projet a contrôlé toutes les constructions et les conduites enterrées et qu'il a notifié par écrit dans le journal de chantier ou le rapport de chantier qu'il donne l'autorisation de commencer les remblais.
- Les remblais contre les maçonneries ou bétons ne peuvent être effectués que lorsque les enduits et cimentages ont été appliqués sur les constructions enterrées et lorsque les éléments ont acquis une résistance suffisante.

Travaux préparatoires

A l'endroit des remblais, le sol est débarrassé de toutes les matières qui pourraient gêner la cohésion entre les terres nouvellement apportées et la terre en place, telles que racines, souches, haies et décombres de toute sorte.

épandage - compactage

Les remblais sont effectués mécaniquement ou manuellement selon les nécessités. En fonction du matériau de remblai et du matériel d'épandage utilisé, les remblais sont effectués avec le plus grand soin en couches horizontales de maximum 20 à 30 cm qui sont compactées mécaniquement jusqu'à obtenir la force portante prescrite.

Toutes les dispositions sont prises afin de compacter suffisamment les remblais, c'est-à-dire à les damer jusqu'à obtention d'une stabilisation satisfaisante et d'un plan horizontal selon les cotes indiquées sur les plans. Chaque couche répandue est compactée séparément de telle sorte que le compactage soit uniforme. La compacité ou la portance à atteindre pour chaque couche de remblai est mentionnée dans les documents d'adjudication. Le critère d'évaluation de la compacité ou de la portance du remblai est mentionné dans les documents d'adjudication, il est défini de commun accord parmi les critères suivants :

(Soit) Coefficient de compressibilité M1***

(Soit) Taux de compactage par comparaison à l'Optimum Proctor Normal***

(Soit) Résistance à la pénétration mesurée à l'aide du pénétromètre dynamique léger type C.R.R. : sur toute la profondeur, par couche de 10 cm de matériau apporté, la pénétration moyenne sera inférieure à 40 (par défaut) / * mm par percussion.**

(Soit) Résistance au pénétromètre dynamique léger à énergie variable type PANDA***

L'entrepreneur veillera à ce que les parties dont la force portante est trop faible suite à un damage insuffisant ou en raison d'un labourage, soient remplacées par un remblai au sable. Ces travaux et fournitures ne pourront pas être comptés lorsqu'ils découlent d'une mauvaise méthode d'exécution, d'une erreur d'excavation ou de fouilles trop profondes. Dans ces cas, les travaux sont une charge d'entreprise.

CONTRÔLES

Le compactage peut être contrôlé en effectuant un sondage à un endroit choisi arbitrairement. Lorsqu'il y a lieu d'atteindre un module de compressibilité M1 prescrit, celui-ci sera contrôlé sur le fond des fouilles / tranchées de fondation en exécutant à un endroit arbitraire du fond un essai à la plaque ([CCT Qualiroutes]E.3.3. Remblais généraux).

Les caractéristiques géométriques sont vérifiées pendant et après exécution par mesurage topographique des niveaux de remblayage atteints. Au final, ils doivent correspondre au E.3.3.2 du [CCT Qualiroutes].

AIDE

Note à l'attention de l'auteur du projet

A choisir entre les dalles de sol légèrement armées sur un sol remblayé et les hourdis en béton sur vide sanitaire, il y a lieu d'opter pour la solution la plus économique du point de vue constructif; dans certains cas, les remblais supplémentaires peuvent s'avérer plus onéreux que l'application de hourdis en béton en combinaison avec un vide sanitaire.

11.31 Remblais de terres CCTB 01.02

11.31.1 Remblais de terres CCTB 01.02

11.31.1a Remblais de terres mises en dépôt sur chantier CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les remblais à partir de terres mises en dépôt sur chantier sur un terrain situé dans une zone de 20 (par défaut) / *** cm autour de la construction :

- sous les dalles de fondation du rez-de-chaussée, sur une épaisseur de 10 / 15 / *** cm;
- autour des poutres et/ou des murs de fondation, sauf à l'intérieur des caves ou vides sanitaires;
- autour des parois de la fosse d'ascenseur;
- en périphérie des têtes de pieux.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les remblais seront effectués à l'aide de terres mises en dépôt sur chantier, préalablement débarrassées de toutes les impuretés grossières dont la nature, la forme ou la quantité risquent de nuire à son utilisation.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La terre humidifiée sera appliquée en couches de 20 cm et solidement damée.

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / m³

(Soit par défaut) 1. -

(Soit) 2. m³

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / Volume net

(Soit par défaut) 1. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées.

(Soit) 2. Volume net : Un prix peut être remis pour les remblais qui n'ont **pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement**.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

- nature du marché:

PM (par défaut) / QF

(Soit par défaut) 1. PM

(Soit) 2. QF

11.31.1b Remblais de terres arables CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / m³

(Soit par défaut) 1. -

(Soit) 2. m³

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / Volume net

(Soit par défaut) 1. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées. Ces remblais sont uniquement considérés comme stockage et déplacement des terres déblayées et font, par conséquent, intégralement partie du poste terrassements.

(Soit) 2. Volume net : un prix peut être remis pour les remblais qui **n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement**.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

- nature du marché:

PM (par défaut) / QF

(Soit par défaut) 1. PM

(Soit) 2. QF

11.31.1c Remblais avec apports de terre CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les remblais avec apport de terre sur un terrain situé dans une zone de 20 (par défaut) / *** cm autour de la construction :

- sous les dalles de fondation du rez-de-chaussée, sur une épaisseur de 10 / 15 / *** cm;
- autour des poutres et/ou des murs de fondation, sauf à l'intérieur des caves ou vides sanitaires;
- autour des parois de la fosse d'ascenseur;
- en périphérie des têtes de pieux.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le sable ou la terre sablonneuse destinée aux remblais sera livrée par l'entrepreneur et satisfera aux prescriptions du [CCT Qualiroutes] - C.2.2. - Sols pour remblais . Le sable de granulométrie moyenne sera exempt de toutes impuretés ou matières agressives et ne contiendra pas de terres arables, sols tourbeux, marnes et sols présentant le phénomène dit "panse de vache" ou "coussins de caoutchouc", ni de matières putrescibles.

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Volume net : un prix peut être remis pour les remblais qui **n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement**.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

- nature du marché:

QF

11.32 Remblais de matières premières CCTB 01.02

11.32.1 Remblais de matières premières CCTB 01.02

11.32.1a Remblais en sables mis en dépôt sur chantier CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / -

(Soit par défaut) 1. m³

(Soit) 2. -

- code de mesurage:

Volume net (par défaut) / Compris

(Soit par défaut) 1. Volume net : un prix peut être remis pour les remblais qui **n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement**.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

(Soit) 2. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées. Ces remblais sont uniquement considérés comme stockage et déplacement des terres déblayées et font, par conséquent, intégralement partie du poste terrassements.

- nature du marché:

QF (par défaut) / PM

(Soit par défaut) 1. QF

(Soit) 2. PM

11.32.1b Remblais en sables naturels CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:**m³** (par défaut) / -**(Soit par défaut) 1. m³****(Soit) 2. -****- code de mesurage:****Volume net** (par défaut) / **Compris****(Soit par défaut) 1. Volume net** : un prix peut être remis pour les remblais qui **n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement**.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

(Soit) 2. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées. Ces remblais sont uniquement considérés comme stockage et déplacement des terres déblayées et font, par conséquent, intégralement partie du poste terrassements.

- nature du marché:**QF** (par défaut) / **PM****(Soit par défaut) 1. QF****(Soit) 2. PM****11.32.1c Remblais en sables stabilisés CCTB 01.08****DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Cet article concerne les remblais sur un terrain situé dans une zone de **20** (par défaut) / ******* cm autour de la construction :

- sous les dalles de fondation du rez-de-chaussée, sur une épaisseur de **10 / 15 / ***** cm;
- autour des poutres et/ou des murs de fondation, sauf à l'intérieur des caves ou vides sanitaires;
- autour des parois de la fosse d'ascenseur;
- en périphérie des têtes de pieux.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Le sable stabilisé (sable au ciment) se compose d'un mélange de **100 / 150 / ***** de ciment portland par m³ de sable grossier; ce mélange sera malaxé mécaniquement pendant au moins une minute, afin d'obtenir une bonne répartition du ciment.

MESURAGE**- unité de mesure:****m³** (par défaut) / -

(Soit par défaut) 1. m³

(Soit) 2. -

- code de mesurage:

Volume net (par défaut) / Compris

(Soit par défaut) 1. Volume net : un prix peut être remis pour les remblais qui **n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement**.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

(Soit) 2. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées. Ces remblais sont uniquement considérés comme stockage et déplacement des terres déblayées et font, par conséquent, intégralement partie du poste terrassements.

- nature du marché:

QF (par défaut) / PM

(Soit par défaut) 1. QF

(Soit) 2. PM

11.32.1d Remblais en graviers mis en dépôt sur chantier CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / -

(Soit par défaut) 1. m³

(Soit) 2. -

- code de mesurage:

Volume net (par défaut) / Compris

(Soit par défaut) 1. Volume net : un prix peut être remis pour les remblais qui **n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement**.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

(Soit) 2. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées. Ces remblais sont uniquement considérés comme stockage et déplacement des terres déblayées et font, par conséquent, intégralement partie du poste terrassements.

- nature du marché:

QF (par défaut) / PM

(Soit par défaut) 1. QF

(Soit) 2. PM

11.32.1e Remblais en graviers naturels CCTB 01.08**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Cet article concerne les remblais en graviers naturels sur un terrain situé dans une zone de 20 (par défaut) / *** cm autour de la construction :

- sous les dalles de fondation du rez-de-chaussée, sur une épaisseur de 10 / 15 / *** cm;
- autour des poutres et/ou des murs de fondation, sauf à l'intérieur des caves ou vides sanitaires;
- autour des parois de la fosse d'ascenseur;
- en périphérie des têtes de pieux.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Les graviers naturels satisfont aux prescriptions du [CCT Qualiroutes] - C.2.2. - Sols pour remblais.

Les graviers sont exempts de matériaux, dont la nature, la forme ou la quantité risquent de nuire à leur utilisation, à savoir : mottes d'argile, charbon, lignite, coke, cendres et mâchefer, sels nocifs solubles et non solubles, schiste, granulats enrobés d'un film argileux, matériaux gélifs, etc.

Spécifications

Dimensions des agrégats :

passage au tamis de 80 mm = 100%

passage au tamis de 0,063 mm $\leq$ 5%

Nature et provenance : ***

MESURAGE**- unité de mesure:**m³ (par défaut) / -(Soit par défaut) 1. m³

(Soit) 2. -

- code de mesurage:

Volume net (par défaut) / Compris

(Soit par défaut) 1. Volume net : un prix peut être remis pour les remblais qui **n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement**.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

(Soit) 2. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées. Ces remblais sont uniquement considérés comme stockage et déplacement des terres déblayées et font, par conséquent, intégralement partie du poste terrassements.

- nature du marché:

QF (par défaut) / PM

(Soit par défaut) 1. QF

(Soit) 2. PM

11.32.1f Remblais en graviers naturels stabilisés CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / -

(Soit par défaut) 1. m³

(Soit) 2. -

- code de mesurage:

Volume net (par défaut) / Compris

(Soit par défaut) 1. Volume net : un prix peut être remis pour les remblais qui n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

(Soit) 2. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées. Ces remblais sont uniquement considérés comme stockage et déplacement des terres déblayées et font, par conséquent, intégralement partie du poste terrassements.

- nature du marché:

QF (par défaut) / PM

(Soit par défaut) 1. QF

(Soit) 2. PM

11.32.1g Remblais en concassés naturels CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les remblais en concassés naturels sur un terrain situé dans une zone de 20 (par défaut) / *** cm autour de la construction :

- sous les dalles de fondation du rez-de-chaussée, sur une épaisseur de 10 / 15 / *** cm;
- autour des poutres et/ou des murs de fondation, sauf à l'intérieur des caves ou vides sanitaires;
- autour des parois de la fosse d'ascenseur;
- en périphérie des têtes de pieux.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les concassés naturels satisfont aux prescriptions du [CCT Qualiroutes] - C.2.2. - Sols pour remblais.

Les concassés sont exempts de matériaux, dont la nature, la forme ou la quantité risquent de nuire à leur utilisation, à savoir : mottes d'argile, charbon, lignite, coke, cendres et mâchefer, sels nocifs solubles et non solubles, schiste, granulats enrobés d'un film argileux, matériaux gélifs, etc.

Spécifications

Dimensions des agrégats :

passage au tamis de 80 mm = 100%

passage au tamis de 0,063 mm $\leq$ 5%

Nature et provenance : ***

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / -

(Soit par défaut) 1. m³

(Soit) 2. -

- code de mesurage:

Volume net (par défaut) / Compris

(Soit par défaut) 1. Volume net : un prix peut être remis pour les remblais qui **n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement**.

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

(Soit) 2. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées. Ces remblais sont uniquement considérés comme stockage et déplacement des terres déblayées et font, par conséquent, intégralement partie du poste terrassements.

- nature du marché:

QF (par défaut) / PM

(Soit par défaut) 1. QF

(Soit) 2. PM

11.32.1h Remblais en concassés naturels stabilisés CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / -

(Soit par défaut) 1. m³

(Soit) 2. -

- code de mesurage:

Volume net (par défaut) / Compris

(Soit par défaut) 1. Volume net : un prix peut être remis pour les remblais qui **n'ont pas été excavés sur place et ont été acheminés spécialement.**

- Remplissage des tranchées : volume net de l'espace à combler (compté en quantité compactée, non pas en quantité livrée) jusqu'au niveau obtenu après l'enlèvement de la terre arable et délimité par le périmètre des semelles de fondation ou jusqu'à 0,50 m à l'extérieur des murs de caves et des vides sanitaires, sans tenir compte des talus.

- Rehaussements entre les fondations : le volume est calculé en situation compactée, délimité par le périmètre intérieur des murs qui les entourent.

(Soit) 2. Compris : les remblais des fouilles de fondation / tranchées sont compris dans les déblais pour la construction du bâtiment érigé dans les fouilles de fondation / tranchées. Ces remblais sont uniquement considérés comme stockage et déplacement des terres déblayées et font, par conséquent, intégralement partie du poste terrassements.

- nature du marché:

QF (par défaut) / PM

(Soit par défaut) 1. QF

(Soit) 2. PM

11.33 Remblais de matières secondaires CCTB 01.02

11.33.1 Remblais de matières secondaires CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les remblais en matières secondaires (concassés de débris, granulats d'argile expansée) sur un terrain situé dans une zone de ***** / 20** cm autour de la construction :

sous les dalles de fondation du rez-de-chaussée, sur une épaisseur de ***** / 10 / 15** cm;

autour des poutres et/ou des murs de fondation, sauf à l'intérieur des caves ou vides sanitaires;

autour des parois de la fosse d'ascenseur;

en périphérie des têtes de pieux.

MATÉRIAUX

Les matériaux de remblai satisferont aux prescriptions du [CCT Qualiroutes] - C.4.3. - GRAVILLONS ARTIFICIELS OU RECYCLES.

Les éléments concassés suivants sont considérés comme matière secondaire pour remblai : laitier de haut fourneau concassé, schiste houiller rouge, béton concassé, débris concassés d'asphalte

exempts de goudron, débris concassés de goudron d'asphalte, mélange de débris concassés, débris de maçonnerie concassés, ...

Agrégats autorisés :

Dimensions des agrégats :

passage au tamis de 80 mm = 100%

passage au tamis de 0,063 mm $\leq$ 5%

Nature et provenance : ***

11.33.1a Remblais en sables de concassage de débris CCTB 01.02

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Quantité présumée (QP)

11.33.1b Remblais en concassés de débris de béton CCTB 01.02

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Quantité présumée (QP)

11.33.1c Remblais en concassés de débris de maçonnerie CCTB 01.02

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Quantité présumée (QP)

11.33.1d Remblais en concassés mixtes CCTB 01.02

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Quantité présumée (QP)

11.33.1e Remblais en granulats d'argile expansée CCTB 01.02

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Quantité présumée (QP)

11.34 Rehaussements de terrains CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Toutes les manipulations et les transports sont considérés comme une charge d'entreprise.

11.34.1 Rehaussements de terrains CCTB 01.02

11.34.1a Rehaussements de terrains en terres provenant des fouilles CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les rehaussements seront effectués à l'aide de terres provenant des déblais, préalablement débarrassées de toutes impuretés dont la nature, la forme ou la quantité risque de nuire à leur utilisation.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les rehaussements seront effectués en couches de maximum 30 cm d'épaisseur, compactées mécaniquement jusqu'à la force portante suffisante.

- Notes d'exécution complémentaires

Module de compressibilité: M1 supérieur ou égal à *** / 80 / 110 N/mm² (MPa).

MESURAGE

- unité de mesure:

au m³

- code de mesurage:

Le volume sera calculé en situation compactée.

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

11.34.1b Rehaussements de terrains en terres apportées CCTB 01.02

MESURAGE

- unité de mesure:

au m³

- code de mesurage:

Le volume sera calculé en situation compactée.

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

11.34.1c Rehaussements de terrains en sable stabilisé CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le sable stabilisé (sable au ciment) se compose d'un mélange de *** / 100 / 150 de ciment portland par m³ de sable grossier; ce mélange sera malaxé mécaniquement pendant au moins une minute, afin d'obtenir une bonne répartition du ciment.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La mise en œuvre sera effectuée conformément aux prescriptions du [CCT Qualiroutes] - E.3.4. - TRAITEMENT DE CERTAINS SOLS DE REMBLAI, en couches de maximum 20 cm à compacter jusqu'à obtention d'une force portante suffisante.

- Notes d'exécution complémentaires

Module de compressibilité: M1 supérieur ou égal à *** / 80 / 110 N/mm² (MPa).

Densité Proctor située entre 90 et 95 %

MESURAGE

- unité de mesure:

au m³

- code de mesurage:

Le volume sera calculé en situation compactée.

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

11.35 Remblais en matériaux autocompactants réexcavables

11.35.1 Remblais en matériaux autocompactants réexcavables CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la mise en œuvre d'un matériau autocompactant réexcavable (MAR) formulé à partir de matières premières naturelles et/ou recyclées.

Étant donné sa capacité à se mettre en place dans une tranchée par simple déversement, sans compactage ni vibration, ce matériau est utilisé pour la réalisation d'un remblai dans des situations

difficiles : remblais de tranchées étroites, d'accès difficiles ou inaccessibles, sans blindage ; présence de parois irrégulières ; présence de nombreuses installations telles que câbles, tuyaux ; ...

Le caractère réexcavable des MAR résulte d'une limitation de la résistance développée par ceux-ci. De ce fait, tout remblayage ayant été réalisé avec ces produits reste réexcavable, quel que soit le délai entre la mise en œuvre et l'éventuelle réexcavation de ceux-ci.

MATÉRIAUX

Les MAR doivent être formulés à partir de matériaux répondant aux prescriptions suivantes :

- Eau : conforme à la [NBN EN 1008].
- Sable naturel : conforme à la [NBN EN 12620+A1] ou [NBN EN 13242+A1].
- Gravillons naturels : conformes à la [NBN EN 12620+A1] ou [NBN EN 13242+A1].
- Gravillons recyclés : conformes à la [NBN EN 12620+A1] ou [NBN EN 13242+A1], et aux exigences complémentaires du paragraphe 5.1.3 de la [NBN B 15-001].
- Filler : conforme à la [NBN EN 12620+A1] ou [NBN EN 13242+A1].
- Granulats d'argile expansée : conformes à la [NBN EN 13055].
- Ciment : conforme à la [NBN EN 197-1].
- Cendres volantes : conformes à la [NBN EN 450-1].
- Chaux : conforme à la [NBN EN 459-1].
- Liants hydrauliques routiers (L.H.R.) : conformes à la [NBN EN 13282-2].
- Adjuvants : conformes à la [NBN EN 934-2+A1].

Suivant la perméabilité du milieu environnant, le MAR est de type : **essorable / non essorable**.

(Soit)

MAR essorable : en cas de drainage naturel du milieu.

(Soit)

MAR non essorable : en cas de terrain imperméable, non drainant.

Suivant le degré de difficulté d'excavabilité, le MAR est de classe : **MAR-1 / MAR-2 / MAR-3**.

(Soit)

MAR-1 : excavabilité facile ; exécution manuelle.

(Soit)

MAR-2 : excavabilité moyennement facile ; exécution manuelle ou légèrement mécanisée.

(Soit)

MAR-3 : excavabilité difficile ; exécution mécanisée.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le mélange doit être homogène. Le transport éventuel se fait par camion malaxeur. Les canalisations doivent être bloquées afin d'empêcher celles-ci de subir des déplacements verticaux.

La mise en œuvre se fait conformément au Guide de bonnes pratiques [FEREDECO MAR]. Lors du versage direct du MAR, des mesures sont prises pour éviter toute ségrégation du produit, comme par exemple la limitation de la hauteur de chute. On évite de déverser directement sur les conduites, ce qui pourrait entraîner leur détérioration. Le MAR ne doit pas être compacté. La mise en œuvre doit être terminée dans le délai maximal d'ouvrabilité du MAR (à communiquer par le fournisseur). La mise en œuvre est interdite lorsque la température de l'air mesurée sous abri, à 1,5m au-dessus du sol, est inférieure ou égale à 5°C à 8h du matin.

On procède par cloisonnements successifs avec des « bouchons » de matériaux bloquants / des coffrages / *** en cas de pentes de plus de 10 %.

Le MAR peut être pompé pour autant que le producteur en donne l'autorisation. L'ajout éventuel d'eau et/ou d'adjuvants sur site, avant mise en œuvre, se fait sous la responsabilité du producteur.

CONTRÔLES

La résistance caractéristique à la compression à 28 jours est contrôlée sur cube de 15 cm de côté (voir sous-rubrique « Echantillons » de l'article 11.35.1a Remblais en matériaux autocompactants réexcavables) selon la [NBN EN 12390-3] et doit satisfaire aux exigences suivantes selon la classe de MAR choisie :

Si MAR-1 : résistance à la compression à 28 jours inférieure à 0,7 N/mm².

Si MAR-2 : résistance à la compression à 28 jours comprise entre 0,7 et 2,0 N/mm².

Si MAR-3 : résistance à la compression à 28 jours supérieure à 2,0 N/mm².

L'entrepreneur fournit préalablement, à l'auteur de projet, la fiche technique du MAR reprenant les informations listées à l'annexe 2 du Guide de bonnes pratiques [FEREDECO MAR].

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1008, Eau de gâchage pour bétons - Spécifications d'échantillonnage, d'essais et d'évaluation de l'aptitude à l'emploi, y compris les eaux des processus de l'industrie du béton, telle que l'eau de gâchage pour béton]

[NBN EN 12620+A1, Granulats pour béton]

[NBN EN 13242+A1, Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées]

[NBN B 15-001, Béton - Spécification, performances, production et conformité - Complément national à la NBN EN 206 :2013+A1:2016]

[NBN EN 13055, Granulats légers]

[NBN EN 197-1, Ciment - Partie 1 : Composition, spécifications et critères de conformité des ciments courants]

[NBN EN 450-1, Cendres volantes pour béton - Partie 1: Définition, spécifications et critères de conformité]

[NBN EN 459-1, Chaux de construction - Partie 1: Définitions, spécifications et critères de conformité]

[NBN EN 13282-2, Liants hydrauliques routiers - Liants hydrauliques routiers à durcissement normal - Partie 2: Composition, spécifications et critères de conformité]

[NBN EN 934-2+A1, Adjuvants pour bétons, mortier et coulis - Partie 2: Adjuvants pour béton - Définitions, exigences, conformité, marquage et étiquetage]

[NBN EN 12390-3, Essais pour béton durci - Partie 3: Résistance à la compression des éprouvettes]

- Exécution

[FEREDECO MAR, Les Matériaux Autocompactants Réexcavables (M.A.R.) - Guide de bonnes pratiques]

11.35.1a Remblais en matériaux autocompactants réexcavables CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la mise en œuvre d'un matériau autocompactant réexcavable (MAR). Il est formulé à partir de matières premières naturelles, de gravillons recyclés ou de gravillons naturels et recyclés.

- Localisation

Localisation des travaux : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La nature des gravillons (naturels et/ou recyclés) utilisés dans la formulation du MAR est soumis à l'approbation préalable de l'auteur de projet.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Échantillons

Des prélèvements de MAR sont réalisés sur chantier pendant la mise en œuvre pour la confection de minimum 3 cubes de 15 cm de côté. Ceux-ci sont conservés sur chantier pendant un minimum de 72 heures.

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / m³ / -

(Soit par défaut)

1. m³

(Soit)

2. m³

(Soit)

3. -

- code de mesurage:

Volume net (par défaut) / Volume net / Compris

(Soit par défaut)

1. Volume net de l'espace à combler.

(Soit)

2. Volume net de l'espace à combler.

(Soit)

3. Compris dans l'article***

- nature du marché:

QP (par défaut) / QF / PM

(Soit par défaut)

1. QP

(Soit)

2. QF

(Soit)

3. PM

11.4 Améliorations et renforcements de sols CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément au cahier spécial des charges établi par l'ingénieur en stabilité.

11.41 Substitutions de sols

11.41.1 Substitutions de sols

11.41.1a Substitutions de sols

11.42 Améliorations du sol en place (sans apport de matériaux additionnels) CCTB 01.02

11.42.1 Compactages en surface CCTB 01.02

11.42.1a Compactages en surface CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur.

11.42.2 Stabilisations par rabattements et/ou par préchargements CCTB 01.02

11.42.2a Surcharges du terrain CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur.

11.42.2b Rabattements CCTB 01.04

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Se référer au document [GBMS Rabattement] et au titre 11.5 Mises hors eaux des fouilles par abaissements des eaux du présent cahier des charges.

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur.

11.42.2c Préchargements atmosphériques CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur.

11.42.2d Drains verticaux CCTB 01.02

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution sera conforme à la norme : [NBN EN 15237].

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur.

11.42.2e Drains horizontaux CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur.

11.42.3 Compactages en profondeur CCTB 01.02

11.42.3a Compactages dynamiques CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur.

11.42.3b Vibro-compactages CCTB 01.02

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution devra être conforme à la norme [NBN EN 14731].

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur.

11.42.3c Compactages par explosifs CCTB 01.02

11.42.4 Congélations CCTB 01.02

11.42.4a Congélations CCTB 01.02

11.43 Renforcements du sol en structure composite (avec apport de matériaux) CCTB 01.02

11.43.1 Mélanges mécaniques aux liants CCTB 01.02

11.43.1a Mélanges mécaniques en surface CCTB 01.02

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'auteur de projet se réfèrera aux [CRR R81/10] et aux quatre guides pratiques du CRR : [CRR R81/10/G1], [CRR R81/10/G2], [CRR R81/10/G3] et [CRR R81/10/G4].

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.1b Mélanges mécaniques en centrale CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.1c Colonnes mixed-in-place CCTB 01.04

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution des colonnes en soil mix ou colonnes réalisées par deep mixing doit être conforme à la norme [NBN EN 14679] concernant l'exécution des colonnes de sol traité (en anglais Deep Mixing).

Les deux documents suivant concernent l'application de cette technique pour le renforcement de sols organiques mous:

le [CUR 2001-10] et l' [EuroSoilStab].

Il est à noter que ceux-ci traitent de matériaux soil mix présentant des résistances à la compression simple (UCS) le plus souvent inférieures ou égales à 2 MPa.

En ce qui concerne la pratique belge, l'auteur de projet, le maître d'ouvrage, l'ingénieur stabilité, l'entrepreneur général et l'entrepreneur spécialisé en deep mixing pourront se référer aux références incluses dans l'élément 14.16.1 Parois en deep mixing (colonnes + panneaux).

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.1d Jet-grouting CCTB 01.02

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution des colonnes en jet-grouting doit être conforme à la norme [NBN EN 12716].

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.2 Injections CCTB 01.02

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les injections seront conformes à la norme [NBN EN 12715].

11.43.2a Injections CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.3 Colonnes ballastées (gravier) CCTB 01.02

11.43.3a Colonnes ballastées (gravier) CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.4 Injections solides CCTB 01.02

11.43.4a Injections solides CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.5 Inclusions CCTB 01.02

11.43.5a Sols renforcés CCTB 01.04

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution doit être conforme à la norme [NBN EN 14475].

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.5b Géotextiles - géogrids CCTB 01.04

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution doit être conforme à la norme [NBN EN 14475].

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.5c Ancrages - clous CCTB 01.02

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution doit être conforme à la norme [NBN EN 1537] pour les ancrages et à la norme [NBN EN 14490] pour le clouage.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

Se référer à l'13.5 Tirants d'ancrage du présent cahier des charges

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.43.5d Pieux (picots, colonnes mortier) CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

11.5 Mises hors eaux des fouilles par abaissements des eaux
CCTB 01.02

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Dans le cadre de travaux de mise hors eau des fouilles par abaissement des eaux, l'entrepreneur devra se conformer au document suivant: Directives pour le rabattement de la nappe [GBMS Rabattement].

11.51 Mises hors eaux des fouilles par abaissements de la nappe
phréatique CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Epuisement des eaux

Afin de pouvoir effectuer tous les travaux à sec, les fouilles et tranchées de fondation doivent continuellement être asséchées et maintenues à sec aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux et jusqu'à ce que les constructions soient suffisamment solides pour résister à la compression (poussée) des eaux souterraines. L'entrepreneur organisera l'évacuation des eaux de surface et maintiendra les eaux souterraines à *** / 50 cm / une distance définie par l'ingénieur stabilité et ou le maître d'ouvrage sous le niveau d'excavation. Lorsque cela s'avère nécessaire,

l'entrepreneur effectuera l'épuisement des eaux afin d'obtenir un abaissement *** / local / général de la nappe phréatique. Le maintien à sec des fouilles de fondation et des tranchées comporte:

les mesures de prévention pour éviter l'eau stagnante ;

la couverture des fouilles et tranchées si nécessaire ;

la mise en oeuvre des mesures de protection telles que définies par le concepteur de projet, p. ex. la réalisation d'un écran vertical peu perméable, la réalisation d'une couche peu perméable horizontale, la réalimentation en eau des sols dans les alentours au moyen de réinjection ou d'infiltration en surface, des mesures pour limiter le temps de rabattement (tel que défini dans [GBMS Rabattement]) ;

l'abaissement de la nappe phréatique si nécessaire, depuis les terrassements et aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux et jusqu'à ce que les constructions soient suffisamment solides pour résister à la pression des eaux souterraines ;

la fourniture, la mise en service et le démontage de l'installation de rabattement ;

le contrôle du niveau de la nappe phréatique (piézomètre) ;

tous les moyens nécessaires pour assurer le fonctionnement continu du système de pompage ;

l'évacuation de l'eau.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Epuisement des eaux

Lorsqu'il est nécessaire d'abaisser le niveau de la nappe phréatique, l'entrepreneur utilisera les moyens les plus appropriés pour l'épuisement des eaux. Ceux-ci doivent être conforme aux Directives [GBMS Rabattement]. Il les soumettra préalablement à l'approbation de l'auteur du projet et/ou du bureau de stabilité désigné. L'abaissement du niveau des eaux souterraines ne sera arrêté que lorsque la nouvelle construction présentera une contre-pression suffisante et avec l'accord de l'auteur de projet et de l'ingénieur en stabilité.

Le taux de matières solides dans l'eau évacuée sera inférieur à 100 mg par litre d'eau pompée. A cet effet, les eaux de relevage seront d'abord amenées dans un réservoir de décantation dont le trop-plein débouche dans l'égout ou en surface. Si nécessaire, l'entrepreneur prévoira des filtres supplémentaires. Lorsque le réseau d'égouts est obstrué, les frais de débouchage et de réparation sont à la charge de l'entrepreneur.

L'entrepreneur prendra toutes les dispositions nécessaires afin de maintenir le niveau de la nappe phréatique au niveau requis et d'éviter tous les effets nuisibles (se référer pour cela à la section 5.6.3 des Directives [GBMS Rabattement]).

11.51.1 Rabattements CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les postes suivant sont repris, si d'application :

- Installation du chantier
- Exécution d'essais de pénétration statique ou de forage complémentaires
- Installation de piézomètres complémentaires
- Relevé des piézomètres avant le début du rabattement
- Mesures de référence des points de mesure et des repères
- Etat des lieux préalable
- Etablissement d'un plan de rabattement
- Installation des éléments du système de rabattement
- Installation de la réalimentation
- Exécution d'un essai de fonctionnement du rabattement

- Ajustement du plan de rabattement (où cela est nécessaire)
- Maintien du rabattement
- Maintien de la réalimentation (en fonctionnement / à l'arrêt)

CONTRÔLES

*** / Le concepteur / Le maître d'oeuvre / L'ingénieur stabilité spécifie la surveillance à réaliser par l'exécutant comprenant:

- le programme de surveillance (type des mesures, localisation et nombre des points de mesure, période de mesure et fréquence de mesure)
- la forme du rapportage et la fréquence de rapportage
- les mesures à prendre en cas de dépassement d'une valeur seuil ou limite (ce dernier point étant impératif)

En cas de doute, l'entrepreneur se référera aux directives pour le rabattement de la nappe [GBMS Rabattement] et consultera sans délai le maître d'ouvrage et l'ingénieur stabilité.

11.51.1a Rabattements généralisés CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / Fft

(Soit par défaut) 1. -

(Soit) 2. Fft

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / Pour l'ensemble

(Soit par défaut) 1. Compris : lorsque le métré récapitulatif ne prévoit pas de poste séparé pour l'éventuel épuisement des eaux, celui-ci est automatiquement considéré comme une charge d'entreprise, sans décompte possible.

(Soit) 2. Pour l'ensemble : lorsque le métré récapitulatif prévoit un poste séparé pour l'éventuel épuisement des eaux, un prix sera mentionné pour ces travaux. Toutefois, si en cours d'exécution, l'épuisement des eaux ne s'avère pas nécessaire, ce poste sera entièrement rayé de l'entreprise.

- nature du marché:

PM (par défaut) / PG

(Soit par défaut) 1. PM

(Soit) 2. PG

11.51.1b Rabattements locaux CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / Fft

(Soit par défaut) 1. -

(Soit) 2. Fft

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / Pour l'ensemble

(Soit par défaut) 1. Compris : lorsque le métré récapitulatif ne prévoit pas de poste séparé pour l'éventuel épuisement des eaux, celui-ci est automatiquement considéré comme une charge d'entreprise, sans décompte possible.

(Soit) 2. Pour l'ensemble : lorsque le métré récapitulatif prévoit un poste séparé pour l'éventuel épuisement des eaux, un prix sera mentionné pour ces travaux. Toutefois, si en cours d'exécution, l'épuisement des eaux ne s'avère pas nécessaire, ce poste sera entièrement rayé de l'entreprise.

- nature du marché:

PM (par défaut) / PG

(Soit par défaut) 1. PM

(Soit) 2. PG

11.51.2 Systèmes de captation linéaire CCTB 01.02

11.51.2a Systèmes de captation linéaire CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / Fft

(Soit par défaut) 1. -

(Soit) 2. Fft

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / Pour l'ensemble

(Soit par défaut) 1. Compris : lorsque le métré récapitulatif ne prévoit pas de poste séparé pour l'éventuel épuisement des eaux, celui-ci est automatiquement considéré comme une charge d'entreprise, sans décompte possible.

(Soit) 2. Pour l'ensemble : lorsque le métré récapitulatif prévoit un poste séparé pour l'éventuel épuisement des eaux, un prix sera mentionné pour ces travaux. Toutefois, si en cours d'exécution, l'épuisement des eaux ne s'avère pas nécessaire, ce poste sera entièrement rayé de l'entreprise.

- nature du marché:

PM (par défaut) / PG

(Soit par défaut) 1. PM

(Soit) 2. PG

11.52 Mises hors eaux des fouilles par épuisements des eaux de surface CCTB 01.02

11.52.1 Epuisements des eaux de surface CCTB 01.02

11.52.1a Epuisements des eaux de surface CCTB 01.02

11.6 Travaux complémentaires CCTB 01.02

11.61 Boucles de terre CCTB 01.02

11.61.1 Boucles de terre CCTB 01.02

11.61.1a Boucles de terre CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Pour tout nouveau bâtiment dont les fouilles ont atteint une profondeur d'au moins 60 cm, l'électrode de mise à la terre doit au moins se composer d'une boucle de terre posée au fond de la tranchée de fondation des murs extérieurs. Voir également l'article 72.25.1a Mise à la terre - bâtiment - boucle de mise à la terre. Ces travaux seront effectués en même temps que les fondations.

- Localisation

1 seule boucle est prévue pour le bâtiment

1 boucle est prévue pour chaque habitation.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La boucle de terre se compose d'un conducteur en cuivre non isolé, nu ou plombé, de section circulaire de 35 mm². Ce conducteur en cuivre peut être un conducteur massif ou un câble de modèle commercial composé de maximum 7 petits fils; il est interdit d'utiliser un conducteur souple, c'est-à-dire composé d'une multitude de fils en cuivre ou d'une tresse souple.

Les conduites d'eau et de gaz enterrées ne peuvent jamais être utilisées comme électrode de mise à la terre.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La pose s'effectuera conformément à l'art. 69 du [RGIE], la résistance de dispersion de l'électrode de mise à la terre devant être inférieure à 100 Ohm. La boucle de terre sera toujours posée sur un fond non remué et de préférence à l'extrémité extérieure de la tranchée de fondation. Elle ne pourra en aucun cas altérer la force portante des fondations. Comme elle ne peut en aucun cas entrer en contact avec le matériau des murs de fondation (mortier, béton, armatures), la boucle de terre sera recouverte d'une couche de 5 cm de sable pur ou de béton de propreté. Cette dernière couche ne pourra être réalisée que lorsque la boucle de terre aura été inspectée.

Afin de maintenir la boucle de terre en place au fond de la tranchée, on utilisera uniquement des moyens de fixation (crochets, crampons, ...) en cuivre ou en matériau non corrosif par rapport au métal du conducteur formant la boucle de terre. Pour les fondations sur pieux, puits ou radier général, la boucle de mise à la terre sera posée autour des puits ou pieux ou en périphérie du radier.

Dans la mesure du possible, la boucle de terre sera d'un seul tenant. Aucune liaison ne pourra être effectuée sous les fondations. Dans les cas exceptionnels, cet assemblage sera visible, c'est-à-dire qu'il sera effectué à l'extérieur du périmètre, dans une fosse de visite ou contre un mur, à l'endroit convenu avec l'auteur du projet. Ces assemblages visibles seront vissés et pourvus de bornes d'essais afin de pouvoir les contrôler.

A proximité du compteur ou du tableau divisionnaire, les deux extrémités de la boucle seront conduites dans des tubes en PVC souples jusqu'au-dessus du niveau du sol de façon à ce qu'il n'y ait pas de contact avec le béton. Les deux extrémités de la boucle aboutiront à proximité du local compteur et une longueur d'un mètre dépassera du sol. En aucun cas, les deux extrémités de la boucle ne peuvent se toucher dans la section entre la tranchée et le niveau du sol.

Elles seront reliées à l'aide d'un élément de raccord déconnectable (borne ou barrette) à un endroit accessible en permanence à des fins d'inspection.

CONTRÔLES PARTICULIERS

Avant d'effectuer les ouvrages de fondation, la résistance de dispersion de la boucle de terre sera contrôlée. Elle doit être inférieure à 100 Ohm.

MESURAGE

- nature du marché:

Pour mémoire (PM)

Prévu à l'article 72.25.1a Mise à la terre - bâtiment - boucle de mise à la terre

11.62 Prises de terre complémentaires CCTB 01.02

11.62.1 Prises de terre complémentaires CCTB 01.02

11.62.1a Prises de terre complémentaires CCTB 01.02

11.63 Travaux pour raccordements utilitaires CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les travaux pour raccordements utilitaires qu'il s'agisse de percements et blochets pour gaines d'attente maçonnées et/ou enterrées destinées aux traversées des câbles ou conduites, de manière générales ou éventuellement liés aux fosses enterrées, mais également les éléments de ventilation nécessaires à la ventilation des caves et/ou des vides sanitaires à l'aide de gaines, tuyaux et/ou éléments préfabriqués (sopiraux...)

- Remarques importantes

percements & blochets - généralités

Conformément aux indications de l'auteur de projet dirigeant et des prescriptions des différentes sociétés de distribution, l'entrepreneur prendra toutes les dispositions nécessaires pour mener les différentes conduites à travers les murs en vue de leur raccordement ultérieur. La pose de ces gaines d'attente se fera conformément aux prescriptions des sociétés distributrices et elles sont raccordées aux accessoires prévus ou prescrits par ces dernières.

percements & blochets - fosse enterrée

A partir de l'alignement de voirie, les conduites des régies seront amenées jusqu'aux compteurs dans une fosse maçonnée. Le prix unitaire comprendra :

les fouilles et les remblais

la dalle de sol;

la maçonnerie;

les remblais et la dalle de couverture.

éléments de ventilation - généralités

Toutes traversées d'éléments, ayant une résistance au feu spécifique, par les éléments de ventilation doivent respecter la résistance au feu exigée de la paroi (voir Tome 6, 66.33.2a LCI - distribution - éléments de ventilation - clapets coupe-feu mécaniques motorisables)

MATÉRIAUX

percements & blochets -

Les traversées des conduites doivent être conformes aux ***** / indications des plans / indications du maître de l'ouvrage**. Pour l'introduction des conduites des régies, les tuyaux seront maçonnés dans les murs de cave avec une légère pente vers l'extérieur.

éléments de ventilation -

L'entrepreneur soumettra préalablement le type d'élément de ventilation en même temps qu'une fiche technique portant les renseignements au sujet du passage de l'air.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

percements & blochets - généralités

Les tuyaux enterrés seront posés à la profondeur déterminée par l'auteur de projet ou selon les indications sur les plans, sous le niveau du terrain ou des revêtements extérieurs. Tous les tuyaux endommagés en cours de transport ou pendant le déchargement, seront remplacés. Après la fouille, le fond des tranchées sera égalisé; si nécessaire, les parois de la fouille seront étayées afin de prévenir les affouillements.

Les liaisons entre deux points de raccordement ou fosses seront réalisées à l'aide de tuyaux droits. Ces tuyaux seront soutenus sur toute leur longueur par une fondation de sable de largeur suffisante et de 10 cm d'épaisseur et ils y seront légèrement enfoncés. Lorsqu'on utilise des fourreaux multiples, les espaces entre les tuyaux seront également remplis de sable. L'entrepreneur réalisera tous les raccordements en évitant les coudes trop serrés. Tous les passages dans les murs extérieurs seront rendus étanches. Le remblayage des tranchées ne pourra se faire que lorsque l'auteur de projet aura contrôlé les travaux.

Dans les gaines d'attente destinées aux câbles, on prévoira des fils de tirage en acier galvanisé afin de faciliter l'introduction des câbles. Avant la réception provisoire des travaux, l'entrepreneur remettra à au maître de l'ouvrage un plan où figurent les différents fourreaux. Ces indications peuvent être apportées sur les plans d'exécution des égouts.

En fonction des prescriptions des sociétés distributrices, certaines gaines d'attente doivent déboucher dans une fosse d'attente. Celle-ci sera prévue contre le mur de fondation.

La fourniture et la pose des tuyaux en PVC de diamètre ***** / 90 / 110 / 130** à partir de l'alignement jusqu'à l'intérieur du mur de cave ou jusqu'au bloc de pénétration préfabriqué livré par les régies ou au coude de raccordement préfabriqué. Les tuyaux seront posés perpendiculairement à l'alignement. Lorsque les raccordements sont effectués à l'aide de fils souples (média et télécommunication), un fil de tirage sera prévu dans le fourreau. Les traversées dans les murs seront réalisées de manière qu'aucune pression ne soit effectuée sur les fourreaux. Après la pose des tuyaux, l'entrepreneur rendra les ouvertures étanches.

Les percements ne peuvent altérer la résistance au feu exigée du mur.

Support aux prescripteurs : guide C de la prévention passive référencé dans ce cahier des charges.

percements & blochets - fosse enterrée

Dimensions de la fosse : ***** x *** x ***** cm³

La dalle de sol de la fosse se composera d'une dalle de béton de 15 cm d'épaisseur à une profondeur de 80 cm sous le niveau du terrain. Le long des parois de la fosse, un mur d'une épaisseur de ******* cm sera maçonné en briques pleines jusqu'à 20 cm sous le niveau du terrain. La largeur intérieure de la fosse sera d'au moins ******* cm.

Aux endroits où le sous-sol est humide, la fosse sera protégée contre l'infiltration d'humidité à l'aide d'un cimentage au mortier composé de sable de rivière et de ciment qui sera enduit d'une couche de bitume. La fosse sera fermée à l'aide de dalles de couverture en béton qui reposent sur la maçonnerie sans être fixées. L'épaisseur des dalles de béton dépend de la largeur de la fosse. Lorsque le sol n'est pas humide, des éléments en béton en forme de U peuvent être utilisés, moyennant l'approbation écrite de l'auteur de projet.

éléments de ventilation - généralités

Les éléments de ventilation seront fixés dans la maçonnerie selon les directives du fabricant. Tous les moyens de fixation seront résistants à la corrosion.

11.63.1 Percements pour raccordements utilitaires CCTB 01.02

11.63.1a Percements pour raccordements utilitaires CCTB 01.02

MESURAGE

- unité de mesure:

Pour les éléments de ventilation : à la pièce

- nature du marché:

Pour les percements et blochets : Pour mémoire (PM), compris dans le prix des raccordements. Y compris tous les travaux de terrassement et les éventuels accessoires.

Pour les éléments de ventilation : Quantité forfaitaire (QF)

11.63.2 Terrassements pour raccordements utilitaires CCTB 01.02

11.63.2a Terrassements pour raccordements utilitaires CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des travaux de terrassements pour raccordements utilitaires, tels que :

- des percements et blochets pour gaines d'attente maçonnées ou enterrées destinées, de manière générale, aux traversées des câbles ou conduites, ou éventuellement liés aux fosses enterrées,
- des éléments de ventilation nécessaires à la ventilation des caves et/ou des vides sanitaires à l'aide de gaines, tuyaux ou éléments préfabriqués (soulèvements, etc...)

Ce poste comprend notamment :

- l'excavation des fouilles ;
- le stockage et la préparation des terres de déblai lorsque celles-ci doivent être réutilisées plutôt que d'apporter des matériaux de remblai extérieurs ;
- les remblais.
- le traitement des terres excédentaires (sauf contre-indication)

- Localisation

Les travaux sont localisés : ***.

Voir plans et métrés détaillés

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les terres arables sont déblayées et stockées conformément au sous-titre 11.11 Déblais généraux et éléments qui en découlent.

Les fouilles sont effectuées à la profondeur déterminée par l'auteur de projet ou le bureau d'études, ou selon les indications sur les plans, sous le niveau du terrain ou des revêtements extérieurs.

Un espace de travail d'au moins 50 cm est ménagé sur toute la périphérie, mesuré à la base des fouilles, entre les éléments à mettre en oeuvre et la paroi de la fouille.

L'entrepreneur est chargé de l'organisation des accès au fond des fouilles. Ceux-ci doivent être convenablement aménagés et maintenus en bon état pendant toute la durée des travaux. Ils offrent toutes les garanties de sécurité. Si nécessaire, les parois sont étayées afin de prévenir tout affouillement.

Toutes les terres à récupérer pour les remblais ou rehaussements sont stockées sur le chantier à l'endroit désigné par la direction du chantier.

Les terres excédentaires sont : **évacuées dans une décharge agréée** (par défaut) / **entreposées sur une propriété du maître de l'ouvrage** / **stockées sur le terrain** / **étalées sur le terrain**, conformément aux prescriptions de la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets et éléments et articles qui en découlent.

(Soit par défaut)

Evacuées dans une décharge agréée

Les terres excédentaires sont évacuées par l'entrepreneur dans une décharge agréée.

(Soit)

Entreposée sur une propriété du maître de l'ouvrage

Les terres excédentaires restent la propriété du maître de l'ouvrage et sont évacuées pour être valorisées sur un autre chantier, à l'endroit que le maître de l'ouvrage a désigné dans un rayon de **10 / ***** km autour du chantier.

Adresse où les terres doivent être transposées : *******

(Soit)

Stockées sur le terrain

Les terres excédentaires restent la propriété du maître de l'ouvrage et sont stockées sur le chantier, à l'endroit désigné ce dernier.

(Soit)

Étalées sur le terrain

Les terres excédentaires restent la propriété du maître de l'ouvrage et sont étalées et damées sur le terrain, suivant les indications de ce dernier.

Le traitement des terres excédentaires repris ci-dessus est compris par défaut dans le poste, sauf contre-indication dans le cahier spécial des charges, dans la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets et éléments et articles qui en découlent.

Les terres dites « polluées » (ne répondant pas à l'Annexe II, points 1 et 2 de l'[AGW 2001-06-14]), doivent être évacuées du chantier et traitées dans un centre de dépollution adéquat conformément aux prescriptions du chapitre Evacuation des terres excavées ne répondant pas à l'Annexe II, points 1 et 2 de l'AGW 14 juin 2001 et éléments et articles qui en découlent.

L'évacuation et le traitement de ces terres « polluées » n'est pas compris par défaut dans le présent élément, sauf contre-indication dans le cahier spécial des charges, aux éléments et articles susmentionnés.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

[AGW 2001-06-14, Arrêté du Gouvernement wallon favorisant la valorisation de certains déchets.]

MESURAGE

- unité de mesure:

PERCEMENTS ET BLOCHETS

- (par défaut) / m³

(Soit par défaut)

1. -

(Soit)

2. m³

ELEMENTS DE VENTILATION

pc (par défaut) / m³

(Soit par défaut)

1. pc

(Soit)

2. m³

- code de mesurage:

PERCEMENTS ET BLOCHETS

Compris (par défaut) / Volume net

(Soit par défaut)

1. Compris dans le prix des éléments auxquels ils se rapportent : voir éléments***.

(Soit)

2. Volume net : Section théorique minimale des dimensions exactes du volume à creuser, augmenté d'un espace de travail de 50 cm autour des éléments fixes de la construction.

La sur largeur éventuellement nécessaire pour les coffrages et les traitements des murs en maçonnerie en contact avec les terres (cimentage, bitume, etc.) n'est pas comprise dans cet article.

ELEMENTS DE VENTILATION

Quantité nette (par défaut) / Volume net

(Soit par défaut)

1. Quantité nette, à ventiler suivant des dimensions.

(Soit)

2. Volume net : Section théorique minimale des dimensions exactes du volume à creuser, augmenté d'un espace de travail de 50 cm autour des éléments fixes de la construction.

La surlargeur éventuellement nécessaire pour les coffrages et les traitements des murs en maçonnerie en contact avec les terres (cimentage, bitume, etc.) n'est pas comprise dans cet article.

- **nature du marché:**

PERCEMENTS ET BLOCHETS

PM (par défaut) / **QF**

(Soit par défaut)

1. **PM**

(Soit)

2. **QF**

ELEMENTS DE VENTILATION

QF

11.7 Repérages des installations souterraines

11.71 Repérages des installations souterraines

11.71.1 Repérages des installations souterraines

11.71.1a Repérages des installations souterraines

12 Sous-fondations et fondations directes CCTB 01.07

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Toutes les directives en ce qui concerne la sécurité, établies par le coordinateur-réalisation, seront scrupuleusement respectées. L'article 01.1 Mission de coordination de sécurité et de santé décrit les prescriptions générales en matière de sécurité et l'article 01.4 Plans de sécurité et de santé décrit les plans de sécurité et santé.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- **Matériau**

NORMES DE RÉFÉRENCE ET NORMES EUROPEENNES:

L'auteur de projet et l'entrepreneur en charge des travaux se référeront aux documents suivant:

La norme [NBN EN 1997-1] Eurocode 7, section 6 concernant les fondations superficielles

La [NIT 147] concerne les fondations de maisons. Il s'agit d'un guide pratique pour la conception et l'exécution des fondations de constructions petites et moyennes.

Le béton doit être spécifié à l'aide des deux normes suivantes:

[NBN EN 206:2013+A1] et [NBN B 15-001].

Le calcul des structures en béton doit se conformer aux prescriptions de l'Eurocode 2 telles que décrites dans [NBN EN 1992-1-1].

La conception thermique des fondations doit être réalisée à l'aide de la norme [NBN EN ISO 13793] pour éviter les poussées dues au gel.

- **Exécution**

NORMES DE RÉFÉRENCE ET NORMES EUROPEENNES:

L'auteur de projet et l'entrepreneur en charge des travaux se référeront aux documents suivants:

La norme [NBN EN 1997-1] Eurocode 7, section 6 concernant les fondations superficielles

La [NIT 147] concerne les fondations de maisons. Il s'agit d'un guide pratique pour la conception et l'exécution des fondations de constructions petites et moyennes.

Concernant le matériau, celui-ci doit être spécifié à l'aide des deux normes suivantes:

[NBN EN 206:2013+A1] et [NBN B 15-001].

Le calcul des structures en béton doit se conformer aux prescriptions de l'Eurocode 2 telles que décrites dans [NBN EN 1992-1-1].

La conception thermique des fondations doit être réalisée à l'aide de la norme [NBN EN ISO 13793] pour éviter les poussées dues au gel.

12.1 Empierrements sous-fondations CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 - Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

Concernant les travaux d'empierrement de sous-fondation, l'auteur de projet pourra se référer au Chapitre F du [CCT Qualiroutes].

Les empierrements sous fondations concernent tous les remplissages sous les fondations à réaliser.

Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires prévus pour ce poste comprendront, soit selon la ventilation du métré récapitulatif, soit dans leur ensemble :

la fourniture et/ou la préparation des empierrements sous fondations ;

l'épandage des matériaux de remblai en couches se succédant correctement ;

le compactage (damage, cylindrage, ...) de l'empierrement sous fondations

12.11 Empierrements sous-fondations CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne la fourniture et l'épandage sur l'épaisseur voulue d'une couche de sous-fondation en matériaux drainants.

L'épaisseur de cette couche de sous fondation, définie par une étude tenant compte des caractéristiques du sol en place, devra être validée par une planche d'essais sur le site préalablement au début des travaux.

MATÉRIAUX

Les matériaux employés sont des graves et sables recomposés répondant aux exigences suivantes:

Los Angeles < 40

Non gélif

Insensible à l'eau

Indice de concassage ≥ 60 (si matériau alluvionnaire)

Valeur de bleu VBO/D < 1 [NBN EN 933-9+A1]

Les matériaux issus de recyclage sont possible, à la condition de respecter les exigences citées ci-dessus et qu'ils respectent les normes en vigueur. En particulier, le matériau sera exempt de tous débris métallique, de bois et de plâtre.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les matériaux doivent être livrés humides sur le chantier et travaillés à l'état humide. Si besoin, il seront ré-humidifiés sur le chantier.

S'agissant de matériaux drainants, ils sont fortement sensibles aux effets de ségrégation. Les opérations de mise en oeuvre devront limiter toute opération susceptible d'engendrer de la ségrégation dans le matériau.

En cas d'épaisseur supérieure à 20 cm, le compactage se fera par couche de 20 cm maximum, et ce, afin d'éviter les défauts de compactage survenant lors de compactage de couches trop épaisses, ces défauts entraînant ultérieurement des tassements.

CONTRÔLES

- Contrôle des matériaux à leur réception sur chantier.

Des échantillons sont prélevés à titre conservatoire et contradictoire lors de la livraison sur chantier avant la mise en oeuvre des matériaux. Ces prélèvements sont effectués aux fins d'analyse dont la teneur est déterminée par les parties concernées.

- Contrôle de réception de la couche de fondation.

La tolérance altimétrique du complexe de fondation drainant et filtrant : 0.01m sous la règle des 3m passées en tous lieux et tous sens.

12.11.1 Empierrements sous-fondations CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne la fourniture et l'épandage sur l'épaisseur voulue d'une couche de sous-fondation en matériaux drainants.

MATÉRIAUX

Ils répondent aux prescriptions du Qualiroutes Chapitre C

12.11.1a Empierrements sous-fondations en graves CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne la fourniture et l'épandage sur l'épaisseur voulue d'une couche de sous-fondation en graves.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Ils répondent aux prescriptions du Qualiroutes chapitre C.5.4.1

- Finitions

L'entrepreneur fournit, au moins quinze jours avant le début des travaux:

- les fiches techniques des composants (sable, gravillons et graves)
- la courbe granulométrique du mélange.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les niveaux de surface de la sous-fondation respectent les profils en long et en travers prescrits.

Des tolérances locales de 2 cm sont admises pour autant qu'elles soient compatibles avec les tolérances en moins des couches sus-jacentes.

- Notes d'exécution complémentaires

Les irrégularités de surface ne peuvent dépasser 2 cm.

12.11.1b Empierrements sous-fondations en gravillons

12.11.1c Empierrements sous-fondations en sable

12.2 Couches de propreté CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La couche de propreté est une couche étalée sur le sol ou en fond de coffre pour créer une surface de travail plane et non terreuse. Elle protège également le sol et permet de travailler « au propre » comme son nom l'indique.

- Remarques importantes

En général, de faible épaisseur, cette couche n'est pas structurale.

MATÉRIAUX

En béton, en béton caverneux, en béton maigre ou en sable stabilisé.

12.21 Couches de propreté en béton CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne la fourniture, le coulage et l'épandage sur l'épaisseur voulue d'une couche de propreté en béton en guise de couche de propreté ou d'égalsation pour les vides sanitaires, l'aire de travail sous le béton des fondations et sous les dalles de sol.

MATÉRIAUX

- La qualité du béton répondra aux normes [NBN B 15-001] et [NBN EN 206:2013+A1] (voir 22 Superstructures en béton)
- L'utilisation d'additifs sera soumise à l'approbation préalable de l'auteur de projet et/ou l'ingénieur en stabilité.
- En ce qui concerne les granulats: utilisation de granulats pour béton tel qu'indiqué dans la norme [NBN EN 12620+A1].
- Epaisseur de la couche (cm): minimum *** / 5 / 7 / à définir par le maître d'oeuvre

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le fond sera suffisamment damé et propre avant de pouvoir couler le béton. Le béton sera coulé, épandu et égalisé à l'aide d'une règle à niveler sur une épaisseur d'au moins 5 cm. Lorsqu'il est utilisé comme couche d'égalsation et de propreté sous les dalles de béton etc., il est évident que le béton de propreté doit être parfaitement de niveau. Le béton coulé sera débarrassé de toute terre, humidifié et protégé de l'affouillement suite à des averses de pluie ou de grêle. Lorsqu'elles sont nécessaires, les éventuelles rajoutes de béton seront soigneusement réalisées.

La couche de béton de propreté doit être prévue sous toutes les dalles en béton armé en contact avec les terres et sera coulé ou étendu sur une feuille en PE prévue dans un article séparé.

Les sols de propreté seront coulés ou étendu après l'exécution des fondations et avant de commencer les travaux d'élévation. L'entrepreneur avertira l'auteur de projet et/ou l'ingénieur en

stabilité au moins 48 heures (2 jours ouvrables) à l'avance afin de pouvoir contrôler le fond de coffre. Conformément au cahier spécial des charges, le béton sera coulé ou étendu

- *** / sur un fond damé, plan, sec, propre et lisse sur lequel une membrane géotextile, choisie en accord avec le maître d'ouvrage et ou l'ingénieur stabilité, sera posée / sur l'isolation prescrite dans la rubrique Isolation en panneaux

12.21.1 Couches de propreté en béton CCTB 01.02

12.21.1a Couches de propreté en béton CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m^2 (par défaut) / m^3

(Soit par défaut) 1. m^2

(Soit) 2. m^3

- code de mesure:

Surface nette (par défaut) / Volume net à exécuter

(Soit par défaut) 1. Surface nette à exécuter. Seule la superficie exécutée en béton de propreté sera comptée. Les éventuelles surépaisseurs ne peuvent pas être comptées en supplément.

(Soit) 2. Volume net à exécuter.

- nature du marché:

QF

12.21.1b Couches de propreté en béton caverneux CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m^2 (par défaut) / m^3

(Soit par défaut) 1. m^2

(Soit) 2. m^3

- code de mesure:

Surface nette (par défaut) / Volume net à exécuter

(Soit par défaut) 1. Surface nette à exécuter. Seule la superficie exécutée en béton de propreté sera comptée. Les éventuelles surépaisseurs ne peuvent pas être comptées en supplément.

(Soit) 2. Volume net à exécuter.

- nature du marché:

QF

12.21.1c Couches de propreté en béton maigre CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m^2 (par défaut) / m^3

(Soit par défaut) 1. m^2

(Soit) 2. m^3

- code de mesure:

Surface nette (par défaut) / **Volume net** à exécuter

(Soit par défaut) 1. Surface nette à exécuter. Seule la superficie exécutée en béton de propreté sera comptée. Les éventuelles surépaisseurs ne peuvent pas être comptées en supplément.

(Soit) 2. Volume net à exécuter.

- **nature du marché:**

QF

12.22 Couches de propreté en sable stabilisé CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne la fourniture et l'épandage sur l'épaisseur voulue d'une couche de propreté en sable stabilisé en guise de couche de propreté ou d'égalisation pour les vides sanitaires, l'aire de travail sous le béton des fondations et sous les dalles de sol.

Elle a pour fonction d'assurer une surface unie, nivelée afin de ne pas présenter d'irrégularité, de points d'accrochage.

MATÉRIAUX

Le sable doit répondre aux spécifications du C.3.4.3 du [CCT Qualiroutes].

- Le ciment est conforme au C8 du [CCT Qualiroutes] à raison de ***** / 100kg / 150 kg / à définir par le maître de d'œuvre par m³**
- Le mélange est du type I et répond aux prescriptions du F4.3 du [CCT Qualiroutes] en ce concerne la composition, la fabrication et le transport.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le mélange est fourni par une centrale de malaxage et ne peut en aucune façon être préparé sur site.

Pour les vides sanitaires, le mélange doit comprendre un minimum de 100kg de ciment par m³ de sable.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

Chapitre C du [CCT Qualiroutes]

12.22.1 Couches de propreté en sable stabilisé CCTB 01.02

12.22.1a Couches de propreté en sable stabilisé CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Epaisseur de la couche (cm): minimum ***** / 5 / 7 / à définir par le maître d'œuvre**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La fondation est dressée, damée ou compactée parallèlement à la surface du revêtement.

Pour les mélanges sans additifs, toutes les opérations de mise en œuvre sont réalisées endéans les trois heures qui suivent la fabrication du mélange et en tous cas avant la prise du mélange.

La mise en œuvre du mélange est interdite lorsque la température de l'air mesurée sous abri à 1,5 m du sol est inférieure ou égale à 1°C à 8 heure du matin ou à – 3° durant la nuit.

- Notes d'exécution complémentaires

L'ajout d'additifs dans le mélange est soumis à l'approbation préalable de l'auteur de projet.

CONTRÔLES PARTICULIERS

La tolérance au niveau fini de la couche de propreté est de + 0 ou – 20 mm par rapport au niveau exigé.

MESURAGE

- unité de mesure:

m² (par défaut) / m³

(Soit par défaut) 1. m²

(Soit) 2. m³

- code de mesurage:

Surface nette (par défaut) / Volume net à exécuter

(Soit par défaut) 1. Surface nette à exécuter. Seule la superficie exécutée en sable stabilisé de propreté sera comptée. Les éventuelles surépaisseurs ne peuvent pas être comptées en supplément.

(Soit) 2. Volume net à exécuter.

- nature du marché:

QF

12.3 Semelles de fondation CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne tous les pieds de fondations qui répondent aux critères suivants :

le bâtiment repose directement sur le sol ferme;

les fondations sont coulées en béton non et/ou légèrement armé.

L'entreprise comprend la fourniture et la mise en œuvre des matériaux ainsi que l'exécution des ouvrages de fondation indiqués sur les plans. Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires mentionnés dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon la ventilation du métré récapitulatif, soit dans leur ensemble :

l'excavation des tranchées, l'égalesation et la mise à niveau du sol;

la fourniture et la pose d'une feuille de polyéthylène;

la fourniture et la mise en œuvre du béton, y compris les éventuelles armatures et accessoires pour la pose et la fixation; les travaux de coffrage et décoffrage s'ils sont nécessaires;

les éventuelles réservations et traversées pour les conduites;

l'exécution de tous les joints de tassements nécessaires;

la protection éventuelle des surfaces du béton lorsque les conditions météorologiques sont défavorables; la fourniture, la pose et la mise en œuvre de tous les matériaux et matières premières nécessaires pour ce faire.

- Remarques importantes

Attention

- Lorsque des sondages supplémentaires s'avèrent nécessaires en cours d'exécution, ceux-ci seront compris dans le prix initial.

- Les fondations pour les égouts et l'aménagement des abords ne font pas partie du présent article.

MATÉRIAUX

La qualité du béton répondra aux normes [NBN B 15-001] et [NBN EN 206:2013+A1] (voir aussi section 22 Superstructures en béton).

Le mode d'exécution des éventuels coffrages est laissé au libre choix de l'entrepreneur.

Les fers à béton répondent à la série [NBN A 24-3xx série].

Lorsqu'on utilise du béton de fibres d'acier, une déclaration d'aptitude est requise pour les fibres d'acier.

Concernant la déclaration d'aptitude, on peut se référer au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité concernant les critères d'acceptabilité des matériaux.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'exécution sera conforme à la norme [NBN EN 13670] et la [NBN B 15-400].

Cotes De Niveaux - Dimensions

Les fondations seront exécutées jusqu'à une profondeur à l'abri du gel, sur un sol portant et/ou en respect des règlements locaux de bâtisse. Les dimensions des fondations directes sont indiquées sur les plans d'exécution.

S'il s'avère, en cours d'exécution, que le sol ne présente pas les performances qu'avait révélées l'étude de sol, l'auteur de projet et/ou l'ingénieur en stabilité décidera des mesures à prendre, en concertation avec l'entrepreneur. Un décompte sera établi pour ces travaux supplémentaires.

Coffrages – Joints De Dilatation - Armatures

Pour la partie souterraine des fondations, l'entrepreneur est libre d'effectuer les fouilles en talus et de ne pas utiliser de coffrage. Dans ce cas, les dimensions minimales des fondations correspondront partout aux indications sur les plans et aucun supplément ne pourra être compté pour les quantités supplémentaires de béton.

Conformément au cahier spécial des charges, une membrane géotextile sera posée sur tout le périmètre des fondations. Dans les fondations mêmes, l'entrepreneur prévoira les réservations, les traversées pour les conduites et les joints de dilatation selon les indications sur les plans.

Les joints de dilatation prévus seront exécutés au moyen d'un joint compressible (par exemple, du polystyrène expansé) d'au moins 10 mm d'épaisseur. L'emplacement des réservations prévues sera indiqué préalablement par l'auteur de projet.

En principe, les semelles de fondation seront exécutées en béton non armé. Toutefois, lorsque l'ingénieur en stabilité le jugera opportun, des armatures seront mises en place. Les treillis d'armatures seront posés avec un recouvrement de deux mailles entières au minimum et liaisonnés aux angles. Des écarteurs seront utilisés afin d'obtenir l'enrobage requis.

Coulage Du Béton

Les fondations ne seront coulées que lorsque les dimensions et les cotes de niveau auront été contrôlées avec l'auteur de projet.

Le béton sera coulé sur un fond horizontal égal, sec, stable et propre, et, le cas échéant, recouvert d'une membrane géotextile. Le béton sera coulé et compacté en veillant à ne pas laisser de bulles d'air. La face supérieure sera lissée horizontalement jusqu'au niveau prévu.

Lorsque les circonstances atmosphériques sont défavorables, l'entrepreneur prévoira les protections adéquates.

CONTRÔLES

L'entrepreneur avertira l'auteur de projet au moins 2 semaines à l'avance afin qu'il puisse contrôler les fouilles et/ou les éventuels coffrages et armatures.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution sera conforme à la norme

[NBN EN 13670, Exécution des structures en béton] et la

[NBN B 15-400, Exécution des structures en béton - Supplément national à la NBN EN 13670:2010].

AIDE

Il est à noter que depuis le 1er janvier 2006, les bétons portant la marque BENOR doivent être prescrits suivant les spécifications des deux normes, [NBN B 15-001] et [NBN EN 206:2013+A1], indissociables (voir section 22 Superstructures en béton). Voir aussi chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité concernant les critères d'acceptabilité des matériaux.

Lorsqu'on utilise du béton de fibres d'acier, une déclaration d'aptitude est requise pour les fibres d'acier. Cette déclaration d'aptitude peut être un certificat de conformité ATG (voir chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité concernant les critères d'acceptabilité des matériaux).

12.31 Semelles de fondation en béton non armé coulé sur place CCTB 01.02

12.31.1 Semelles de fondation en béton non armé coulé sur place CCTB 01.02

12.31.1a Semelles de fondation en béton non armé coulé sur place CCTB 01.07

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Spécifications

La qualité du béton répond aux normes [NBN B 15-001] et [NBN EN 206:2013+A1] (voir aussi 22 Superstructures en béton).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'étude est à charge de ***** / l'entrepreneur / du maître de l'ouvrage / du bureau d'étude** (voir également généralités du chapitre 22 : *Eléments de structure en béton*)

- Notes d'exécution complémentaires

Épaisseur de la couche (cm) : ***** / selon les indications sur les plans.**

Largeur des tranchées (cm) : ***** / selon les indications sur les plans.**

Isolation contre l'humidité : ***** / n'est pas prévue / membrane de PE, épaisseur min. 0,2 mm / membrane de PE, épaisseur min. selon les plans / membrane d'un matériaux laissé au choix de l'auteur de projet d'épaisseur min. selon les plans**

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques du cahier spécial des charges et/ou du métré récapitulatif, le mesurage sera, en principe, effectué comme suit :

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

volume net à exécuter selon les dimensions indiquées sur les plans

- nature du marché:

*** / Quantité forfaitaire (QF) / Quantité présumée (QP)

AIDE

La section 3.22.1 de la [NIT 147] décrit les exigences liées aux semelles de fondation continues non armées.

12.32 Semelles de fondation en béton armé coulé sur place CCTB 01.02**12.32.1 Semelles de fondation en béton armé coulé sur place CCTB 01.02****12.32.1a Semelles de fondation en béton armé coulé sur place CCTB 01.07****MATÉRIAUX****- Caractéristiques générales****Béton**

- Qualité du béton selon la [NBN EN 206:2013+A1] et la [NBN B 15-001] : (voir également 22 Superstructures en béton).

A	B1	B2	C	D	E
Classe de résistance	Domaine d'application	Classe d'environnement	Classe de consistance	Granulométrie maximale	Données complémentaires
C25/30 // C30/37 // C35/45 // C45/55 // C50/60 // C55/67 // C60/75 // C70/85 // C80/95 // C90/105 // ***	Béton armé	*** / E0 / EI / EE1 / EE2 / EE3 / EE4 / ES1 / ES2 / ES3 / ES4 / EA1+*** / EA2+*** / EA3+***	au choix de l'entrepreneur : *** / S3 / S4 / S5 / *** / F3 / F4 / F5 / F6	au choix de l'entrepreneur : *** / 6 / 8 / 10 / 11 / 12 / 14 / 16 / 20 / 22 / 32 mm	***

Pour les bétons auto-plaçants, l'étalement au cône d'Abrams (consistance) est prescrit obligatoirement à l'aide d'une des classes suivantes : **SF1 / SF2 / SF3** (selon la [NBN EN 12350-8])

Données complémentaires propres au béton auto-plaçant (E) :

- Classe de viscosité apparente : **VS1 / VS2** (selon la [NBN EN 12350-8])
- Aptitude à l'écoulement : **PL1/PL2** (selon la [NBN EN 12350-10, Essai pour béton frais - Partie 10: Béton auto-plaçant - Essai à la boîte en L]) ou **PJ1/PJ2** (selon la [NBN EN 12350-12, Essai pour béton frais - Partie 12 : Béton auto-plaçant - Essai d'écoulement à l'anneau])
- Classe de résistance à la ségrégation : **SR1 / SR2** (selon la [NBN EN 12350-11, Essai pour béton frais - Partie 11: Béton auto-plaçant - Essai de stabilité au tamis])

Armatures

Quantité d'armatures (en kg d'acier par m³ de béton)

- Barres d'acier pour les armatures principales : acier **BE 500 S** (par défaut) / *** selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].

- Acier pour les étriers : acier **DE 500 BS** (par défaut) / **BE 500 S**
(Soit par défaut)
1. **DE 500 BS** selon [NBN A 24-303] + [PTV 303]
(Soit)
2. **BE 500 S** selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].
- Treillis soudés selon [NBN A 24-304] + [PTV 304] : **treillis à peigne / non à peigne** : acier **DE 500 BS** (par défaut) / **BE 500 S**, dimensions ***** / 150 x 150 x 6 x 6 mm** / autres spécifications du maître d'œuvre

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'étude est à charge de ***** / l'entrepreneur / du maître de l'ouvrage / du bureau d'étude** (voir également généralités du chapitre 22 : *Eléments de structure en béton*)

Les armatures seront posées **selon les indications sur les plans d'armature / selon les directives données par l'auteur du projet et ou par le bureau d'étude.**

- Notes d'exécution complémentaires

L'épaisseur de la couche sera de ******* cm,

La largeur des tranchées est indiquée sur les plans.

Isolation contre l'humidité : ***** / n'est pas prévue / membrane de PE, épaisseur min. 0,2 mm / membrane de PE, épaisseur min. selon les plans**

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques du cahier spécial des charges et/ou du métré récapitulatif, le mesurage sera, en principe, effectué comme suit :

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

volume net à exécuter selon les dimensions indiquées sur les plans

- nature du marché:

***** / Quantité forfaitaire par défaut (QF)/Quantité présumée (QP)**

12.33 Semelles de fondation préfabriquées en béton armé CCTB 01.02

12.33.1 Semelles de fondation préfabriquées en béton armé CCTB 01.02

12.33.1a Semelles de fondation préfabriquées en béton armé CCTB 01.02

12.4 Dalles de sol CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article reprend les dalles de sol en béton qu'il s'agisse

- de fondations sur radier en béton de centrale armé et éventuellement poli,
- de dalles portantes sur terre plein en béton de centrale armé ou non armé.

- Remarques importantes

Sous réserve des directives concrètes dans le cahier spécial des charges ou les détails d'exécution annexés, l'entrepreneur veillera particulièrement à ce qu'il ne puisse y avoir aucune infiltration d'eau en provenance de l'extérieur ou des constructions souterraines. A cet effet, il prévoira partout les dispositifs hydrofuges nécessaires.

MATÉRIAUX

La qualité du béton répond aux normes [NBN B 15-001] et [NBN EN 206:2013+A1] (voir 22 Superstructures en béton).

L'utilisation d'additifs sera soumise à l'approbation préalable de l'auteur de projet et/ou l'ingénieur en stabilité.

Dans le cas où l'on utilisera des dalles portantes sur terre-plein à l'aide d'un béton de centrale isolant, les spécifications suivantes seront à prendre en compte:

- Le béton isolant s'obtient en ajoutant des additifs légers, tels que des bims naturels ou de l'argile expansé.
- La composition du mélange sera déterminée par l'entrepreneur en fonction des critères de performances suivants :
 - Masse volumique : maximum *** / 800 kg/m³
 - Conductibilité thermique : maximum *** / 0.17 W/mK
 - Résistance moyenne à la compression : au moins *** / 2 N/mm² (MPa)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Si on utilise un béton isolant:

la dalle de sol isolante sera parachevée avec une couche de mortier de ciment d'au moins 2 cm d'épaisseur. Cette couche est comprise dans l'épaisseur de la dalle de sol.

Les spécifications concernant les couches de propretés sont données à l'article 12.21 Couches de propreté en béton.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution sera conforme à la norme [NBN EN 13670].

La [NIT 147] distingue les différences entre dalles portantes et radier en béton.

12.41 Dalles de sol sur terre-plein en béton armé CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article reprend les dalles de sol sur terre-plein en béton armé qu'il s'agisse

- de fondations sur radier en béton de centrale armé et éventuellement poli,
- de dalles portantes sur terre plein en béton de centrale armé.

Ces deux éléments distincts étant définis dans la [NIT 147].

Ce poste concerne la fourniture, le coulage et l'épandage du béton sur l'épaisseur voulue, la fourniture et la pose des armatures prescrites et la mise à niveau de la surface supérieure. Cette couche de béton servira de structure porteuse pour les autres éléments de plancher et résistera aux charges imposées. Les travaux comprennent :

les éventuels coffrages périphériques et les travaux de décoffrage;

les réservations prescrites;

la fourniture et la pose des armatures, y compris les équipements et accessoires (écarteurs, ...) pour la pose et la fixation;

la fourniture et la mise en œuvre du béton de centrale;
l'égalisation de la face supérieure, suivant le degré de finition imposé;

l'exécution des joints de séparation et de répartition;

l'éventuelle protection des surfaces bétonnées lorsque les conditions météorologiques sont défavorables;

l'isolation contre l'humidité (feuille de polyéthylène).

MATÉRIAUX

Les fondations sur radier seront exécutées en béton armé coulé sur place. L'utilisation d'additifs sera soumise à l'approbation préalable de l'auteur de projet et/ou de l'ingénieur en stabilité.

- Pourcentage d'armatures : *** kg de *** / DE 500 S / BE 400 S / BE 220 S / type d'acier à définir par le maître d'ouvrage par m³ de béton.
- Treillis d'armatures *** / BE 500 S / ou d'un type d'acier à définir en accord avec le maître d'ouvrage et l'ingénieur stabilité avec les dimensions *** / 150x150x6x6 (mm) / à définir par le maître d'ouvrage et ou l'ingénieur stabilité selon les critères mentionnés dans la [NBN A 24-304]
- Des barres d'armature à adhérence améliorée de *** / type BE 400 S / type d'acier à définir par le maître d'ouvrage et ou l'ingénieur stabilité doivent être utilisées pour les armatures principales tel que décrites dans la [NBN A 24-302].
- Des Barres lisses de type *** / BE 220 S / type d'acier à définir par le maître d'ouvrage et ou l'ingénieur stabilité doivent être utilisées pour les étriers tel que décrites dans la [NBN A 24-302].

Les dalles portantes *** / sur terre plein / sur panneaux isolants seront réalisées en béton de centrale légèrement armé.

- L'épaisseur de la couche est de *** / 10 cm / est de 12 cm / est de 15 cm / est de 20 cm / doit être spécifiée par l'auteur de projet et ou par l'ingénieur stabilité
- Au niveau des armatures: on placera un treillis d'armatures soudées de type *** / BE 500S / DE 500 BS / d'acier à définir par le maître d'ouvrage et ou l'ingénieur stabilité avec les dimensions *** / 150x150x6x6 mm / spécifiées par le maître d'ouvrage et ou l'ingénieur stabilité

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les fondations sur radier seront effectuées conformément aux indications sur les plans des fondations, établis par l'ingénieur en stabilité.

La finition de la surface supérieure se fera conformément à la description de la section 53 Chapes et revêtements de sols intérieurs. Le polissage est prévu *** / pour toute la surface des fondations sur radier / selon les spécifications du maître d'ouvrage

Concernant les ponts d'humidité / isolation contre l'humidité : se référer à la section 15 Etanchéisations et isolations et aux indications du maître de l'ouvrage

Ponts thermiques / isolation thermique : se référer à la section 15 Etanchéisations et isolations et aux indications du maître de l'ouvrage

Réservations / traversées : l'emplacement des réservations sera préalablement indiqué par l'auteur de projet et/ou l'ingénieur en stabilité

Pour les dalles portantes sur terre plein réalisées en béton de centrale / armé:

- L'étude est à la charge de *** / l'entrepreneur / du maître de l'ouvrage / du bureau d'étude
- Les treillis d'armatures seront placés avec un recouvrement de deux mailles entières dans les deux sens liaisonnés aux angles: *** / un seul treillis sera placé à mi-hauteur / un seul treillis sera placé au tiers inférieur de la dalle / on placera un treillis en partie supérieure et en partie inférieure de la dalle
- Les écarteurs nécessaires seront placés afin d'obtenir un recouvrement suffisant des armatures.
- Isolation contre l'humidité : sous les dalles, on placera une couche d'étanchéité : *** / feuille de polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur / on se référera aux indications de la Section 15 Etanchéisation et isolation des dalles de sol du présent cahier des charge
- Ponts thermiques / isolation thermique : se référer à la section 15 Etanchéisations et isolations et aux indications du maître de l'ouvrage
- Coffrages périphériques : se référer aux indications des plans de l'ingénieur en stabilité
- Joints périphériques : les dalles seront posées en indépendance vis-à-vis des murs moyennant l'interposition de bandes de polystyrène expansé, d'au moins *** / 3 mm / 5 mm d'épaisseur
- Pour les grandes longueurs, un joint de répartition sera prévu tous les 15 m au moins.
- Joints de tassement : la dalle de sol sera coulée en surfaces de maximum *** m² selon les indications des plans de l'ingénieur stabilité et ou du maître de l'ouvrage. Les joints de tassement seront soit exécutés par réserves dans la construction et remplis de bandes de polyéthylène extrudé, soit réalisés par sciage.
- Réservations / traversées : l'emplacement des réservations sera préalablement indiqué par l'auteur de projet et/ou l'ingénieur en stabilité
- Les éventuels coffrages périphériques seront exécutés à l'aide de planches non rabotées en bois de pin ou matériau équivalent, soumis pour approbation. Les coffrages seront suffisamment étanches afin d'empêcher l'écoulement du lait de ciment. Le béton sera coulé et compacté de manière à ce qu'il n'y ait pas de cavités. La face supérieure du béton fraîchement coulé sera lissée à la règle. Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, l'entrepreneur prévoira toutes les protections nécessaires.

12.41.1 Dalles de sol sur terre-plein en béton armé CCTB 01.02

12.41.1a Dalles de sol sur terre-plein en béton armé CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Localisation

Le présent article concerne les fondations *** / pour l'ensemble du bâtiment / pour une partie du bâtiment tel que spécifiée par l'auteur de projet

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

MESURAGE

- unité de mesure:

m² (par défaut) / m³

(Soit par défaut) 1. m²

(Soit) 2. m³

- code de mesurage:

Surface nette (par défaut) / Volume net à réaliser

(Soit par défaut) 1. Surface nette à réaliser (dimensions nominales entre les murs). Les réservations supérieures à 1 m² ne sont pas comptées.

(Soit) 2. Volume net à réaliser (dimensions nominales entre les murs multipliée par l'épaisseur). Les réservations supérieures à 1 m² (multipliées par l'épaisseur) ne sont pas comptées.

- nature du marché:

QF (pour les dalles portantes sur terre-plein-béton de centrale/armé) / QP (pour les fondations sur radier béton de centrale/armé et poli)

12.41.1b Dalles de sol sur terre-plein en béton lissé à l'hélicoptère

12.41.1c Dalles de sol sur terre-plein en béton de fibres d'acier

12.41.1d Dalles de sol sur terre-plein en béton de fibres d'acier lissé à l'hélicoptère

12.42 Dalles de sol sur terre-plein en béton non armé CCTB 01.02

12.42.1 Dalles de sol sur terre-plein en béton non armé CCTB 01.02

12.42.1a Dalles de sol sur terre-plein en béton non armé CCTB 01.02

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

12.42.1b Dalles de sol sur terre-plein en béton caverneux CCTB 01.02

12.42.1c Dalles de sol sur terre-plein en béton maigre CCTB 01.02

12.5 Travaux complémentaires CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne travaux divers complémentaires liés aux fondations directes et reprend les spécifications liées aux :

- percements et blochets sous forme de gaines d'attente maçonnées et/ou enterrées destinées aux traversées des câbles ou conduites
- fosses enterrées.

Concernant les percements et blochets:

Conformément aux indications de l'auteur de projet dirigeant et des prescriptions des différentes sociétés de distribution, l'entrepreneur prendra toutes les dispositions nécessaires pour mener les différentes conduites à travers les murs en vue de leur raccordement ultérieur. La pose de ces gaines d'attente se fera conformément aux prescriptions des sociétés distributrices et elles sont raccordées aux accessoires prévus ou prescrits par ces dernières.

Concernant la réalisation des fosses enterrées:

A partir de l'alignement de voirie, les conduites des régies seront amenées jusqu'aux compteurs dans une fosse maçonnée. Le prix unitaire comprendra :

les fouilles et les remblais

la dalle de sol;

la maçonnerie;

les remblais et la dalle de couverture.

MATÉRIAUX

Les traversées des conduites répondent aux indications des plans et aux indications de l'ingénieur de projet et ou du maître d'oeuvre. Pour l'introduction des conduites des régies, les tuyaux seront maçonnés dans les murs de cave avec une légère pente vers l'extérieur.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les tuyaux enterrés seront posés à la profondeur déterminée par l'auteur de projet ou selon les indications sur les plans, sous le niveau du terrain ou des revêtements extérieurs. Tous les tuyaux endommagés en cours de transport ou pendant le déchargement, seront remplacés. Après la fouille, le fond des tranchées sera égalisé; si nécessaire, les parois de la fouille seront étayées afin de prévenir les affouillements.

Les liaisons entre deux points de raccordement ou fosses seront réalisées à l'aide de tuyaux droits. Ces tuyaux seront soutenus sur toute leur longueur par une fondation de sable de largeur suffisante et de 10 cm d'épaisseur et ils y seront légèrement enfoncés. Lorsqu'on utilise des fourreaux multiples, les espaces entre les tuyaux seront également remplis de sable. L'entrepreneur réalisera tous les raccordements en évitant les coudes trop serrés. Tous les passages dans les murs extérieurs seront rendus étanches. Le remblayage des tranchées ne pourra se faire que lorsque l'auteur de projet aura contrôlé les travaux.

Dans les gaines d'attente destinées aux câbles, on prévoira des fils de tirage en acier galvanisé afin de faciliter l'introduction des câbles. Avant la réception provisoire des travaux, l'entrepreneur remettra à au maître de l'ouvrage un plan où figurent les différents fourreaux. Ces indications peuvent être apportées sur les plans d'exécution des égouts.

En fonction des prescriptions des sociétés distributrices, certaines gaines d'attente doivent déboucher dans une fosse d'attente. Celle-ci sera prévue contre le mur de fondation.

La fourniture et la pose des tuyaux en PVC de diamètre *** / 90 / 110 / 130 mm à partir de l'alignement jusqu'à l'intérieur du mur de cave ou jusqu'au bloc de pénétration préfabriqué livré par les régies ou au coude de raccordement préfabriqué. Les tuyaux seront posés perpendiculairement à l'alignement. Lorsque les raccordements sont effectués à l'aide de fils souples (média et télécommunication), un fil de tirage sera prévu dans le fourreau. Les traversées dans les murs seront réalisées de manière qu'aucune pression ne soit effectuée sur les fourreaux. Après la pose des tuyaux, l'entrepreneur rendra les ouvertures étanches.

Les percements ne peuvent altérer la résistance au feu exigée du mur.

Support aux prescripteurs : guide C de la prévention passive référencé dans ce cahier des charges.

Concernant les fosses enterrées:

Dimensions de la fosse : ***x***x*** cm

La dalle de sol de la fosse se composera d'une dalle de béton de 15 cm d'épaisseur à une profondeur de 80 cm sous le niveau du terrain. Le long des parois de la fosse, un mur d'une épaisseur de *** cm sera maçonné en briques pleines jusqu'à 20 cm sous le niveau du terrain. La largeur intérieure de la fosse sera d'au moins *** cm.

Aux endroits où le sous-sol est humide, la fosse sera protégée contre l'infiltration d'humidité à l'aide d'un cimentage au mortier composé de sable de rivière et de ciment qui sera enduit d'une couche de bitume. La fosse sera fermée à l'aide de dalles de couverture en béton qui reposent sur la maçonnerie sans être fixées. L'épaisseur des dalles de béton dépend de la largeur de la fosse. Lorsque le sol n'est pas humide, des éléments en béton en forme de U peuvent être utilisés, moyennant l'approbation écrite de l'auteur de projet.

12.51 Travaux complémentaires CCTB 01.02

12.51.1 Réservations CCTB 01.02

12.51.1a Réservations isolées CCTB 01.02

MESURAGE

- code de mesure:

• *nature du marché*: Pour mémoire (PM) compris dans le prix des raccordements. Y compris tous les travaux de terrassement et les éventuels accessoires.

12.6 Accessoires intégrés

12.61 Profilés et accessoires métalliques intégrés

12.61.1 Profilés métalliques intégrés

12.61.1a Cornières métalliques intégrées

12.61.1b Plats métalliques intégrés

12.61.1c Cadres métalliques intégrés

12.61.2 Accessoires métalliques intégrés

12.61.2a Echelons métalliques intégrés

12.61.2b Douilles métalliques intégrées

12.61.2c Crochets métalliques intégrés

12.61.2d Anneaux métalliques intégrés

12.62 Profilés et accessoires non métalliques intégrés

12.62.1 Profilés non métalliques intégrés

12.62.1a Profilés non métalliques intégrés

12.62.2 Accessoires non métalliques intégrés

12.62.2a Accessoires non métalliques intégrés

12.7 -

12.8 Fondations directes - rénovation CCTB 01.02

12.81 Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 03 Études, essais et contrôles en cours de chantier

12.82 Déposes / démontages / percements / déconstructions-démolitions CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 05 Assainissements de site pollué

12.83 Réparations / ragréages / rénovations CCTB 01.02

12.83.1 Réparations d'éléments en maçonnerie CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 21.8 Superstructures en maçonnerie - Rénovation

12.83.2 Réparations d'éléments en béton CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 22.8 Superstructures en béton - Rénovation

12.84 Modifications

12.84.1 Renforcements CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 14 Travaux d'étalement, de soutènement et reprise en sous-œuvre

12.84.1a Renforcements

12.84.2 Adaptations CCTB 01.02

12.84.2a Adaptations

13 Fondations spéciales CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 - Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

Ce poste concerne toutes les fournitures et travaux pour la réalisation des ouvrages de fondations spéciales selon le descriptif du cahier spécial des charges et qui ne peuvent pas être considérées comme des fondations directes (fondations sur pieux, sur puits, radiers, ...). Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires mentionnés dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon la ventilation du métré récapitulatif, soit dans leur ensemble :

la fourniture, l'installation et l'enlèvement des machines nécessaires;

tous les travaux de topographie, les analyses de sol complémentaires, les états des lieux, les mesures de sécurité et ouvrages de protection;

la fourniture, le transport et la mise en œuvre de tous les matériaux et étalements nécessaires;

l'exécution des travaux décrits;

le parachèvement et la protection des ouvrages.

Note à l'attention de l'auteur du projet :

En vue de la réalisation des fondations spéciales, il est indispensable de faire appel aux services d'un ingénieur en stabilité spécialisé. Celui-ci fournira les plans nécessaires, les calculs et les descriptifs qui seront annexés au dossier d'adjudication; il est tenu de superviser effectivement l'exécution des ouvrages de fondation.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les travaux seront exécutés conformément aux indications sur les plans de fondation. Le rapport de sondage et les calculs pourront être consultés au bureau de l'ingénieur ou au bureau d'étude.

L'exécution des travaux sera confiée à une entreprise spécialisée en la matière. L'entrepreneur doit pouvoir soumettre des références valables de travaux similaires, exécutés dans un terrain dont la structure est comparable à celle sur les lieux du chantier;

L'entrepreneur est chargé des équipements de chantier nécessaires en ce qui concerne l'accès au chantier et/ou à certaines parties en fonction du poids des machines.

Pendant l'exécution des ouvrages de fondation, l'entrepreneur prendra toutes les mesures nécessaires et utiles afin de prévenir tout dommage aux constructions attenantes et/ou existantes, aux installations, plantations, équipements, voiries, etc., situés tant sur le domaine privé que public.

Toutes les directives en ce qui concerne la sécurité, établies par le coordinateur-réalisation, seront scrupuleusement respectées. Le titre 01.1 Mission de coordination de sécurité et de santé décrit les prescriptions générales en matière de sécurité et le titre 01.4 Plans de sécurité et de santé décrit les plans de sécurité et santé.

13.1 Fondations sur pieux CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires mentionnés dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon la ventilation du métré récapitulatif, soit dans leur ensemble :

- le piquetage de l'implantation des pieux conformément au plan de battage;
- l'installation des machines et équipements et leur enlèvement après les travaux;
- les essais de forage;
- la fourniture, la fabrication, le transport et le déchargement des matières premières ainsi que tous les accessoires nécessaires à l'exécution des pieux;
- le forage;
- la pose des armatures, le coulage et le compactage du béton, éventuellement la récupération de la bague de guidage;
- le recépage des têtes de pieux;
- la protection des têtes de pieux.

- Remarques importantes

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

A joindre à la soumission :

L'entrepreneur procédera à ses frais et avant le début des travaux de son entreprise, à un état des lieux des propriétés **attenant au chantier / dans un périmètre de *** autour du chantier / *****

Un exemplaire de cet état des lieux, dûment signé par les propriétaires respectifs, sera remis au fonctionnaire dirigeant. Après l'exécution des travaux, l'entrepreneur fera, toujours à ses frais, procéder à un récolement dont un exemplaire sera également remis à au maître de l'ouvrage. **Toutes les mesures seront prises afin d'exécuter les travaux sans provoquer de dégâts aux propriétés avoisinantes.** L'entrepreneur s'assurera en outre en contractant une police spéciale contre les nuisances anormales de voisinage et tous les dégâts non intentionnels qui pourraient être imputés au maître de l'ouvrage (art. 544 du code civil); avant le début des travaux, une copie de cette police d'assurance sera remise au maître de l'ouvrage, à l'auteur de projet et à l'ingénieur; le tout est à comprendre dans les différents prix unitaires. **Le maître de l'ouvrage ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dégâts éventuellement occasionnés aux propriétés voisines.**

Pour l'établissement de son prix pour les ouvrages de fondation, l'entrepreneur se basera sur l'étude et les rapports de sondage annexés au dossier. Si, en cours d'exécution, des sondages supplémentaires s'avèrent nécessaires, ceux-ci doivent être compris dans le prix initial.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Installation du chantier

Concernant l'installation du chantier, ce poste comprend l'installation complète du chantier pour l'exécution des pieux coulés dans le sol, c'est-à-dire: l'acheminement sur place des machines et matériaux; la livraison et le stockage des matières premières; le contrôle du sous-sol (vérification des données provenant des sondages) lors de la mise en œuvre du premier pieu; l'enlèvement de l'ensemble des machines et décombres; la protection éventuelle des conduites et des câbles, tant aériens qu'enterrés; **en cas de doute, un plan des conduites doit être demandé aux services compétents.**

Exécution des pieux

Les fondations sur pieux et les essais seront exécutés conformément aux directives du cahier spécial des charges établi par l'ingénieur en stabilité.

L'entrepreneur est seul responsable des dégâts occasionnés à une quelconque construction suite à l'exécution des pieux. A cette fin, il tiendra compte de la composition locale du sol, des bâtiments attenants et de la régulation hygrométrique.

Les renforts ou les modifications des fondations nécessités par une mauvaise implantation ou inclinaison des pieux sont à charge de l'entrepreneur.

L'entrepreneur déterminera à l'avance l'ordre d'exécution des pieux qu'il respectera. Lorsque l'entrepreneur bute sur des obstacles souterrains dont la présence n'était pas soupçonnée ni mentionnée dans les rapports ou les plans, les travaux seront suspendus. Après concertation avec le maître de l'ouvrage et l'auteur de projet ou l'ingénieur, et avec leur accord, les travaux pourront être poursuivis. L'exécution d'un pieu ne peut pas être interrompue. Lorsque l'état du terrain le nécessite, l'entrepreneur travaillera sur des parois de répartition afin d'assurer la stabilité de la machine à battre les pieux.

Le travail comprend d'abord le piquetage des axes de tous les pieux sur le terrain, en se basant sur les données de l'implantation globale du bâtiment, y compris l'indication du numérotage.

L'entrepreneur est seul responsable de l'implantation correcte des pieux. Les éventuelles adaptations des fondations ou autres suite aux erreurs d'implantation sont à sa charge. Les éventuelles divergences dues à des dimensions erronées sur le plan doivent être communiquées à au maître de l'ouvrage en temps utile.

Le plan de battage établi par le bureau d'étude mentionnera :

- les principales caractéristiques des pieux (diamètre, armatures, force portante, etc.).
- l'emplacement, l'inclinaison éventuelle et la numérotation des pieux.

- les cotes de raccourcissement

L'entrepreneur tiendra en outre un registre dans lequel les éléments suivants seront consignés :

- la date du forage;
- le numéro du pieu, identique à celui indiqué sur le plan;
- le diamètre ou les dimensions transversales du pieu, y compris les armatures;
- le niveau de la pointe du pieu ou de sa base, après forage, par rapport au niveau de référence;
- le niveau supérieur du pieu après raccourcissement, par rapport au niveau de référence;
- la longueur utile du pieu. Pour les pieux coulés, la longueur utile est la différence entre le niveau de la tête du pieu après raccourcissement et le niveau inférieur de la bague de guidage, plus 1 m, afin de tenir compte de la base du pieu. La longueur est mesurée dans l'axe du pieu.
- les résultats des essais éventuellement effectués sur le pieu concerné;
- le volume de béton nécessaire pour former le pied et le fût.

L'entrepreneur avertira ***** / l'auteur de projet / l'ingénieur / le bureau d'étude** au moins 48 heures à l'avance (2 jours ouvrables) du démarrage des travaux de fondation sur pieux. Il apportera son entière collaboration au contrôle des travaux.

Les pieux seront exécutés après avoir comblé les caves et nivelé grossièrement le terrain au niveau approprié (prévoir une réserve suffisante pour l'arasement des têtes, au moins ***** / 70 cm**).

Le plan des charges est joint aux documents d'adjudication. Le marché est à prix global (PG) sauf indications contraire du maître d'oeuvre.

Tous les pieux sont indiqués sur le plan des fondations, avec mention de leur force portante, de leur emplacement et du niveau de décapage.

Dimensionnement des pieux

L'entrepreneur justifiera dans une note de calcul (établie en trois exemplaires) la section des pieux et leurs armatures; cette note sera établie par le sous-traitant désigné pour l'exécution des pieux et signée par un ingénieur civil; cette note de calcul est obligatoire. Cette dernière doit être conforme à l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1] ainsi qu'au [CSTC Rapport 12] du CSTC : il s'agit des Directives pour l'application de l'Eurocode 7 en Belgique - Partie 1 : dimensionnement géotechnique à l'état limite ultime de pieux sous charge axiale de compression.

Comme indiqué à la Section 7 "Fondations sur pieux" de l'Annexe nationale de l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1 ANB]: "Le dimensionnement sur base de résultat d'essais de pénétration statique (CPT) doit être effectué selon la méthode décrite dans le rapport CSTC n° 12 [CSTC Rapport 12]".

L'entrepreneur assume seul la responsabilité en ce qui concerne la force portante des pieux. Cette dernière sera déterminée conformément aux conditions et aux coefficients de sécurité indiqués dans le [CSTC Rapport 12] du CSTC.

L'armature des pieux et donc le calcul de sa structure doit être conforme à la section 7.8 (Calcul de la structure des pieux) de l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1]. Les pieux devront être bétonnés jusqu'à au moins ***** / 70 cm** au-dessus de la face inférieure des semelles de fondation; cette longueur constitue la partie à araser; l'arasement même est prévu dans un article séparé.

Recépage des têtes de pieux

Ce poste comprend le recépage de la tête des pieux jusqu'au niveau d'arasement indiqué sur les plans de l'ingénieur, y compris la mise à nu des armatures qui devront être ancrées à nouveau.

Les travaux de décapage sont prévus dans le présent article. Les débris de béton seront évacués hors du chantier.

Chaque pieu sera décapé jusqu'au niveau indiqué sur le plan de battage, c'est-à-dire que la tête sera coupée ou préparée en fonction de la poursuite des travaux. Lorsque la tête est endommagée sous le

niveau de décapage prévu, l'entrepreneur devra effectuer les réparations. Les têtes des pieux seront efficacement protégées contre les intempéries et les dégradations.

On veillera à ce que les armatures qui dépassent ne soient pas coupées ou endommagées au cours du décapage du béton. Les armatures dégradées seront remplacées par des barres à forer et à ancrage chimique.

Les défauts seront réparés ou adaptés selon les indications de l'ingénieur et jusqu'à satisfaction (il ne sera attribué aucun supplément ni décompte pour ces travaux).

CONTRÔLES

Contrôle de l'intégrité et de la force portante des pieux

L'auteur de projet peut spécifier des essais de pieux préalables et des essais de contrôle (non destructifs) (voir 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

Essais de contrôle non destructifs:

Le maître de l'ouvrage est libre de laisser effectuer des essais d'intégrité (non destructifs) sur les pieux (voir 13.15.3 Essais d'intégrité (non destructifs) du présent cahier des charges). Ces essais seront effectués par un laboratoire indépendant, agréé par les ministères compétents et approuvé par le maître de l'ouvrage.

Après l'exécution des pieux, l'ingénieur désignera 10 pieux sur lesquels les essais d'intégrité seront effectués. Si ces essais sont satisfaisants, il n'est pas nécessaire d'effectuer des essais supplémentaires.

Lorsque des irrégularités sont constatées et/ou que des doutes surgissent, l'ingénieur indiquera à nouveau 10 pieux qui seront testés (par essai d'intégrité non destructif), tandis que des propositions seront élaborées afin de résoudre les problèmes décelés. Si la deuxième série d'essais d'intégrité est concluante, il n'est pas nécessaire d'en effectuer d'autres. Par contre, si ces essais ne sont pas satisfaisants, tous les pieux seront testés et tous les pieux défectueux seront repérés.

Seul le prix des essais d'intégrité sur les 10 premiers pieux sont à charge du maître de l'ouvrage. Chaque pieu qui présente des rétrécissements sera considéré comme inexistant. Dans ce cas, l'ingénieur adaptera le système de fondation afin d'assurer la stabilité du bâtiment.

Tous les essais supplémentaires, les réparations, les changements au système de fondation, etc. suite aux défauts constatés sont à charge de l'entrepreneur. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de décider à tout moment de faire effectuer un essai de mise en charge non destructif.

Les pieux sur lesquels les essais d'intégrité doivent être effectués seront indiqués par le maître de l'ouvrage ou son représentant.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Si la [NIT 129, Procédés de fondations profondes et d'infrastructure.] reprend l'ensemble des systèmes décrits dans le présent chapitre 13.1, de nouvelles infiches ou normes d'exécution ont été éditées depuis.

Voici l'ensemble des normes ou documents utiles à l'exécution des différents types de pieux:

Pour l'exécution :

[NBN EN 12699, Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Pieux avec refoulement du sol]

[NBN EN 1536+A1, Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Pieux forés]

[NBN EN 12716, Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Jet-grouting]

[NBN EN 14199, Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Micropieux]

Pour le design :

[NBN EN 1997-1, Eurocode 7: Calcul géotechnique - Partie 1: Règles générales (+AC:2009)]

[CSTC Rapport 12, Directives pour l'application de l'Eurocode 7 en Belgique. Partie 1: Dimensionnement géotechnique à l'état limite ultime de pieux sous charge axiale de compression (disponible en ligne uniquement).]

Pour le contrôle :

[NBN EN 1997-1, Eurocode 7: Calcul géotechnique - Partie 1: Règles générales (+AC:2009)]

[ISSMFE 1985, ISSMFE Subcommittee on Field and Laboratory Testing - Suggested Method - Axial Pile Loading Test - Part. 1 : Static Loading, Geotechnical Testing Journal, GTJODJ, Vol. 8, N° 2, June 1985, pp. 79-90. Document ASTM.]

[ERTC3-Pieux, F. De Cock, C. Legrand and N. Huybrechts. Axial Static Pile Load Test (ASPLT) in compression or in tension. Recommendations from ERTC3-Piles, ISSMGE Subcommittee. Proceedings of the XIIIth European Conference on Soil Mechanics and Geotechnical Engineering. 25-28th August 2003, Prague, Czech Republic, Vol. III, pp. 717-741.]

[prNEN EN ISO 22477-1, Géotechnique – Essais des structures géotechniques. / Partie 1 : Essais de pieux - Essai de chargement statique sur pieu en compression]

[ASTM D 4945, Standard Test Method for High-Strain Dynamic Testing of Deep Foundations]

[Guide LCPC, Guide technique du LCPC (Laboratoire Central des Ponts et Chaussées) - Techniques et méthodes - Contrôle de l'intégrité des éléments de fondations profondes de structures de génie civil et de bâtiment - Pieux forés, barrettes et parois moulées - Méthodes d'auscultation.]

[NF P 94-160-1, Auscultation d'un élément de fondation : méthode par transparence]

[NF P 94-160-2, Auscultation d'un élément de fondation : méthode par réflexion]

[CUR Aanbeveling 109, CUR-Aanbeveling 109 - Akoestisch doormeten van betonnen funderingspalen]

[NF P 94-160-3, Auscultation d'un élément de fondation : méthode sismique parallèle]

[NF P 94-160-4, Auscultation d'un élément de fondation : méthode par impédance]

13.11 Fondations sur pieux préfabriqués en béton CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des pieux préfabriqués en béton doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement de ces pieux doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie I : Pieux à refoulement.

13.11.1 Pieux battus préfabriqués en béton CCTB 01.02

13.11.1a Pieux battus préfabriqués en béton CCTB 01.08

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.

- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / OPTION 1 / OPTION 2

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.
- Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.11.2 Pieux vérinés préfabriqués en béton CCTB 01.02

13.11.2a Pieux vérinés préfabriqués en béton CCTB 01.08

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux

- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / OPTION 1 / OPTION 2

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- **code de mesurage:**

Code de mesurage (Pieux) : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- **nature du marché:**

QF

13.11.3 Pieux vibrés préfabriqués en béton CCTB 01.02

13.11.3a Pieux vibrés préfabriqués en béton CCTB 01.08

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- **unité de mesure:**

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, ***** / montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

***** / OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- **code de mesurage:**

Code de mesurage (Pieux) : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- **nature du marché:**

QF

13.12 Fondations sur pieux tubés en acier CCTB 01.02

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des pieux tubés en acier doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

13.12.1 Pieux tubés battus CCTB 01.02

13.12.1a Pieux tubés battus - ouverts CCTB 01.08

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

L'exécution des pieux tubés battus ouverts doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux tubés battus ouverts doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie II : Pieux avec peu de refoulement ou décompression de sol.

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / **OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Code de mesurage (Pieux) : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.12.1b Pieux tubés battus - fermés à la base CCTB 01.08

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

L'exécution des pieux tubés battus fermés à la base doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux tubés battus fermés à la base doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie I : Pieux à refoulement.

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / **OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.12.2 Pieux tubés vérinés CCTB 01.02

13.12.2a Pieux tubés vérinés - ouverts CCTB 01.08

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

L'exécution des pieux tubés vérinés ouverts doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux tubés vérinés ouverts doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] du CSTC (2009) en considérant les pieux de catégorie II : Pieux avec peu de refoulement ou décompression de sol.

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

***** / OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.12.2b Pieux tubés vérinés - fermés à la base CCTB 01.08

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

L'exécution des pieux tubés vérinés fermés à la base doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux tubés vérinés fermés à la base doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] du CSTC (2009) en considérant les pieux de catégorie I : Pieux à refoulement.

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / **OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.12.3 Pieux tubés vibrés CCTB 01.02

13.12.3a Pieux tubés vibrés - ouverts CCTB 01.08

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

L'exécution des pieux tubés vibrés ouverts doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux tubés vibrés ouverts doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie II : Pieux avec peu de refoulement ou décompression de sol.

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier

- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / **OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- **code de mesurage:**

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- **nature du marché:**

QF

13.12.3b Pieux tubés vibrés - fermés à la base CCTB 01.08

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- **Exécution**

L'exécution des pieux tubés vibrés fermés à la base doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux tubés vibrés fermés à la base doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie I : Pieux à refoulement.

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- **unité de mesure:**

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / OPTION 1 / OPTION 2

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- **code de mesure:**

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- **nature du marché:**

QF

13.12.4 Pieux tubés vissés CCTB 01.02

13.12.4a Pieux tubés vissés - fermés à la base CCTB 01.08

DESCRIPTION

- **Localisation**

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- **Exécution**

L'exécution des pieux tubés vissés fermés à la base doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux tubés vissés fermés à la base doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie I : Pieux à refoulement.

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- **unité de mesure:**

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / OPTION 1 / OPTION 2

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.13 Fondations sur pieux moulés dans le sol CCTB 01.02

13.13.1 Pieux battus moulés dans le sol CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des pieux battus moulés dans le sol doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux battus moulés dans le sol doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie I : Pieux à refoulement.

13.13.1a Pieux battus moulés dans le sol CCTB 01.08

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / OPTION 1 / OPTION 2

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.13.2 Pieux vérinés moulés dans le sol CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des pieux vérinés moulés dans le sol doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux vérinés moulés dans le sol doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie I : Pieux à refoulement.

13.13.2a Pieux vérinés moulés dans le sol CCTB 01.08

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / OPTION 1 / OPTION 2

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.13.3 Pieux vibrés moulés dans le sol CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des pieux vibrés moulés dans le sol doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux vibrés moulés dans le sol doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie I : Pieux à refoulement.

13.13.3a Pieux vibrés moulés dans le sol CCTB 01.08

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

***** / OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.13.4 Pieux vissés moulés dans le sol CCTB 01.02

13.13.4a Pieux vissés moulés dans le sol à refoulement CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

- Localisation

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

L'exécution des pieux vissés moulés dans le sol à refoulement doit être conforme à la norme [NBN EN 12699] concernant l'exécution de pieux avec refoulement de sol.

Le dimensionnement des pieux vissés moulés dans le sol à refoulement doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie I : Pieux à refoulement.

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

*** / **OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.13.4b Pieux vissés moulés dans le sol à tarière continue CCTB 01.08

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

L'exécution des pieux vissés moulés dans le sol à tarière continue doit être conforme à la norme [NBN EN 1536+A1] concernant l'exécution des pieux forés.

Le dimensionnement des pieux vissés moulés dans le sol à tarière continue doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie III : Pieux avec enlèvement de sol.

Il est à noter que les pieux vissés moulés dans le sol à tarière continue présentant **un tube central de grand diamètre et de petites hélices / un dispositif visant à limiter la décompression du sol** peuvent

être traité en considérant la catégorie II du [CSTC Rapport 12]: pieux avec peu de refoulement ou décompression du sol.

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

***** / OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.13.5 Pieux forés moulés dans le sol CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des pieux forés moulés dans le sol doit être conforme à la norme [NBN EN 1536+A1] concernant l'exécution des pieux forés.

Le dimensionnement des pieux forés moulés dans le sol doit être réalisé à l'aide du [CSTC Rapport 12] en considérant les pieux de catégorie III : Pieux avec enlèvement de sol.

13.13.5a Pieux forés moulés dans le sol CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

- Localisation

MESURAGE

Les fondations sur pieux font toujours l'objet d'un marché à prix global.

Sous peine de nullité, l'entrepreneur joindra à sa soumission le prix unitaire par pieu.

- unité de mesure:

- L'installation du chantier : prix global, le montant forfaitaire est compris dans le prix unitaire des pieux
- Le piquetage des pieux: par pieu, quantité forfaitaire comprise dans le prix unitaire pour l'installation de chantier
- La réalisation des 10 essais de contrôle (essais d'intégrité non destructifs): prix total, *** / **montant forfaitaire / compris dans le prix unitaire par pieu.**
- A sa soumission, l'entrepreneur indiquera le prix d'un essai non destructif et le nombre d'essais prévus. Ces essais seront mesurés à la pièce et pour une quantité fixe (voir aussi 13.15 Essais sur pieux et micropieux).

OPTION 1 (par défaut)

- à la pièce en fonction de la force portante, du diamètre et de la longueur

OPTION 2

- au m³ en fonction de la force portante

Le choix est spécifié par :

***** / OPTION 1 / OPTION 2**

- Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire.

Décapage des têtes de pieux : à la pièce

- code de mesurage:

Pieux : longueur exécutée selon les indications sur les plans, mesurée depuis le pied jusqu'au niveau du décapage.

- nature du marché:

QF

13.13.6 Colonnes en jet-grouting CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les prescriptions de la [NBN EN 12716] sont d'application.

Cette technique consiste à mélanger le sol « in situ » avec un coulis de ciment injecté sous haute pression.

Pour ce faire, une tige de forage de diamètre réduit est enfoncée dans le terrain jusqu'à la profondeur désirée. Ensuite un coulis de ciment est injecté sous haute pression dans le sol (par des ouvertures situées à l'extrémité inférieure de la tige) afin de mélanger les particules du sol et ce coulis.

Par la combinaison d'une rotation de la tête de forage combinée à un relèvement lent de la tige, on crée ainsi dans le terrain une colonne homogène jusqu'au niveau de la surface.

Le diamètre minimum de la colonne est de 60 cm.

Juste après l'exécution de cette colonne, on doit y introduire une armature sous forme de barre(s) ou d'un profilé métallique H.

En cas d'excavation ultérieure dans le voisinage, un géomètre doit effectuer un mesurage des déplacements des éléments de construction repris en sous-œuvre et ce, à intervalle régulier. Ces éléments et cette fréquence de mesure sont déterminés par le fonctionnaire dirigeant.

Application :

1. colonnes isolées pour :

- création de pieux de fondation
- renforcement de fondations existantes

2. colonnes tangentes ou sécantes afin de constituer un écran de soutènement.

MATÉRIAUX

Le mélange sol-coulis de ciment doit avoir une résistance de calcul f_{cd} au moins égale à $2N/mm^2$.

L'Entreprise fournit au Maître de l'Ouvrage des procès-verbaux d'essais récents qui garantissent la valeur de f_{cd} qu'il propose.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'étude est à charge de l'Entreprise.

L'Entreprise soumet pour approbation au Maître de l'Ouvrage :

1. Colonnes isolées : une note de calcul accompagnée d'un plan justifiant la capacité portante de chaque type de pieux (diamètre des colonnes, niveaux d'assise, ...).

2. Ecran de soutènement : une note de calcul accompagnée d'un plan justifiant la bonne tenue de l'écran (fiches, armatures des colonnes, appuis latéraux et ancrages éventuels, ...).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des colonnes en jet-grouting doit être conforme à la norme [NBN EN 12716].

[13.13.6a Colonnes en jet-grouting CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Généralités :

Les rapports des essais géotechniques peuvent être consultés auprès du Maître de l'Ouvrage.

Ils ont été établis par la firme : ***

Ils portent les numéros : ***

Dimensionnement :

Colonnes isolées – effort axial de compression.

Au niveau de la Mécanique des Sols, le pieu en Jet-Grouting est dimensionné de la manière suivante :

1. on ne tient pas compte du frottement latéral
2. le coefficient pour le calcul de la résistance ultime à la base est pris égal à 1.
3. le coefficient de sécurité à appliquer sur cette résistance ultime à la base est égal à 2.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Recépage :

Lorsque la partie supérieure de la colonne est reliée à une nouvelle semelle de fondation, cette partie est recépée de 50 cm. L'armature est dénudée et intégrée dans la semelle.

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Le poste comprend :

- l'étude et les documents à fournir par l'Entreprise
- les états des lieux et leur récolement
- l'implantation des colonnes
- l'installation et l'évacuation du matériel
- l'exécution des colonnes en Jet-Grouting
- le recépage éventuel.

Les armatures (barres ou profilés métalliques) font l'objet d'un poste séparé du métré.

- nature du marché:

13.14 Fondations sur micropieux CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce sont des pieux de petit diamètre (inférieur à 300 mm).

Le présent article concerne plus particulièrement les micropieux flottants pour lesquels l'armature centrale est constituée d'un tube à manchette qui permet d'injecter du coulis sous pression dans le terrain afin d'augmenter la contrainte de frottement avec le sol. Le diamètre minimum du forage est de 150 mm. Cette injection est exécutée sur toute la hauteur du micropieu et assure ainsi la transmission des efforts du micropieu au terrain encaissant.

Les micropieux travaillent essentiellement par frottement latéral.

Ils peuvent être soumis à compression simple, à traction simple ou à des sollicitations alternées (tractions-compressions). Les documents d'adjudication spécifient ces modes de sollicitation.

MATÉRIAUX

Le scellement est réalisé au moyen d'un coulis fortement dosé en ciment (minimum 1200 kg de ciment par m³) et accompagné de divers additifs laissés à l'appréciation (et sous la responsabilité) de l'Entreprise.

L'armature est constituée par une (ou des) barre en acier (nuance minimale : 500/550) ou par un tube en acier.

L'extrémité supérieure de l'armature est aménagée afin d'être intégrée à la fondation de l'ouvrage. Le dispositif d'attache entre le micropieu et la fondation de l'ouvrage est incluse dans le présent poste.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des micropieux doit être conforme à la norme [NBN EN 14199] concernant l'exécution des micropieux.

Le dimensionnement des micropieux sera réalisé en accord avec l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1]. Le dimensionnement peut être réalisé en suivant les règles énoncées dans le [CFMS TA 95].

La technique de forage employée est fonction essentiellement de la nature des terrains traversés et est laissée à l'appréciation de l'Entreprise.

L'Injection sous pression du coulis est Globale et Unique (IGU) : elle s'effectue en une fois à partir d'un obturateur simple. La pression d'injection est inférieure ou égale à la moitié de la pression limite du sol pl (essai pressiométrique PMT) mais au moins égale à 1 MPa. Si aucun essai PMT n'est disponible, on se référera aux tableaux des recommandations T.A. 95 qui donnent la correspondance entre la contrainte à la pointe des essais CPT et la pression limite.

L'enrobage minimal des armatures donné dans la [NBN EN 14199] doit être respecté.

13.14.1 Micropieux CCTB 01.02

13.14.1a Micropieux soumis à compression CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Dans le prix est compris :

- les documents d'exécution
- les états des lieux et leur récolement
- l'implantation des micropieux
- l'installation et l'évacuation du matériel utilisé
- la fourniture des matériaux
- l'exécution des micropieux
- le nettoyage et l'incorporation des armatures dans la fondation
- le transport en dehors du chantier de la terre excédentaire.

- nature du marché:

QF

13.14.1b Micropieux soumis à traction CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Dans le prix est compris :

- les documents d'exécution
- les états des lieux et leur récolement
- l'implantation des micropieux
- l'installation et l'évacuation du matériel utilisé
- la fourniture des matériaux
- l'exécution des micropieux
- le nettoyage et l'incorporation des armatures dans la fondation
- le transport en dehors du chantier de la terre excédentaire.

- nature du marché:

QF

13.15 Essais sur pieux et micropieux CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Essais sur pieux

Les essais sur pieux doivent être réalisés conformément à la *section 7.5 Essais de chargement de pieux* de l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1]. La [NBN EN 1997-1] spécifie les circonstances pour lesquelles des essais de pieux doivent être réalisés.

La section 7.5.2 de la [NBN EN 1997-1] traite des essais de chargement statique avec des indications concernant : la procédure de chargement (*section 7.5.2.1*), les essais préalables (*section 7.5.2.2*) et les essais de contrôle (*section 7.5.2.3*). Les essais de chargement dynamique sont repris à la *section 7.5.3*.

Pour les essais préalables, il est à noter que le nombre d'essais de pieux a une influence directe sur le design, en particulier au travers du facteur ξ pour définir la capacité portante caractéristique comme une fonction du nombre d'essais de chargement (voir *section 7.6.2.2 Portance ultime déduite d'essais de chargement statique* de l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1]).

Procédure d'essai de chargement de pieu

Pour la procédure d'essai de chargement de pieu, l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1] fait référence à la méthode de l'ASTM, référencée : [ISSMFE 1985]. Le document [ISSMFE 1985] donne plus d'indications sur l'emplacement des pieux d'essai, le nombre de pieux à tester et les circonstances

dans lesquelles des essais doivent être réalisés. L'utilisation de pieux de l'ouvrage pour les tests est discutée. Le dispositif de réaction est pris en compte et la distance entre le pieu d'essai et ce dispositif discutée.

Il est à noter que la référence [ISSMFE 1985] a été retravaillée et à donner lieu à un second article : [ERTC3-Pieux]. Cette référence décrit la pratique Européenne relative à la conception de pieux sous charge axiale. L'[ERTC3-Pieux] contient des informations sur la préparation, l'exécution, le rapportage et l'évaluation de l'essai de chargement statique de pieux sous compression et traction axiale. Le nombre de pieux d'essai et le dispositif de réaction sont à nouveau critiqués.

Les deux documents précédants [ISSMFE 1985] et [ERTC3-Pieux] ont donné lieu à la rédaction de la norme [prNEN EN ISO 22477-1] qu'il convient de suivre pour la réalisation d'essais de chargement statique sur pieux.

Il est à noter que le seul document référé dans l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1] est l'article de l'ISSMFE tel que référé [ISSMFE 1985].

Pour la procédure d'essai de chargement dynamique de pieux, l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1] se réfère à la norme [ASTM D 4945].

L'auteur de projet, l'ingénieur en stabilité et l'entrepreneur pourront aussi se référer à la norme

- [NF P 94-150-1] pour les essais statiques de pieu sous chargement axial en compression ;
- [NF P 94-150-2] pour les essais statiques de pieu sous chargement axial en traction ;
- [NF P 94-151] pour les essais statiques de pieu isolé sous effort transversal.

Essais sur micropieux

Les essais sur micropieux doivent être réalisés conformément à la *section 9.3 Essais de micropieux* de la norme [NBN EN 14199].

La *section 9.3.2* de la norme [NBN EN 14199] décrit les essais de chargement statique sur micropieux, elle traite des essais préalables et des essais réalisés sur des micropieux de l'ouvrage (essais de contrôle). Le nombre d'éléments à tester et la méthode de test sont spécifiés pour les essais préalables et les essais de contrôle en fonction du type de chargement (en compression ou en traction).

La *section 9.3.3* de la norme [NBN EN 14199] traite des essais de chargement dynamique et des essais d'intégrité sur micropieux.

Essais d'intégrité (non destructifs)

Se référer à l'13.15.3 Essais d'intégrité (non destructifs) du présent cahier des charges.

13.15.1 Essais préalables CCTB 01.02

13.15.1a Essais préalables de mise en charge statique CCTB 01.02

MESURAGE

13.15.1b Essais préalables de mise en charge dynamique CCTB 01.02

MESURAGE

13.15.2 Essais de contrôle (non destructifs) CCTB 01.02

13.15.2a Essais de contrôle de mise en charge statique CCTB 01.08

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Tant que la norme NBN EN ISO 22477-1 n'est pas publiée, les essais respectent la procédure suivante :

Généralités :

2 contrôles sont demandés lors de l'essai :

Contrôle du fluage

Contrôle de la résistance du scellement.

Contrôle du fluage :

On charge le micropieu à 1,25 fois la charge de service. On atteint cette valeur en respectant 2 paliers intermédiaires (au 1/3 et au 2/3 de la charge d'essai). On mesure l'allongement de l'armature dépassant du micropieu par rapport à un niveau fixe.

Les 2 paliers intermédiaires sont maintenus, à charge constante, pendant 15 minutes avec mesures des allongements à 1 min. 8 min. et 15 min.

Le 3e palier (charge d'essai) est maintenu, à charge constante, pendant une heure avec mesures des allongements à 1 min. 5 min, 15 min, 30 min, 45 min et 60 min.

Critère de réception : le micropieu est accepté si l'allongement relatif mesuré pendant le 3e palier, entre les temps 5 min et 60 min n'excède pas 2 mm.

Contrôle de la résistance du scellement :

Le même micropieu est ensuite chargé à 1,5 fois la charge de service (4e palier). Cette charge est maintenue pendant 15 minutes avec mesures des allongements à 1 min., 5 min. et 15 min.

Critère de réception : le micropieu est accepté s'il ne présente aucune rupture du scellement et si l'allongement total de l'armature (mesuré entre l'allongement à 1 min. du 1e palier et l'allongement à 15 min. du 4e palier) est inférieur à 2 cm.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

Les essais de traction sur les micropieux répondent aux normes suivantes :

- [NBN EN 14991] section 9.3,
- [NBN EN 1997-1] section 7.5
- prNBN EN ISO 22477-1.

MESURAGE

- unité de mesure:

pièce

- **code de mesurage:**

Le poste essai comprend :

- la préparation du site ;
- la mise en place du matériel nécessaire à l'essai et son évacuation après exécution ;
- l'exécution de l'essai comme décrit ci-avant ;
- la rédaction d'un rapport technique reprenant sous forme de graphiques toutes les mesures décrites ci-avant.

- **nature du marché:**

QF

13.15.2b Essais de contrôle de mise en charge dynamique CCTB 01.02

MESURAGE

13.15.3 Essais d'intégrité (non destructifs) CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- **Exécution**

Pour les essais d'intégrité (non destructifs), les acteurs du projet se référeront au Guide technique du LCPC: Contrôle de l'intégrité des éléments de fondations profondes de structures de génie civil et de bâtiment - Pieux forés, barettes et parois moulées - Méthodes d'auscultation [Guide LCPC].

- Pour réaliser l'auscultation d'un élément de fondation via la méthode par transparence, on utilisera la norme [NF P 94-160-1]
- Pour réaliser l'auscultation d'un élément de fondation via la méthode par réflexion, on utilisera soit la norme [NF P 94-160-2], soit le document du CUR Bouw & Infra [CUR Aanbeveling 109]
- Pour réaliser l'auscultation d'un élément de fondation via la méthode sismique parallèle, on utilisera la norme [NF P 94-160-3]
- Pour réaliser l'auscultation d'un élément de fondation via la méthode par impédance, on utilisera la norme [NF P 94-160-4]
- Pour réaliser l'auscultation d'un élément de fondation via la méthode par diffusion nucléaire à rayonnement gamma, on utilisera la norme [XP P 94-160-5]

13.15.3a Essais d'intégrité à ultrasons CCTB 01.02

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Les essais d'intégrité par ultrasons font référence à la technique d'auscultation d'un élément de fondation via la méthode par transparence, expliquée dans [Guide LCPC], pour laquelle on utilisera la norme [NF P 94-160-1].

MESURAGE

13.15.3b Essais d'intégrité par la méthode acoustique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Les essais d'intégrité par la méthode acoustique font référence à trois techniques de mesure distinctes :

- la technique d'auscultation d'un élément de fondation via la méthode par réflexion, expliquée dans [Guide LCPC], pour laquelle on utilisera la norme [NF P 94-160-2] ou le document du CUR Bouw & Infra [CUR Aanbeveling 109] ;
- la technique d'auscultation d'un élément de fondation via la méthode sismique parallèle, expliquée dans [Guide LCPC], pour laquelle on utilisera la norme [NF P 94-160-3] ;
- la technique d'auscultation d'un élément de fondation via la méthode par impédance, expliquée dans [Guide LCPC], pour laquelle on utilisera la norme [NF P 94-160-4].

13.2 Faux puits CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément au cahier spécial des charges établi par l'ingénieur en stabilité, comprenant :

tous les terrassements (voir 11 Travaux de terrassements et de fouilles), coffrages, étalements et étançonnements;

le maintien à sec des puits à l'aide de pompes et de filtres ainsi que l'évacuation de l'eau aux égouts publics ou au fossé;

la fourniture et le coulage du béton ainsi que toutes les armatures nécessaires;

la protection du béton en phase de durcissement.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Tous les éléments destinés à rester dans le sol tels que les étais ou étançons ou qui font partie intégrante de la construction seront en matériaux durables.

La largeur des fouilles pour les puits ne peut en aucun cas dépasser les dimensions des puits.

L'entrepreneur prendra toutes les mesures nécessaires pour abaisser le niveau de la nappe phréatique (voir l'11.5 Mises hors eaux des fouilles par abaissements des eaux Mise hors eau des fouilles par abaissement des eaux et se référer aux directives de [GBMS Rabattement]).

L'entrepreneur prévoira les protections nécessaires des surfaces bétonnées lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.

L'entrepreneur avertira l'auteur de projet au moins 48 heures à l'avance de l'inspection du sous-sol et des travaux de terrassement et/ou de coffrage.

CONTRÔLES

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des faux puits sera conforme au contenu des [NIT 129] et [NIT 147].

13.21 Faux puits en béton non armé CCTB 01.07

MATÉRIAUX

La qualité du béton répond aux normes [NBN B 15-001] et [NBN EN 206:2013+A1] (voir aussi 22 Superstructures en béton). L'utilisation d'additifs sera soumise à l'approbation préalable de l'auteur de projet et/ou de l'ingénieur en stabilité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'étude est à charge de ***** / l'entrepreneur / du maître de l'ouvrage / du bureau d'étude** (voir également 22 Superstructures en béton).

Les puits seront de forme circulaire, sauf mention contraire sur les plans de fondation.

Les parois des puits seront étayées par ***** / des bagues de guidage / un coffrage métallique**. Dans les cas où la nature du sol permet de réaliser le forage des parois verticales des puits sans danger d'éboulement, une note de calcul conforme à l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1] validée par un expert permettra de réaliser les parois des puits sans prévoir de dispositif d'étalement. Il est à noter que cette pratique présente un risque de danger d'éboulement.

Les puits seront coulés sur place en ***** / une** fois.

13.21.1 Faux puits en béton non armé CCTB 01.02

13.21.1a Faux puits en béton non armé CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / m² / m

- code de mesurage:

Longueur nette exécutée (multipliée, le cas échéant, par la section ou par le périmètre du puits), mesurée à partir de la base des fondations selon les indications sur les plans, jusqu'à la face inférieure de la semelle en béton armé reposant sur le puits.

- nature du marché:

QF

13.22 Faux puits en béton armé CCTB 01.07

MATÉRIAUX

Béton

- Qualité du béton selon la [NBN EN 206:2013+A1] et la [NBN B 15-001] : (voir également 22 Superstructures en béton).

A	B1	B2	C	D	E
Classe de résistance	Domaine d'application	Classe d'environnement	Classe de consistance	Granulométrie maximale	Données complémentaires
C25/30 // C30/37 // C35/45 // C45/55 // ***	Béton armé	*** / E0 / EI / EE1 / EE2 / EE3 / EE4 / ES1 / ES2 / ES3 / ES4 / EA1+*** / EA2+*** / EA3+***	au choix de l'entrepreneur : *** / S3 / S4 / S5 / *** / F3 / F4 / F5 / F6	au choix de l'entrepreneur : *** / 6 / 8 / 10 / 11 / 12 / 14 / 16 / 20 / 22 / 32 mm	***

Armatures

Pourcentage d'armatures : *** kg d'acier par m³ de béton. (voir 22.51 Armatures pour béton)

- Barres d'acier pour les armatures principales : acier **BE 500 S** (par défaut) / *** selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].
- Acier pour les étriers : acier **DE 500 BS** (par défaut) / **BE 500 S**
(Soit par défaut)
 1. **DE 500 BS** selon [NBN A 24-303] + [PTV 303]
(Soit)
 2. **BE 500 S** selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'étude est à charge de *** / l'entrepreneur / du maître de l'ouvrage / du bureau d'étude (voir également 22 Superstructures en béton).

Sauf indication contraire sur les plans de fondation, les puits auront une section circulaire.

Les parois des puits seront étayées par des anneaux en béton ou par un coffrage en acier. Dans les cas où la nature du sol permet de réaliser le forage des parois verticales des puits sans danger d'éboulement, une note de calcul conforme à l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1] validée par un expert permettra de réaliser les parois des puits sans prévoir de dispositif d'étalement. Il est à noter que cette pratique présente un risque de danger d'éboulement.

Les puits seront coulés sur place en *** / une fois.

13.22.1 Faux puits en béton armé CCTB 01.02

13.22.1a Faux puits en béton armé CCTB 01.08

MESURAGE

- unité de mesure:

m³ (par défaut) / m² / m

- code de mesurage:

Longueur nette exécutée (multipliée, le cas échéant, par la section ou par le périmètre du puits), mesurée à partir de la base des fondations selon les indications sur les plans, jusqu'à la face inférieure de la semelle en béton armé reposant sur le puits.

Toutes les armatures sont comprises dans le prix unitaire par puits.

- nature du marché:

QF

13.3 Poutres et dés de fondation CCTB 01.02

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution sera conforme à la norme [NBN EN 13670].

13.31 Poutres de fondation CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les poutres de fondation doivent être exécutées selon le 22 Superstructures en béton et en respectant le cahier spécial des charges établi par l'ingénieur en stabilité.

MATÉRIAUX

Béton

- Qualité du béton selon la [NBN EN 206:2013+A1] et la [NBN B 15-001] : (voir également 22 Superstructures en béton).

A	B1	B2	C	D	E
Classe de résistance	Domaine d'application	Classe d'environnement	Classe de consistance	Granulométrie maximale	Données complémentaires
C25/30 // C30/37 // C35/45 // C45/55 // C50/60 // C55/67 // C60/75 // C70/85 // C80/95 // C90/105 // ***	Béton armé	*** / E0 / EI / EE1 / EE2 / EE3 / EE4 / ES1 / ES2 / ES3 / ES4 / EA1+*** / EA2+*** / EA3+***	au choix de l'entrepreneur : *** / S3 / S4 / S5 / *** / F3 / F4 / F5 / F6	au choix de l'entrepreneur : *** / 6 / 8 / 10 / 11 / 12 / 14 / 16 / 20 / 22 / 32 mm	***

Armatures

Pourcentage d'armatures : *** kg d'acier par m³ de béton. (voir 22.51 Armatures pour béton)

- Barres d'acier pour les armatures principales : acier **BE 500 S** (par défaut) / *** selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].
- Acier pour les étriers : acier **DE 500 BS** (par défaut) / **BE 500 S** (Soit par défaut)
 - DE 500 BS** selon [NBN A 24-303] + [PTV 303]
 - BE 500 S** selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].

Coffrage : ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'étude est à la charge de *** / du maître de l'ouvrage / du bureau d'étude (voir également 22 Superstructures en béton).

Les poutres de fondation seront coulées sur place en *** / une fois.

Notes d'exécution complémentaires

Ponts d'humidité / isolation contre l'humidité : ***

Ponts thermiques / isolation thermique : ***

Réservations / traversées : ***

13.31.1 Poutres de fondation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

13.31.1a Poutres de fondation CCTB 01.02

MESURAGE

Les clauses du 22 Superstructures en béton sont d'application.

13.32 Dés de pieux

13.32.1 Dés de pieux

13.32.1a Dés de pieux

13.4 Radiers

13.41 Radiers sur terre-plein en béton armé

13.41.1 Radiers sur terre-plein en béton armé

13.41.1a Radiers sur terre-plein en béton armé

13.41.1b Radiers sur terre-plein en béton armé lissé à l'hélicoptère

13.41.1c Radiers sur terre-plein en béton de fibres d'acier

13.41.1d Radiers sur terre-plein en béton de fibres d'acier lissé à l'hélicoptère

13.42 Radiers sur terre-plein en béton non armé

13.42.1 Radiers sur terre-plein en béton non armé

13.42.1a Radiers sur terre-plein en béton non armé

13.42.1b Radiers sur terre-plein en béton caverneux

13.43 Radier sur fondations profondes CCTB 01.02

13.43.1 Radier sur fondations profondes CCTB 01.02

13.43.1a Spécificités pour radier sur fondations profondes CCTB 01.02

MESURAGE

- code de mesurage:

13.5 Tirants d'ancrage CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution des ancrages doit être conforme à la [NBN EN 1537] concernant l'exécution des tirants d'ancrage.

Les différents systèmes d'ancrage sont définis dans l'article suivant qui fait référence:

[De Cock 2008]

Le dimensionnement des tirants d'ancrage doit être réalisé conformément à l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1] et peut être réalisé en suivant les directives du [CFMS TA 95].

13.51 Tirants d'ancrage avec forages CCTB 01.02

13.51.1 Tirants d'ancrage avec forages à simple tube CCTB 01.02

13.51.1a Tirants d'ancrage avec forages à simple tube à injection primaire de coulis gravitaire CCTB 01.02

13.51.1b Tirants d'ancrage avec forages à simple tube à injection primaire de coulis sous pression CCTB 01.02

13.51.1c Tirants d'ancrage avec forages à simple tube à injection secondaire : injection globale unique (IGU) CCTB 01.02

13.51.1d Tirants d'ancrage avec forages à simple tube à injection secondaire : injection répétitive & sélective CCTB 01.02

13.51.2 Tirants d'ancrage avec forages à double tube CCTB 01.02

13.51.2a Tirants d'ancrage avec forages à double tube à injection primaire de coulis gravitaire CCTB 01.02

13.51.2b Tirants d'ancrage avec forages à double tube à injection primaire de coulis sous pression CCTB 01.02

13.51.2c Tirants d'ancrage avec forages à double tube à injection secondaire : injection globale & unique CCTB 01.02

13.51.2d Tirants d'ancrage avec forages à double tube à injection secondaire : injection répétitive & sélective CCTB 01.02

13.51.3 Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue CCTB 01.02

13.51.3a Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue à injection primaire de coulis gravitaire CCTB 01.02

13.51.3b Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue à injection primaire de coulis sous pression CCTB 01.02

13.51.3c Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue à injection secondaire : injection globale et unique (IGU) CCTB 01.02

13.51.3d Tirants d'ancrage avec forages vissés à tarière continue à injection secondaire : injection répétitive et sélective (IRS) CCTB 01.02

13.51.4 Tirants d'ancrage avec forages à barres creuses CCTB 01.02

13.51.4a Tirants d'ancrage avec forages à barres creuses sans injection secondaire CCTB 01.02

13.51.4b Tirants d'ancrage avec forages à barres creuses avec injection secondaire CCTB 01.02

13.51.5 Tirants d'ancrage avec forages en jet-grouting CCTB 01.02

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution sera conforme à la norme [NBN EN 12716].

13.51.5a Tirants d'ancrage avec forages en jet-grouting CCTB 01.02

13.52 Essais de mise en charge sur tirants d'ancrage CCTB 01.02

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Les essais de mise en charge sur tirants d'ancrage doivent être conforme à la norme [NBN EN 1537] ainsi qu'aux spécifications comprises dans [ISO 22477-5].

L'auteur de projet, l'ingénieur en stabilité et l'entrepreneur peuvent aussi se référer à la norme [NF P 94-153] concernant l'essai statique de tirant d'ancrage.

13.52.1 Essais de mise en charge préalables CCTB 01.02

13.52.1a Essais de mise en charge préalables CCTB 01.02

13.52.2 Essais de mise en charge de conformité CCTB 01.02

13.52.2a Essais de mise en charge de conformité CCTB 01.02

13.52.3 Essais de mise en charge de réception CCTB 01.02

13.52.3a Essais de mise en charge de réception CCTB 01.02

13.6 Fosses enterrées préfabriquées CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément au cahier spécial des charges établi par l'ingénieur en stabilité.

13.61 Fosses d'ascenseur CCTB 01.09

AIDE

NOTE A L'AUTEUR DE PROJET

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Les règles minimales pour l'accessibilité des ascenseurs à tous les usagers, y compris les personnes à mobilité réduite, sont établies dans la norme [NBN EN 81-70]. Cette norme prescrit des ascenseurs de Type 2 dans le cas d'un utilisateur en fauteuil roulant accompagné d'une personne.

Les dimensions minimales relatives aux fosses d'ascenseurs doivent être déterminées en fonction de l'ascenseur qui sera installé.

13.61.1 Fosses d'ascenseur en béton armé CCTB 01.02

13.61.1a Fosses d'ascenseur préfabriquées en béton armé CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément au cahier spécial des charges *** / établi par l'ingénieur en stabilité / construction d'ascenseurs.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Cahier des charges établi par l'ingénieur.

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

Pour l'établissement de son prix pour les ouvrages de fondation, l'entrepreneur se basera sur l'étude et les rapports de sondage annexés au dossier. Si, en cours d'exécution, des sondages supplémentaires s'avèrent nécessaires, ceux-ci doivent être compris dans le prix initial.

13.61.2 Fosses d'ascenseur préfabriquées en acier CCTB 01.02

13.61.2a Fosses d'ascenseur préfabriquées en acier - profils tubulaires en métal - ascenseurs hydrauliques CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément au cahier spécial des charges *** / établi par l'ingénieur en stabilité / construction d'ascenseurs.

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

Pour l'établissement de son prix pour les ouvrages de fondation, l'entrepreneur se basera sur l'étude et les rapports de sondage annexés au dossier. Si, en cours d'exécution, des sondages supplémentaires s'avèrent nécessaires, ceux-ci doivent être compris dans le prix initial.

- nature du marché:

Prix global (PG)

13.61.2b Fosses d'ascenseur préfabriquées en acier - profils rectangulaires CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément au cahier spécial des charges *** / établi par l'ingénieur en stabilité / construction d'ascenseurs.

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur

Pour l'établissement de son prix pour les ouvrages de fondation, l'entrepreneur se basera sur l'étude et les rapports de sondage annexés au dossier. Si, en cours d'exécution, des sondages supplémentaires s'avèrent nécessaires, ceux-ci doivent être compris dans le prix initial.

13.62 Fosses de garage CCTB 01.02

13.62.1 Fosses de garage en béton armé CCTB 01.02

13.62.1a Fosses de garage préfabriquées en béton armé CCTB 01.02

13.63 Caves portantes CCTB 01.02

13.63.1 Caves portantes en béton armé CCTB 01.02

13.63.1a Caves portantes préfabriquées en béton armé CCTB 01.02

MESURAGE

13.64 Chambres techniques CCTB 01.02

13.64.1 Chambres techniques en béton armé CCTB 01.02

13.64.1a Chambres techniques préfabriquées en béton armé CCTB 01.02

13.7 Systèmes anti-vibratoire CCTB 01.02

13.71 Systèmes anti-vibratoire CCTB 01.02

13.71.1 Systèmes anti-vibratoire CCTB 01.02

13.71.1a Systèmes anti-vibratoire CCTB 01.02

13.8 Fondations spéciales - rénovation CCTB 01.02

13.81 Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 03 Études, essais et contrôles en cours de chantier

13.82 Déposes / démontages / percements / déconstructions-démolitions CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 05 Assainissements de site pollué

13.83 Modifications

13.83.1 Renforcements CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 14 Travaux d'étalement, de soutènement et reprise en sous-œuvre

13.83.1a Renforcements

13.83.2 Adaptations CCTB 01.02

13.83.2a Adaptations

14 Travaux d'étalement, de soutènement et reprise en sous-œuvre CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Généralités

Les travaux d'étalement et de reprise en sous-œuvre en surface font intégralement partie du marché d'entreprise et sont compris dans l'ensemble de l'entreprise.

Les travaux d'étalement et de reprise en sous-œuvre en sous-sol font intégralement partie de l'étude de stabilité jointe au projet ou qui doit être soumise par l'entrepreneur; ces travaux seront comptés avec les autres travaux de fondation.

Le cas échéant, en raison de circonstances imprévues, la nécessité de procéder à des travaux de reprise en sous-œuvre, n'apparaît qu'au moment où les travaux sont en cours d'exécution. Dans ce cas, les décomptes sont également autorisés, si possible aux prix unitaires convenus lors de l'attribution du marché.

Lorsque, au cours de ses travaux, l'entrepreneur constate la nécessité d'effectuer des reprises en sous-œuvre, il prendra immédiatement toutes les mesures préventives qui s'imposent afin d'étayer provisoirement les constructions, d'arrêter les travaux qui risquent de remuer le sol dans les environs immédiats ou qui pourraient présenter un quelconque danger pour les personnes. Il convoquera ensuite le maître de l'ouvrage, les propriétaires des constructions attenantes aux étançonnements nécessaires, le coordinateur sécurité, l'auteur du projet et l'ingénieur en stabilité afin d'élaborer une proposition d'approche et de convenir des mesures de sécurité à prendre. En ce qui concerne la sécurité, le [RGPT] et les recommandations du CNAC (Comité National d'Action pour la sécurité et l'hygiène dans la Construction - voir <http://cnac.constructiv.be/>) seront respectés ainsi que les clauses de l'[AR 1999-05-03].

Lorsqu'un ingénieur en stabilité a été désigné d'office par l'auteur du projet, celui-ci proposera immédiatement les mesures provisoires à prendre ou (en cas de force majeure) il contrôlera les mesures prises par l'entrepreneur et il soumettra pour avis dans les 14 jours calendrier une proposition de décompte à l'auteur du projet et au maître de l'ouvrage.

Dans les autres cas, l'entrepreneur désignera lui-même immédiatement un ingénieur qu'il chargera de cette mission.

Pour les cas particuliers nécessitant une étude du sol complémentaire (lorsque les sondages déjà effectués à l'endroit spécifique ne s'avèrent plus tellement fiables), un délai sera convenu dans lequel l'entrepreneur ou l'auteur du projet proposeront des mesures complémentaires basées sur cette nouvelle étude du sol.

A cet effet, le délai d'exécution pourra être prolongé de 30 jours calendrier maximum. Si les délais convenus (dans le cas d'une étude de sol complémentaire) ou imposés ci-dessus sont respectés, l'entrepreneur renonce à toute indemnité autre que les décomptes convenus pour les travaux supplémentaires et les prolongations de délais découlant de ces dernières et du retard encouru.

- Remarques importantes

Documents

Tout planning pour les travaux d'étalement et de reprise en sous-œuvre sera préalablement soumis à au maître de l'ouvrage. Les travaux en question seront repris dans le planning. Avant l'exécution, l'entrepreneur procurera également les notes de calcul et la documentation / les certificats des systèmes / matériaux à mettre en œuvre, ainsi qu'un plan des méthodes d'exécution qu'il prévoit.

Toutes les directives en ce qui concerne la sécurité, établies par le coordinateur-réalisation, seront scrupuleusement respectées. L'article 01.1 Mission de coordination de sécurité et de santé décrit les prescriptions générales en matière de sécurité et l'article 01.4 Plans de sécurité et de santé décrit les plans de sécurité et santé.

14.1 Travaux de soutènement CCTB 01.02

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Les travaux de soutènement doivent se conformer aux directives de l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1] ainsi qu'aux indications de la [NIT 129].

14.11 Fouilles blindées CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Remarques importantes

La méthode des fouilles blindées est uniquement utilisée à sec.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

14.11.1 Fouilles blindées - parois longitudinales par éléments récupérables CCTB 01.02

14.11.1a Fouilles blindées - parois longitudinales par éléments récupérables CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La méthode des fouilles blindées (parois longitudinales par éléments récupérables) est uniquement utilisée à sec.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les systèmes seront proposés par un ingénieur en stabilité compétent (au choix de l'entrepreneur ou inversement) :

- (Soit) selon l'étude de stabilité jointe au dossier d'entreprise ;
- (Soit) selon la proposition émise par l'ingénieur désigné par l'entrepreneur et après approbation par le maître de l'ouvrage, (voir aussi 22 Superstructures en béton).

MESURAGE

- unité de mesure:

Fft pour les machines ; m² pour la mise en œuvre et les matériaux

- code de mesurage:

Forfait pour l'ensemble des machines ;

Surface nette du mur pour la mise en œuvre et les matériaux.

- nature du marché:

PG pour les machines ; QF pour la mise en œuvre et les matériaux.

14.11.2 Fouilles blindées - parois longitudinales par éléments non récupérables CCTB 01.02

14.11.2a Fouilles blindées - parois longitudinales par éléments non récupérables CCTB 01.02

14.11.3 Fouilles blindées - fouilles verticales ponctuelles CCTB 01.02

14.11.3a Fouilles blindées - fouilles verticales ponctuelles CCTB 01.02

14.11.4 Fouilles blindées - galeries souterraines CCTB 01.02

14.11.4a Fouilles blindées - galeries souterraines CCTB 01.02

14.12 Parois Berlinoises et Pariennes CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Remarques importantes

La méthode berlinoise est uniquement utilisée à sec.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[CSTC infofiche 56.1, Parois berlinoises de type 1 : blindage mis en place en cours d'excavation]

[CSTC infofiche 56.2, Parois berlinoises de type 2 : blindage mis en place avant l'excavation]

Ces deux infofiches sont essentielles si l'on opte pour ce type de soutènement (soit parois berlinoises de type 1, soit parois berlinoises de type 2). Elles s'attardent notamment sur les aspects d'exécution, les matériaux et les dimensions d'application pour ces soutènements.

14.12.1 Parois Berlinoises et Pariennes CCTB 01.02

14.12.1a Soutènements par la méthode Berlinoise CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les systèmes seront proposés par un ingénieur en stabilité compétent déterminé **par l'entrepreneur / par le maître d'ouvrage.**

- **(Soit)** Selon la proposition émise par l'ingénieur désigné par l'entrepreneur et après approbation par le maître de l'ouvrage. (voir aussi 22 Superstructures en béton)
- **(Soit)** Selon l'étude de stabilité jointe au dossier d'entreprise par le maître d'ouvrage.

MESURAGE

- unité de mesure:

Fft pour les machines ; m² pour la mise en œuvre et les matériaux

- code de mesurage:

Forfait pour l'ensemble des machines ;

Surface nette du mur pour la mise en oeuvre et les matériaux.

- nature du marché:

PG pour les machines ; QF pour la mise en oeuvre et les matériaux.

14.12.1b Soutènements par la méthode Parisienne CCTB 01.02

14.13 Murs emboués CCTB 01.02

14.13.1 Murs emboués CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément au cahier spécial des charges établi par l'ingénieur en stabilité.

14.13.1a Murs emboués CCTB 01.02

MESURAGE

Selon le cahier des charges établi par l'ingénieur.

- nature du marché:

14.14 Rideaux de palplanches CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCE NORMES EUROPEENNES

[NBN EN 1993-5, Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 5: Pieux et palplanches (+ AC:2009)]

[NBN EN 12063, Exécution de travaux géotechniques spéciaux - Rideaux de palplanches]

[CCT Qualiroutes] - Section C.44. - Eléments préfabriqués en béton armé ou précontraint

[NBN EN 10248-1, Palplanches laminées à chaud en aciers non alliés - Partie 1 : Conditions techniques de livraison]

[NBN EN 10248-2, Palplanches laminées à chaud en aciers non alliés - Partie 2 : Tolérances sur forme et dimensions]

[NBN EN 10249-1, Palplanches profilées à froid en aciers non alliés - Partie 1 : Conditions techniques de livraisons]

[NBN EN 10249-2, Palplanches profilées à froid en aciers non alliés - Partie 2 : Tolérances sur forme et dimensions]

14.14.1 Rideaux de palplanches CCTB 01.02

14.14.1a Rideaux de palplanches CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les palplanches seront utilisées lorsque la pression de l'eau de la nappe phréatique est permanente.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les systèmes seront proposés par un ingénieur en stabilité compétent dans ce domaine d'exécution :

- **(Soit)** Selon l'étude de stabilité jointe au dossier d'entreprise ;
- **(Soit)** Selon la proposition émise par l'ingénieur désigné par l'entrepreneur et après approbation par le maître de l'ouvrage.

MESURAGE

- unité de mesure:

Fft pour les machines ; m² pour la mise en œuvre et les matériaux

- code de mesurage:

Forfait pour l'ensemble des machines ;

Surface nette du mur pour la mise en oeuvre et les matériaux.

- nature du marché:

PG pour les machines ; QF pour la mise en oeuvre et les matériaux.

14.15 Parois en pieux CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[CSTC infofiche 56.3, Parois de pieux de type 1 : pieux s'emboîtant les uns dans les autres (paroi de pieux sécants)]

L'Infofiche sur les parois de pieux de type 1, également appelées parois de pieux sécants et constituées de pieux s'emboîtant les uns dans les autres est essentielle si l'on opte pour ce type de soutènement. Elle s'attarde notamment sur les aspects d'exécution, les techniques et les dimensions d'application pour ces soutènements.

[CSTC infofiche 56.4, Parois de pieux de type 2 : pieux placés l'un à côté de l'autre (paroi de pieux tangents)]

L'Infofiche sur les parois de pieux de type 2, également appelées parois de pieux tangents et constituées de pieux placés l'un à côtés de l'autre est essentielle si l'on opte pour ce type de soutènement. Elle s'attarde notamment sur les aspects d'exécution, les techniques et les dimensions d'application pour ces soutènements.

14.15.1 Parois en pieux tangents CCTB 01.02

14.15.1a Parois en pieux tangents CCTB 01.02

14.15.2 Parois en pieux sécants CCTB 01.02

14.15.2a Parois en pieux sécants CCTB 01.02

14.16 Techniques de soutènement par améliorations et renforcements de sols CCTB 01.02

14.16.1 Parois en deep mixing (colonnes + panneaux) CCTB 01.07

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

En ce qui concerne la pratique belge, l'auteur de projet, le maître d'ouvrage, l'ingénieur stabilité, l'entrepreneur général et l'entrepreneur spécialisé en deep mixing se référeront aux deux infofiches CSTC suivantes:

- [CSTC infofiche 56.5, Parois de type 'soil mix' de type 1 : parois faites de colonnes]
- [CSTC infofiche 56.6, Parois de type 'soil mix' de type 2 : parois faites de panneaux]

Les infofiches sur les parois de type 'soil mix' constituées de colonnes ([CSTC infofiche 56.5]) ou de panneaux ([CSTC infofiche 56.6]) sont essentielles si l'on opte pour un de ces types de soutènement. Elles s'attardent notamment sur les aspects d'exécution, les matériaux et les dimensions d'application pour ces soutènements.

Ces infofiches tiennent compte du caractère temporaire ou permanent du soutènement en soil mix.

Ces deux infofiches sont complétées par les quatre articles suivant qui décrivent la pratique belge du deep mixing pour les applications en parois de soutènement:

[Denies et al. 2012a], [Denies et al. 2012b], [Denies et al. 2012c] et [Proceedings of the International Symposium of ISSMGE - TC211]

1. Dans [Denies et al. 2012a], l'auteur de projet, le maître d'ouvrage, l'ingénieur stabilité, l'entrepreneur général et l'entrepreneur spécialisé en deep mixing trouverons des informations concernant:

- de nombreuses références concernant la pratique du deep mixing pour l'application soutènement
- une description des différents systèmes utilisés sur le marché belge
- une description des infofiches CSTC [CSTC infofiche 56.5] et [CSTC infofiche 56.6] contenant notamment les informations relatives au contrôle qualité (Quality Control (QC) aspects) et aux exigences d'exécution
- une mise en perspective de la pratique du contrôle qualité (QC) en Belgique par rapport à la pratique internationale

2. [Denies et al. 2012b] décrit les caractéristiques mécaniques qu'il est possible d'obtenir à l'aide du matériau soil mix dans les sols belges à l'aide des systèmes soil mix disponibles actuellement sur le marché belge.

Les caractéristiques suivantes sont abordées:

- la résistance à la compression simple du matériau soil mix (UCS) obtenue sur des échantillons frais (wet grab samples) ou carottés (core samples)
- le module d'élasticité du matériau soil mix
- la résistance à la traction du matériau soil mix (obtenue par fendage brésilien)
- la vitesse de propagation de l'onde ultrasonique à travers le matériau soil mix
- la porosité du matériau soil mix
- la perméabilité (conductivité hydraulique) du matériau soil mix
- l'adhérence acier-matériau soil mix

en fonction des systèmes utilisés (colonnes ou panneaux) dans différents types de sols belges.

3. [Denies et al. 2012c] décrit les différentes procédures utilisées pour la caractérisation mécanique du matériau soil mix. Cet article reprend les informations relatives à l'histoire des échantillons de soil mix depuis l'exécution du matériau sur chantier jusqu'au test en laboratoire:

- l'échantillonnage des carottes de soil mix
- le transport des carottes vers le laboratoire
- la conservation des carottes
- la préparation des échantillons destinés aux différents tests mécaniques reprenant:
 - l'identification des carottes
 - l'analyse visuelle des carottes et quantification du pourcentage d'inclusions de sol non mélangées
 - la préparation des échantillons destinés aux tests (détermination de la longueur des échantillon, procédure de sciage,...)
- les procédures d'essais
- le contenu du rapport d'essai

[Denies et al. 2012c] s'inscrit dans la continuité de la norme [NBN EN 14679] pour le deep mixing en offrant un cadre pratique à la caractérisation mécanique du matériau soil mix.

4. [Proceedings of the International Symposium of ISSMGE - TC211] décrit les résultats d'essais de compression simple, en grandeur réelle, réalisés sur des blocs de soil mix de grande taille. Ces échantillons présente une épaisseur égale à l'épaisseur de la paroi réelle exécutée sur chantier, une base carrée et une hauteur équivalente à deux fois l'épaisseur du bloc ($H = 2 L$).

Cet article met aussi en évidence l'influence des inclusions de sol non mélangées sur la résistance à la compression simple (UCS) et sur le module d'élasticité du matériau soil mix.

14.16.1a Parois en deep mixing (colonnes + panneaux) CCTB 01.02

14.16.2 Soutènements avec cloutage CCTB 01.02

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Le soutènement avec clouage doit être réalisé en conformité avec la norme [NBN EN 14490].

Les acteurs du projet pourront aussi se référer aux [Clouterre 1991].

14.16.2a Soutènements avec cloutage CCTB 01.02

14.16.3 Soutènements avec sol renforcé CCTB 01.04

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

L'exécution doit être conforme à la norme [NBN EN 14475].

14.16.3a Soutènements avec sol renforcé CCTB 01.02

14.16.4 Parois en colonnes en jet-grouting CCTB 01.02

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Les parois en colonnes en jet-grouting seront exécutées selon la [NBN EN 12716].

14.16.4a Parois en colonnes en jet-grouting

14.17 Protections particulières de fouilles CCTB 01.02

14.17.1 Protections particulières de fouilles avec cloutage et/ou gunitage
CCTB 01.02

14.17.1a Soutènements avec cloutage CCTB 01.02

14.17.1b Soutènements avec gunitage

14.17.1c Soutènements avec cloutage et gunitage

14.17.2 Protections particulières de fouilles avec sol renforcé CCTB
01.02

14.17.2a Soutènements avec sol renforcé CCTB 01.02

14.17.3 Protections particulières de fouilles - injections CCTB 01.02

14.17.3a Protections particulières de fouilles par injections CCTB 01.02

14.17.4 Protections particulières de fouilles - congélations CCTB 01.02

14.17.4a Protections particulières de fouilles par congélations CCTB 01.02

14.17.5 Protections particulières de fouilles en bétons colloïdaux CCTB
01.02

14.17.5a Protections particulières de fouilles en bétons colloïdaux CCTB 01.02

14.18 Murs de soutènement CCTB 01.02

14.18.1 Murs de soutènement en béton non armé CCTB 01.07

MATÉRIAUX

Béton

- Qualité du béton selon la [NBN EN 206:2013+A1] et la [NBN B 15-001] : (voir également 22 Superstructures en béton).

A	B1	B2	C	D	E
Classe de résistance	Domaine d'application	Classe d'environnement	Classe de consistance	Granulométrie maximale	Données complémentaires
C25/30 // C30/37 // C35/45 // C45/55 // C50/60 // C55/67 // C60/75 // C70/85 // C80/95 // C90/105 // ***	Béton armé	*** / E0 / EI / EE1 / EE2 / EE3 / EE4 / ES1 / ES2 / ES3 / ES4 / EA1+*** / EA2+*** / EA3+***	au choix de l'entrepreneur : *** / S3 / S4 / S5 / *** / F3 / F4 / F5 / F6	au choix de l'entrepreneur : *** / 6 / 8 / 10 / 11 / 12 / 14 / 16 / 20 / 22 / 32 mm	***

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Voir aussi 22 Superstructures en béton

Le calcul des structures en béton doit se conformer aux prescriptions de l'Eurocode 2 telles que décrites dans [NBN EN 1992-1-1].

14.18.1a Murs de soutènement en béton non armé coulé sur place CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les murs de soutènement seront exécutés en béton de centrale. L'utilisation d'additifs est soumise à l'approbation préalable de l'auteur de projet et/ou de l'ingénieur en stabilité.

Coffrages: ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'étude est à charge de *** / l'entrepreneur / le maître de l'ouvrage / le bureau d'étude (voir également 22 Superstructures en béton)

Les murs de soutènement seront coulés sur place en *** / une seule fois.

Les murs de soutènement seront décoffrés au plus tôt *** jours après le coulage du béton.

- Notes d'exécution complémentaires

Ponts d'humidité / isolation contre l'humidité : ***

Ponts thermiques / isolation thermique : ***

Réservations / percements : ***

MESURAGE

- unité de mesure:

m² (par défaut) / m³

(Soit par défaut) 1. m²

(Soit) 2. m³

- code de mesurage:

Surface nette (par défaut) / Volume net à réaliser

(Soit par défaut) 1. Surface nette du mur complet, y compris toutes les sujétions, les terrassements et les matériaux.

(Soit) 2. Volume net de béton à mettre en oeuvre, y compris toutes les sujétions, les terrassements et les matériaux.

- nature du marché:

QP

14.18.2 Murs de soutènement en béton armé CCTB 01.07

MATÉRIAUX

Béton

- Qualité du béton selon la [NBN EN 206:2013+A1] et la [NBN B 15-001] : (voir également 22 Superstructures en béton).

A	B1	B2	C	D	E
Classe de résistance	Domaine d'application	Classe d'environnement	Classe de consistance	Granulométrie maximale	Données complémentaires
C25/30 // C30/37 // C35/45 // C45/55 // C50/60 // C55/67 // C60/75 // C70/85 // C80/95 // C90/105 // ***	Béton armé	*** / E0 / EI / EE1 / EE2 / EE3 / EE4 / ES1 / ES2 / ES3 / ES4 / EA1+*** / EA2+*** / EA3+***	au choix de l'entrepreneur : *** / S3 / S4 / S5 / *** / F3 / F4 / F5 / F6	au choix de l'entrepreneur : *** / 6 / 8 / 10 / 11 / 12 / 14 / 16 / 20 / 22 / 32 mm	***

Armatures

Pourcentage d'armatures : *** kg d'acier par m³ de béton. (voir 22.51 Armatures pour béton)

- Barres d'acier pour les armatures principales : acier **BE 500 S** (par défaut) / *** selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].
- Acier pour les étriers : acier **DE 500 BS** (par défaut) / **BE 500 S**
 (Soit par défaut)
 1. DE 500 BS selon [NBN A 24-303] + [PTV 303]
 (Soit)
 2. BE 500 S selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].

- Treillis soudés selon [NBN A 24-304] + [PTV 304] : **treillis à peigne / non à peigne** : acier **DE 500 BS** (par défaut) / **BE 500 S**, dimensions ******* / 150 x 150 x 6 x 6 mm.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Voir aussi 22 Superstructures en béton

Le calcul des structures en béton doit se conformer aux prescriptions de l'Eurocode 2 telles que décrites dans [NBN EN 1992-1-1].

14.18.2a Murs de soutènement en béton armé coulé sur place CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'étude est à charge de ******* / l'entrepreneur / le maître de l'ouvrage / le bureau d'étude (voir également 22 Superstructures en béton)

Les murs de soutènement seront coulés sur place en ******* / **une seule** fois.

Les murs de soutènement seront décoffrés au plus tôt ******* jours après le coulage du béton.

- Notes d'exécution complémentaires

Ponts d'humidité / isolation contre l'humidité : *******

Ponts thermiques / isolation thermique : *******

Réservations / percements : *******

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Les murs de soutènement seront exécutés en béton de centrale armé. L'utilisation d'additifs est soumise à l'approbation préalable de l'auteur de projet et/ou de l'ingénieur en stabilité.

Pourcentage d'armatures : ******* kg de ******* / **BE 400 S** et ******* kg de ******* / **BE 220 S** au m³ de béton.

Barres d'armature principales à résistance améliorée [NBN A 24-302].

Barres lisses pour les étriers [NBN A 24-302].

Coffrages : *******

MESURAGE

- unité de mesure:

m² (par défaut) / **m³** ; **kg**

(Soit par défaut) **1. m²**

(Soit) **2. m³** pour le béton ; **kg** pour l'acier d'armature.

- code de mesurage:

Surface nette (par défaut) / **Volume net et masse nette** à réaliser

(Soit par défaut) **1. Surface nette** du mur complet, y compris toutes les sujétions, les terrassements et les matériaux.

(Soit) 2. Volume net de béton et masse nette d'armatures à mettre en oeuvre, y compris toutes les sujétions, les terrassements et les matériaux.

- nature du marché:

QP

14.18.3 Murs de soutènement en maçonnerie CCTB 01.02

14.18.3a Murs de soutènement en maçonnerie CCTB 01.02

MESURAGE

14.2 Travaux de reprise en sous-œuvre CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Remarques importantes

Se référer au 22 Superstructures en béton pour ce qui concerne les Eléments de structures en béton et au 11 Travaux de terrassements et de fouilles pour ce qui concerne les aspects Terrassement du travail de reprise en sous-œuvre

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Les travaux de reprise en sous-œuvre se conformeront au contenu de l'Eurocode 7 [NBN EN 1997-1].

14.21 Reprises en sous-œuvre CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les travaux comprennent :

L'exécution des reprises en sous-œuvre, y compris les travaux de terrassement.

La préparation des fondations à reprendre en sous-œuvre.

Toutes les mesures de sécurité en matière de stabilité et de sécurité.

La fourniture, la pose et/ou la mise en œuvre de tous les matériaux et moyens d'exécution nécessaires:

les pierres et mortiers,

les soutènements, les coffrages, les produits de décoffrage,

les armatures (si nécessaire) et les éventuels éléments à enrober,

le béton (étanche ou non),

Les équipements nécessaires pour les réservations et les élargissements;

L'enlèvement des accessoires et des éléments de coffrage, le nettoyage éventuel des faces vues et la finition des bords.

- Remarques importantes

Se référer à la section 22 Superstructures en béton pour ce qui concerne les Eléments de structures en béton et à la section 11 Travaux de terrassements et de fouilles pour ce qui concerne les aspects Terrassement du travail de reprise en sous-œuvre

14.21.1 Reprises en sous-œuvre en béton non armé CCTB 01.07

MATÉRIAUX

Béton

- Qualité du béton selon la [NBN EN 206:2013+A1] et la [NBN B 15-001] : (voir également 22 Superstructures en béton).

A	B1	B2	C	D	E
Classe de résistance	Domaine d'application	Classe d'environnement	Classe de consistance	Granulométrie maximale	Données complémentaires
C25/30 // C30/37 // C35/45 // C45/55 // C50/60 // C55/67 // C60/75 // C70/85 // C80/95 // C90/105 // ***	Béton armé	*** / E0 / EI / EE1 / EE2 / EE3 / EE4 / ES1 / ES2 / ES3 / ES4 / EA1+*** / EA2+*** / EA3+***	au choix de l'entrepreneur : *** / S3 / S4 / S5 / *** / F3 / F4 / F5 / F6	au choix de l'entrepreneur : *** / 6 / 8 / 10 / 11 / 12 / 14 / 16 / 20 / 22 / 32 mm	***

Pour les bétons auto-plaçants, l'étalement au cône d'Abrams (consistance) est prescrit obligatoirement à l'aide d'une des classes suivantes : **SF1 / SF2 / SF3** (selon la [NBN EN 12350-8])

Données complémentaires propres au béton auto-plaçant (E) :

- Classe de viscosité apparente : **VS1 / VS2** (selon la [NBN EN 12350-8])
- Aptitude à l'écoulement : **PL1/PL2** (selon la [NBN EN 12350-10, Essai pour béton frais - Partie 10: Béton auto-plaçant - Essai à la boîte en L]) ou **PJ1/PJ2** (selon la [NBN EN 12350-12, Essai pour béton frais - Partie 12 : Béton auto-plaçant - Essai d'écoulement à l'anneau])
- Classe de résistance à la ségrégation : **SR1 / SR2** (selon la [NBN EN 12350-11, Essai pour béton frais - Partie 11: Béton auto-plaçant - Essai de stabilité au tamis])

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

Voir aussi 22 Superstructures en béton

Le calcul des structures en béton doit se conformer aux prescriptions de l'Eurocode 2 telles que décrites dans [NBN EN 1992-1-1].

14.21.1a Reprises en sous-œuvre en béton coulé sur place CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les reprises en sous-œuvre seront exécutées à l'aide de béton nonarmé provenant de centrale. L'utilisation d'additifs devra préalablement être approuvée par l'auteur de projet et/ou l'ingénieur en stabilité.

Coffrages : ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Etude :

- **(Soit)** selon l'étude de stabilité jointe au dossier d'entreprise.
- **(Soit)** selon la proposition d'un ingénieur désigné par l'entrepreneur et après l'approbation du maître de l'ouvrage (voir également 22 Superstructures en béton).

Dans les tranchées, on prévoira perpendiculairement aux constructions à reprendre en sous-œuvre un espace de travail d'au moins *** / 1 m.

Les reprises en sous-œuvre seront exécutées sur l'épaisseur indiquée sur les plans, dans un coffrage placé à *** / 20 cm (mesuré à l'horizontale) de la fondation à reprendre et *** / 10 cm plus haut que la face inférieure de cette fondation.

Le béton sera coulé au raz du bord supérieur de ce coffrage rehaussé. Le béton sera suffisamment compacté à l'aide des appareils appropriés.

Les reprises en sous-œuvre seront réalisées en tronçons d'une longueur maximale de *** / 1,20 m. Après leur exécution, les reprises en sous-œuvre formeront un ensemble continu.

Avant l'exécution des tronçons, on prendra les mesures nécessaires pour ne pas perturber la stabilité de l'ensemble des fondations à reprendre tel que l'état général et la stabilité du sous-sol aux abords des tranchées pour les tronçons.

L'espace entre deux tronçons sera au moins égal à la longueur de deux tronçons. Il peut être composé de terre non remuée et/ou de reprises déjà effectuées. Les tronçons seront toujours reliés à l'aide de barres d'armature. Les faces de contact entre deux tronçons seront toujours décapées mécaniquement avant de couler la tranche suivante. On ne pourra procéder à la reprise d'un nouveau tronçon que lorsque le béton de reprise aura suffisamment durci et avec l'accord *** / de l'ingénieur / du bureau d'étude / de l'auteur de projet.

Avant de couler le béton, les réservations ou les traversées dans les murs seront effectuées selon les indications sur les plans. Aucune traversée ne pourra être forcée ou effectuée dans le béton coulé sans l'accord préalable *** / de l'ingénieur / du bureau d'étude / de l'auteur de projet.

L'entrepreneur prendra toutes les mesures qui s'imposent afin que le béton coulé puisse durcir dans des circonstances optimales. Plus particulièrement par temps chaud et sec, le béton frais sera régulièrement humidifié afin de prévenir la formation de fissures.

Le béton ne pourra être décoffré que lorsqu'il aura atteint une résistance suffisante, après l'écoulement d'un délai établi par *** / l'ingénieur / le bureau d'étude / l'auteur de projet, compte tenu de la nature du sol et des charges à reprendre.

- Notes d'exécution complémentaires

Ponts d'humidité / isolation contre l'humidité : ***

Réservations / percements : ***

Mesures de sécurité : ***

CONTRÔLES PARTICULIERS

Le béton coulé sur place sera contrôlé par un échantillonnage limité effectué aux frais de l'entrepreneur, selon les normes d'application. Avant de couler le béton, l'entrepreneur avertira le bureau d'étude et l'auteur de projet afin qu'ils puissent effectuer les contrôles. Il n'entreprendra aucun ouvrage qui puisse gêner ne fût-ce que partiellement ce contrôle.

MESURAGE

- unité de mesure:

m² (par défaut) / m³ ; kg

(Soit par défaut) 1. m²

(Soit) 2. m³ pour le béton ; kg pour l'acier d'armature.

- code de mesurage:

Surface nette (par défaut) / Volume net et masse nette à réaliser

(Soit par défaut) 1. Surface nette du mur complet, y compris toutes les sujétions, les terrassements et les matériaux.

(Soit) 2. Volume net de béton et masse nette d'armatures à mettre en oeuvre, y compris toutes les sujétions, les terrassements et les matériaux.

- nature du marché:

QP

14.21.2 Reprises en sous-œuvre en béton armé CCTB 01.07

MATÉRIAUX

Béton

- Qualité du béton selon la [NBN EN 206:2013+A1] et la [NBN B 15-001] : (voir également 22 Superstructures en béton).

A	B1	B2	C	D	E
Classe de résistance	Domaine d'application	Classe d'environnement	Classe de consistance	Granulométrie maximale	Données complémentaires
C25/30 // C30/37 // C35/45 // C45/55 // C50/60 // C55/67 // C60/75 // C70/85 // C80/95 // C90/105 // ***	Béton armé	*** / E0 / EI / EE1 / EE2 / EE3 / EE4 / ES1 / ES2 / ES3 / ES4 / EA1+*** / EA2+*** / EA3+***	au choix de l'entrepreneur : *** / S3 / S4 / S5 / *** / F3 / F4 / F5 / F6	au choix de l'entrepreneur : *** / 6 / 8 / 10 / 11 / 12 / 14 / 16 / 20 / 22 / 32 mm	***

Pour les bétons auto-plaçants, l'étalement au cône d'Abrams (consistance) est prescrit obligatoirement à l'aide d'une des classes suivantes : **SF1 / SF2 / SF3** (selon la [NBN EN 12350-8])

Données complémentaires propres au béton auto-plaçant (E) :

- Classe de viscosité apparente : **VS1 / VS2** (selon la [NBN EN 12350-8])
- Aptitude à l'écoulement : **PL1/PL2** (selon la [NBN EN 12350-10, Essai pour béton frais - Partie 10: Béton auto-plaçant - Essai à la boîte en L]) ou **PJ1/PJ2** (selon la [NBN EN 12350-12, Essai pour béton frais - Partie 12 : Béton auto-plaçant - Essai d'écoulement à l'anneau])
- Classe de résistance à la ségrégation : **SR1 / SR2** (selon la [NBN EN 12350-11, Essai pour béton frais - Partie 11: Béton auto-plaçant - Essai de stabilité au tamis])

Armatures

Pourcentage d'armatures : *** kg d'acier par m³ de béton. (voir 22.51 Armatures pour béton)

- Barres d'acier pour les armatures principales : acier **BE 500 S** (par défaut) / *** selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].
- Acier pour les étriers : acier **DE 500 BS** (par défaut) / **BE 500 S**
 (Soit par défaut)
 1. **DE 500 BS** selon [NBN A 24-303] + [PTV 303]
 (Soit)
 2. **BE 500 S** selon [NBN A 24-302] + [PTV 302].
- Treillis soudés selon [NBN A 24-304] + [PTV 304] : **treillis à peigne / non à peigne** : acier **DE 500 BS** (par défaut) / **BE 500 S**, dimensions *** / 150 x 150 x 6 x 6 mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Voir aussi 22 Superstructures en béton

Le calcul des structures en béton doit se conformer aux prescriptions de l'Eurocode 2 telles que décrites dans [NBN EN 1992-1-1].

14.21.2a Reprises en sous-œuvre en béton coulé sur place CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les reprises en sous-œuvre seront exécutées à l'aide de béton armé provenant de centrale. L'utilisation d'additifs devra préalablement être approuvée par l'auteur de projet et/ou l'ingénieur en stabilité.

Pourcentage d'armatures : *** kg de *** / BE 400 S et *** kg de *** / BE 220 S au m³ de béton.

Barres d'armature principales à adhérence améliorée [NBN A 24-302].

Barres lisses pour les étriers [NBN A 24-302].

Coffrages : ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Etude :

- **(Soit)** Selon l'étude de stabilité jointe au dossier d'entreprise.
- **(Soit)** Selon la proposition d'un ingénieur désigné par l'entrepreneur et après l'approbation de du maître de l'ouvrage (voir également 22 Superstructures en béton).

Dans les tranchées, on prévoira perpendiculairement aux constructions à reprendre en sous-œuvre un espace de travail d'au moins *** / 1 m.

Les reprises en sous-œuvre seront exécutées sur l'épaisseur indiquée sur les plans, dans un coffrage placé à *** / 20 cm (mesuré à l'horizontale) de la fondation à reprendre et *** / 10 cm plus haut que la face inférieure de cette fondation.

Le béton sera coulé au raz du bord supérieur de ce coffrage rehaussé. Le béton sera suffisamment compacté à l'aide des appareils appropriés.

Les reprises en sous-œuvre seront réalisées en tronçons d'une longueur maximale de *** / 1,20 m. Après leur exécution, les reprises en sous-œuvre formeront un ensemble continu.

Avant l'exécution des tronçons, on prendra les mesures nécessaires pour ne pas perturber la stabilité de l'ensemble des fondations à reprendre tel que l'état général et la stabilité du sous-sol aux abords des tranchées pour les tronçons.

L'espace entre deux tronçons sera au moins égal à la longueur de deux tronçons. Il peut être composé de terre non remuée et/ou de reprises déjà effectuées. Les tronçons seront toujours reliés à l'aide de barres d'armature, qu'ils soient en béton armé ou non armé. Les faces de contact entre deux tronçons seront toujours décapées mécaniquement avant de couler la tranche suivante. On ne pourra procéder à la reprise d'un nouveau tronçon que lorsque le béton de reprise aura suffisamment durci et avec l'accord *** / de l'ingénieur / du bureau d'étude / de l'auteur de projet.

Avant de couler le béton, les réservations ou les traversées dans les murs seront effectuées selon les indications sur les plans. Aucune traversée ne pourra être forée ou effectuée dans le béton coulé sans l'accord préalable *** / de l'ingénieur / du bureau d'étude / de l'auteur de projet.

L'entrepreneur prendra toutes les mesures qui s'imposent afin que le béton coulé puisse durcir dans des circonstances optimales. Plus particulièrement par temps chaud et sec, le béton frais sera régulièrement humidifié afin de prévenir la formation de fissures.

Le béton ne pourra être décoffré que lorsqu'il aura atteint une résistance suffisante, après l'écoulement d'un délai établi par *** / l'ingénieur / le bureau d'étude / l'auteur de projet, compte tenu de la nature du sol et des charges à reprendre.

- Notes d'exécution complémentaires

Ponts d'humidité / isolation contre l'humidité : ***

Réservations / percements : ***

Mesures de sécurité : ***

CONTRÔLES PARTICULIERS

Le béton coulé sur place sera contrôlé par un échantillonnage limité effectué aux frais de l'entrepreneur, selon les normes d'application. Avant de couler le béton, l'entrepreneur avertira le bureau d'étude et l'auteur de projet afin qu'ils puissent effectuer les contrôles. Il n'entreprendra aucun ouvrage qui puisse gêner ne fût-ce que partiellement ce contrôle.

MESURAGE

- unité de mesure:

m² (par défaut) / m³ ; kg

(Soit par défaut) 1. m²

(Soit) 2. m³ pour le béton ; kg pour l'acier d'armature.

- code de mesurage:

Surface nette (par défaut) / Volume net et masse nette à réaliser

(Soit par défaut) 1. Surface nette du mur complet, y compris toutes les sujétions, les terrassements et les matériaux.

(Soit) 2. Volume net de béton et masse nette d'armatures à mettre en oeuvre, y compris toutes les sujétions, les terrassements et les matériaux.

- nature du marché:

QP

14.21.3 Reprises en sous-œuvre en maçonnerie CCTB 01.02

14.21.3a Reprises en sous-œuvre en maçonnerie CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Pour les spécifications des matériaux à maçonner, pierres, mortiers et les éventuelles armatures, il est fait référence à l'21.1 Maçonneries portantes

Spécifications

On utilisera:

- Des pierres de maçonnerie : *** / blocs de béton lourds / maçonnerie armée
- Mortier de maçonnerie : catégorie *** / M1 / M2

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Etude :

- **(Soit)** Selon l'étude de stabilité jointe au dossier d'entreprise.
- **(Soit)** Selon la proposition d'un ingénieur désigné par l'entrepreneur et après l'approbation de du maître de l'ouvrage (voir également 21.1 Maçonneries portantes).

Les reprises en sous-œuvre seront exécutées sur l'épaisseur indiquée sur les plans; elles seront réalisées d'aplomb, à angle droit et bien planes. Sur toute son épaisseur, la maçonnerie sera bien et solidement ajustée contre la face inférieure de la fondation existante qui aura préalablement été nettoyée. Les éventuels espaces vides seront solidement colmatés en maçonnant.

Les reprises en sous-œuvre seront réalisées en tronçons alternatifs d'une longueur maximale de *** / 1 m. Les différents tronçons seront réalisés en appareil d'une demi-brique et solidement liaisonnés. Après leur exécution, les reprises en sous-œuvre formeront un ensemble continu.

Avant l'exécution des tronçons, on prendra les mesures nécessaires pour ne pas perturber la stabilité de l'ensemble des fondations à reprendre tel que l'état général et la stabilité du sous-sol aux abords des tranchées pour les tronçons.

L'espace entre deux tronçons sera au moins égal à la longueur de deux tronçons. Il peut être composé *** / de terre non remuée / de reprises déjà effectuées.

On ne pourra effectuer la maçonnerie du tronçon suivant que lorsque les parties déjà maçonneries sont suffisamment durcies; lorsqu'un cimentage et un vernis doivent être appliqués, ceux-ci devront avoir suffisamment séché avant de pouvoir remblayer. On veillera à ce que tous les tronçons entamés soient terminés le même jour.

- Notes d'exécution complémentaires

Armatures de maçonnerie : à prévoir selon les indications sur les plans / selon l'étude du fabricant des pierres. Les armatures seront adaptées à l'épaisseur des pierres et des joints. Dans les angles, les armatures seront pliées de manière à former un ensemble continu, conformément aux indications du fabricant.

Le liaisonnement des murs aux constructions existantes : en principe les maçonneries seront enliées en appareil. Lorsque cela s'avère impossible, une lamelle de joint sera intégrée dans la maçonnerie tous les *** / 50 cm et ancrée dans la construction existante. Des ancrages semblables seront également utilisés tous les *** / 50 cm, tant verticalement qu'horizontalement, afin de liaisonner les deux pans d'un mur composé de deux fois une demi-brique.

MESURAGE

- code de mesurage:

A ventiler et à répartir dans les chapitres précités. Pour les décomptes, on peut tenir compte d'un degré de difficulté supplémentaire estimé à 20% du prix des autres maçonneries souterraines.

14.3 Travaux de stabilisation de la structure CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au §06.1 Travaux de stabilisation

14.4 - CCTB 01.02

14.5 - CCTB 01.02

14.6 - CCTB 01.02

14.7 - CCTB 01.02

14.8 Travaux d'étaisements, de soutènement et reprise en sous-œuvre - rénovation CCTB 01.02

15 Etanchéisations et isolations CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le présent chapitre aborde les étanchéités et les isolations spécifiques aux murs enterrés et sous la dalle de sol.

- Remarques importantes

Les fondations constituent l'assise du bâtiment. Cette base est la partie la plus basse, donc la plus exposée au ruissellement et aux détériorations dues à l'eau. Il faut éviter que les fondations s'imprègnent et qu'elles soient le vecteur des remontées d'humidité.

De plus, des fondations non traitées constituent une zone thermiquement fragilisée. Elles peuvent ainsi créer une source considérable de ponts thermiques par lesquels s'échappent les calories

Les deux principales origines naturelles d'une humidité importante au niveau du sous-sol/sol, sans compter les problèmes de condensation, sont l'infiltration d'eau et les remontées capillaires :

L'infiltration d'eau, par pression hydrostatique où l'eau s'infiltre sous l'effet de la pression du sol exercée contre les fondations, peut être due à un défaut de mise en œuvre ou l'absence de barrières étanches.

Les remontées capillaires apparaissent lorsque l'eau remonte dans les capillarités du mur imbibant les fondations et traversant les murs. Elles peuvent avoir plusieurs origines pathologiques ou naturelles : des fuites lentes, des problèmes de canalisation et d'évacuation d'eau, l'usure des joints mais aussi simplement le contact direct avec le sol.

MATÉRIAUX

Lorsque le matériau n'est pas spécifié dans le cahier spécial des charges, l'entrepreneur choisit parmi les produits mentionnés ci-dessous, dans la mesure où ils sont compatibles avec les prescriptions du fabricant, la nature de l'application et les matériaux utilisés.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Toutes les directives en ce qui concerne la sécurité, établies par le coordinateur-réalisation, seront scrupuleusement respectées. L'article 01.1 Mission de coordination de sécurité et de santé décrit les prescriptions générales en matière de sécurité et l'article 01.4 Plans de sécurité et de santé décrit les plans de sécurité et santé.

15.1 Etanchéisations aux matières liquides CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le présent titre concerne les travaux d'étanchéisation aux matières liquides afin qu'il ne puisse y avoir aucune infiltration d'eau (ou matière liquide) en provenance de l'extérieur ou de construction souterraine permettant d'affecter la structure de la construction.

MATÉRIAUX

Il s'agit essentiellement de feuilles semi-rigides ou de membranes souples.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Dans le cas de construction enterrée on veillera particulièrement à la continuité de l'étanchéisation et aux positionnements des membranes étanches.

Les remblais doivent être mis en œuvre de manière à ne jamais détériorer le système de protection des murs et les membranes y associées.

Dans la mesure du possible, les membranes seront posées en une seule pièce. Les joints inévitables seront réalisés avec un recouvrement d'au moins 30 cm

15.11 Feuilles et membranes d'étanchéité CCTB 01.02

15.11.1 Membranes souples - Membranes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Sous réserve des directives concrètes dans le cahier spécial des charges ou les détails d'exécution annexés, l'entrepreneur veillera particulièrement à ce qu'il ne puisse y avoir aucune infiltration d'eau en provenance de l'extérieur ou des constructions souterraines dans la superstructure.

Les membranes souples d'étanchéité sous les dalles de sol sur terre-plein seront constituées d'une ou plusieurs couches d'étanchéité posées entre le sol et/ou dans la structure du sol. Les travaux comprennent :

la préparation du support;

la fourniture et la mise en œuvre des matériaux, y compris les éventuelles couches de séparation;

la fourniture et la pose des éventuels accessoires de fixation;

les éventuelles mesures de protection;

la pose d'une sous-couche selon ...

MATÉRIAUX

Les matériaux d'étanchéité conviendront pour l'étanchéité des surfaces horizontales. En principe, il s'agit de membranes minces, d'épaisseur uniforme, réalisées en matière synthétique étanche et imputrescible ou de membranes d'étanchéité prescrites conformément au cahier spécial des charges. Les membranes ne peuvent pas coller ni être déchirées et seront, dans la mesure du possible, d'une seule pièce. Elles seront stockées dans un endroit protégé.

Dans le cas où la membrane fait également office de barrière d'étanchéité au Radon, seuls les matériaux suffisamment étanches au Radon peuvent être retenus : **PE / PVC / HDPE / APP**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Avant d'appliquer l'étanchéité, l'entrepreneur vérifiera si le fond et les fondations correspondent aux plans et aux prescriptions et s'ils permettent d'assurer l'exécution impeccable des ouvrages. A défaut, il en avertira immédiatement l'auteur de projet.

L'entrepreneur placera les membranes d'étanchéité à l'endroit exact dans la structure de la dalle de sol. Il prendra les mesures nécessaires afin que les membranes ne soient pas endommagées. Les faces de contact seront propres et planes afin de prévenir les perforations.

Conformément au cahier spécial des charges, les membranes seront posées **sur une dalle de propreté / un lit de sable égalisé / l'aire de travail provisoire / *****

En cas de pose sur un support inégal et d'une étanchéité au Radon requise, une couche protectrice en géotextile est appliquée sous la membrane afin d'écarter tout risque de perforation de la membrane. Ce géotextile, à comptabiliser dans les présents travaux, est conforme au prescrit de l'élément 91.31 Géogrille ou géotextile.

En fonction du matériau utilisé et des exigences en matière d'application, les joints seront étanches. Au droit de toutes les interruptions dans le sol, les murs et les éléments de structure verticaux, les membranes d'étanchéité seront posées avec un relevé d'au moins 15 cm afin d'assurer la continuité de l'étanchéité. Les rouleaux seront traités avec soin afin d'éviter qu'ils ne s'abîment. En outre, lorsque la température est inférieure à env. 5°C, il est conseillé de les manipuler prudemment.

En cas d'une étanchéité au Radon requise :

- Les joints de raccord entre 2 membranes font l'objet d'une opération complémentaire destinée à les rendre étanches selon un procédé adapté au matériau retenu et ce, au droit d'un recouvrement de 20 cm minimum entre lés. Procédé d'étanchéité : **colle / ruban adhésif combiné à un matériau de colmatage (étanchéité silicone) / soudage thermique.**
- L'étanchéité au Radon des joints de raccord aux murs intérieurs et de façade est assurée par la réalisation d'un joint similaire à celui réalisé entre 2 membranes ci-avant mais, dans ce cas, réalisé entre la membrane d'étanchéité et une membrane équivalente disposée sur toute l'épaisseur du mur (par exemple, la membrane classique contre l'humidité ascensionnelle). Cette membrane, disposée à hauteur adéquate dans les murs, dans dépasse de 20 cm minimum du côté intérieur du mur et de 0 cm minimum du côté extérieur des murs de façade.
- Au droit des percements de la membrane (entrée des énergies dans le bâtiment, égouttage, ...), un avaloir à bavette (type pour toiture terrasse) est utilisé comme fourreau de passage. La membrane d'étanchéité au Radon est raccordée à la bavette de manière étanche à l'air. Le raccord entre la canalisation perçant la membrane et son fourreau est assuré par la réalisation d'un joint étanche (mastic plastique) aux 2 extrémités de l'avaloir à bavette. En règle générale, le nombre de percements de la membrane sera limité au minimum.

Les lés seront posés en évitant toutes les tensions sur un support qui répond aux conditions suivantes :

le support doit être sec.

il doit être suffisamment plan et damé.

il doit être exempt de corps et matières étrangères (graisse, gravier, huile, ...).

il doit être mécaniquement et chimiquement compatible avec l'étanchéité.

Dans la mesure du possible, les membranes seront posées en une seule pièce. Les joints inévitables seront réalisés avec un recouvrement d'au moins 30 cm et repliés deux fois. A cet effet, la première membrane sera pliée double, la deuxième membrane sera posée dessus et l'ensemble sera encore replié sur une largeur de 15 cm.

Les membranes seront suffisamment relevées contre les murs. Les membranes seront repliées d'équerre contre la maçonnerie d'élévation jusqu'à au moins 2 cm au-dessus du niveau fini du sol.

L'entrepreneur prendra toutes les mesures nécessaires pour prévenir l'endommagement des membranes. Les parties endommagées seront réparées à l'aide d'une pièce rapportée, toujours avec un recouvrement de 30 cm.

CONTRÔLES

L'auteur de projet contrôlera la pose des membranes d'étanchéité et vérifiera la bonne exécution des détails de raccord et de recouvrement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NIT 211]

- Exécution

[NIT 211]

15.11.1a Couches d'étanchéité en membranes / PE CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Localisation

A placer sous les dalles de propreté et les fondations selon les indications sur les plans.

A mettre en place comme retenue d'eau à la hauteur des murs extérieurs au niveau du terrain.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La couche d'étanchéité se composera d'une feuille étanche de polyéthylène. Les feuilles ne peuvent coller ni être déchirées.

Spécifications

Epaisseur : minimum 0,2 / 0,3 / 0,4 / *** mm

- Prescriptions complémentaires

Les feuilles de polyéthylène seront armées d'un tissu incorporé en fils nylon aux mailles d'environ 10x10 / ***x***mm.

La membrane fait également office de barrière d'étanchéité au Radon.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les feuilles seront posées sur une dalle de propreté / un lit de sable égalisé / l'aire de travail provisoire / *** avec un recouvrement d'au moins 30 / *** cm. Elles seront relevées contre les murs sur une hauteur d'au moins 2 / *** cm au-dessus du niveau fini du sol. Les recouvrements seront soigneusement soudés / collés sur toute la largeur du joint et comprimés. Les parties endommagées seront réparées à l'aide d'un fragment de feuille supplémentaire, toujours avec un recouvrement d'au moins 30 cm.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage sera effectué comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. m2

- pour mémoire (PM)

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. surface nette en développement sans tenir compte des recouvrements

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. Pour mémoire (PM) Ces travaux doivent être compris dans les postes des supports et/ou de l'isolation. Ils ne sont pas mesurés séparément.
- (soit)2. Quantité forfaitaire (QF)

15.11.1b Couches d'étanchéité en membranes / PVC CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Localisation

A placer sous les dalles de propreté et les fondations selon les indications sur les plans.

A mettre en place comme retenue d'eau à la hauteur des murs extérieurs au niveau du terrain.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La couche d'étanchéité se composera d'une feuille de PVC étanche. Les feuilles ne peuvent coller ni être déchirées.

Spécifications

Type : armé / non armé

Épaisseur : minimum 0,2 / 0,3 / 0,4 / *** mm

- Prescriptions complémentaires

La membrane fait également office de barrière d'étanchéité au Radon.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les feuilles seront posées sur une dalle de propreté / un lit de sable égalisé / l'aire de travail provisoire / *** avec un recouvrement d'au moins 30 / *** cm. Elles seront relevées contre les murs sur une hauteur de 2 / *** cm au-dessus du niveau fini du sol. Les recouvrements seront soigneusement soudés / collés sur toute la largeur du joint et comprimés. Les parties endommagées seront réparées à l'aide d'un fragment de feuille supplémentaire, toujours avec un recouvrement d'au moins 30 cm.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage sera effectué comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. m2

- pour mémoire (PM)

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. surface nette en développement sans tenir compte des recouvrements

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. Pour mémoire (PM) Ces travaux doivent être compris dans les postes des supports et/ou de l'isolation. Ils ne sont pas mesurés séparément.
- (soit)2. Quantité forfaitaire (QF)

15.11.1c Couches d'étanchéité en membranes / PIB CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Localisation

A placer sous les dalles de propreté et les fondations selon les indications sur les plans.

A mettre en place comme retenue d'eau à la hauteur des murs extérieurs au niveau du terrain.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La couche d'étanchéité se composera d'une feuille de polyisobutylène (PIB) étanche. Les feuilles ne peuvent coller ni être déchirées.

Spécifications

Type : armé d'une membrane de polyester en partie inférieure.

Épaisseur : minimum *** mm.

- Prescriptions complémentaires

La membrane d'étanchéité dispose d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation suivant les prescriptions de l'élément 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les feuilles seront posées sur **une dalle de propreté / un lit de sable égalisé / l'aire de travail provisoire** / *** avec un recouvrement d'au moins **30 / ***** cm. Elles seront relevées contre les murs sur une hauteur de **2 / ***** cm au-dessus du niveau fini du sol. Les recouvrements seront soigneusement **soudés / collés** sur toute la largeur du joint et comprimés. Les parties endommagées seront réparées à l'aide d'un fragment de feuille supplémentaire, toujours avec un recouvrement d'au moins 30 cm.

- Notes d'exécution complémentaires

Hauteur des relevés :

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / m²

(Soit par défaut) 1. -

(Soit) 2. m²

- code de mesurage:

(Soit par défaut) 1. Ces travaux doivent être compris dans les postes des supports et/ou de l'isolation. Ils ne sont pas mesurés séparément.

(Soit) 2. Surface nette à mettre en oeuvre, en développement sans tenir compte des recouvrements.

- nature du marché:

PM (par défaut) / QF

(Soit par défaut) 1. PM

(Soit) 2. (QF)

15.11.1d Couches d'étanchéité en lés / EPDM CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La protection de soubassement EPDM permet de protéger les fondations contre l'humidité. Ce produit 2 en 1 remplace généralement la peinture bitumineuse et la protection de soubassement classique.

Elle constitue une véritable barrière à :

- La remontée d'eau par capillarité
- La pénétration de l'eau dans la construction

- Localisation

A mettre en place comme retenue d'eau à la hauteur des murs extérieurs au niveau du terrain

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La membrane EPDM est un élastomère étanche, élastique, elle est légère et idéale pour la protection des fondations contre l'humidité. Utilisée en 2D ou 3D sur mesure, la membrane ou les lés s'adaptent aux contours des fondations que l'on souhaite protéger.

Les avantages du système d'étanchéité en lés EPDM sont :

- Résistance à la température. Ils conservent leur élasticité et leur extensibilité, quelle que soit la température.
- Résistance biologique. Ils résistent à la dégradation microbologique, aux rongeurs, aux champignons et aux bactéries.
- Elasticité. L'allongement est supérieur à 300 %, et l'allongement multidimensionnel supérieur à 100%; après allongement, la membrane reprend toujours sa taille et sa forme initiales. Elle s'adaptera donc à tous les mouvements thermiques ou structurels du bâtiment.

Les lés ne peuvent présenter ni déchirures ni fissures.

- Prescriptions complémentaires

La membrane est mono/bi couche(s) (par défaut)

Elle est renforcée d'une grille de verre oui/non (par défaut)

Epaisseur : 1,6mm/2mm/2,5mm

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Collage : avec la colle de contact adaptée ou pâte de collage (par défaut) / au moyen de la membrane avec dos auto-adhésif / au moyen de bandes auto-adhésives appliquées en usine, sur un / sur deux bords / fixation mécanique dans une rainure adaptée au moyen d'un profilé extrudé en EPDM appliqué

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage sera effectué comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. m2

- pour mémoire (PM)

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. surface nette en développement sans tenir compte des recouvrements

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. Pour mémoire (PM) Ces travaux doivent être compris dans les postes des supports et/ou de l'isolation. Ils ne sont pas mesurés séparément.
- (soit)2. Quantité forfaitaire (QF)

15.11.1e Couches d'étanchéité en lés / HDPE CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La membrane d'étanchéité se composera de lés en polyéthylène de haute densité noir (HDPE) d'une épaisseur de 600 microns. La membrane sera pourvue de pastilles hautes et de contre-pastilles. Lorsqu'elle doit être posée sous la dalle de sol, un rouleau spécial à bord plat sera utilisé. La membrane d'étanchéité constituera, avec la dalle de béton, une couche d'air épaisse. La couche d'air emprisonnée dans la feuille d'étanchéité doit permettre à l'eau provenant du sol de s'infiltrer, de se détendre, de se répartir dans toutes les directions et enfin de s'écouler selon le système d'évacuation prévu, grâce à la pesanteur.

MATÉRIAUX

- Prescriptions complémentaires

La membrane fait également office de barrière d'étanchéité au Radon.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La surface de pose doit être lisse, avec une légère pente vers l'évacuation (environ 1%). Les matelas d'étanchéité seront déroulés et simplement posés sur la dalle de fondation, avec un recouvrement latéral (= bord plat). Ces recouvrements seront hermétiquement collés à l'aide d'une bande adhésive butylique.

Le matelas à pastilles sera glissé sous la bande d'étanchéité que l'on aura préalablement fait dépasser d'environ 15 cm au pied de tous les murs construits sur les fondations. L'assemblage entre la bande d'étanchéité et le matelas à pastilles se fera également à l'aide d'une colle butylique.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage sera effectué comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. m2

- pour mémoire (PM)

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. surface nette en développement sans tenir compte des recouvrements

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. Pour mémoire (PM) Ces travaux doivent être compris dans les postes des supports et/ou de l'isolation. Ils ne sont pas mesurés séparément.
- (soit)2. Quantité forfaitaire (QF)

15.11.1f Couches d'étanchéité en bitume / APP CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Prescriptions complémentaires

La membrane fait également office de barrière d'étanchéité au Radon.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage sera effectué comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. m2

- pour mémoire (PM)

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)
2. surface nette en développement sans tenir compte des recouvrements

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. Pour mémoire (PM) Ces travaux doivent être compris dans les postes des supports et/ou de l'isolation. Ils ne sont pas mesurés séparément.
- (soit)2. Quantité forfaitaire (QF)

15.11.2 Membranes souples - Géomembranes CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les géomembranes sont des produits minces, souples et continus et qui sont étanches aux matières liquides même sous l'effet de sollicitations.

En général, elles sont essentiellement utilisées pour les travaux de génie civil pour l'étanchéité des tunnels et des bassins de rétentions d'eau.

Mais aussi dans la construction, les géomembranes assurent l'étanchéité et protègent les bâtiments contre les influences destructrices de l'eau en fondation et en toiture.

Les travaux comprennent :

La préparation du support ;

La fourniture et la mise en œuvre de la géomembrane, y compris les éventuelles couches de séparation et sous-couche de protection ;

La fourniture et la pose des accessoires éventuels de fixation ;

Les mesures de protection.

- Remarques importantes

Il est très important de connaître les performances des géomembranes afin de faire le bon choix du matériau pour chaque application

MATÉRIAUX

Les géomembranes sont de trois types :

Les thermoplastiques (PVC, PEHD, PELD, PP, etc...) les élastomères ou les bitumes modifiés aux polymères.

Elles peuvent être renforcées de grille de polyester, de fibre de verre ou de géotextile.

Suivant l'influence de la pression de l'eau, elles peuvent comprendre un système de contrôle intégré, une couche de signalisation afin de détecter les défaillances et les fuites ou être translucide.

Sous l'influence permanente de la pression de l'eau, la membrane doit avoir une épaisseur minimale de 2,0mm

Les feuilles d'étanchéité sont fournies en rouleaux et doivent être stocké dans un endroit sec et à l'abri de la chaleur. Les conditions de stockage ne peuvent en aucune manière endommager la membrane.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Préparation du support : Il devra être procédé préalablement à la pose de la membrane au nettoyage du support afin d'éliminer tous les corps étrangers (cailloux, outils, traces d'hydrocarbures, etc) et toutes traces de matières organiques ou végétales. Il faut éviter tout poinçonnement de la membrane et placer une couche intermédiaire si nécessaire, également en cas d'incompatibilité du support. Sur un support présentant des aspérités, il sera mis en place une couche de protection ou un géotextile. Ce géotextile, à comptabiliser dans les présents travaux, est conforme au prescrit de l'élément 91.31 géogrille ou géotextile.

L'assemblage des lés est réalisé par soudure. Les conditions de soudure, température, pression, vitesse, etc... doivent être adaptées aux conditions atmosphériques du chantier. En fonction du matériau utilisé et des exigences en matière d'application, les joints seront étanches. Au droit de

toutes les interruptions dans le sol, les murs et les éléments de structure verticaux, les membranes d'étanchéité seront posées avec un relevé d'au moins 15 cm afin d'assurer la continuité de l'étanchéité. Les rouleaux seront traités avec soin afin d'éviter qu'ils ne s'abîment. En outre, lorsque la température est inférieure à env. 5°C, il est conseillé de les manipuler prudemment.

Avant la mise en place de la géomembrane, l'entrepreneur vérifiera si le support, les fondations, correspondent aux plans et prescriptions permettant l'opération. A défaut, il en avertira immédiatement l'auteur de projet et/ou le maître de l'ouvrage.

Les feuilles d'étanchéité sont fournies en rouleaux et doivent être stocké dans un endroit sec et à l'abri de la chaleur. Les conditions de stockage ne peuvent en aucune manière endommager la membrane.

CONTRÔLES

L'auteur de projet contrôlera la pose des géomembranes et vérifiera la bonne exécution des détails de raccord.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCE NORMES EUROPEENNES

[CCT Qualiroutes] - Géotextile

[NBN EN ISO 10321, Géosynthétiques - Essai de traction des joints/coutures par la méthode de la bande large (ISO 10321:2008)]

[NBN EN 13251, Géotextiles et produits apparentés - Caractéristiques requises pour l'utilisation dans les travaux de terrassement, les fondations et les structures de soutènement]

[NBN EN 12224, Géotextiles et produits apparentés - Détermination de la résistance aux essais climatiques]

[NBN EN 12225, Géotextiles et produits apparentés - Méthode pour la détermination de la résistance microbiologique par un essai d'enterrement]

[NBN EN 12226, Géosynthétiques - Essais généraux d'évaluation après essais de durabilité]

[NBN EN 12447, Géotextiles et produits apparentés - Méthode d'essai sélective pour la détermination de la résistance à l'hydrolyse dans l'eau]

[NBN EN 13562, Géotextiles et produits apparentés - Détermination de la résistance à la pénétration d'eau (essai sous pression hydrostatique)]

[NBN EN ISO 10319, Géosynthétiques - Essai de traction des bandes larges (ISO 10319:2015)]

[NBN EN ISO 10320, Géosynthétiques - Identification sur site (ISO 10320:2019)]

[NBN EN ISO 10321, Géosynthétiques - Essai de traction des joints/coutures par la méthode de la bande large (ISO 10321:2008)]

[NBN EN ISO 10722, Géosynthétiques - Mode opératoire d'essai pour évaluer l'endommagement mécanique sous charge répétée - Endommagement causé par des matériaux granulaires (méthode d'essai en laboratoire) (ISO 10722:2019)]

[NBN EN ISO 11058, Géotextiles et produits apparentés - Détermination des caractéristiques de perméabilité à l'eau normalement au plan, sans contrainte mécanique (ISO 11058:2019)]

[NBN EN ISO 12236, Géosynthétiques - Essai de poinçonnement statique (essai CBR) (ISO 12236:2006)]

[NBN EN ISO 12956, Géotextiles et produits apparentés - Détermination de l'ouverture de filtration caractéristique (ISO 12956:2019)]

[NBN EN ISO 12958, Géotextiles et produits apparentés - Détermination de la capacité de débit dans leur plan (ISO 12958:2010)]

[NBN EN ISO 9863 série, Géotextiles et produits apparentés - Détermination de l'épaisseur à des pressions prescrites]

[NBN EN ISO 13433, Géosynthétiques - Essai de perforation dynamique (essai par chute d'un cône) (ISO 13433:2006)]

[NBN EN ISO 9862, Géosynthétiques - Echantillonnage et préparation des éprouvettes (ISO 9862:2005)]

[NBN EN ISO 9863-1, Géosynthétiques - Détermination de l'épaisseur à des pressions spécifiées - Partie 1: Couches individuelles (ISO 9863-1:2016)]

[NBN EN ISO 9864, Géosynthétiques - Méthode d'essai pour la détermination de la masse surfacique des géotextiles et produits apparentés (ISO 9864:2005)]

[NBN EN ISO 25619-1, Géosynthétiques - Détermination du comportement en compression - Partie 1: Propriétés de fluage en compression (ISO 25619-1:2008)]

- Exécution

15.11.2a Membranes souples - Géomembranes CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les travaux comprennent :

La préparation du support, la fourniture et la mise en œuvre de la géomembrane, y compris les éventuelles couches de séparation et sous-couche de protection, la fourniture et la pose des accessoires éventuels de fixation pour assurer l'étanchéité globale de l'ouvrage.

Les mesures de protection.

La géomembrane est en : **thermoplastique/élastomère/bitume modifié aux polymères/*****

- Localisation

Voir plans et détails

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Épaisseur minimum : 0.5 mm

Résistance en traction à la rupture : **> 17,5 (par défaut) /*****

Résistance aux racines suivant [CEN/TS 14416] : **oui/non**

Épaisseur minimum : **0,5 mm/ 0,75 mm/ 1,00 mm/ 1,5 mm/ 2,0 mm/ 2,5 mm/*****

- Finitions

Résistance aux UV : **oui/non**

Couche de signalisation intégrée : **oui/non/*****

- Prescriptions complémentaires

La géomembrane dispose d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation suivant les prescriptions de l'élément 02.42.1 Critère d'acceptabilité : **oui/non**

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage sera effectué comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

-

(soit)

m2

- code de mesurage:

- (soit par défaut)
 1. -
- (soit)
 2. surface nette en développement sans tenir compte des recouvrements

- nature du marché:

- (soit par défaut)
 1. Pour mémoire (PM) Ces travaux doivent être compris dans les postes des supports et/ou de l'isolation. Ils ne sont pas mesurés séparément.
- (soit)
 2. Quantité forfaitaire (QF)

15.11.3 Feuilles rigides et semi-rigides CCTB 01.02**15.11.3a Feuilles rigides et semi-rigides CCTB 01.02****15.2 Etanchéisations aux matières gazeuses CCTB 01.04****DESCRIPTION****- Définition / Comprend****Etanchéité à l'air**

Les sections de l'enveloppe du bâtiment isolées thermiquement doivent être étanches à l'air. Outre les pertes d'énergie potentielles via les fuites, des défauts d'étanchéité à l'air peuvent également favoriser la formation de condensation interne dans l'enveloppe du bâtiment.

Dans le cas des dalles sur sol, on veillera particulièrement à soigner le raccord entre la dalle et le pied des parois extérieures.

PEB: Les enjeux généraux d'une approche globale de la performance énergétique du bâtiment et la façon dont une étanchéité à l'air performante de l'enveloppe est prise en compte dans la réglementation PEB sont rappelés au § 00.5 Terminologie du présent cahier des charges.

MESURE/CONTROLE: Au tome 0 également, on explicite comment procéder à l'évaluation du niveau d'étanchéité à l'air du bâtiment dans son ensemble via un test d'infiltrométrie : voir § 03.41.3b

Mesures de l'étanchéité à l'air d'un bâtiment

Etanchéité au Radon

Le cas échéant, l'étanchéité au radon est assurée par la membrane d'étanchéité aux matières liquides prescrite sous l'élément 15.11.1 Membranes souples - Membranes.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE**Raccords dalle/façade: utilisation de bandes de jonction**

Afin de réaliser un raccord étanche entre le plancher sur terre-plein et la façade, on peut utiliser des bandes de jonction spécialement conçues à cet effet, pourvues, d'un côté, d'un treillis d'armature et, de l'autre, d'une membrane étanche à l'air.

Ces bandes de jonction sont collées, du côté de la membrane, sur le plancher portant en béton avant de mettre en oeuvre l'isolation thermique et la chape. Pour obtenir une bonne adhérence entre la membrane et le support en béton, il est indispensable de veiller à ce que le plancher soit sec et exempt de poussière et de graisse. Une ligne de colle ininterrompue doit assurer la jonction entre le plancher et la membrane: elle nécessite l'utilisation de mastic-colle en quantité suffisante. La bande de jonction est ensuite pliée contre la paroi, et le treillis d'armature est noyé dans l'enduit intérieur. Il est également possible d'utiliser une membrane collée aussi bien sur le plancher que sur l'enduit intérieur.

15.3 Etanchéisations particulières CCTB 01.02

15.4 Isolation CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet élément et sa descendance concernent la fourniture et la pose d'isolations tant pour des raisons **thermique** qu'**acoustique**. Ces isolations peuvent faire partie d'un ensemble et avoir d'autres caractéristiques (comportement au feu, ...) telles que le précise la sous-rubrique « remarques importantes », ci-dessous.

Les travaux d'isolation sont prescrits au sein de tomes spécifiques suivant leur application. Le présent titre concerne les isolants sous dalles de sol ainsi que les isolants sous fondation ou latéralement entre fondation et terre.

Dès lors, pour les isolants rendus inaccessibles par les travaux prescrits dans un autre tome, il y lieu de consulter le tome concerné, à savoir :

- 2 T2 Superstructures (26.4 Isolation) : les isolants qui sont rendus inaccessibles par des travaux prescrits dans le 2 T2 Superstructures (entre 2 dalles, derrière un parement maçonné...) ainsi que les isolants entre les éléments de structure et la terre.
- 3 T3 Travaux de toiture (32.4 Isolation) : les isolants qui sont rendus inaccessibles par des travaux prescrits dans le 3 T3 Travaux de toiture (par exemple : les isolants placés entre la structure et le revêtement de couverture).
- 4 T4 Fermetures / Finitions extérieures (44.4 Isolation) : les isolants à l'extérieur par rapport à la structure portante et qui ne sont pas repris dans les tomes 1 à 3 (derrière bardage, en faux-plafond extérieur...)
- 5 T5 Fermetures / Finitions intérieures (52.4 Isolation) : les isolants à l'intérieur par rapport à la structure portante et qui ne sont pas repris dans les tomes 1 à 3 (sous chape, isolation par l'intérieur, isolation dans l'épaisseur de la toiture, en cloisons, en faux-plafonds...)

Les prescriptions des isolants sont structurées dans le CCTB comme suit :

- XX.41. Isolation en panneaux > matériau se présentant sous forme de panneaux
- XX.42 Isolation en rouleaux/matelas > matériau se présentant sous forme de rouleaux ou matelas présentant plus de souplesse que des panneaux rigides
- XX.43 Isolation à projeter > isolant projeté sous forme de liquide collant (ou particules amalgamées à l'aide d'un agent liquide/colle) sur des parois ou dans des caissons (verticaux également) ouverts
- XX.44 Isolation à souffler > isolant sous forme de particules principalement, insufflé dans des caissons fermés (parois de caissons rigides ou souples pour certaines (cas des membranes freine-vapeur))
- XX.45 Isolation à injecter > isolant injecté dans une lame d'air assez étroite (isolant injectés sous pression dans les lames d'air de murs creux)
- XX.46 Isolation à verser en vrac > isolants placés sans mise sous pression dans des caissons ouverts ou directement sur une surface plane, indistinctement qu'ils soient déversés sur place à partir de sacs de transport ou par soufflage.

- XX.47 Isolation en blocs > cas particuliers des isolants en blocs non-porteurs assemblés à joints secs ou maçonnes.

- Remarques importantes

Performance thermique : En ce qui concerne le calcul des transferts de chaleur par le sol, on consultera l'Annexe VII de l'Arrêté PEB [AGW 2014-05-15 PEB]. Une fois les matériaux mis en œuvre, la résistance thermique globale des parois concernées doit satisfaire aux exigences de la réglementation PEB – voir § 00.5 Terminologie.

MATÉRIAUX

Les matériaux isolants n'attaqueront pas les autres éléments de construction; ils seront en outre ininflammables. Pour éviter la fissuration dans la chape ou le carrelage, il sera fait usage de matériaux d'isolation suffisamment rigides et résistants à la compression.

L'isolant mis en œuvre disposera d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation telle que décrite à l'article 02.42.1 Critères d'acceptabilité, valable pour l'utilisation prévue.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- L'aire de travail est plane et de niveau.
- Une feuille de polyéthylène d'au moins ***** / 0,2** mm d'épaisseur est posée sur l'aire de travail avant de poser l'isolation.
- Les éléments d'isolation doivent être supportés entièrement; si nécessaire, ils sont posés sur une mince couche de sable de rivière.
- Lorsque la chape ou la dalle est coulée sur l'isolant thermique, celle doit toujours être suffisamment armée (voir l'article 12.41.1a Dalles de sol sur terre-plein en béton armé).
- Les isolants endommagés ne peuvent pas être posés. Les grandes déformations de la couche isolante sont à éviter. Si l'isolation se compose de plusieurs couches, les joints sont alternés.

Sous réserve des directives concrètes données dans le cahier spécial des charges ou les détails d'exécution annexés, l'entrepreneur veillera à ce que l'isolation forme un ensemble ininterrompu, y compris au droit des noeuds constructifs.

CONTRÔLES

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

32.4 Isolation

- Exécution

32.4 Isolation

15.41 Isolation en panneaux CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les matériaux d'isolation thermique posés sous les dalles portantes sur terre-plein suivant les prescriptions de l'élément 32.41 Isolation en panneaux.

Les travaux comprennent notamment :

- la pose des panneaux d'isolation prescrits, ainsi que la préparation du support, les membranes d'étanchéité prescrites et les remplissages;
- la fourniture et la pose des éventuels accessoires de fixation;

- les éventuelles réservations pour les conduites, traversées, etc... .

- Remarques importantes

Voir 32.41 Isolation en panneaux.

MATÉRIAUX

Voir 32.41 Isolation en panneaux.

Les isolations de sol seront constituées de plaques d'isolation bien jointives qui présentent une grande stabilité dimensionnelle et qui sont durables.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Voir 32.41 Isolation en panneaux.

Les panneaux d'isolation seront posés conformément au cahier spécial des charges. Ils seront posés en indépendance sur l'aire de travail provisoire ou la couche d'égalsation : *** / entre les murs (une bande d'isolation étroite sera placée entre le mur et le béton d'égalsation)

En fonction de la nature des panneaux, ils seront juxtaposés à froid ou à rainure et languette. Les bords et les interstices seront remplis à l'aide d'un produit de remplissage des joints et d'une mousse isolante.

Après la pose des panneaux, les mesures de protection qui s'imposent seront prises, ainsi que la mise en œuvre des moyens de fixation pour tenir les panneaux en place.

CONTRÔLES

L'auteur du projet est mis au courant de la pose de l'isolation et doit avoir la possibilité de contrôler la mise en œuvre avant le coulage du béton. L'auteur de projet contrôlera la pose de l'isolation thermique et vérifiera la bonne exécution des détails de raccord et de recouvrement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

32.41 Isolation en panneaux

- Exécution

32.41 Isolation en panneaux

[15.41.1 Isolation en panneaux - matières synthétiques CCTB 01.02](#)

[15.41.1a Isolation en panneaux - polystyrène extrudé \(XPS\) CCTB 01.02](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne l'isolation thermique des dalles sur terre-plein au moyen de panneaux de polystyrène extrudé (XPS).

- Localisation

Dalles sur sol

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Voir 32.41.1a Isolation en panneaux - polystyrène extrudé (XPS)

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette du sol, mesurée entre le nu des murs. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² seront déduites. L'isolation périphérique ne doit pas être portée en compte séparément.

Distinction faite suivant l'épaisseur.

- nature du marché:

QF

15.41.1b Isolation en panneaux - polystyrène expansé (EPS / EPS HD) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne l'isolation thermique des dalles sur terre-plein au moyen de panneaux de polystyrène expansé (EPS).

- Localisation

Dalles sur sol

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Voir 32.41.1b Isolation en panneaux - polystyrène expansé (EPS)

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette du sol, mesurée entre le nu des murs. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² seront déduites. L'isolation périphérique ne doit pas être portée en compte séparément.

Distinction faite suivant l'épaisseur.

- nature du marché:

QF

15.41.1c Isolation en panneaux - polystyrène expansé additionné de graphite/carbone CCTB 01.02

15.41.1d Isolation en panneaux - polyuréthane (PUR) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne l'isolation thermique des dalles sur terre-plein au moyen de panneaux de polyuréthane (PUR).

- Localisation

Dalles sur sol

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Voir 32.41.1d Isolation en panneaux - polyuréthane (PUR)

MESURAGE

- unité de mesure:m²**- code de mesurage:**

Surface nette du sol, mesurée entre le nu des murs. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² seront déduites. L'isolation périphérique ne doit pas être portée en compte séparément.

Distinction faite suivant l'épaisseur.

- nature du marché:

QF

15.41.1e Isolation en panneaux - polyisocyanurate (PIR) CCTB 01.04

15.41.1f (titre réservé) CCTB 01.02

15.41.1g (titre réservé) CCTB 01.02

15.41.2 Isolation en panneaux - matières minérales CCTB 01.02

15.41.2a Isolation en panneaux - laine minérale (MW) CCTB 01.08

DESCRIPTION**- Définition / Comprend**

Il s'agit de la fourniture et de la pose d'une isolation thermique au moyen de panneaux de laine minérale. Ces isolants sont utilisés en pose horizontale ou verticale au niveau des fondations ou ouvrages de soutènement.

- Localisation

Localisation des travaux : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Voir 32.41.2a Isolation en panneaux - laine minérale (MW)

Dimension des panneaux : 600 x 1200 (par défaut) / 1200 x 1000 / 600 x 2000 / *** mm

Épaisseur totale de l'isolation: *** mm

Les panneaux sont disposés en : 1 (par défaut) / *** couches

Conductivité thermique (selon [NBN EN 12667] ou selon [NBN EN 12939] pour les produits épais) : valeur $\lambda = \max$. 0.04 (par défaut) / *** W/mK

Masse volumique nominale (selon [NBN EN 1602]) : min. 100 (par défaut) / *** kg/m³

Le produit d'isolation en panneaux de laine de roche ainsi que sa mise en œuvre respectent les prescriptions prévues par la déclaration d'aptitude à l'utilisation tels que définis au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

- Finitions

Le surfacage des panneaux est de type : nu (par défaut) / bitumineux / fibres de verre / armature synthétique / papier kraft / feuille d'aluminium / *** et est présent sur aucun côté (par défaut) / un côté / les deux côtés du panneau.

- Prescriptions complémentaires

L'équerrage de la longueur et de la largeur selon [NBN EN 824] est de max 5 mm/m.

L'écart de planéité des panneaux et plaques selon [NBN EN 825] est de max 6 mm.

Réaction au feu selon [NBN EN 13501-1] : **A1** (par défaut) / **A2 / B / C / D / E / F** complétée, le cas échéant par les aspects **s1** (par défaut) / **s2 / s3** et **d0** (par défaut) / **d1 / d2**

La stabilité dimensionnelle suivant [NBN EN 1604] : Longueur-Largeur-Epaisseur : ≤ 1 (par défaut) / *** %

Compressibilité du matériau (selon [NBN EN 13162+A1]) : niveau **CP1 / CP2 / CP3 / CP4 / CP5** (par défaut) / ***

Résistance à la contrainte en compression à 10 % de déformation (selon [NBN EN 826]) : niveau **CS(10Y) 0,5 / 5 / 10 / 15 / 20 / 25 / 30 / 40 / 50 / 60 / 70 / 80 / 90 / 110 / 120 / 130 / 140 / 150 / 175 / 200** (par défaut) / **225 / 250 / 300 / 350 / 400 / 450 / 500** kPa.

Résistance à la traction perpendiculaire (selon [NBN EN 1607]) : niveau minimum **TR1 / 2,5 / 5 / 7,5 / 10** (par défaut) / **15 / 20 / 25 / 30 / 40 / 50 / 60 / 70 / 80 / 90 / 100 / 125 / 150 / 175 / 200 / 250 / 300 / 400 / 500 / 600 / 700**

Résistance à la compression ponctuelle (selon [NBN EN 12430]) : $> ***$ N (1000 pour une isolation sous dalle)

Résistance au fluage en compression (selon [NBN EN 1606]) sous forme **CC** (réduction de l'épaisseur en %/déformation relative après vieillissement/ nombre d'années – contrainte en compression : **CC(5%/12%/30) 10N/mm²** (par défaut) / ***

Absorption d'eau à court terme (selon [NBN EN ISO 29767]) : $< 1\text{kg/m}^2$ (par défaut) / ***

Absorption d'eau à long terme (selon [NBN EN 12087]) : $< 3\text{kg/m}^2$ (par défaut) / ***

Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau – valeur μ (selon [NBN EN 12086]) : ***

Absorption acoustique (déterminée selon [NBN EN ISO 354] et [NBN EN ISO 11654]) : ***

Les liants des panneaux et d'adhésion du revêtement de surface ne contiennent pas de formaldéhyde. Le dégagement mesuré selon la [NBN EN 717-1] est inférieur à **0,124 mg/m³** (par défaut) / ***

La concentration de pentachlorophénol mesurée selon la [CEN/TR 14823] est inférieure à **5 PPM** (par défaut) / ***

Les liants des panneaux sont issus de **matières premières végétales** (par défaut) / **dérivés pétrochimiques** / ***.

La laine minérale produite contient au moins *** % de matière recyclée.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les panneaux sont contigus. Les espaces éventuels entre panneaux ou de liaison avec les parois sont comblés avec un isolant de même type.

Pour une application sous dalle

Les panneaux sont fixés par **serrage entre éléments** (par défaut) / **collage / fixation mécanique / lestage** / ***

(Soit par défaut)

Par serrage entre éléments

Le serrage entre profilés n'est envisagé que pour les densités suffisantes. Les panneaux sont serrés entièrement et découpés à mesure. La fixation par serrage fait l'objet d'un contrôle visuel après pose

(Soit)

Par collage

Les panneaux sont fixés à l'aide de colle PU (par défaut) / ***. La colle est appliquée en collage partiel à 50% (par défaut) / total / ***. La colle ou le liant répondent aux mêmes exigences que le panneau en terme de formaldéhyde et de pentachlorophénol (par défaut) / ***.

(Soit)

Par fixation mécanique

Les fixations sont au nombre de 3 par panneau / 5 par m² (par défaut) / ***. Elles sont munies de rosace (cheville) métallique / rosace (cheville) synthétique (par défaut) / ***. L'ancrage dans la paroi porteuse est métallique / synthétique (par défaut). Les ancrages sont à visser / frapper (par défaut) et sont adaptés au support

(Soit)

Par lestage

Le lestage est réalisé par la dalle coulée / par gravier roulé 150 Kg par m² / ***.

(Soit)

Pour une application verticale

Les panneaux sont fixés par serrage entre éléments (par défaut) / collage / fixation mécanique / ***

(Soit par défaut)

Par serrage entre éléments

Le serrage entre profilés n'est envisagé que pour les densités suffisantes. Les panneaux sont serrés entièrement et découpés à mesure. La fixation par serrage fait l'objet d'un contrôle visuel après pose.

(Soit)

Par collage

Les panneaux sont fixés à l'aide de colle PU (par défaut) / ***. La colle est appliquée en collage partiel à 50% (par défaut) / total / ***. La colle ou le liant répondent aux mêmes exigences que le panneau en terme de formaldéhyde et de pentachlorophénol (par défaut) / ***.

(Soit)

Par fixation mécanique

Les fixations sont au nombre de 3 par panneau / 5 par m² (par défaut) / ***. Elles sont munies de rosace (cheville) métallique / rosace (cheville) synthétique (par défaut) / ***. L'ancrage dans la paroi porteuse est métallique / synthétique (par défaut). Les ancrages sont à visser / frapper (par défaut) et sont adaptés au support.

(Soit)

Les mesures de protection lors de la mise en œuvre de la laine minérale incluent de porter les équipements de protection individuelle EPI tels que des lunettes, un masque et des gants de protection. La préparation du chantier inclue également les séparations et l'isolement afin d'éviter la propagation des fibres minérales dans les autres zones accessibles de la construction.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 12667, Performance thermique des matériaux et produits pour le bâtiment - Détermination de la résistance thermique par la méthode de la plaque chaude gardée et la méthode fluxmétrique - Produits de haute et moyenne résistance thermique]

[NBN EN 12939, Performance thermique des matériaux et produits pour le bâtiment - Détermination de la résistance thermique par la méthode de la plaque chaude gardée et la méthode fluxmétrique - Produits épais de haute et moyenne résistance thermique]

[NBN EN 824, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de l'équerrage]

[NBN EN 825, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de la planéité]

[NBN EN 13501-1, Classement au feu des produits et éléments de construction - Partie 1: Classement à partir des données d'essais de réaction au feu]

[NBN EN 1604, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de la stabilité dimensionnelle dans des conditions de température et d'humidité spécifiées]

[NBN EN 13162+A1, Produits isolants thermiques pour le bâtiment - Produits manufacturés en laine minérale (MW) - Spécification]

[NBN EN 826, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination du comportement en compression]

[NBN EN 1607, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de la résistance à la traction perpendiculairement aux faces]

[NBN EN 1606, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination du fluage en compression]

[NBN EN ISO 29767, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de l'absorption d'eau à court terme par immersion partielle (ISO 29767:2019)]

[NBN EN 12087, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de l'absorption d'eau à long terme par immersion]

[NBN EN 12086, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination des propriétés de transmission de la vapeur d'eau]

[NBN EN ISO 354, Acoustique - Mesurage de l'absorption acoustique en salle réverbérante (ISO 354:2003)]

[NBN EN ISO 11654, Acoustique - Absorbants pour l'utilisation dans les bâtiments - Evaluation de l'absorption acoustique (ISO 11654:1997)]

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette à mettre en œuvre, mesurée entre murs et donc égale à la surface nette. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² sont déduites. Les retours et remontées périphériques sont compris mais non comptabilisés. Distinction faite suivant l'épaisseur et le type de fixation.

- nature du marché:

QF

[15.41.2b Isolation en panneaux - verre cellulaire \(CG\) CCTB 01.02](#)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Voir 32.41.2b Isolation en panneaux - verre cellulaire (CG)

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette du sol, mesurée entre le nu des murs. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² seront déduites. L'isolation périphérique ne doit pas être portée en compte séparément.

Distinction faite suivant l'épaisseur.

- nature du marché:

QF

[15.41.2c \(titre réservé\) CCTB 01.02](#)

[15.41.2d \(titre réservé\) CCTB 01.02](#)

[15.41.2e \(titre réservé\) CCTB 01.02](#)

[15.41.2f \(titre réservé\) CCTB 01.02](#)

[15.41.2g \(titre réservé\) CCTB 01.02](#)

[15.41.3 Isolation en panneaux - matières végétales CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne l'isolation thermique des parois et éléments de construction décrits au chap. 15.4 Isolation, suivant les prescriptions de l'élément 32.41.3 Isolation en panneaux - matières végétales.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

32.41.3 Isolation en panneaux - matières végétales

- Exécution

32.41.3 Isolation en panneaux - matières végétales

[15.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé \(ICB\) CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la réalisation d'une isolation suivant les prescriptions de l'article 32.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé (ICB).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Voir 32.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé (ICB).

- Finitions

Voir 32.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé (ICB)

- Prescriptions complémentaires

Voir 32.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé (ICB).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Voir 32.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé (ICB).

- Notes d'exécution complémentaires

Voir 32.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé (ICB).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

32.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé (ICB).

- Exécution

32.41.3a Isolation en panneaux - liège expansé (ICB)

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette du sol, mesurée entre le nu des murs. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² seront déduites. L'isolation périphérique ne doit pas être portée en compte séparément.

Distinction faite suivant l'épaisseur.

- nature du marché:

QF

[15.41.3b \(titre réservé\) CCTB 01.02](#)

[15.41.3c \(titre réservé\) CCTB 01.02](#)

[15.41.3d \(titre réservé\) CCTB 01.02](#)

[15.41.3e \(titre réservé\) CCTB 01.02](#)

15.41.3f (titre réservé) CCTB 01.02

15.41.3g (titre réservé) CCTB 01.02

15.41.3h (titre réservé) CCTB 01.02

15.41.3i (titre réservé)

15.41.3j (titre réservé)

15.41.3k (titre réservé)

15.41.3l (titre réservé)

15.41.4 (titre réservé) CCTB 01.02

15.41.5 (titre réservé) CCTB 01.02

15.41.6 (titre réservé) CCTB 01.02

15.42 (titre réservé) CCTB 01.02

15.43 Isolation à projeter CCTB 01.02

MATÉRIAUX

Avec sa remise de prix / Avant le début de chantier, l'entrepreneur fournit les références des matériaux qu'il souhaite mettre en œuvre.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Le travail est réalisé par une entreprise spécialisée, suivant notamment: **Prescriptions du fabricant / ***.**

CONTRÔLES

L'auteur du projet est mis au courant de la pose de l'isolation et doit avoir la possibilité de contrôler la mise en œuvre avant le coulage du béton. L'auteur de projet contrôlera la pose de l'isolation thermique et vérifiera la bonne exécution des détails de raccord et de recouvrement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

32.43 Isolation à projeter

- Exécution

32.43 Isolation à projeter

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

Le domaine d'application et les prescriptions des différents isolants doivent être vérifiés et adaptés aux éléments du tome 1.

15.43.1 Isolation à projeter - matières synthétiques CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la réalisation d'une isolation projetée en matière synthétique suivant les prescriptions de l'élément 32.43.1 Isolation à projeter - matières synthétiques.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

32.43.1 Isolation à projeter - matières synthétiques

- Exécution

32.43.1 Isolation à projeter - matières synthétiques

15.43.1a Isolation à projeter - polyuréthane (PUR) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne l'isolation thermique des dalles sur terre-plein au moyen de polystyréthane (PUR) à projeter.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Voir 32.43.1a Isolation à projeter - polyuréthane (PUR).

- Finitions

Voir 32.43.1a Isolation à projeter - polyuréthane (PUR).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Voir 32.43.1a Isolation à projeter - polyuréthane (PUR).

- Notes d'exécution complémentaires

Voir 32.43.1a Isolation à projeter - polyuréthane (PUR).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Voir 32.43.1a Isolation à projeter - polyuréthane (PUR).

- Exécution

Voir 32.43.1a Isolation à projeter - polyuréthane (PUR).

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette du sol, mesurée entre le nu des murs. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² seront déduites. L'isolation périphérique ne doit pas être portée en compte séparément.

Distinction faite suivant l'épaisseur.

- nature du marché:

QF

15.43.1b Isolation à projeter - polyisocyanurate (PIR) CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique au moyen de mousse de polyisocyanurate (PIR) à cellules fermées, projetée en adhérence sur sol, la préparation du support, la protection des autres surfaces, la vérification de l'aptitude du produit mis en œuvre, ainsi que la pose de la membrane étanche à l'eau et à la vapeur d'eau.

- Localisation

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

L'isolation à projeter répond aux critères d'acceptabilité des produits tels que définis dans l'élément 02.42.1 Critères d'acceptabilité

- Epaisseur : *** cm
Tolérance :
 - Pour une épaisseur déclarée de l'isolation mise en œuvre ≥ 100 mm, aucun mesurage individuel ne doit être inférieur à l'épaisseur déclarée de l'isolation mise en œuvre de plus de 25 / *** mm
 - Pour une épaisseur déclarée de l'isolation mise en œuvre < 100 mm, aucun mesurage individuel ne doit être inférieur à l'épaisseur déclarée de l'isolation mise en œuvre de plus de 25 / *** % de l'épaisseur d'isolation mise en œuvre.
- Masse volumique : 35 / 40 / 45 / *** kg/m³, suivant [NBN EN 1602].
- Valeur lambda déclarée : maximum 0,035 (par défaut) / *** W/mK, suivant [NBN EN ISO 10456].
- Stabilité dimensionnelle, suivant [NBN EN 1604] :
 - 48 h – 20°C / Longueur-Largeur-Epaisseur : ≤ 1 (par défaut) / *** %
 - 48 h – 70°C 90% HR / Longueur-Largeur : ≤ 9 (par défaut) / *** % / Epaisseur : ≤ 5 (par défaut) / *** %
- Absorption d'eau par immersion partielle : ≤ 300 (par défaut) / *** g/m², suivant [NBN EN ISO 29767].
- Résistance à la compression : ≥ 150 (par défaut) / *** kPa, suivant [NBN EN 826].
- Charge statique répartie 7 jours 40kPa 70°C : ≤ 5 (par défaut) / *** %, suivant [NBN EN 1605].
- Cellules fermées : ≥ 90 (par défaut) / *** %, suivant [NBN EN ISO 4590] et [NBN EN 14315-1].
- Charge cyclique – fatigue après 15.000 cycles de 2 à 6 kPa : < 2 (par défaut) / *** mm et stabilisation, suivant le § 8.2.3 de la [NIT 189]
- Réaction au feu : F (par défaut) / ***, selon [NBN EN 13501-1].

L'isolation participe / ne participe pas (par défaut) à l'isolation acoustique du plancher pour atteindre *** dB.

Dans le cas où l'isolant participe à l'isolation acoustique, l'entreprise se réfère au dimensionnement acoustique du maître d'œuvre.

- Finitions

Les joints de tassement présents dans la structure portante sont prolongés dans l'isolation.

Si nécessaire, et après durcissement de la couche supérieure, la mousse est rabotée, poncée et brossée afin d'obtenir une surface plane (tolérance de planéité : **1cm / 2m** (par défaut) / ***). Ces opérations sont réalisées par exemple pour certains systèmes de chauffage par le sol.

La valeur de résistance à la compression mesurée conformément à la [NBN EN 826] correspond à une isolation rabotée.

Une membrane étanche à l'eau et à la vapeur d'eau d'une épaisseur minimale de **0,2** (par défaut) / *** mm en polyéthylène ou équivalente vient recouvrir la mousse afin d'éviter tout transfert d'humidité entre l'isolant et la chape.

La pose de cette membrane est réalisée par **le placeur du chauffage par le sol / le chapiste** / ***, conformément aux [NIT 179], [NIT 189].

Les charges ponctuelles et concentrées élevées ne sont pas autorisées.

Parachèvement :

Le temps de séchage du PIR projeté est de **24** (par défaut) / *** heures. La suite du parachèvement est donc réalisée au minimum 24 heures après la fin de l'application de la mousse.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le travail est réalisé par une entreprise spécialisée, suivant **prescriptions du fabricant** / *** et conformément aux [NIT 179], [NIT 189], [CSTC Dossier (2013/4.10)] :

- La température ambiante lors de la mise en œuvre est supérieure à **5** (par défaut) / *** °C.
- La température du support doit être au minimum de **5** (par défaut) / *** °C et au maximum à **35** (par défaut) / *** °C.
- Le support doit avoir séché **28** (par défaut) / *** jours et ne pas comporter de zones humides afin d'assurer une bonne adhérence et une bonne polymérisation de l'isolant.
- L'isolation est projetée en plusieurs couches. Chaque couche présente une épaisseur maximale de **4** (par défaut) / *** cm.
- Pour des épaisseurs d'isolation totales de moins de 10 cm, le temps d'attente entre les couches est de minimum **5** (par défaut) / *** minutes et maximum **24** (par défaut) / *** heures.
- Dans le cas d'une épaisseur totale d'isolation de plus de 10 cm, le temps d'attente entre les couches est de minimum **20** (par défaut) / *** minutes.
- La protection de l'isolant ainsi que la ventilation appropriée des locaux est assurée durant **24** (par défaut) / *** heures.
- En cas de dégradations lors du rabotage de l'isolant, il y a lieu de projeter une nouvelle couche d'isolation sur les zones abimées.
- Le bâtiment est vide et propre. Le plancher est sec en surface et exempt de poussière, de graisse et de particule non adhérente de sorte à assurer l'adhérence du produit au plancher.
- Avant de démarrer l'application, les éléments de construction susceptibles d'être éclaboussés sont protégés. Les fenêtres et les châssis sont totalement recouverts. Le plâtrage est protégé jusqu'à une hauteur d'au moins **50 / 100** (par défaut) / *** cm au-dessus du plancher porteur

au moyen d'un film plastique agrafé ou collé.

- Les zones de projection **sont** (par défaut) / **ne sont pas** protégées contre la diffusion des particules fines lors de la projection, du ponçage, rabotage et autres étapes.
- Le bâtiment est étanche à la pluie et au vent.
- La couche d'isolation recouvrant les conduites doit présenter une épaisseur minimale de **30** (par défaut) / *** mm.

Les tuyauteries et autres intrants sont fixés avant projection de l'isolation par le corps de métier correspondant.

La projection, le rabotage, ponçage et brossage sont réalisés sous protections individuelles.

- Échantillons

Tout prélèvement nécessaire à l'analyse de l'isolant sera réalisé suivant les spécifications du laboratoire d'essais.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 14315-1, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Produits en mousse rigide de polyuréthane (PUR) ou de polyisocyanurate (PIR) projetée, formés en place - Partie 1: Spécifications relatives aux systèmes de projection de mousse rigide avant mise en oeuvre]

[NBN EN 1602, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de la masse volumique apparente]

[NBN EN ISO 10456, Matériaux et produits pour le bâtiment - Propriétés hygrothermiques - Valeurs utiles tabulées et procédures pour la détermination des valeurs thermiques déclarées et utiles (ISO 10456:2007)]

[NBN EN 1604, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de la stabilité dimensionnelle dans des conditions de température et d'humidité spécifiées]

[NBN EN ISO 29767, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de l'absorption d'eau à court terme par immersion partielle (ISO 29767:2019)]

[NBN EN 826, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination du comportement en compression]

[NBN EN 1605, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de la déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées]

[NBN EN ISO 4590, Plastiques alvéolaires rigides - Détermination du pourcentage volumique de cellules ouvertes et de cellules fermées (ISO 4590:2016)]

[NIT 189, Les chapes pour couvre-sols. 1ère partie : Matériaux - Performances - Réception.]

[NBN EN 13501-1, Classement au feu des produits et éléments de construction - Partie 1: Classement à partir des données d'essais de réaction au feu]

- Exécution

[NIT 179, Les revêtements durs sur sols chauffés.]

[NIT 189, Les chapes pour couvre-sols. 1ère partie : Matériaux - Performances - Réception.]

[CSTC Dossier (2013/4.10), Isoler un plancher grâce à la mousse de polyuréthane projetée]

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette à exécuter, distinction faite suivant l'épaisseur.

Réservations inférieures à 0,5m² non déduites.

- nature du marché:

QF

15.43.1c (titre réservé) CCTB 01.02

15.43.1d (titre réservé) CCTB 01.02

15.43.2 (titre réservé) CCTB 01.02

15.43.3 (titre réservé) CCTB 01.02

15.44 (titre réservé) CCTB 01.02

15.45 (titre réservé) CCTB 01.02

15.46 Isolation à verser en vrac CCTB 01.02

15.46.1 (titre réservé) CCTB 01.02

15.46.2 Isolation à verser en vrac - matières minérales

15.46.2a (titre réservé)

15.46.2b (titre réservé)

15.46.2c (titre réservé)

15.46.2d (titre réservé)

15.46.2e (titre réservé)

15.46.2f Isolation à verser en vrac - verre cellulaire (CG) CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose d'une isolation thermique au moyen de granulats en verre cellulaire fournis en vrac. Ces isolants sont utilisés en pose horizontale au niveau des fondations ou ouvrages de soutènement.

- Localisation

Localisation des travaux : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les performances des isolants en verre cellulaire à verser en vrac sont conformes aux performances définies dans la [NBN EN 13055].

- Prescriptions complémentaires

L'épaisseur de produit compacté est de min 20 (par défaut) / *** cm

La densité de produit en vrac déterminée suivant la [NBN EN 1097-3] est inférieure à 200 (par défaut) / *** kg/m³.

Le pourcentage de grains brisés déterminé suivant la [NBN EN 933-5] est supérieure à 80 (par défaut) / *** %.

La granulométrie déterminée suivant la [NBN EN 933-1] est inférieure à 80 (par défaut) / *** mm.

L'absorption d'eau mesurée suivant la [NBN EN 1097-6] est inférieure à 25 (par défaut) / *** %.

La hauteur d'absorption d'eau suivant la [NBN EN 1097-10] est inférieure à 80 (par défaut) / *** mm.

La Résistance à la compression avec 10% de déformation déterminée suivant la [NBN EN 13055] est supérieure à 500 (par défaut) / *** kPa.

Conductivité thermique (selon [NBN EN 12667] ou selon [NBN EN 12939] pour les produits épais) : valeur λ = max. 0.08 (par défaut) / *** W/mK

Réaction au feu selon [NBN EN 13501-1] : A1 (par défaut) / A2 / B / C / D / E / F complétée, le cas échéant par les aspects s1 (par défaut) / s2 / s3 et d0 (par défaut) / d1 / d2

Absorption acoustique (déterminée selon [NBN EN ISO 354] et [NBN EN ISO 11654]) : ***

Le verre cellulaire en vrac contient au moins 95 (par défaut) / 98 / *** % de verre recyclé.

Applications spécifiques (notamment fixation de l'isolant) : le matériau doit répondre aux critères d'acceptabilité des produits tels que définis au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le verre cellulaire en vrac est versé sur un géotextile (par défaut) / une couche de propreté en sable / un béton de propreté / ***.

(Soit par défaut)

Géotextile

Le géotextile est non tissé (par défaut) / tissé / ***. Il provient de matériaux biosourcés (par défaut) / synthétiques / ***. Le géotextile est placé avec un recouvrement de 20 (par défaut) / *** cm.

(Soit)

Une couche de propreté en sable

Voir 12.22.1a Couches de propreté en sable stabilisé

(Soit)

Un béton de propreté

Voir 12.21.1a Couches de propreté en béton

(Soit)

Le compactage est effectué par plaque vibrante (par défaut) / manuellement / ***.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 12667, Performance thermique des matériaux et produits pour le bâtiment - Détermination de la résistance thermique par la méthode de la plaque chaude gardée et la méthode fluxmétrique - Produits de haute et moyenne résistance thermique]

[NBN EN 12939, Performance thermique des matériaux et produits pour le bâtiment - Détermination de la résistance thermique par la méthode de la plaque chaude gardée et la méthode fluxmétrique - Produits épais de haute et moyenne résistance thermique]

[NBN EN 13055, Granulats légers]

[NBN EN 1097-3, Essais pour déterminer les caractéristiques mécaniques et physiques des granulats - Partie 3: Méthode pour la détermination de la masse volumique en vrac et de la porosité intergranulaire]

[NBN EN 933-5, Essais pour déterminer les caractéristiques géométriques des granulats - Partie 5: Détermination du pourcentage de surfaces cassées dans les gravillons]

[NBN EN 933-1, Essais pour déterminer les caractéristiques géométriques des granulats - Partie 1 : Détermination de la granularité - Analyse granulométrique par tamisage]

[NBN EN 1097-6, Essais pour déterminer les caractéristiques mécaniques et physiques des granulats - Partie 6 : Détermination de la masse volumique réelle et du coefficient d'absorption d'eau]

[NBN EN 1097-10, Essais pour déterminer les caractéristiques mécaniques et physiques des granulats - Partie 10: Hauteur de succion d'eau]

[NBN EN ISO 354, Acoustique - Mesurage de l'absorption acoustique en salle réverbérante (ISO 354:2003)]

[NBN EN ISO 11654, Acoustique - Absorbants pour l'utilisation dans les bâtiments - Evaluation de l'absorption acoustique (ISO 11654:1997)]

[NBN EN 13501-1, Classement au feu des produits et éléments de construction - Partie 1: Classement à partir des données d'essais de réaction au feu]

MESURAGE

- unité de mesure:

m^2 (par défaut) / m^3

(Soit par défaut)

1. m^2

(Soit)

2. m^3

- code de mesurage:

Surface nette (par défaut) / **Volume net**

(Soit par défaut)

1. **Surface nette** de la paroi ou du plancher à isoler, sans déduction des éléments de structure interposés. Les réservations inférieures à $0.5 m^2$ ne sont pas déduites. Distinction faite suivant l'épaisseur.

(Soit)

2. **Volume net** placé (damé) à isoler, sans déduction des éléments de structure interposés. Les ouvertures supérieures à $0,5 m^2$ multipliées par l'épaisseur à réaliser sont déduites. Suivant la densité prescrite.

- nature du marché:

QF

15.46.3 Isolation à verser en vrac - matières végétales CCTB 01.02

15.46.3a (titre réservé) CCTB 01.02

15.46.3b Isolation à verser en vrac - granulés d'argile expansée (LWA) CCTB 01.04

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Voir 32.46.3b Isolation à verser en vrac - granulés d'argile expansée (LWA)

MESURAGE

- unité de mesure:

m³

- code de mesurage:

Surface nette du sol, mesurée entre le nu des murs, et multipliée par l'épaisseur. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² en surface seront déduites. L'isolation périphérique ne doit pas être portée en compte séparément.

- nature du marché:

QF

15.46.3c (titre réservé) CCTB 01.02

15.46.3d (titre réservé) CCTB 01.02

15.46.3e (titre réservé) CCTB 01.02

15.46.3f (titre réservé) CCTB 01.02

15.46.3g (titre réservé) CCTB 01.02

15.46.3h (titre réservé)

15.46.4 (titre réservé) CCTB 01.02

15.47 (titre réservé) CCTB 01.02

15.5 Isolations à usages spécifiques CCTB 01.02

15.51 Isolations à usages spécifiques CCTB 01.02

15.51.1 Isolations à usages spécifiques CCTB 01.02

15.6 - CCTB 01.02

15.7 - CCTB 01.02

15.8 Etanchéisation et isolation - Rénovation CCTB 01.02

15.81 Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 03 Études, essais et contrôles en cours de chantier

15.82 Dépose / démontage / percement / déconstruction-démolition CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au §05 Assainissements de site pollué

15.83 Traitement et protection CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 83 Traitements / protections

15.84 Divers CCTB 01.02

16 Travaux d'assainissement CCTB 01.04

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Toutes les directives en ce qui concerne la sécurité, établies par le coordinateur-réalisation, seront scrupuleusement respectées. L'article 01.1 Mission de coordination de sécurité et de santé décrit les prescriptions générales en matière de sécurité et l'article 01.4 Plans de sécurité et de santé décrit les plans de sécurité et santé.

16.1 Appareils séparateurs CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les séparateurs sont des produits industrialisés conçus pour piéger les matières résiduelles relatives aux activités spécifiques de certaines industries, collectivités, commerces tels que abattoirs, usines agroalimentaires cuisines, laboratoires, parkings,...

Ces dispositifs peuvent être composés d'un ensemble ou d'un des appareils suivants : débourbeur, séparateur, décanteur

16.11 Débourbeurs CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le débourbeur est utilisé pour piéger les graviers, le sable, les boues, les déchets ménagers, contenus dans les eaux de ruissellement et les eaux usées, et éviter que les matières polluantes ne se répandent dans la nature.

Le débourbeur indépendant sépare et stocke les matières lourdes (sable, gravier, boues, etc) avant leur passage dans un séparateur à graisses ou à hydrocarbures.

Il est en général positionné en amont des installations de prétraitement pour récupérer les matières lourdes contenues dans les eaux collectées.

MATÉRIAUX

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur du débourbeur sera déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport ***/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Le débourbeur sera posé parfaitement de niveau sur ***/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de */ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront ***/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet**.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation du débourbeur seront étanches

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau ***/ du terrain / du sol**.

Trou d'homme : en **briques pleines / matière synthétique**.

- **(Soit)** Le trou d'homme sera maçonné en **briques pleines 9 / 14 / */ cm** (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.
- **(Soit)** Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés **en matière synthétique**.

Les couvercles en ***/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs.

Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre du débourbeur et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de ***/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**

Immédiatement après la pose, le débourbeur sera rempli d'eau pure.

16.11.1 Débourbeurs en béton

16.11.1a Débourbeurs en béton CCTB 01.02

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- nature du marché:

QF

16.11.2 Débourbeurs métalliques

16.11.2a Débourbeurs en tôle d'acier CCTB 01.04

MESURAGE

16.11.2b Débourbeurs en fonte CCTB 01.02

16.11.2c Débourbeurs en acier inoxydable CCTB 01.02

16.11.3 Débourbeurs en matériau de synthèse

16.11.3a Débourbeurs en polyéthylène CCTB 01.02

16.11.3b Débourbeurs en polyester armé CCTB 01.02

16.12 Séparateurs de graisse CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le séparateur de graisses arrête les graisses végétales et animales contenues dans les eaux usées domestiques. Il est raccordé au circuit d'évacuation des eaux usées le plus près possible de la source des eaux grasses.

Le fonctionnement du séparateur de graisses est basé sur le principe de séparation des liquides par différence de densités. Les eaux chargées de graisses pénètrent dans l'appareil où une cloison les ralentit et les oblige à descendre; elles rencontrent une chicane qui leur donne un mouvement ascendant. Les graisses, plus légères que l'eau remontent à la surface et sont retenues entre les cloisons. Le flux, libéré de ces graisses, remonte sous la paroi et est évacué par la sortie. Pour obtenir une bonne séparation, le séparateur à graisses doit offrir une surface de séparation suffisante pour retenir les liquides à séparer pendant au minimum 4 minutes.

- Remarques importantes

Le dimensionnement d'un séparateur de graisses est fonction du débit de pointe exprimé en litre par seconde. Il est donc nécessaire de définir le nombre et la nature des appareils ménagers installés. Les dimensions se calculent comme suit.

Pour les habitations unifamiliales :

La capacité du séparateur de graisses sera d'au moins 500 litres. Les séparateurs de graisses de plus petite taille, 100 et 200 litres, seront réservés aux débits inférieurs à 0,6 l/s (kitchenettes, caravanes,...).

Le débit total est défini par la somme des débits évacués par les différents appareils ménagers (cf. tableau 1) en fonctionnement supposé simultané.

Le débit de pointe probable tient compte d'un coefficient de simultanéité (CS), fonction du nombre d'appareils installés (cf. tableau 2).

Le débit de pointe se calcule avec la formule ci-dessous :

$$D_p = D_{\text{total}} \times CS / \text{Nombre d'appareils ménagers installés}$$

Tableau 1		
Désignation de l'appareil	Débits de pointe	
	L/s	L/min
évier de cuisine	0,5	30
lave-vaisselle	0,8	48
lavabo	0,5	30
baignoire	1	60
douche	0,5	30
machine à lessiver max. 6 kg	0,8	48

max. 7-12 kg	1,5	90
max. 24-40 kg	2,5	150

Tableau 2	
Nombre d'appareils installés	Nombre probable d'appareil fonctionnant simultanément (CS)
3	2
4	2,3
5	2,5
6	2,9
7	3
8	3,2
9	3,25
10	3,3
15	4,1
20	4,6
25	5
30	5,4
35	6
40	6,7
45	7,2
50	7,8
55	8,4
60	9,0
65	9,6

Pour les cuisines de collectivités :

Pour les restaurants et cuisines de collectivités où sont préparés de nombreux repas chauds par jour, le dimensionnement est basé sur l'utilisation des éviers de cuisine et d'éventuels lave-vaisselle industriels (pour lesquels il faut compter 1 ou 2 l/s de débit supplémentaire).

Le débit de pointe peut être estimé sur base du nombre de repas préparés par jour.

Débit de pointe en fonction du nombre de repas chauds préparés par jour (en cas des cuisines de collectivités et restaurants).		
Nombre de repas chauds servis journellement	Débit de pointe (l/sec)	Volume séparateurs à graisses (l)
jusqu'à 400 repas	2	560
jusqu'à 600 repas	2,5	800
jusqu'à 800 repas	3	800
jusqu'à 2.000 repas	6	2.000

Pour les salles de sports et autres complexes :

Le calcul du débit de pointe des séparateurs à graisses s'effectue en additionnant les débits d'évacuation des différents appareils en fonctionnement (cf. tableau 2). Cependant, comme il est courant de constater la simultanéité des évacuations des différentes douches, il ne faut pas faire intervenir de coefficient de simultanéité (CS).

Cette situation est la cause de débits de pointe très importants, qui peuvent parfois nécessiter la conception de réseaux séparatifs.

MATÉRIAUX

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur du séparateur seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport *****/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Le séparateur sera posé parfaitement de niveau sur *****/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de ***/ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront *****/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet**.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation du séparateur seront étanches

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau *****/ du terrain / du sol**.

Trou d'homme : **en briques pleines / en matière synthétique**.

- **(Soit)** Le trou d'homme sera maçonné en briques pleines *****/ 9 / 14 cm** (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.
- **(Soit)** Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés en matière synthétique.

Les couvercles en *****/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs.

Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre du débourbeur et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de *****/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**

Immédiatement après la pose, le séparateur sera rempli d'eau pure.

16.12.1 Séparateurs de graisses en béton

16.12.1a Séparateurs de graisses en béton CCTB 01.04

16.12.2 Séparateurs de graisses métalliques

16.12.2a Séparateurs de graisses en tôle d'acier CCTB 01.04

16.12.2b Séparateurs de graisses en fonte CCTB 01.02

16.12.2c Séparateurs de graisses en acier inoxydable CCTB 01.04

16.12.3 Séparateurs de graisses en matériau de synthèse

16.12.3a Séparateurs de graisses en polyéthylène CCTB 01.04

16.12.3b Séparateurs de graisses en polyester armé CCTB 01.02

16.13 Séparateurs d'hydrocarbures CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le séparateur d'hydrocarbures est destiné à séparer, par gravité, les liquides légers des eaux usées ou de ruissellement. La norme [NBN EN 858-1] précise que ces liquides légers doivent avoir une masse volumique inférieure ou égale à 0.95 g/cm³. Ils doivent être insolubles et insaponifiables.

Les eaux usées chargées d'huiles minérales légères sont amenées vers le séparateur d'huile via le système d'évacuation. Les particules d'huile minérale légère se séparent des eaux usées par le simple fait de la différence de poids gravitaire et forment une couche flottante en surface. Lorsque la couche atteint l'épaisseur maximale autorisée, le dispositif doit faire en sorte que la sortie soit fermée. par un flotteur ou un autre dispositif.

- Remarques importantes

Le séparateur d'hydrocarbure peut comprendre un système d'alarme déclenchant un signal (sonore) qui indique que le séparateur doit être vidé au moment où la couche atteint 80 % de l'épaisseur maximale autorisée.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur du séparateur seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport *****/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Le séparateur sera posé parfaitement de niveau sur *****/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de ***/ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront *****/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet**.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation du séparateur seront étanches

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau *****/ du terrain / du sol**.

Trou d'homme : **en briques pleines / en matière synthétique**.

- **(Soit)** Le trou d'homme sera maçonné **en briques pleines***/ 9 / 14 cm** (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.
- **OPTION 2** Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés en matière synthétique.

Les couvercles en *****/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs.

Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre du débourbeur et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de *****/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**

Immédiatement après la pose, le séparateur sera rempli d'eau pure.

16.13.1 Séparateurs d'hydrocarbures en béton

16.13.1a Séparateurs d'hydrocarbures en béton CCTB 01.04

16.13.2 Séparateurs d'hydrocarbures métalliques

16.13.2a Séparateurs d'hydrocarbures en tôle d'acier CCTB 01.04

16.13.2b Séparateurs d'hydrocarbures en fonte CCTB 01.04

16.13.2c Séparateurs d'hydrocarbures en acier inoxydable CCTB 01.04

16.13.3 Séparateurs d'hydrocarbures en matériau de synthèse

16.13.3a Séparateurs d'hydrocarbures en polyéthylène CCTB 01.04

16.13.3b Séparateurs d'hydrocarbures en polyester armé CCTB 01.04

16.14 Séparateurs de féculles CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'utilisation d'un séparateur de féculle est obligatoire pour le traitement des eaux contenant de la féculle.

En effet, la féculle aboutit dans les eaux usées par la préparation des légumineuses, de graines ou de pomme de terre. La féculle est rincée par l'eau durant l'épluchage. En l'absence de séparateur de féculle, celle-ci se dépose sur les parois des canalisations et provoque des bouchons. La féculle peut aussi provoquer des dégâts aux installations de drainage, d'alimentation et de pompage.

Le séparateur de féculles fonctionne par décantation.

L'eau chargée de féculles arrive par le manchon d'entrée. Cet effluent est aussitôt aspergé par la buse d'arrosage. Les féculles ont en effet la particularité de produire des mousses. Il est donc nécessaire de les rabattre afin de ne pas saturer l'appareil et d'éviter qu'elles ne remontent par les canalisations.

L'ouverture de l'arrosage doit être asservie au fonctionnement de la machine à éplucher via une électrovanne.

- Remarques importantes

Il n'existe pas de norme pour le dimensionnement des séparateurs de féculles. La séparation des féculles, pour être efficace, doit être réalisée dans un séparateur spécifique.

Un accès vers l'extérieur pour la vidange doit être prévu.

MATÉRIAUX

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur du séparateur seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport *****/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Le séparateur sera posé parfaitement de niveau sur *****/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de ***/ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront *****/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet.**

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation du séparateur seront étanches

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau *****/ du terrain / du sol .**

Trou d'homme : **en briques pleines / en matière synthétique.**

- **(Soit)** Le trou d'homme sera maçonné en briques pleines *****/ 9 / 14 cm** (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.
- **(Soit)** Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés en matière synthétique.

Les couvercles en *****/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs.

Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre du débourbeur et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de *****/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**

Immédiatement après la pose, le séparateur sera rempli d'eau pure.

16.14.1 Séparateurs de féculés en béton

16.14.1a Séparateurs de féculés en béton CCTB 01.04

MESURAGE

- **unité de mesure:**

à la pièce(p), selon le débit y compris raccordement à l'électrovanne

- **nature du marché:**

Quantité forfaitaire (QF)

16.14.2 Séparateurs de féculés métalliques

16.14.2a Séparateurs de féculés en tôle d'acier CCTB 01.04

MESURAGE

- **unité de mesure:**

à la pièce(p), selon le débit y compris raccordement à l'électrovanne

- **nature du marché:**

Quantité forfaitaire (QF)

16.14.2b Séparateurs de féculés en fonte CCTB 01.04

MESURAGE

- **unité de mesure:**

à la pièce(p), selon le débit y compris raccordement à l'électrovanne

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

16.14.2c Séparateurs de féculés en acier inoxydable CCTB 01.04**MESURAGE****- unité de mesure:**

à la pièce(p), selon le débit y compris raccordement à l'électrovanne

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

16.14.3 Séparateurs de féculés en matériau de synthèse CCTB 01.08**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Le séparateur de féculés permet de retenir les particules solides contenues dans les eaux récoltées.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur du séparateur seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport *****/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Le séparateur sera posé parfaitement de niveau sur *****/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de ***/ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront *****/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet**.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation du séparateur seront étanches

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau *****/ du terrain / du sol**.

Trou d'homme : **en briques pleines / en matière synthétique**.

- **(Soit)** Le trou d'homme sera maçonné **en briques pleines***/ 9 / 14 cm** (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.
- **(Soit)** Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés **en matière synthétique**.

Les couvercles en *****/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs.

Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre du débourbeur et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de *****/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**

Immédiatement après la pose, le séparateur sera rempli d'eau pure.

16.14.3a Séparateurs de féculés en polyéthylène CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

à la pièce(p), selon le débit y compris raccordement à l'électrovanne

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

16.14.3b Séparateurs de féculés en polyester armé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

à la pièce(p), selon le débit y compris raccordement à l'électrovanne

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

16.15 Séparateurs de sables CCTB 01.02

16.15.1 Séparateurs de sables en béton

16.15.1a Séparateurs de sables en béton CCTB 01.02

16.15.2 Séparateurs de sables métalliques

16.15.2a Séparateurs de sables en tôle d'acier CCTB 01.04

16.15.2b Séparateurs de sables en fonte CCTB 01.02

16.15.3 Séparateurs de sables en matériau de synthèse

16.15.3a Séparateurs de sables en polyéthylène CCTB 01.02

16.2 Assainissements des eaux usées ménagères CCTB 01.04

16.21 Systèmes anaérobies CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'appareils qui se composent d'une cuve, aménagée afin d'arrêter, de séparer ou de traiter les matières qui sont mélangées aux eaux usées. Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires prévus pour ce poste comprendront, soit selon la ventilation du métré récapitulatif, soit dans leur ensemble, respectivement :

tous les déblais et remblais,

la préparation du sous-sol sur lequel ou dans lequel les appareils doivent être placés,

la fourniture et la pose des pierres ou blocs de construction;

la fourniture ou la préparation du béton pour la dalle de fondation, du mortier de maçonnerie et pour le cimentage des parois. Le coulage de la dalle de fondation.

la fourniture et la pose des appareils préfabriqués, y compris les raccordements.

le maçonnage des parois et des cloisons des stations d'épuration;

les raccordements aux conduites d'alimentation et d'évacuation;

le cimentage et l'enduisage des parois extérieures des stations d'épuration;

le cimentage des parois intérieures des stations d'épuration;

la fourniture et la pose des châssis de visite avec leurs couvercles étanches, selon ...
 les remblais autour des stations d'épuration à l'aide de **sable propre / sable stabilisé**.
 le maçonnerie du trou d'homme et la pose du châssis de visite.

16.21.1 Fosses septiques CCTB 01.02

16.21.1a Fosses septiques préfabriquées en béton CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et de la mise en service des fosses septiques préfabriquées en béton, destinées au recueil et au traitement des eaux fécales. Les travaux comprennent : la pose et la mise en service de l'appareil, c'est-à-dire les fondations, la fosse, éventuellement le filtre bactérien intégré, le raccordement aux différentes canalisations d'égout, les conduites de ventilation, le trou d'homme, le couvercle et les remblais.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés en section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La capacité de la fosse septique sera déterminée en fonction du nombre "d'équivalents habitants" (E.H) du bâtiment ou du complexe sur laquelle elle est branchée.

Toute fosse septique comportera, en principe, deux compartiments, à savoir un liquéfacteur et une fosse d'épuration ventilée. Elles seront ou non pourvues d'un filtre bactérien.

La construction sera conçue de façon à ce que les fosses ne puissent s'affaisser ou surnager. Tous les compartiments de la fosse seront directement accessibles pour visite et/ou vidange.

La fosse septique et son marquage seront conformes à la [NBN EN 12566-1]

Spécifications:

Contenance utile : convient pour : ***/ 5 / 6 / 8 / 10 / 15 / 20** Equivalents habitants (E.H.).

Nature des eaux usées : eaux fécales, eaux usées domestiques y compris l'eau des toilettes, l'eau de bains, l'eau de lessive, ... les éventuels détergents utilisés.

La fosse sera ***/ pourvue / ne sera pas pourvue** d'un filtre bactérien.

Forme : ***/ rectangulaire / cylindrique**.

Trop-plein : ***/ à munir d'un coude immergé**

Tuyau de ventilation (souterrain) : ***/ béton / PVC** d'un diamètre de ***/ 100 / 110** mm.

Tuyau de ventilation (de surface) : ***/ PVC** Diamètre : ***/ 80 / 100** mm.

Trou d'homme : dimensions intérieures ***/ 60 x 60** cm, maçonné ***/ jusqu'au niveau du sol**, en maçonnerie de ***/ 9 / 14** cm d'épaisseur. Les murets seront cimentés à l'intérieur et à l'extérieur.

Couvercle : avec couvercle ***/ rond / carré** dont ***/ le diamètre / les dimensions** sont de ***/** mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur des fosses seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport ***/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Les fosses septiques seront posées parfaitement de niveau sur ***/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de */ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront *****/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet.**

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation des fosses seront étanches.

Les fosses septiques seront ventilées :

- **(Soit)** Par un tuyau de ventilation jusqu' en toiture / sous la corniche / ***
- **(Soit)** Via la descente d'eau de pluie.
- **(Soit)** Via la ventilation sanitaire primaire.

Le tracé concret du tuyau de ventilation sera établi conformément aux indications fournies par l'auteur de projet.

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau *****/ du terrain / du sol.**

Trou d'homme : **en briques pleines / en matière synthétique.**

- **(Soit)** Le trou d'homme sera maçonné en briques pleines *****/ 9 / 14 cm** (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.
- **(Soit)** Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés en matière synthétique.

Les couvercles en *****/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs.

Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre de la fosse et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de *****/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**

Immédiatement après la pose, la fosse septique sera remplie d'eau pure.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 197-1]

[NBN EN 998-2]

[NBN EN 12566-1]

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en œuvre, distinction faite suivant la contenance (E.H. = équivalents habitants).

- nature du marché:

QF

16.21.1b Fosses septiques maçonnées CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et de la mise en service des fosses septiques maçonnées, destinées au recueil et au traitement des eaux fécales. Les travaux comprennent : la pose et la mise en service de l'appareil, c'est-à-dire les fondations, la fosse, éventuellement le filtre bactérien intégré, le raccordement aux différentes canalisations d'égout, les conduites de ventilation, le trou d'homme, le couvercle et les remblais.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés en section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La capacité de la fosse septique sera déterminée en fonction du nombre "d'équivalents habitants" (E.H) du bâtiment ou du complexe sur laquelle elle est branchée.

Toute fosse septique comportera, en principe, deux compartiments, à savoir un liquéfacteur et une fosse d'épuration ventilée. Elles seront ou non pourvues d'un filtre bactérien.

La construction sera conçue de façon à ce que les fosses ne puissent s'affaisser ou surnager. Tous les compartiments de la fosse seront directement accessibles pour visite et/ou vidange.

Spécifications:

Contenance utile : convient pour : ***/ 5 / 6 / 8 / 10 / 15 / 20** Equivalents habitants (E.H.).

Nature des eaux usées : eaux fécales, eaux usées domestiques y compris l'eau des toilettes, l'eau de bains, l'eau de lessive, ... les éventuels détergents utilisés.

La fosse sera ***/ pourvue / ne sera pas pourvue** d'un filtre bactérien.

Forme : ***/ rectangulaire / cylindrique**.

Trop-plein : ***/ à munir d'un coude immergé**

Tuyau de ventilation (souterrain) : ***/ béton / PVC** d'un diamètre de ***/ 100 / 110** mm.

Tuyau de ventilation (de surface) : ***/ PVC** Diamètre : ***/ 80 / 100** mm.

Trou d'homme : dimensions intérieures ***/ 60 x 60** cm, maçonné ***/ jusqu'au niveau du sol**, en maçonnerie de ***/ 9 / 14** cm d'épaisseur. Les murs seront cimentés à l'intérieur et à l'extérieur.

Couvercle : avec couvercle ***/ rond / carré** dont ***/ le diamètre / les dimensions** sont de ***/** mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur des fosses seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport ***/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Les fosses septiques seront posées parfaitement de niveau sur ***/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de */ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront ***/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet**.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation des fosses seront étanches.

Les fosses septiques seront ventilées :

- **(Soit)** Par un tuyau de ventilation ***/jusqu ' en toiture / sous la corniche
- **(Soit)** Via la descente d'eau de pluie.
- **(Soit)** Via la ventilation sanitaire primaire.

Le tracé concret du tuyau de ventilation sera établi conformément aux indications fournies par l'auteur de projet.

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau ***/ du terrain / du sol.

Trou d'homme : en briques pleines / en matière synthétique.

- **(Soit)** Le trou d'homme sera maçonné en briques pleines ***/ 9 / 14 cm (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d ' obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage ; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.
- **(Soit)** Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés en matière synthétique.

Les couvercles en ***/ fonte métallisée / matière synthétique, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs.

Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre de la fosse et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de ***/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé

Immédiatement après la pose, la fosse septique sera remplie d'eau pure.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 197-1]

[NBN EN 998-2]

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en oeuvre, distinction faite suivant la contenance (E.H.=équivalents habitants).

- nature du marché:

QF

16.21.1c Fosses septiques en matière synthétique CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et de la mise en service des fosses septiques préfabriquées en matière synthétique, destinées au recueil et au traitement des eaux fécales. Les travaux comprennent : la pose et la mise en service de l'appareil, c'est-à-dire les fondations, la fosse, éventuellement le

filtre bactérien intégré, le raccordement aux différentes canalisations d'égout, les conduites de ventilation, le trou d'homme, le couvercle et les remblais.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés en section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La capacité de la fosse septique sera déterminée en fonction du nombre "d'équivalents habitants" (E.H.) du bâtiment ou du complexe sur laquelle elle est branchée.

Toute fosse septique comportera, en principe, deux compartiments, à savoir un liquéfacteur et une fosse d'épuration ventilée. Elles seront ou non pourvues d'un filtre bactérien.

La construction sera conçue de façon à ce que les fosses ne puissent s'affaisser ou surnager. Tous les compartiments de la fosse seront directement accessibles pour visite et/ou vidange.

La fosse septique et son marquage seront conformes à la [NBN EN 12566-1]

Spécifications:

Contenance utile : convient pour : ***/ 5 / 6 / 8 / 10 / 15 / 20** Equivalents habitants (E.H.).

Nature des eaux usées : eaux fécales, eaux usées domestiques y compris l'eau des toilettes, l'eau de bains, l'eau de lessive, ... les éventuels détergents utilisés.

La fosse sera ***/ pourvue / ne sera pas pourvue** d'un filtre bactérien.

Forme : ***/ rectangulaire / cylindrique**.

Trop-plein : ***/ à munir d'un coude immergé**

Tuyau de ventilation (souterrain) : ***/ béton / PVC** d'un diamètre de ***/ 100 / 110** mm.

Tuyau de ventilation (de surface) : ***/ PVC** Diamètre : ***/ 80 / 100** mm.

Trou d'homme : dimensions intérieures ***/ 60 x 60** cm, maçonné ***/ jusqu'au niveau du sol**, en maçonnerie de ***/ 9 / 14** cm d'épaisseur. Les murets seront cimentés à l'intérieur et à l'extérieur.

Couvercle : avec couvercle ***/ rond / carré** dont ***/ le diamètre / les dimensions** sont de ***/** mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur des fosses seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport ***/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Les fosses septiques seront posées parfaitement de niveau sur ***/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de */ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront ***/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet**.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation des fosses seront étanches.

Les fosses septiques seront ventilées :

- (Soit) Par un tuyau de ventilation ***/** / jusqu' en toiture/sous la corniche
- (Soit) Via la descente d'eau de pluie.
- (Soit) Via la ventilation sanitaire primaire.

Le tracé concret du tuyau de ventilation sera établi conformément aux indications fournies par l'auteur de projet.

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau ***** / du terrain / du sol**.

Le trou d'homme sera maçonné en briques pleines ***** / 9 / 14** cm (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage ; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.

- Notes d'exécution complémentaires

Les fosses préfabriquées en matière synthétique seront ancrées dans une dalle de fondation en béton armé d'épaisseur ***** / 10 / 15** cm, qui dépassera de 10 cm du bord de la fosse, spécifié selon les normes [NBN EN 206:2013+A1] et son complément national [NBN B 15-001]: classe de résistance C16/20, classe de consistance S3 ou F3, classe d'environnement EE1 (pas de gel), treillis d'armature 150/150/6.

Sur les fosses préfabriquées en matière synthétique une dalle de béton armé d'une épaisseur de 10 cm sera coulée spécifié selon les normes [NBN EN 206:2013+A1] et son complément national [NBN B 15-001]: classe de résistance C25/30, classe de consistance S3 ou F3, treillis d'armature 150/150/6.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN B 15-001, Béton - Spécification, performances, production et conformité - Complément national à la NBN EN 206 :2013+A1:2016]

[NBN EN 197-1, Ciment - Partie 1 : Composition, spécifications et critères de conformité des ciments courants]

[NBN EN 206:2013+A1, Béton - Spécification, performances, production et conformité]

[NBN EN 998-2, Définitions et spécifications des mortiers pour maçonnerie - Partie 2: Mortiers de montage des éléments de maçonnerie]

[NBN EN 12566-1, Petites installations de traitement des eaux usées pour une population totale équivalente (PTE) jusqu'à 50 habitants - Partie 1 : Fosses septiques préfabriquées]

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette, distinction faite suivant la contenance (E.H. = équivalents habitants).

- nature du marché:

QF

16.21.2 Fosses de décantation CCTB 01.02

16.21.2a Fosses de décantation à deux étages CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et de la mise en service des fosses de décantation à deux étages. La décomposition anaérobie a lieu dans le premier compartiment qui transforme le matériel solide en liquide. Dans le second compartiment, l'apport d'oxygène provoque l'oxydation du matériel liquide qui mène aussi à l'évacuation des gaz dissous.

Les travaux comprennent : la pose et la mise en service de l'appareil, c'est-à-dire les fondations, la fosse, le raccordement aux différentes canalisations d'égout, les conduites de ventilation, le trou d'homme, le couvercle et les remblais.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés en section 07 Déchets : préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La capacité de la fosse de décantation sera déterminée en fonction du nombre "d'équivalents habitants" (E.H) du bâtiment ou du complexe sur laquelle elle est branchée.

Toute fosse de décantation comportera, en principe, deux étages, à savoir un liquéfacteur et une fosse d'épuration ventilée.

La construction sera conçue de façon à ce que les fosses ne puissent s'affaisser ou surnager.

Spécifications :

Contenance utile : convient pour : **3/ ***/ 150** Equivalents habitants (E.H.).

Nature des eaux usées : eaux fécales, eaux usées domestiques y compris l'eau des toilettes, l'eau de bains, l'eau de lessive, ... les éventuels détergents utilisés.

Forme : ******* / rectangulaire / cylindrique par défaut.

Trop-plein : ******* / à munir d'un coude immergé

Tuyau de ventilation (souterrain) : ******* / béton / PVC d'un diamètre de *****/ 100 / 110** mm.

Tuyau de ventilation (de surface) : ******* / PVC Diamètre : *****/ 80 / 100** mm.

Trou d'homme : dimensions intérieures *****/ 60 x 60** cm, maçonné *****/ jusqu'au niveau du sol**, en maçonnerie de *****/ 9 / 14** cm d'épaisseur. Les murets seront cimentés à l'intérieur et à l'extérieur.

Couvercle : avec couvercle *****/ rond / carré** dont *****/ le diamètre / les dimensions** sont de ******* mm.

Ancrages : *****/ 2 / 4 / 6 / 8**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur des fosses seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport *****/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Les fosses de décantation seront posées parfaitement de niveau sur *****/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de ***/ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront *****/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet**.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation des fosses seront étanches.

Les fosses de décantation seront ventilées :

- (Soit) **Par un tuyau de ventilation jusqu' en toiture / sous la corniche / *****
- (Soit) **Via la descente d'eau de pluie.**
- (Soit) **Via la ventilation sanitaire primaire.**

Le tracé concret du tuyau de ventilation sera établi conformément aux indications fournies par l'auteur de projet.

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau *****/ du terrain / du sol**.

Trou d'homme : **en briques pleines / en matière synthétique.**

- (Soit) **Le trou d'homme sera maçonné en briques pleines***/ 9 / 14 cm (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm2 selon la [NBN EN 998-2]. Les murets**

seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.

•(Soit) Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés en matière synthétique.

Les couvercles en *****/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs. Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre de la fosse et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de *****/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**. Immédiatement après la pose, la fosse de décantation sera remplie d'eau pure.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 197-1]

[NBN EN 998-2]

[NBN EN 12566-1]

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en œuvre, distinction faite suivant la contenance (E.H. = équivalents habitants).

- nature du marché:

QF

16.21.2b Fosses de décantation à deux étages avec filtre bactérien incorporé CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et de la mise en service des fosses de décantation à deux étages. La décomposition anaérobie a lieu dans le premier compartiment qui transforme le matériel solide en liquide. Dans le second compartiment, l'apport d'oxygène provoque l'oxydation du matériel liquide qui mène aussi à l'évacuation des gaz dissous.

Les travaux comprennent : la pose et la mise en service de l'appareil, c'est-à-dire les fondations, la fosse, le raccordement aux différentes canalisations d'égout, les conduites de ventilation, le trou d'homme, le couvercle et les remblais.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés en section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La capacité de la fosse de décantation sera déterminée en fonction du nombre "d'équivalents habitants" (E.H) du bâtiment ou du complexe sur laquelle elle est branchée.

Toute fosse de décantation comportera, en principe, deux étages, à savoir un liquéfacteur et une fosse d'épuration ventilée.

La fosse de décantation sera pourvue d'un filtre bactérien

La construction sera conçue de façon à ce que les fosses ne puissent s'affaisser ou surnager

Spécifications:

Contenance utile : convient pour : **3/ ***/ 150** Equivalents habitants (E.H.).

Nature des eaux usées : eaux fécales, eaux usées domestiques y compris l'eau des toilettes, l'eau de bains, l'eau de lessive, ... les éventuels détergents utilisés.

Forme : *****/ rectangulaire / cylindrique** par défaut.

Trop-plein : *****/ à munir d'un coude immergé**

Tuyau de ventilation (souterrain) : *****/ béton / PVC** d'un diamètre de *****/ 100 / 110** mm.

Tuyau de ventilation (de surface) : *****/ PVC** Diamètre : *****/ 80 / 100** mm.

Trou d'homme : dimensions intérieures *****/ 60 x 60** cm, maçonné *****/ jusqu'au niveau du sol**, en maçonnerie de *****/ 9 / 14** cm d'épaisseur. Les murets seront cimentés à l'intérieur et à l'extérieur.

Couvercle : avec couvercle *****/ rond / carré** dont *****/ le diamètre / les dimensions** sont de ******* mm.

Ancrages : *****/ 2 / 4 / 6 / 8**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur des fosses seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport *****/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Les fosses de décantation seront posées parfaitement de niveau sur *****/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de ***/ 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront *****/ indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet**.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation des fosses seront étanches.

Les fosses de décantation seront ventilées :

- (Soit) **Par un tuyau de ventilation jusqu' en toiture / sous la corniche / *****
- (Soit) **Via la descente d'eau de pluie.**
- (Soit) **Via la ventilation sanitaire primaire.**

Le tracé concret du tuyau de ventilation sera établi conformément aux indications fournies par l'auteur de projet.

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau *****/ du terrain / du sol**.

Trou d'homme : **en briques pleines / en matière synthétique**.

•(Soit) **Le trou d'homme sera maçonné en briques pleines***/ 9 / 14 cm** (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.

•(Soit) **Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés en matière synthétique.**

Les couvercles en *****/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs.

Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre de la fosse et le contrôle de l'auteur de

projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de *****/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**.
Immédiatement après la pose, la fosse de décantation sera remplie d'eau pure.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 197-1]

[NBN EN 998-2]

[NBN EN 12566-1]

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en oeuvre, distinction faite suivant la contenance (E.H. = équivalents habitants).

- nature du marché:

QF

16.21.3 Fosses à purins CCTB 01.02

16.21.3a Fosses à purin en maçonnerie CCTB 01.02

16.21.3b Fosses à purin en béton CCTB 01.02

16.21.3c Fosses à purin en matière synthétique CCTB 01.02

16.22 Systèmes aérobies CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'appareils qui se composent en général d'une cuve composée de trois chambres : une chambre de décantation, un réacteur et une deuxième chambre de décantation.

La décomposition des eaux usées est réalisée par l'addition continue de l'oxygène pour la stimulation optimale des bactéries.

Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires prévus pour ce poste comprendront, soit selon la ventilation du métré récapitulatif, soit dans leur ensemble, respectivement :

tous les déblais et remblais,

la préparation du sous-sol sur lequel ou dans lequel les appareils doivent être placés,

la fourniture et la pose des pierres ou blocs de construction;

la fourniture ou la préparation du béton pour la dalle de fondation, du mortier de maçonnerie et pour le cimentage des parois. Le coulage de la dalle de fondation.

la fourniture et la pose des appareils préfabriqués, y compris les raccordements.

le maçonnage des parois et des cloisons des stations d'épuration;

les raccordements aux conduites d'alimentation et d'évacuation;

le cimentage et l'enduisage des parois extérieures des stations d'épuration;

le cimentage des parois intérieures des stations d'épuration;

la fourniture et la pose des châssis de visite avec leurs couvercles étanches, selon ...

les remblais autour des stations d'épuration à l'aide de **sable propre / sable stabilisé**.
le maçonnage du trou d'homme et la pose du châssis de visite.

16.22.1 Stations d'épuration individuelles CCTB 01.02

16.22.1a Stations d'épuration individuelles en béton CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et de la mise en service des stations d'épuration individuelles préfabriquées en béton, destinées au recueil et au traitement des eaux fécales. Les travaux comprennent : la pose et la mise en service de l'appareil, c'est-à-dire les fondations, la station d'épuration, le raccordement aux systèmes de dispersion, les conduites de ventilation, le trou d'homme, le couvercle et les remblais.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés en section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La capacité de la station d'épuration sera déterminée en fonction du nombre "d'équivalents habitants" (E.H) du bâtiment ou du complexe sur laquelle elle est branchée.

La station d'épuration comportera plusieurs chambres dont une chambre de décantation et un réacteur minimum.

La décomposition des eaux usées est réalisée par l'addition continue de l'oxygène par un compresseur pour la stimulation optimale des bactéries.

La construction sera conçue de façon à ce que la station d'épuration ne puissent s'affaisser ou surnager. Tous les compartiments de la station d'épuration seront directement accessibles pour visite et/ou vidange.

Spécifications:

Contenance utile : convient pour : ***** / 5 / 6 / 8 / 10 / 15 / 20** Equivalents habitants (E.H.).

Nature des eaux usées : eaux fécales, eaux usées domestiques y compris l'eau des toilettes, l'eau de bains, l'eau de lessive, ... les éventuels détergents utilisés.

Trop-plein : ***** / à munir d'un coude immergé**

Tuyau de ventilation (souterrain) : ***** / béton / PVC** d'un diamètre de ***** / 100 / 110** mm.

Tuyau de ventilation (de surface) : ***** / PVC** Diamètre : ***** / 80 / 100** mm.

Trou d'homme : dimensions intérieures ***** / 60 x 60** cm, maçonné ***** / jusqu'au niveau du sol**, en maçonnerie de ***** / 9 / 14** cm d'épaisseur. Les murets seront cimentés à l'intérieur et à l'extérieur.

Couvercle : avec couvercle ***** / rond / carré** dont ***** / le diamètre / les dimensions** sont de ******* mm.

Couvercle renforcé **oui/non** (par défaut)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur de la station d'épuration sera déterminé en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport ***** / au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Les stations d'épuration seront posées parfaitement de niveau sur ***** / une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de *** / 15 cm** (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront ***** / indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet**.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation des stations d'épuration seront étanches.

Ventilation : **oui/non** (par défaut)

- (Soit) **Par un tuyau de ventilation jusqu' en toiture / sous la corniche / *****
- (Soit) **Via la descente d'eau de pluie.**
- (Soit) **Via la ventilation sanitaire primaire.**

Le tracé concret du tuyau de ventilation sera établi conformément aux indications fournies par l'auteur de projet.

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau *****/ du terrain / du sol.**

Trou d'homme : **en briques pleines / en matière synthétique.**

- (Soit) **Le trou d'homme sera maçonné en briques pleines***/ 9 / 14 cm (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm2 selon la [NBN EN 998-2]. Les murets seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.**
- (Soit) **Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés en matière synthétique.**

Les couvercles en *****/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs.

Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre de la station d'épuration et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de *****/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**. Immédiatement après la pose, la station d'épuration sera remplie d'eau pure.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 197-1]

[NBN EN 998-2]

[NBN EN 12566-1]

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en œuvre, distinction faite suivant la contenance (E.H. = équivalents habitants).

- nature du marché:

QF

16.22.1b Stations d'épuration individuelles en matière synthétique CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et de la mise en service des stations d'épuration individuelles préfabriquées en PEHD, destinées au recueil et au traitement des eaux fécales. Les travaux comprennent : la pose et la mise en service de l'appareil, c'est-à-dire les fondations, la station

d'épuration, le raccordement aux systèmes de dispersion, les conduites de ventilation, le trou d'homme, le couvercle et les remblais.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés en section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La capacité de la station d'épuration sera déterminée en fonction du nombre "d'équivalents habitants" (E.H) du bâtiment ou du complexe sur laquelle elle est branchée.

La station d'épuration comportera plusieurs chambres dont une chambre de décantation et un réacteur minimum.

La décomposition des eaux usées est réalisée par l'addition continue de l'oxygène par un compresseur pour la stimulation optimale des bactéries.

La construction sera conçue de façon à ce que la station d'épuration ne puissent s'affaisser ou surnager. Tous les compartiments de la station d'épuration seront directement accessibles pour visite et/ou vidange.

Spécifications:

Contenance utile : convient pour : ***/ 5 / 6 / 8 / 10 / 15 / 20** Equivalents habitants (E.H.).

Nature des eaux usées : eaux fécales, eaux usées domestiques y compris l'eau des toilettes, l'eau de bains, l'eau de lessive, ... les éventuels détergents utilisés.

Trop-plein : ***/ à munir d'un coude immergé**

Tuyau de ventilation (souterrain) : ***/ béton / PVC** d'un diamètre de ***/ 100 / 110** mm.

Tuyau de ventilation (de surface) : ***/ PVC** Diamètre : ***/ 80 / 100** mm.

Trou d'homme : dimensions intérieures ***/ 60 x 60** cm, maçonné ***/** jusqu'au niveau du sol, en maçonnerie de ***/ 9 / 14** cm d'épaisseur. Les murets seront cimentés à l'intérieur et à l'extérieur.

Couvercle : avec couvercle ***/ rond / carré** dont ***/ le diamètre / les dimensions** sont de ***/** mm.

Couvercle renforcé **oui/non** (par défaut)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur de la station d'épuration sera déterminé en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport ***/ au niveau du terrain / au niveau du sol fini**. L'entrepreneur contrôlera préalablement l'emplacement exact et le niveau.

Les stations d'épuration seront posées parfaitement de niveau sur ***/ une assise de sable stabilisé / une dalle de fondation armée d'une épaisseur de */ 15** cm (voir notes d'exécution complémentaires).

Tous les raccordements, les dimensions et les niveaux pour les canalisations d'entrée et de sortie seront déterminés par l'entrepreneur compte tenu des pentes et des niveaux des canalisations et des couvercles. Ces niveaux seront ***/** indiqués sur les plans / préalablement convenus avec l'auteur de projet.

Les raccords entre les conduites d'alimentation et d'évacuation des stations d'épuration seront étanches.

Ventilation : **oui/non** (par défaut)

•(Soit) **Par un tuyau de ventilation jusqu' en toiture / sous la corniche / */**

•(Soit) **Via la descente d'eau de pluie.**

•(Soit) **Via la ventilation sanitaire primaire.**

Le tracé concret du tuyau de ventilation sera établi conformément aux indications fournies par l'auteur de projet.

Un trou d'homme sera prévu afin de porter les couvercles jusqu'au niveau ***/ du terrain / du sol**.

Trou d'homme : **en briques pleines / en matière synthétique.**

•(Soit) **Le trou d'homme sera maçonné en briques pleines */ 9 / 14** cm (mortier de maçonnerie de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2]. Les murets

seront maçonnés tant du côté intérieur que du côté extérieur (composition du mortier : 400 kg de ciment, classe résistance 42,5 selon la [NBN EN 197-1], soit 1 part de ciment pour 3 parts de sable sec). Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles.

•(Soit) Le trou d'homme sera construit jusqu'au niveau prescrit à l'aide de segments appropriés en matière synthétique.

Les couvercles en *****/ fonte métallisée / matière synthétique**, y compris le cadre fixe, à placer dans l'ouverture du trou d'homme, sont compris dans le prix. La battée du cadre fixe et du couvercle sera réalisée à double rainure et languette et enduite de graisse afin d'assurer l'étanchéité aux odeurs. Après le raccordement des conduites, la mise en œuvre de la station d'épuration et le contrôle de l'auteur de projet, les remblais seront effectués uniformément et en couches successives (de 30 cm d'épaisseur à l'origine) à l'aide de *****/ terre provenant des fouilles / sable à compacter / sable stabilisé**. Immédiatement après la pose, la station d'épuration sera remplie d'eau pure.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 197-1]

[NBN EN 998-2]

[NBN EN 12566-1]

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en œuvre, distinction faite suivant la contenance (E.H. = équivalents habitants).

- nature du marché:

QF

16.23 Filtres bactériens CCTB 01.02

16.23.1 Filtres bactériens CCTB 01.02

16.23.1a Filtres bactériens en béton CCTB 01.02

16.23.1b Filtres bactériens en matière synthétique CCTB 01.02

16.3 Assainissements des eaux usées industrielles CCTB 01.02

16.31 Assainissements des eaux industrielles CCTB 01.02

16.31.1 Assainissements des eaux industrielles CCTB 01.02

16.31.1a Assainissements des eaux industrielles CCTB 01.02

16.32 Conduites de refoulement CCTB 01.02

16.32.1 Conduites de refoulement CCTB 01.02

16.32.1a Conduites de refoulement en acier CCTB 01.02

16.32.1b Conduites de refoulement en matière synthétique CCTB 01.02

16.4 - CCTB 01.02

16.5 - CCTB 01.02

16.6 - CCTB 01.02

16.7 - CCTB 01.02

16.8 Travaux d'assainissement - rénovation CCTB 01.02

16.81 Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 03 Études, essais et contrôles en cours de chantier

16.82 Déposes / démontages / percements / déconstructions-démolitions CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au §05 Assainissements de site pollué

17 Autres éléments enterrés CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend la fourniture, l'installation et le raccordement des conduites d'évacuation sanitaires, y compris tous les accessoires indispensables, en vue du fonctionnement optimal:

voir § 65.3 Sanitaire - distribution et évacuation

17.1 Canalisations d'égout CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend tous les éléments souterrains pour la collecte, l'évacuation à l'égout public et/ou le traitement préalable des eaux usées ménagères, des eaux fécales et des eaux de pluie provenant des différents tuyaux de chute, d'évacuation, de drainage ainsi que des fosses de traitement d'un bâtiment ou d'un complexe de bâtiments.

MATÉRIAUX

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCE NORMES EUROPEENNES

[NIT 200, Installations sanitaires. 1ère partie : Installations pour l'évacuation des eaux usées dans les bâtiments. Proposition de règlement sanitaire.]

[NBN EN 752, Réseaux d'évacuation et d'assainissement à l'extérieur des bâtiments - Gestion du réseau d'assainissement]

[NBN EN 476, Exigences générales pour les composants utilisés pour les branchements et les collecteurs d'assainissement]

[NBN EN 1610, Mise en oeuvre et essai des branchements et canalisations d'assainissement]

Note à l'attention de l'auteur du projet

La NIT 200 aura être remplacée par une nouvelle NIT.

Modalités De L'Entreprise

Le plan d'égouttage (avec mention de la nature des eaux usées, du diamètre des conduites, des appareils de traitement, etc.) sera en principe établi par l'auteur de projet et compris dans les documents d'adjudication. En cas de contradiction ou de lacunes dans les informations des documents d'adjudication, l'entrepreneur avertira l'auteur de projet en temps utile.

Avant de commencer les travaux, l'entrepreneur recherchera lui-même les informations nécessaires en ce qui concerne l'emplacement et les niveaux exacts de l'égout public et il y adaptera le tracé des égouts avec l'approbation de l'auteur de projet.

Les dispositions suivantes doivent être prises en compte :

l'installation complète sera mise en œuvre conformément aux directives en vigueur, qui figurent dans le règlement technique des services responsables pour le réseau d'égouts public.

selon le cas, les égouts de collecte et leurs branchements principaux sur les égouts publics se composeront d'une ou de deux unités par bâtiments (séparation des eaux fécales et des eaux de pluie et usées).

En général, le réseau d'égouts sera conçu de telle façon que les eaux fécales soient évacuées dans une fosse septique tandis que les eaux usées et les eaux de pluie soient amenées à l'égout principal après la fosse septique.

Le réseau d'égouts sera ventilé par des conduites verticales sur toute sa longueur. Leurs emplacements seront positionnés en concertation avec l'auteur de projet.

Au droit des changements de direction, on veillera à installer suffisamment de regards (ouvertures de nettoyage).

Fouilles - Mesures De Protection

Les fouilles seront dimensionnées afin de permettre la pose aisée et impeccable des éléments d'égout. L'entrepreneur effectuera tous les travaux d'étalement nécessaires pour prévenir l'affaissement des fouilles. Les puits et/ou tranchées ne pourront être remblayés qu'avec l'accord de l'auteur de projet.

Jusqu'à la réception provisoire, l'entrepreneur restera responsable de l'enlèvement des boues, restes de ciment, etc. qui pour l'une ou l'autre raison risquent de se trouver dans les tuyaux et/ou les puits.

Plans As - Built

Avant la réception provisoire des travaux, l'entrepreneur remettra au maître de l'ouvrage un dessin du réseau d'égouts tel qu'il a été exécuté. Ces plans mentionneront l'emplacement exact, les cotes de hauteur et les pentes de toutes les conduites, fosses de collecte et évacuations.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Sécurité

Conformément au titre 04.3 Voies d'accès, parkings et aires d'entreposage (coordination sécurité / infrastructure), établie par le coordinateur-projet et annexée au cahier spécial des charges. Toutes les directives en ce qui concerne la sécurité, établies par le coordinateur-réalisation, seront scrupuleusement respectées.

CONTRÔLES

Les conduites d'égout ne peuvent pas être encastrées et les tranchées ne peuvent pas être comblées avant que l'étanchéité du réseau d'égouts n'ait été éprouvée avec succès et que l'auteur de projet ait donné son accord à l'entrepreneur. Après la réalisation des joints d'étanchéité, des essais seront effectués sur les tuyaux situés entre deux chambres de visite voisines et porteront sur l'ensemble du réseau d'égouts. La méthode d'essai d'étanchéité suivante sera exécutée :

- (soit) Pour les égouts ménagers (STS 35.10.9) : La mise sous pression d'une colonne d'eau de 1 / 2 / 3 / ***m, s'effectuera au moins 24 h avant le début des essais. Les fuites d'eau seront mesurées trois heures après le début de la mise à l'essai. La perte est fonction du diamètre, de la longueur de la conduite et de la durée des essais et ne peut dépasser 1 ‰ du volume total d'eau contenu dans le tronçon mis à l'essai. Les essais seront conduits par l'entrepreneur assisté de son personnel et avec son matériel. Ce dernier livrera également tous les accessoires nécessaires. Les essais seront effectués en présence de l'auteur de projet.
- (soit) Pour les réseaux d'égout complexes, ainsi que pour les égouts publics on appliquera la méthode conventionnelle du coefficient de perméabilité K (selon STS 35.43).

17.11 Réseaux d'égouttage extérieurs CCTB 01.02

17.11.1 Réseaux d'égouttage extérieurs par gravité CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de toutes les canalisations d'évacuation enterrées, destinées à l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales provenant de canalisations, appareils et chambres de visite. Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires mentionnés dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon la ventilation du métré récapitulatif, soit dans leur ensemble :

- les fouilles, les travaux d'étalement et d'étalement, les fondations;
- les canalisations, les accessoires (coudes, pièces en T, en Y, les pièces de réduction, d'assemblage, les regards de visite avec bouchon vissable, les ventilations, les manchons d'étanchéité et de dilatation, les moyens de fixation, ...);
- les pièces de raccord et de liaison aux chambres de visite et appareils;
- les percements de murs et les fourreaux;
- les essais d'étanchéité, les remblais;
- l'enlèvement, le transport et le déversement des terres excédentaires en dehors du chantier, tous les travaux de drainage des eaux de surface;
- les plans as-built du réseau d'égouts ; ...

Attention : Les citernes d'eau de pluie, les fosses de récolte, les séparateurs, ... sont considérés comme des postes séparés.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Canalisations - Coudes

La nature des canalisations d'égout, en fonction de leur domaine d'application, est spécifiée dans le cahier spécial des charges.

Les canalisations seront résistantes à la corrosion, aux solvants et produits de lessive, ainsi qu'aux températures comprises entre 65° et 95°C.

Tous les tuyaux et accessoires nécessaires pour une bonne exécution seront mutuellement compatibles. La gamme du fabricant prévoit à cet effet tous les coudes et toutes les pièces de réduction, d'inspection, siphons, ...

Les diamètres des tuyaux correspondront aux indications sur les plans d'égout et/ou seront calculés en fonction des débits maximaux attendus. Pour la détermination des dimensions, voir entre autres la [NIT 200] : $Q_e = 0,087 \times 1/n \times D^{8/3} \times 11/2 \text{ lmin}$.

Tous les changements de direction seront effectués à l'aide des coudes appropriés et selon les indications sur les plans. Les branchements des conduites verticales et horizontales seront exécutés sous un angle de 45° maximum. Lorsque l'angle entre deux conduites à raccorder est supérieur à 45°, le raccordement se fera à l'aide de deux coudes qui se succèdent et dont l'angle de chaque coude est inférieur à 45°.

Au droit du raccordement des conduites verticales à l'égout, l'entrepreneur prévoira deux raccords de réduction de 45° tandis qu'il amènera l'égout à 5 / ... cm au-dessus du sol. Aux endroits indiqués sur les plans, on intercalera des siphons qui se composent de 4 coudes à 45°.

Montage - Assemblages - Raccordements

Les travaux de montage et les assemblages seront effectués par un professionnel qualifié et compétent.

Dans la mesure du possible, on utilisera des tuyaux droits en une seule pièce. La pose des canalisations à manchons fixes ou amovibles commencera en aval, l'embout femelle étant orienté en amont.

Lorsque les tuyaux doivent être mis à dimension, ils seront sciés perpendiculairement; pour que le tuyau puisse glisser dans l'assemblage, la face sciée sera ébarbée et biseautée si nécessaire. Avant d'assembler les tuyaux, le bout mâle et l'embout femelle seront soigneusement nettoyés et assemblés conformément aux prescriptions du fabricant. Tous les tuyaux endommagés seront remplacés.

L'entrepreneur réalisera tous les raccordements aux canalisations, appareils et chambres de visite. Les extrémités des dérivations, trop-pleins des chambres de visite, etc. doivent être soigneusement reliés à l'évacuation et, si nécessaire, l'étanchéité au droit de la maçonnerie doit être réalisée. Lorsqu'il y a une forte pression d'eau, l'étanchéité doit être effectuée conformément à un dessin de détail soumis pour approbation à l'auteur de projet.

A l'intérieur du bâtiment, les tuyaux seront menés jusque dans le plan des hourdis en béton ou des murs de cave où ils se terminent par un manchon. Pendant toute la durée des travaux, ces manchons seront obturés à l'aide d'un capuchon.

A l'extérieur, les tuyaux ouverts seront également obturés de façon à que les saletés, la terre, etc. ne puissent pas y pénétrer.

Pour le raccordement des appareils de WC, l'entrepreneur prendra tous les renseignements auprès de l'auteur de projet et/ou de l'entrepreneur sanitaire afin de pouvoir déterminer la distance exacte par rapport au mur.

Les tuyaux placés verticalement ou suspendus doivent être fixés à l'aide des matériaux de fixation appropriés, dans le respect des prescriptions du fabricant. Le mode de fixation sera suffisamment solide pour supporter le poids des conduites horizontales lorsqu'elles sont remplies. En principe, la distance entre les colliers ne peut dépasser 200 cm tandis que la distance par rapport aux raccordements sera inférieure à 30 cm. Tous les crochets et colliers seront en acier galvanisé.

Traversées

Les assemblages ou les liaisons de tuyaux ne peuvent jamais se situer à l'endroit des traversées des murs.

Les traversées seront conçues de façon à ne pas être influencées par les tassements de murs et planchers. Pour les traversées des murs et dalles de sol, les conduites seront posées en indépendance, soit à l'aide d'une poutre de répartition, soit à l'aide d'autres dispositifs laissant un espace libre d'au moins 5 cm à côté du tuyau (assemblages souples, tuyaux d'isolation ou en fibrociment de diamètre approprié, ...). Sont compris dans cet ouvrage, toutes les adaptations nécessaires, la réalisation des percements, le resserrage des joints entre le tuyau et l'ouverture dans le mur à l'aide d'un matériau d'isolation ou d'un mortier qui reste souple.

Tracé Des Canalisations - –Tranchées - Pente

Le tracé des canalisations sera soigneusement piqué par l'entrepreneur, conformément aux indications sur les plans d'égout et/ou généraux. La pose des tuyaux entre deux chambres de visite ou appareils s'effectuera par pièces rectilignes.

La largeur des tranchées sera au moins égale au diamètre extérieur des tuyaux, augmenté de 20 / ... cm. Si nécessaire, les parois seront échançonnées afin d'éviter les affaissements. Après les déblais, le fond de la tranchée sera égalisé et débarrassé de tous objets non contondants.

Les niveaux exacts des égouts seront indiqués en fonction de la pente prescrite, en commençant par le point le plus bas.

Les canalisations d'égout seront posées avec une pente minimale et constante. Le diamètre des tuyaux sera calculé en fonction de la pente et du volume à évacuer en tenant compte d'une vitesse d'écoulement minimale de 0,60 m/sec et d'une vitesse maximale de 2,50 m/sec. Comme valeurs indicatives pour la pente on peut considérer environ 0,5 cm/m pour l'eau de pluie, 1 cm/m pour les eaux usées et 2 cm/m pour les eaux fécales. Voir également les valeurs indicatives 'dimensionnement des canalisations d'égout' dans le tableau ci-dessous :

DEBIT MAXIMUM (litres / sec.) en fonction du diamètre des tuyaux et de la pente									
Pente	110 mm	125 mm	160 mm	200 mm	250 mm	315 mm	400 mm	500 mm	630 mm
0,5 cm/m	5	7,2	14	25	45	80	150	270	520
1,0 cm/m	7,2	10	20	35	65	115	220	380	750
2,0 cm/m									

Assise - Remblais

Les canalisations seront soutenues sur toute leur longueur par une assise appropriée. Au droit des raccordements des tuyaux, des évidements temporaires seront pratiqués dans le lit de fondation permettant d'assurer les raccordements sur le pourtour total des tuyaux, de contrôler leur étanchéité à l'eau et d'y poser les collets ou raccords éventuels.

Soit une fondation préformée sera réalisée, soit les tuyaux seront supportés latéralement sous un angle de 45° jusqu'à mi-hauteur. Les tuyaux seront fondés conformément à STS 35.45 sur : **terre / sable / sable stabilisé** (par défaut) / **béton maigre** / ***

- **(Soit)** Une assise de terre naturelle (meuble)
- **(Soit)** Une assise de sable d'une épaisseur de 15,5 % du diamètre. Le sable rugueux sera conforme à [NBN EN 13242+A1].
- **(Soit par défaut)** Un lit de sable stabilisé d'une épaisseur de 10 cm, plus 1/10 du diamètre du tuyau. Le mélange pour le sable stabilisé se composera de 100 kg de ciment de classe de résistance 32,5 par m³ de sable. Le sable rugueux sera conforme à .
- **(Soit)** Une assise en béton maigre d'une épaisseur minimale de **10 / 5 + 1/10** du diamètre et de la composition suivante : 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 pour 800 litres de pierrailles 6,3/14 ou 6,3/20 ou de gravier 4/14 ou 4/28 selon [NBN EN 13055] et 400 litres de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1].
- **(Soit)*****

Les canalisations d'égout enterrées ne pourront être remblayées que lorsque l'auteur de projet aura donné son accord et après l'exécution des essais de contrôle de l'étanchéité des joints (voir contrôle).

Les tranchées seront remblayées jusqu'au-dessus des tuyaux et compactées en couches de maximum 20 cm, avec une différence de niveau constante de 10 à maximum 30 mm par mètre.

Remblai : **terre / sable / sable stabilisé**.

- **(Soit)** Avec des terres déblayées sur place (terre provenant des fouilles)
- **(Soit)** Au sable propre (sable pour béton maigre à compacter selon [NBN EN 13242+A1])
- **(Soit)** Au sable pur stabilisé (enrichi de 150 kg de ciment / m³ de sable) (le sable stabilisé se compose de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 par 1m³ de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1] / ***)

CONTRÔLES

Exécution

Avant les travaux de remblais, le réseau d'égouts sera soumis à un contrôle d'étanchéité. A cet effet, le réseau d'égouts sera subdivisé en sections qui seront mises sous pression d'une colonne d'eau de **1 / 2 / 4 / ***** m pendant au moins 24 h. Les fuites d'eau seront mesurées trois heures après le début de la mise à l'essai et ne peuvent dépasser 1 ‰ du volume total d'eau contenu dans le tronçon sur lequel l'essai est effectué.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1295-1, Calcul de résistance mécanique des canalisations enterrées sous diverses conditions de charge - Partie 1: Prescriptions générales]

[NBN EN 681 série, Garnitures d'étanchéité en caoutchouc - Spécification des matériaux pour garnitures d'étanchéité pour joints de canalisations utilisées dans le domaine de l'eau et de l'évacuation]

[CCT Qualiroutes] – C.38 – C.39 – C.40

[NIT 200]

AIDE

Note à l'attention de l'auteur du projet : Lorsque les remblais sont différents en fonction de l'emplacement, ces différences doivent être indiquées sous la rubrique "Localisation".

17.11.1a Canalisations d'égout en béton / non armé CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Cet article concerne les canalisations d'égout en béton non armé qui sont conformes aux prescriptions du [CCT Qualiroutes] – C.38 et de [NBN EN 1916]. Les assemblages de tuyaux seront réalisés à l'aide de joints en **caoutchouc synthétique / joints de mortier de ciment**.

Spécifications

Forme : **canalisations circulaires / ovales avec / sans** embase

Type de tuyau : **à emboîtement à mi-épaisseur / à collet extérieur / à emboîtement mixte**

Série de résistance : **A / B**

Diamètres intérieurs : ***** / 200 / 250 / 300 / 400 / 500 / 600** mm

Protection: **non exigé / enduisage au bitume / enduisage au goudron époxy.**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Profondeur : au moins ***** / 60 / 80** cm sous le rez-de-chaussée
- Pente : au moins ******* cm/m (eaux fécales) et ******* cm/m (eaux usées et eau de pluie)
- Assise : ***** / terre naturelle / lit de sable / sable stabilisé / béton maigre**
- Remblai : ***** / terre provenant des fouilles / sable pour béton maigre à compacter selon [NBN EN 13242+A1] / sable stabilisé composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 pour 1 m3 de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1].**

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1

au mètre courant, selon Forme : *******/canalisations circulaires / ovales avec / sans embase,
 Type de tuyau : *******/à emboîtement à mi-épaisseur / à collet extérieur / à emboîtement mixte ,
 Série de résistance : *******/A / B,
 Diamètres intérieurs : *******/200 / 250 / 300 / 400 / 500 / 600 mm,
 Protection : *******/non exigé / enduisage au bitume / enduisage au goudron époxy

OPTION 2*******

Le choix est spécifié par : *******/OPTION 1/OPTION 2

- code de mesurage:

Longueur nette des conduites à placer, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe

- **OPTION 1.** Les accessoires ne seront pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.
- **OPTION 2.** Les accessoires seront mesurés à la pièce, en fonction du diamètre et du type.
- **OPTION 3.** Un supplément sera attribué pour les accessoires suivants :
 - Coudes et pièces de réduction + 0,30 m de canalisation;
 - Pièces en Y et regards de visite avec couvercle + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 1,00 m de canalisation;
 - Coudes, pièces de réduction et couvercles : + 0,20 m de canalisation;
 - Pièces en T et regards de visite avec couvercle, doubles coudes : + 0,40 m de canalisation;
 - Doubles Y et T : + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 0,80 m de canalisation.

Le choix est spécifié par : *******/OPTION 1/OPTION 2/ OPTION 3

- nature du marché:

OPTION 1. Quantité forfaitaire (QF)

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: *******/ OPTION 1/ OPTION 2

17.11.1b Canalisations d'égout en béton / armé CCTB 01.08**MATÉRIAUX****- Caractéristiques générales**

Ce poste concerne les canalisations d'égout en béton armé, qui sont conformes aux prescriptions du [CCT Qualiroutes] – C.38.2 et de [NBN EN 1916]. L'assemblage entre les tuyaux se fera à l'aide d'un joint en élastomère compact conformément à la [NBN EN 681-1].

Spécifications

Forme : canalisations rondes avec / sans embase

Type de tuyau : à emboîtement à mi-épaisseur / à collet extérieur / à emboîtement mixte

Série de résistance : 90 / 135

Diamètres nominaux intérieurs : *** /300 / 400 / 500 / 600 / 700 / 800 mm.

Protection : non exigé / enduisage au bitume / enduisage au goudron époxy.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Profondeur : au moins *** /60 / 80 cm sous le rez-de-chaussée

Pente : au moins *** cm/m (eaux fécales) et *** cm/m (eaux usées et eau de pluie)

Assise : terre naturelle / lit de sable / sable stabilisé / béton maigre / ***

Remblai : *** /terre provenant des fouilles / sable pour béton maigre à compacter selon [NBN EN 13242+A1]/ sable stabilisé composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 pour 1 m³ de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1]

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1. au mètre courant, selon forme (canalisations rondes avec / sans embase) , type de tuyau (tuyau à emboîtement à mi-épaisseur / à collet extérieur / à emboîtement mixte), Série de résistance : 90 / 135, diamètres nominaux intérieurs Diamètres nominaux intérieurs : *** /300 / 400 / 500 / 600 / 700 / 800 mm et protection (non exigé / enduisage au bitume / enduisage au goudron epoxy).

OPTION 2. -

Le choix est spécifié par : ***/OPTION 1/ OPTION 2

- code de mesurage:

longueur nette, des conduites à placer, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe

- OPTION 1 Les accessoires ne seront pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.
- OPTION 2 Les accessoires seront mesurés à la pièce, en fonction du diamètre et du type.
- OPTION 3 Un supplément sera attribué pour les accessoires suivants :
 - Coudes et pièces de réduction + 0,30 m de canalisation;
 - Pièces en Y et regards de visite avec couvercle + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 1,00 m de canalisation;
 - Coudes, pièces de réduction et couvercles : + 0,20 m de canalisation;
 - Pièces en T et regards de visite avec couvercle, doubles coudes : + 0,40 m de canalisation;
 - Doubles Y et T : + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 0,80 m de canalisation.
- Le choix est spécifié par : ***/OPTION 1/OPTION 2/OPTION 3

- nature du marché:

OPTION 1. Quantité forfaitaire (QF)

OPTION 2.-

OPTION 3.-

Le choix est spécifié par: ***/ OPTION 1/ OPTION 2/ OPTION 3

17.11.1c Canalisations d'égout en fibrociment CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Ce poste concerne les canalisations d'égout en ciment Portland, sable et fibres minérales, extrudées sous haute pression et autoclavées. Elles seront exemptes d'asbeste (NT). Elles satisferont respectivement aux prescriptions de

[NBN B 22-104]

[NBN B 22-105]

[NBN EN 588-1]

[NBN EN 12763]

[NBN EN 1444]

Spécifications

Forme : ***

Type de tuyau : ***

Diamètres intérieurs nominaux : *** mm.

Protection : ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Profondeur : au moins *** /60 / 80 cm sous le rez-de-chaussée

Pente : au moins *** cm/m (eaux fécales) et *** cm/m (eaux usées et eau de pluie)

Assise : *** / terre naturelle / lit de sable / sable stabilisé / béton maigre

Remblai : *** /terre provenant des fouilles / sable pour béton maigre à compacter selon [NBN EN 13242+A1] / sable stabilisé composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 pour 1 m³ de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1] / ***

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1. au mètre courant, le cas échéant avec mention de la nature et du diamètre des canalisations

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1/ OPTION 2

- code de mesurage:

longueur nette des conduites à placer, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe

OPTION 1 Les accessoires ne seront pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.

OPTION 2 Les accessoires seront mesurés à la pièce, en fonction du diamètre et du type.

OPTION 3 Un supplément sera attribué pour les accessoires suivants :

- Coudes et pièces de réduction + 0,30 m de canalisation;
- Pièces en Y et regards de visite avec couvercle + 0,60 m de canalisation;
- Siphon avec regard de visite et couvercle : + 1,00 m de canalisation;
- Coudes, pièces de réduction et couvercles : + 0,20 m de canalisation;
- Pièces en T et regards de visite avec couvercle, doubles coudes : + 0,40 m de canalisation;
- Doubles Y et T : + 0,60 m de canalisation;
- Siphon avec regard de visite et couvercle : + 0,80 m de canalisation.

Le choix est spécifié par : ***** / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3**

- **nature du marché:**

OPTION 1 Quantité forfaitaire (QF)

OPTION 2 *******

Le choix est spécifié par : ***** / OPTION 1 / OPTION 2**

17.11.1d Canalisations d'égout en grès vernissé CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- **Caractéristiques générales**

Les canalisations et accessoires sont conformes aux dispositions de la série [NBN EN 295 série, Tuyaux et accessoires en grès et assemblages de tuyaux pour les réseaux de branchement et d'assainissement]. Les éléments auront une structure compacte, homogène et non lamellaire. Les collets seront formés en même temps que le tuyau. Les tuyaux et pièces d'assemblages seront revêtus d'une couche de vernis avant de passer au four et doivent porter la marque d'usine. Ils doivent donner un son clair lorsqu'on les frappe avec un objet dur. Les tuyaux doivent pouvoir être coupés et le plan de cassure doit être net. Ils seront pourvus de joints élastiques, soit en élastomères vulcanisés appliqués à l'aide de colle résistante aux acides dans l'emboîture femelle ou en polyuréthane dur appliqué dans l'emboîture femelle et en polyuréthane souple appliqué dans l'emboîture mâle.

Spécifications

Diamètres intérieurs : DN ***** / 100 / 125 / 150 / 200 / 250 / 300 / 400** mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- **Prescriptions générales**

Profondeur : au moins ***** / 60 / 80** cm sous le rez-de-chaussée

Pente : au moins ***** cm/m** (eaux fécales) et ***** cm/m** (eaux usées et eau de pluie)

Assise : ***** / terre naturelle / lit de sable / sable stabilisé / béton maigre**

Remblai : ***** / terre provenant des fouilles / sable pour béton maigre à compacter selon [NBN EN 13242+A1] / sable stabilisé composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 pour 1 m³ de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1]**

Notes d'exécution complémentaires

Les regards de visite seront incorporés dans les tuyaux à l'aide d'un coude en Y à 45°, avec une pièce d'ajustage droite en fonction de la profondeur. Un bouchon en matière synthétique assurera l'étanchéité au niveau du terrain.

MESURAGE

- **unité de mesure:**

OPTION 1. au mètre courant, le cas échéant avec mention de la nature et du diamètre des canalisations (Diamètres intérieurs : DN ***** / 100 / 125 / 150 / 200 / 250 / 300 / 400** mm)

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: ***** / OPTION 1 / OPTION 2**

- **code de mesurage:**

longueur nette des conduites à placer, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe

- **OPTION 1. (par défaut)** Les accessoires ne seront pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.
- **OPTION 2.** Les accessoires seront mesurés à la pièce, en fonction du diamètre et du type.
- **OPTION 3.** Un supplément sera attribué pour les accessoires suivants :
 - Coudes et pièces de réduction + 0,30 m de canalisation;
 - Pièces en Y et regards de visite avec couvercle + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 1,00 m de canalisation;
 - Coudes, pièces de réduction et couvercles : + 0,20 m de canalisation;
 - Pièces en T et regards de visite avec couvercle, doubles coudes : + 0,40 m de canalisation;
 - Doubles Y et T : + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 0,80 m de canalisation.

Le choix est spécifié par : ***** / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3**

- nature du marché:

OPTION 1 Quantité forfaitaire (QF)

OPTION 2***

Le choix est spécifié par : ***** / OPTION 1 / OPTION 2**

17.11.1e Canalisations d'égout en matière synthétique / PVC CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les canalisations d'égout en PVC dur non plastifié mentionneront le nom du fabricant, la date de fabrication, le diamètre nominal, l'épaisseur des parois et l'angle de courbure. Elles satisferont à la [NBN EN 295-7]. Conformément au domaine d'application,

- **OPTION 1** elles seront de la série **20 / 25** selon [NBN EN 1401-1]. Les tuyaux seront soit pourvus d'une emboîture à joint élastique en caoutchouc synthétique et d'un bout mâle biseauté, soit assemblés par un raccord à double emboîture et joints élastiques.
- **OPTION 2** elles seront de la classe 2, selon les prescriptions de [NBN EN 1329-1:2014+A1]. Toutes les pièces utilisées seront munies d'une manchette en caoutchouc fixe montée en usine. Les accessoires seront rendus étanches à l'eau et au gaz à l'aide d'assemblages à rabat fixés par une bague en polypropylène.

Le choix est spécifié par : ***** / OPTION 1 / OPTION 2**

Spécifications

Diamètres intérieurs : ***** / DN 110 / 125 / 160 / 200 / 315 / 400 / mm** / selon les indications sur les plans

Coloris : **gris clair / rouge** (non exposé aux rayons UV directs).

- Prescriptions complémentaires

Les tubes pour les eaux usées jusqu'à 95° C (couleur grise) disposent d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation suivant les prescriptions de l'élément 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

Série ([NBN T 42-003]) : **25 / 20** (fortes pressions)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les tubes en PVC seront assemblés par collage avec une colle à base de PVC.

La mise en œuvre et les assemblages seront exécutés conformément aux prescriptions du fabricant. Les conduites soumises à des températures inférieures à 5°C et qui risquent de recevoir des coups doivent être dûment protégées.

Profondeur : au moins *** /60 / 80 cm sous le rez-de-chaussée

Pente : au moins *** cm/m (eaux fécales) et *** cm/m (eaux usées et eau de pluie)

Assise : *** /terre naturelle / lit de sable / sable stabilisé / béton maigre

Remblai : *** /terre provenant des fouilles / sable pour béton maigre à compacter selon [NBN EN 13242+A1] / sable stabilisé composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 pour 1 m³ de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1]

- Notes d'exécution complémentaires

Au droit des passages dans les murs et dalles de sol, on placera toujours un fourreau.

Les colliers et moyens de fixation pour les tuyaux à l'intérieur du bâtiment doivent être prévus.

Dispositif d'extraction sous la dalle de sol : Un réseau de canalisations est placé en attente dans l'épaisseur de l'empierrement sous la dalle de sol. Ce réseau est destiné à une éventuelle extraction ultérieure de gaz Radon sous la construction. Aux extrémités intérieures de la canalisation d'attente (au centre de la / des zones d'empierrement), une tôle perforée arrêt de graves est placée afin d'empêcher l'introduction d'empierrement dans la canalisation. La canalisation se termine en son extrémité extérieure (au nu extérieur de la façade sauf précision donnée au dossier de construction) par un raccord à joint obturé par un bouchon de protection.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

[NIT 211]

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1. au mètre courant, le cas échéant avec mention de la nature et du diamètre des canalisations

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1/ OPTION 2

- code de mesurage:

Longueur nette des conduites à placer, Diamètres intérieurs : *** /DN 110 / 125 / 160 / 200 / 315 / 400 / mm / selon les indications sur les plans, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe

- OPTION 1. Les accessoires ne seront pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.
- OPTION 2. Les accessoires seront mesurés à la pièce, en fonction du diamètre et du type.
- OPTION 3. Un supplément sera attribué pour les accessoires suivants :
 - Coudes et pièces de réduction + 0,30 m de canalisation;
 - Pièces en Y et regards de visite avec couvercle + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 1,00 m de canalisation;
 - Coudes, pièces de réduction et couvercles : + 0,20 m de canalisation;
 - Pièces en T et regards de visite avec couvercle, doubles coudes : + 0,40 m de canalisation;

- Doubles Y et T : + 0,60 m de canalisation;
- Siphon avec regard de visite et couvercle : + 0,80 m de canalisation.

Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1/ OPTION 2/ OPTION 3

- nature du marché:

OPTION 1. Quantité forfaitaire (QF)

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: ***/ OPTION 1/ OPTION 2

17.11.1f Canalisations d'égout en matière synthétique / PEHD CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Ce poste concerne les canalisations d'égout en polyéthylène dur, de haute densité, pour faible pression (série 12,5 / 16), selon [NBN EN 1519-1] et [NBN EN 12666-1+A1]. Les accessoires (pièces en T, coudes, etc.) seront de la même provenance et auront la même épaisseur de parois que les tuyaux. Jusqu'au diamètre 160 mm, les pièces seront pulvérisées. En fonction des nécessités uniquement, des assemblages démontables (assemblages filetés et/ou à brides) seront utilisés afin de permettre le démontage. Les assemblages des tuyaux et des accessoires (pour tous les diamètres de 40 mm à 315 mm) seront réalisés

- OPTION 1. par soudure au miroir sans apport de matériau.
- OPTION 2. par soudure électrique selon [NBN T 42-010] pour ce qui concerne la façon de l'exécution.

Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1/ OPTION 2

Spécifications

Diamètres intérieurs : DN *** / 110 / 125 / 140 / 160 / 180 / 200 / 225 / 250 / 315 mm / selon les indications sur les plans

- Prescriptions complémentaires

Les canalisations avec raccords et accessoires correspondants disposent d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation suivant les prescriptions de l'élément 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Profondeur : au moins *** / 60 / 80 cm sous le rez-de-chaussée

Pente : au moins *** cm/m (eaux fécales) et *** cm/m (eaux usées et eau de pluie)

Assise : *** / terre naturelle / lit de sable / sable stabilisé / béton maigre

Remblai : *** / terre provenant des fouilles / sable pour béton maigre à compacter selon [NBN EN 13242+A1]/ sable stabilisé composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 pour 1 m³ de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1]

- Notes d'exécution complémentaires

Dispositif d'extraction sous la dalle de sol : Un réseau de canalisations est placé en attente dans l'épaisseur de l'empierrement sous la dalle de sol. Ce réseau est destiné à une éventuelle extraction ultérieure de gaz Radon sous la construction. Aux extrémités intérieures de la canalisation d'attente (au centre de la / des zones d'empierrement), une tôle perforée arrêt de graves est placée afin

d'empêcher l'introduction d'empierrement dans la canalisation. La canalisation se termine en son extrémité extérieure (au nu extérieur de la façade sauf précision donnée au dossier de construction) par un raccord à joint obturé par un bouchon de protection.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

[NIT 211]

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1. au mètre courant, le cas échéant avec mention de la nature et du diamètre des canalisations

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1/ OPTION 2

- code de mesurage:

- Longueur nette des conduites à placer selon Diamètres intérieurs : DN 110 / 125 / 140 / 160 / 180 / 200 / 225 / 250 / 315 / *** mm / selon les indications sur les plans, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe
- OPTION 1. (par défaut) Les accessoires ne seront pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.
- OPTION 2. Les accessoires seront mesurés à la pièce, en fonction du diamètre et du type.
- OPTION 3. Un supplément sera attribué pour les accessoires suivants :
 - Coudes et pièces de réduction + 0,30 m de canalisation;
 - Pièces en Y et regards de visite avec couvercle + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 1,00 m de canalisation;
 - Coudes, pièces de réduction et couvercles : + 0,20 m de canalisation;
 - Pièces en T et regards de visite avec couvercle, doubles coudes : + 0,40 m de canalisation;
 - Doubles Y et T : + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 0,80 m de canalisation.

Le choix est spécifié par:*** / OPTION 1/ OPTION 2/ OPTION 3

- nature du marché:

OPTION 1. Quantité forfaitaire (QF)

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: ***/ OPTION 1/ OPTION 2

17.11.1g Canalisations d'égout en matière synthétique / PEHD annelé CCTB 01.08

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Dispositif d'extraction sous la dalle de sol : Un réseau de canalisations est placé en attente dans l'épaisseur de l'empierrement sous la dalle de sol. Ce réseau est destiné à une éventuelle extraction ultérieure de gaz Radon sous la construction. Aux extrémités intérieures de la canalisation d'attente (au centre de la / des zones d'empierrement), une tôle perforée arrêt de graves est placée afin d'empêcher l'introduction d'empierrement dans la canalisation. La canalisation se termine en son

extrémité extérieure (au nu extérieur de la façade sauf précision donnée au dossier de construction) par un raccord à joint obturé par un bouchon de protection.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

[NIT 211]

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1. (par défaut) au mètre courant, le cas échéant avec mention de la nature et du diamètre des canalisations

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1/ OPTION 2

- code de mesurage:

•

longueur nette des conduites à placer, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe

- OPTION 1. (par défaut) Les accessoires ne seront pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.
- OPTION 2. Les accessoires seront mesurés à la pièce, en fonction du diamètre et du type.
- OPTION 3. Un supplément sera attribué pour les accessoires suivants :
 - Coudes et pièces de réduction + 0,30 m de canalisation;
 - Pièces en Y et regards de visite avec couvercle + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 1,00 m de canalisation;
 - Coudes, pièces de réduction et couvercles : + 0,20 m de canalisation;
 - Pièces en T et regards de visite avec couvercle, doubles coudes : + 0,40 m de canalisation;
 - Doubles Y et T : + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 0,80 m de canalisation.

Le choix est spécifié par:*** / OPTION 1/ OPTION 2/ OPTION 3

- nature du marché:

OPTION 1. Quantité forfaitaire (QF)

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: ***/ OPTION 1/ OPTION 2

17.11.1h Canalisations d'égout - matière synthétique / PP CCTB 01.08

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Dispositif d'extraction sous la dalle de sol : Un réseau de canalisations est placé en attente dans l'épaisseur de l'empierrement sous la dalle de sol. Ce réseau est destiné à une éventuelle extraction ultérieure de gaz Radon sous la construction. Aux extrémités intérieures de la canalisation d'attente (au centre de la / des zones d'empierrement), une tôle perforée arrêt de graves est placée afin d'empêcher l'introduction d'empierrement dans la canalisation. La canalisation se termine en son extrémité extérieure (au nu extérieur de la façade sauf précision donnée au dossier de construction) par un raccord à joint obturé par un bouchon de protection.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 1852-1]

- Exécution

[NIT 211]

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1. au mètre courant, le cas échéant avec mention de la nature et du diamètre des canalisations

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1/ OPTION 2

- code de mesurage:

Longueur nette des conduites à placer, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe

- OPTION 1. Les accessoires ne seront pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.
- OPTION 2. Les accessoires seront mesurés à la pièce, en fonction du diamètre et du type.
- OPTION 3. Un supplément sera attribué pour les accessoires suivants :
 - Coudes et pièces de réduction + 0,30 m de canalisation;
 - Pièces en Y et regards de visite avec couvercle + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 1,00 m de canalisation;
 - Coudes, pièces de réduction et couvercles : + 0,20 m de canalisation;
 - Pièces en T et regards de visite avec couvercle, doubles coudes : + 0,40 m de canalisation;
 - Doubles Y et T : + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 0,80 m de canalisation.

Le choix est spécifié par:*** / OPTION 1/ OPTION 2/ OPTION 3

- nature du marché:

OPTION 1. Quantité forfaitaire (QF)

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: ***/ OPTION 1/ OPTION 2

17.11.1i Canalisations d'égout en matière synthétique / PP annelé CCTB 01.08

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Dispositif d'extraction sous la dalle de sol : Un réseau de canalisations est placé en attente dans l'épaisseur de l'empierrement sous la dalle de sol. Ce réseau est destiné à une éventuelle extraction ultérieure de gaz Radon sous la construction. Aux extrémités intérieures de la canalisation d'attente (au centre de la / des zones d'empierrement), une tôle perforée arrêt de graves est placée afin d'empêcher l'introduction d'empierrement dans la canalisation. La canalisation se termine en son extrémité extérieure (au nu extérieur de la façade sauf précision donnée au dossier de construction) par un raccord à joint obturé par un bouchon de protection.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

[NIT 211]

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1. au mètre courant, le cas échéant avec mention de la nature et du diamètre des canalisations

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1/ OPTION 2

- code de mesurage:

- Longueur nette des conduites à placer, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe
- OPTION 1. Les accessoires ne seront pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.
- OPTION 2. Les accessoires seront mesurés à la pièce, en fonction du diamètre et du type.
- OPTION 3. Un supplément sera attribué pour les accessoires suivants :
 - Coudes et pièces de réduction + 0,30 m de canalisation;
 - Pièces en Y et regards de visite avec couvercle + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 1,00 m de canalisation;
 - Coudes, pièces de réduction et couvercles : + 0,20 m de canalisation;
 - Pièces en T et regards de visite avec couvercle, doubles coudes : + 0,40 m de canalisation;
 - Doubles Y et T : + 0,60 m de canalisation;
 - Siphon avec regard de visite et couvercle : + 0,80 m de canalisation.

Le choix est spécifié par:*** / OPTION 1/ OPTION 2/ OPTION 3

- nature du marché:

OPTION 1. Quantité forfaitaire (QF)

OPTION 2.-

Le choix est spécifié par: ***/ OPTION 1/ OPTION 2

17.12 Réseaux d'égouttage intérieurs CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend la fourniture, l'installation et le raccordement des conduites d'évacuation sanitaires, y compris tous les accessoires indispensables, en vue du fonctionnement optimal.

Ce poste est couvert par la section 65.3 Sanitaire - distribution et évacuation.

17.12.1 Réseaux d'égouttage intérieurs par gravité CCTB 01.02

17.12.1a Réseaux d'égouttage intérieurs par gravité CCTB 01.02

17.12.2 Réseaux d'égouttage intérieurs par systèmes sous vide CCTB 01.02

17.12.2a Réseaux d'égouttage intérieurs par systèmes sous vide CCTB 01.02

17.13 Eléments spécifiques pour canalisations d'égout CCTB 01.02

17.13.1 Modules de raccordement CCTB 01.02

17.13.1a Modules de raccordement CCTB 01.02

17.13.2 Passages de murs CCTB 01.02

17.13.2a Pièces de passage de mur en PVC CCTB 01.02

17.13.2b Pièces de passage de mur en polyuréthane CCTB 01.02

17.13.3 Clapets antiretour CCTB 01.02

17.13.3a Clapets antiretour en PVC CCTB 01.02

17.13.4 Siphons disconnecteurs CCTB 01.02

17.13.4a Siphons disconnecteurs en PVC CCTB 01.02

17.13.5 Chambres d'inspection en té CCTB 01.02

17.13.5a Chambres d'inspection en té en PVC CCTB 01.02

17.14 Contrôles et essais du réseau d'égout CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au 03 Études, essais et contrôles en cours de chantier

17.14.1 Contrôles et essais du réseau d'égout CCTB 01.02

17.14.1a Vérifications de l'étanchéité CCTB 01.02

17.14.1b Vérifications de la pente CCTB 01.02

17.14.1c Inspections caméra CCTB 01.02

17.14.1d Inspections par endoscope CCTB 01.02

17.2 Drainages et systèmes d'infiltration et de rétention des eaux de pluie CCTB 01.02

17.21 Tuyaux de drainage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne le système de drainage enterré, destiné au recueil et à l'écoulement permanents des eaux souterraines et/ou eaux de surface. Le prix unitaire comprendra toujours : l'épuisement des eaux, les fouilles, les travaux d'étaisage et d'étançonnement, les tuyaux et accessoires, tous les raccordements, le filtre, le massif de drainage, les remblais, ainsi que les plans as-built du système de drainage.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 - Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MATÉRIAUX

Les tuyaux de drainage seront conformes aux dispositions du [CCT Qualiroutes] – C.40.
L'entrepreneur soumettra le système qu'il propose pour approbation à l'auteur du projet.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le système de drainage sera constitué de canalisations entièrement entourées d'un filtre à structure granulaire ou fibreuse et couvertes d'un massif de drainage. Les géotextiles utilisés satisferont à la [NBN EN 13252].

Il est préférable d'entourer le massif de drainage par un géotextile pour éviter les problèmes de colmatage au sein du massif de drainage et dans le drain.

Après les déblais, le fond de la tranchée sera égalisé; si nécessaire, les parois seront étançonnées afin d'éviter les affaissements. La pose des tuyaux s'effectuera avec une pente d'au moins 5 mm par mètre et commencera au point le plus bas. Ils reposeront dans un lit de sable d'une épaisseur d'au moins 15 cm sous le tuyau. Le filtre à structure granulaire éventuel sera exécuté au fur et à mesure de l'avancement de la pose des tuyaux.

Le massif de drainage se composera de sable de drainage selon [NBN EN 13242+A1] et [CCT Qualiroutes] – C.3.

L'entrepreneur effectuera les différents raccordements ainsi que la connexion au système d'égouts et aux collecteurs.

Avant la réception provisoire des travaux, l'entrepreneur fournira au maître de l'ouvrage un plan du système de drainage tel qu'il a été exécuté. Ce plan indiquera le positionnement et les niveaux des diverses canalisations. Ces indications peuvent également figurer sur le plan d'exécution des égouts.

17.21.1 Tuyaux de drainage enterrés CCTB 01.02

17.21.1a Tuyaux de drainage en béton poreux CCTB 01.02

17.21.1b Tuyaux de drainage en fibrociment CCTB 01.04

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux seront conformes à la [NBN B 22-104] et à la [NBN B 22-105] et seront

OPTION 1 : du type à manchon monolithique ou appliqué

OPTION 2 : du type à bouts lisses usinés.

Le choix est spécifié par:

*** / OPTION 1 / OPTION 2

Le massif de drainage se composera de sable de drainage selon [NBN EN 13242+A1] et [CCT Qualiroutes] – C.3.4.1.

OPTION 1 ***

OPTION 2 Le filtre à structure granulaire sera exécuté avec couches successives : gravier 16/32, pierrailles concassées 2/8 et sable de drainage selon [NBN EN 13242+A1] et [CCT Qualiroutes] – C.3.4.1.

OPTION 3 Le filtre à structure granulaire pour les tuyaux partiellement perforés sera exécuté avec couches successives : sable compacté, membrane plastique, pierrailles concassées 2/8 et sable gros.

Le choix est spécifié par:

*** / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3

Le type de système de drainage est défini par le concepteur de l'ouvrage. L'entrepreneur se tiendra aux indications de celui-ci que ce soit concernant les dimensions et le design du système mais aussi vis-à-vis des matériaux constitutifs de celui-ci.

Spécifications

- Diamètre nominal intérieur : DN *** / 80 / 100 / 125 / 150 / 200 mm.
- Les tuyaux de drainage seront posés à joints fermés.
- Largeur de la tranchée : au moins *** / 60 cm.
- Le massif de drainage sera posé jusqu'à *** / 0,50 m de la surface.
Il est à noter que plus le massif de drainage est proche de la surface du sol, moins on a de risque de colmatage de ce dernier par le sol de la couche de remblais
- Le remblayage au-dessus du massif de drainage sera effectué à l'aide de *** / terre arable / terre damée provenant des déblais / sable à compacter pour béton maigre suivant la [NBN EN 13242+A1] / sable stabilisé à compacter constitué de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32.5 R selon [NBN EN 197-1] par m³ de sable pour béton maigre suivant la [NBN EN 12620+A1] en tenant compte des problèmes de colmatage qui pourraient survenir avec le temps.
- Épaisseur de la couche de remblais : *** / 50 cm.

MESURAGE

- unité de mesure:

au mètre, selon le type de système et diamètre nominal intérieur : DN *** / 80 / 100 / 125 / 150 / 200 mm

- code de mesurage:

longueur nette des conduites et accessoires, mesurés dans l'axe.

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

17.21.1c Tuyaux de drainage en grès vernissé CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux et accessoires seront conformes aux dispositions de la [NBN EN 295-5]. Le filtre à structure granulaire sera exécuté avec couches successives : gravier 16/32, pierrailles concassées 2/8 et sable de drainage. Les tuyaux seront entourés d'un géotextile. Le massif de drainage sera constitué de sable de drainage [NBN EN 13242+A1] et [CCT Qualiroutes] – C.3.4.1.

Spécifications

Diamètre intérieur nominal : *** / 80 / 100 / 120 / 150 / 200 mm

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- La largeur de la tranchée sera d'au moins *** / 60 cm.
- De tuyaux de drainage seront posés *** / à joints ouverts / selon les spécifications du fournisseur.
- Le massif de drainage sera posé jusqu'à *** / 0,50 m de la surface.
Il est à noter que plus le massif de drainage est proche de la surface du sol, moins on a de risque de colmatage de ce dernier par le sol de la couche de remblais
- Le remblayage au-dessus du massif de drainage sera effectué à l'aide de *** / terre arable / terre damée provenant des déblais / sable à compacter pour béton maigre suivant la [NBN EN 13242+A1] / sable stabilisé à compacter constitué de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32.5 R selon [NBN EN 197-1] par m³ de sable pour béton maigre suivant la [NBN EN 12620+A1] en tenant compte des problèmes de colmatage qui pourraient survenir avec le temps.
- Épaisseur de la couche de remblais : *** / 50 cm.

MESURAGE

- unité de mesure:

au mètre, selon le diamètre intérieur nominal : *** / 80 / 100 / 120 / 150 / 200 mm

- code de mesurage:

longueur nette des conduites et accessoires, mesurés dans l'axe.

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

17.21.1d Tuyaux de drainage en terre cuite CCTB 01.02

17.21.1e Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC CCTB 01.04

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les canalisations en PVC non plastifié seront choisies selon le [CCT Qualiroutes]. Elles seront circulaires et auront une paroi ondulée pourvue de perforations.

OPTION 1 Les tuyaux seront pourvus d'un filtre à structure fibreuse composé de 4 mm *** / de géotextile / de fibres de polypropylène type PP 300 ou PP 450

OPTION 2 Le filtre à structure granulaire sera exécuté avec couches successives : gravier 16/32, pierrailles concassées 2/8 et sable grossier.

Le choix est spécifié par:

*** / OPTION 1 / OPTION 2

Le massif de drainage se composera de sable de drainage selon [NBN EN 13242+A1] et [CCT Qualiroutes] – C.3.4.1.

Spécifications

Diamètre extérieur nominal : *** / 50 / 65 / 80 / 100 / 125 / 160 / 200 mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- La largeur de la tranchée sera d'au moins *** / 60 cm.
- De tuyaux de drainage seront posés *** / à joints fermés / selon les spécifications du fournisseur.
- Le massif de drainage sera posé jusqu'à *** / 0,50 m de la surface.

Il est à noter que plus le massif de drainage est proche de la surface du sol, moins on a de risque de colmatage de ce dernier par le sol de la couche de remblais

- Le remblayage au-dessus du massif de drainage sera effectué à l'aide de *** / terre arable / terre damée provenant des déblais / sable à compacter pour béton maigre suivant la [NBN EN 13242+A1] / sable stabilisé à compacter constitué de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32.5 R selon [NBN EN 197-1] par m³ de sable pour béton maigre suivant la [NBN EN 12620+A1] en tenant compte des problèmes de colmatage qui pourraient survenir avec le temps.
- Épaisseur de la couche de remblais : *** / 50 cm.

MESURAGE

- unité de mesure:

au mètre, selon Diamètre extérieur nominal : *** / 50 / 65 / 80 / 100 / 125 / 160 / 200 mm

- code de mesurage:

longueur nette des conduites et accessoires, mesurés dans l'axe.

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

17.21.1f Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC enrobé de coco CCTB 01.02

17.21.1g Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC enrobé de PP CCTB 01.02

17.21.1h Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC enrobé de géotextile CCTB 01.02

17.21.1i Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC enrobé de nylon CCTB 01.02

17.21.1j Tuyaux de drainage en matière synthétique / PE CCTB 01.04

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux de drainage seront conformes à [NBN EN 12666-1+A1] - Tubes d'évacuation en polyéthylène § 4, 5, 6.1, 6.3 et 6.5, complété par le [CCT Qualiroutes] – C.38.4.

OPTION 1 Les tuyaux seront circulaires à paroi plane ou ondulée, pourvue de perforations sur tout le pourtour.

OPTION 2 Le tuyau de drainage complètement perforé sera entouré d'un filtre à structure granulaire avec les couches successives : gravier 16/32, pierrailles concassées 2/8 et sable de drainage selon [NBN EN 13242+A1].

OPTION 3 Le tuyau de drainage complètement perforé sera entouré d'un filtre à structure fibreuse composé de 7 à 8 mm **de géotextile / de polypropylène (750 à 850 g par m²)**.

OPTION 4 Les tuyaux seront circulaires avec face inférieure aplanie et paroi plane ou ondulée, pourvue de perforations sur les 2/3 du pourtour. Le tuyau de drainage partiellement perforé sera pourvu d'un filtre à structure granulaire avec les couches successives : sable de drainage [NBN EN 13242+A1] compacté, membrane plastique, pierrailles concassées 2/8 et sable de drainage [NBN EN 13242+A1].

Le choix est spécifié par :

***** / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3 / OPTION 4**

Spécifications

Diamètre extérieur nominal : ***** / 80 / 100 / 150 / 200 mm**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- La largeur de la tranchée sera d'au moins ***** / 60 cm**.
- De tuyaux de drainage seront posés ***** / à joints fermés / selon les spécifications du fournisseur**.
- Le massif de drainage sera posé jusqu'à ***** / 0,50 m** de la surface.

Il est à noter que plus le massif de drainage est proche de la surface du sol, moins on a de risque de colmatage de ce dernier par le sol de la couche de remblais

- Le remblayage au-dessus du massif de drainage sera effectué à l'aide de *** / terre arable / terre damée provenant des déblais / sable à compacter pour béton maigre suivant la [NBN EN 13242+A1] / sable stabilisé à compacter constitué de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32.5 R selon [NBN EN 197-1] par m³ de sable pour béton maigre suivant la [NBN EN 12620+A1] en tenant compte des problèmes de colmatage qui pourraient survenir avec le temps.
- Épaisseur de la couche de remblais : *** / 50 cm.

MESURAGE

- unité de mesure:

au mètre selon le diamètre nominal extérieur DN*** / 80mm / 100mm / 150mm / 200mm

- code de mesurage:

longueur nette des conduites et accessoires, mesurés dans l'axe.

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

17.21.1k Tuyaux de drainage en matière synthétique / PE enrobé de coco CCTB 01.02

17.21.1l Tuyaux de drainage en matière synthétique / PE enrobé de PP CCTB 01.02

17.22 Systèmes de drainage CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de travaux en vue d'assurer le drainage du terrain contre ou à proximité du bâtiment.

Le travail comprend notamment :

- le terrassement ;
- la pose des éléments filtrants et drainants selon l'application retenue ;
- le raccordement du système de drainage à son exutoire ;
- le remblai éventuel.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[CCT Qualiroutes], I.1.

- Exécution

[CCT Qualiroutes], I.1.

17.22.1 Massifs drainants CCTB 01.02

17.22.1a Massifs drainants CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un drainage de type 1 suivant le [CCT Qualiroutes] à savoir des tuyaux perforés ou rainurés, entourés de matériaux filtrants et drainants.

- Localisation

Localisation des raccordement spéciaux des tuyaux de drainage (à l'exclusion des raccordements sur chambres de visites) : ***

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux drainants sont constitués de : **béton poreux / béton perforé / tuyau annelé en PVC non plastifié**.

(Tuyaux en béton poreux) Diamètre nominal : DN **150 / 200 / 300 / 400 / 500 / ***** mm.

(Tuyaux en béton perforé) Diamètre nominal : DN **200 / 300 / 400 / 500 / ***** mm.

(Tuyaux annelé en PVC non plastifié) Diamètre nominal : DN **50 / 60 / 65 / 80 / 100 / 125 / 160 / 200 / ***** mm.

- Prescriptions complémentaires

Les tuyaux en béton peuvent être fabriqués au moyen d'un béton sans résistance accrue aux sulfates.

MESURAGE

- unité de mesure:

m (tuyau), m³ (terrassement et matériau drainant), m² (matériau filtrant), pc (piquage).

- code de mesurage:

Suivant [CCT Qualiroutes], I.1.5., distinction faite suivant le type.

- nature du marché:

QP

17.22.2 Modules de drainage CCTB 01.02

17.22.2a Modules de drainage CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un drainage de type 4 suivant le [CCT Qualiroutes] à savoir un aqueduc drainant.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux drainants sont constitués de : **béton poreux / béton perforé**.

(Tuyaux en béton poreux) Diamètre nominal : DN **300 / 400 / 500 / ***** mm.

(Tuyaux en béton perforé) Diamètre nominal : DN **300 / 400 / 500 / 600 / 700 / 800 / ***** mm.

Pour autant que l'application le permette, l'entrepreneur peut mettre en oeuvre un module de drainage préfabriqué qui réponde aux performances requises par le présent article (pérennité, capacité drainante / filtrante, résistance à la compression, ...)

- Prescriptions complémentaires

Les tuyaux en béton peuvent être fabriqués au moyen d'un béton sans résistance accrue aux sulfates.

MESURAGE

- unité de mesure:

m (tuyau), m³ (terrassement et matériau drainant), m² (matériau filtrant), pc (piquage).

- code de mesurage:

Suivant [CCT Qualiroutes], I.1.5., distinction faite suivant le type.

- nature du marché:

QP

17.22.3 Nappes drainantes CCTB 01.02

17.22.3a Nappes drainantes - géocomposites de drainage et de filtration CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un drainage de type 3 suivant le [CCT Qualiroutes] à savoir un géocomposite drainant.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Géocomposite drainant

Composition suivant [CCT Qualiroutes], C.26.2 : 1 face recouverte d'un géotextile / 2 faces recouvertes d'un géotextile / 1 face recouverte d'un géotextile + 1 face recouverte d'une membrane imperméable.

Epaisseur totale : *** mm.

Capacité d'écoulement d'eau : *** m²/s réduite à 10°C pour le gradient hydraulique et la contrainte long terme correspondant au projet.

Durabilité (durée de vie en service) : jusqu'à 5 ans / jusqu'à 25 ans / supérieure à 25 ans.

Durée maximale d'exposition : *** années.

Eventuelle membrane drainante du géocomposite

Epaisseur : *** mm minimum.

Masse surfacique : *** kg/m² minimum.

Géoespaceur

Résistance à court terme : *** kPa minimum.

- Prescriptions complémentaires

Les matériaux de remblais sont différents des matériaux de déblais. Il sont constitués de***.

Les accessoires préfabriqués suivants complètent le système de drainage : pièces d'obturation amont / exutoires / siphons pour traversée de zones de canalisations / jonctions entre rouleaux.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Sens de pose des géocomposites : le côté le plus perméable des géocomposites est orienté vers le bas.

MESURAGE

- unité de mesure:

m² (géocomposite), m (tuyau de drainage et accessoires)

- code de mesurage:

Surface nette de géocomposite mise en oeuvre, ouvertures supérieures à 0,5 m² déduites.

Longueur nette de drain d'évacuation et d'accessoires mis en oeuvre.

Distinction faite suivant le type.

- nature du marché:

QP

17.23 Unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02

17.23.1 Modules d'infiltration et de rétention CCTB 01.02

17.23.1a Tuyaux de modules d'infiltration et de rétention CCTB 01.02

17.23.1b Modules d'infiltration et de rétention CCTB 01.02

17.23.1c Modules inspectables d'infiltration et de rétention CCTB 01.02

17.23.2 Bassins d'infiltration préfabriqués CCTB 01.02

17.23.2a Bassins d'infiltration préfabriqués CCTB 01.02

17.23.3 Accessoires pour systèmes d'infiltration CCTB 01.02

17.23.3a Puits d'accès et d'inspection d'unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02

17.23.3b Dessableurs pour unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02

17.23.3c Avaloirs pour unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02

17.23.3d Filtres pour unités d'infiltration et de rétention CCTB 01.02

17.24 Citernes d'eau de pluie CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les réservoirs souterrains d'eau de pluie, préfabriqués ou construits sur place, et qui se composent d'un ou plusieurs éléments.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 - Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

Le travail comprend notamment :

- les fouilles
- le rabattement si nécessaire de la nappe phréatique ainsi que l'évacuation des eaux de surface
- les fondations autres que les radiers
- la fourniture et la pose des citernes d'eau de pluie
- le raccordement des conduites d'alimentation et du trop-plein
- le trou d'homme
- les remblais

MATÉRIAUX

Trou d'homme

- Maçonnerie en briques pleines : Conforme au 17.31.1a Chambres de visite en maçonnerie simple.
- En béton préfabriqué : Conforme au 17.31.2a Chambres de visite en béton préfabriqué
- En béton polymère : Conforme au 17.31.2b Chambres de visite en béton polymère.
- En fibrociment : Conforme au 17.31.2c Chambres de visite en fibrociment.
- En grès : Conforme au 17.31.2d Chambres de visite en grès.
- En PVC : Conforme au 17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique.
- En PEMD : Conforme au 17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique
- En PEHD : Conforme au 17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique
- En PP : Conforme au 17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique

Châssis de visite à simple couvercle

- fonte : Conforme au 17.34.1a Châssis de visite à simple couvercle en fonte .
- fonte pour remplissage béton : Conforme au 17.34.1b Châssis de visite à simple couvercle en fonte pour remplissage béton.
- aluminium : Conforme au 17.34.1c Châssis de visite à simple couvercle en aluminium.
- aluminium à paver : Conforme au 17.34.1d Châssis de visite à simple couvercle en aluminium à paver.
- aluminium à carreler : Conforme au 17.34.1e Châssis de visite à simple couvercle en aluminium à carreler.
- béton : Conforme au 17.34.1f Châssis de visite à simple couvercle en béton.
- acier galvanisé : Conforme au 17.34.1g Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé.
- acier galvanisé à paver: Conforme au 17.34.1h Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé à paver.
- acier galvanisé à carreler : 17.34.1i Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé à carreler.
- acier inoxydable : Conforme au 17.34.1j Châssis de visite à simple couvercle en acier inoxydable.
- acier inoxydable à carreler : Conforme au 17.34.1k Châssis de visite à simple couvercle en acier inoxydable à carreler.
- matière synthétique / PP : Conforme au 17.34.1l Châssis de visite à simple couvercle en matière synthétique / PP.

Préfiltre dans la citerne

Filtre panier suspendu dans la citerne :

- hauteur minimum 18 cm
- diamètre intérieur minimum 37cm
- Panier équipé d'un filtre dont la taille des mailles est inférieure à 3 mm
- nécessite un entretien régulier

Filtre auto-nettoyant intégré dans la citerne :

- mailles : 0,35mm
- raccordement DN 100
- Surface de la toiture maximum 350m²
- le préfiltre peut être combiné avec un dispositif d'alimentation de la citerne et le trop plein

Pièce de débit tranquille

Pièce spéciale en Polyéthylène recyclable / PVC (selon le matériau de la canalisation d'arrivée d'eau de pluie) à placer au fond de la citerne

- Raccord DN 110 / DN 125 sur lequel on branche l'arrivée d'eau

Pièce en U placée au fond de la citerne sur lequel on branche l'arrivée d'eau

La pièce de débit tranquille peut être remplacée par un assemblage en forme d'ancre. L'ancre se compose de pièces de raccord du diamètre intérieur de la canalisation d'arrivée d'eau de pluie : 2 coudes à 90° branchés des 2 côtés d'un té ; les extrémités des coudes sont tournées vers le haut.

Autres accessoires

Pompe et accessoires de pompage cfr 6 T6 HVAC - sanitaires

Appoint en eau de ville cfr 6 T6 HVAC - sanitaires

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Fouilles - Fondation - Niveaux

Tous les travaux seront effectués à sec. Les dimensions des fouilles doivent permettre une pose facile et impeccable des citernes. L'entrepreneur veillera à effectuer les travaux d'étalement et d'étalement nécessaires afin d'éviter l'affaissement des parois.

Avant la pose, l'auteur de projet indiquera l'emplacement et le niveau exacts. Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur des citernes seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport **au niveau du terrain / au niveau du sol fini** et de façon à ce que les citernes puissent fonctionner selon leur capacité maximale. L'entrepreneur contrôlera préalablement le niveau exact des égouts afin de déterminer la profondeur et le raccordement des citernes.

Les citernes d'eau de pluie seront posées parfaitement de niveau. La construction sera suffisamment solide pour éviter le tassement des citernes. Afin d'éviter qu'elles ne se tassent ou remontent, les citernes seront assises sur une dalle de fondation qui dépassera au moins de 10 cm des parois de la citerne. Après l'exécution, on prendra, si nécessaire, des mesures supplémentaires pour éviter que les citernes ne remontent en les remplissant éventuellement d'eau claire.

La face supérieure des citernes sera recouverte d'au moins 30 cm de terre. Ces niveaux seront soit indiqués sur les plans, soit convenus préalablement en concertation avec l'auteur de projet.

Raccordements

Les conduites d'alimentation, le trop-plein, les conduites d'aspiration seront raccordés à la citerne avec un joint étanche. Le tuyau d'entrée comportera une pièce en T qui reprendra la surpression en cas de déchargement. Le trop-plein sera équipé d'un coude immergé (= siphon).

Un tuyau de ventilation en PVC sera prévu. Le tracé concret du tuyau de ventilation sera établi conformément aux indications fournies par l'auteur de projet.

Les dimensions ainsi que les raccordements nécessaires pour les canalisations d'entrée et de sortie doivent être indiqués sur le plan as-built.

Remblais

Les remblais ne pourront être exécutés que lorsque la citerne terminée aura été approuvée par l'auteur de projet. Les matériaux de remblai seront expurgés de tout élément pierreux susceptible d'abîmer l'étanchéité de la citerne.

Au-dessus des citernes on épanchera au moins 30 cm de terre arable.

CONTRÔLES

Avant la réception provisoire, la citerne sera complètement remplie d'eau claire afin de contrôler son étanchéité. La garantie d'étanchéité s'arrête sous le couvercle ou le niveau du trop-plein. Pour la réception provisoire, les citernes d'eau de pluie seront entièrement nettoyées.

AIDE

Pour le dimensionnement détaillé et la conception des citernes d'eau de pluie, l'auteur de projet peut s'inspirer utilement du Guide pratique pour la construction et la rénovation durable de petits bâtiments : Recommandations pratiques EAU 03 (IBGE).

Dimensionnement sommaire : 1000L par 20m² de surface de toiture avec un minimum de 50m² (= min. 3000L)

Pour les citernes d'une contenance supérieure à 5000L (5 m³), il est recommandé de prévoir un débourbeur ou une citerne de pré-décantation en amont de la citerne.

17.24.1 Citernes d'eau de pluie réalisées sur place CCTB 01.02

17.24.1a Citernes d'eau de pluie en maçonnerie CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la construction sur place d'une citerne d'eau de pluie en maçonnerie et de tout l'équipement décrit.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Spécifications

- Contenance utile : *** / 1.000 / 1.200 / 1.500 / 2.000 / 2.500 / 3.000 / 4.000 / 5.000 litres.
- Type : simple / composée de plusieurs unités
- Forme : rectangulaire / cylindrique / selon les plans

Maçonnerie

- La maçonnerie est réalisée en *** / briques / blocs treillis de terre cuite / blocs de béton
- Epaisseur de la paroi : minimum *** / 14 / 19 cm
- La maçonnerie est conforme à la maçonnerie des murs contre terre au 21.1 Maçonneries portantes.

Trou d'homme

- Dimensions intérieures : *** / 50 x 50 / 60 x 60 / Diamètre 50 / Diamètre 60 cm.
- Le trou d'homme est réalisé en *** / maçonnerie en briques pleines / béton préfabriqué / béton polymère / fibrociment / grès / PVC / PEMD / PEHD / PP

Châssis de visite et couvercle

- Châssis de visite et couvercle : *** / compris en 17.34 / fonte / fonte pour remplissage béton / aluminium / aluminium à paver / aluminium à carreler / béton / acier galvanisé / acier galvanisé à paver / acier galvanisé à carreler / acier inoxydable / acier inoxydable à carreler / matière synthétique - PP
- Forme : *** / ronde / carrée
- Dimensions extérieures du châssis de visite : *** / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm.
- Classe de résistance : *** / Ia (charge d'épreuve minimale pour la fonte 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN) (selon [NBN B 54-101])

Accessoires

Préfiltre dans la citerne : *** / non prévu / Filtre panier suspendu / Filtre auto-nettoyant

Pièce de débit tranquille : *** / non prévue / Pièce spéciale PE DN110 / Pièce spéciale PE DN125 / Pièce en U

Siphon de trop plein : non prévu / compris

- Finitions

Aspect du couvercle : *** / strié / gaufré

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Maçonnerie

La maçonnerie est conforme aux exigences des maçonneries enterrées, décrites au 21 Superstructures en maçonnerie et 26.1 Etanchéisation aux matières liquides, et est enduite d'un cimentage à l'intérieur et à l'extérieur.

Après le raccordement des conduites d'amenée et du trop-plein et l'installation de la conduite d'évacuation, ainsi que du tuyau d'aspiration, les murets sont cimentés à l'intérieur et à l'extérieur.

- A l'intérieur, le cimentage est effectué en plusieurs couches jusqu'à obtenir une épaisseur de 20 mm.

Afin d'obtenir un cimentage étanche :

OPTION 1 : le mortier au ciment modifié est conforme au 26.12.3a Cuvelage / ciment modifié additionné d'un produit hydrofuge

OPTION 2 : un mortier qui contient minimum 10% de chaux par rapport au ciment

Choix : **mortier de ciment modifié et produit hydrofuge / mortier à 10% de chaux**

- A l'extérieur, l'épaisseur de la couche sera de 10 mm. Les angles intérieurs seront arrondis. Le mortier de cimentage sera conforme au 26.12.1a Etanchéité - cimentage. Afin d'obtenir un cimentage étanche, un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles ; le produit sera préalablement soumis à l'approbation du fonctionnaire dirigeant.

Remblais

Les remblais autour de la citerne seront exécutés à l'aide de :

OPTION 1 : terre provenant des fouilles, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 2 : sable rugueux, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 3 : sable stabilisé, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

Choix : ***** / terre provenant des fouilles / sable rugueux / sable stabilisé**

MESURAGE

- **unité de mesure:**

pc

- **code de mesurage:**

Distinction faite suivant la contenance.

- **nature du marché:**

QF

17.24.2 Citernes d'eau de pluie préfabriquées CCTB 01.02

MATÉRIAUX

Sur les citernes d'eau de pluie préfabriquées seront mentionnés : la raison sociale, le nom et l'adresse du fabricant ainsi que la contenance utile. Pour le choix de l'appareil, on tiendra également compte du diamètre des tuyaux auxquels il faut se raccorder.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le transport et le déplacement des citernes préfabriquées se feront de façon à prévenir les fissures et le bris. La pose s'effectuera conformément aux prescriptions du fabricant.

L'épaisseur de la dalle de fondation pour les citernes simples sera de ***** / 10 / 15** cm. L'ancrage à la dalle de fondation armée s'effectuera à l'aide de plaquettes bétonnées avec un recouvrement suffisant dans la citerne.

Les citernes simples seront posées sur une dalle de fondation en béton maigre de la composition suivante : 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, 800 litres de pierrailles 7/14 ou 7/20 ou de gravier 4/14 ou 4/28 selon [NBN EN 13055] et 400 litres de sable pour béton selon [NBN EN 13242+A1].

Lorsque la citerne se compose de plusieurs unités, celles-ci seront fondées sur une plaque de fondation commune en béton armé. Une note de calcul de la plaque sera soumise pour approbation à l'auteur de projet.

17.24.2a Citernes d'eau de pluie en béton / préfabriquées CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de fournir, d'équiper et raccorder en terre des citernes d'eau de pluie préfabriquées en béton.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Cuve préfabriquée en béton

Les citernes seront préfabriquées en béton armé étanche bien compacté. Le béton sera conforme aux prescriptions de [PTV 114], la résistance caractéristique à la compression sera d'au moins 30 N/mm². L'étanchéité à l'eau sous une pression de 40 kN/m² doit être garantie. Les parois et le fond doivent être d'une seule pièce. Les parois des citernes seront calculées de façon à résister aux transports, à la pose et à la pression de service. Si les citernes ne résistent pas aux charges prescrites ou lorsque les charges réelles sont supérieures aux charges prévues, une dalle de répartition en béton armé sera coulée.

Spécifications

- Contenance utile : *** / 2.000 / 3.000 / 5.000 / 7.500 / 10.000 / 15.000 / 20.000 litres.
- Type : simple / composée de plusieurs unités
- Forme : rectangulaire / cylindrique / ovale / selon les plans
- Charge d'utilisation de la dalle de couverture (terre plus surcharges), minimum : *** / 10 / 15 kN/m²
- Surcharge d'exploitation : *** / 5 kN (trafic léger piétons, vélos) / 20 kN (trafic occasionnel véhicule léger) / 55 kN (parkings, allées, trafic routier léger) / 75 kN (trafic routier normal)
- Épaisseur des parois : minimum *** / 7 / 8 cm. Les parois sont réalisés en forme de cône.

Trou d'homme

- Dimensions intérieures : *** / 50 x 50 / 60 x 60 / Diamètre 50 / Diamètre 60 cm.
- Le trou d'homme est réalisé en *** / maçonnerie en briques pleines / béton préfabriqué / béton polymère / fibrociment / grès / PVC / PEMD / PEHD / PP

Châssis de visite et couvercle

- Châssis de visite et couvercle : *** / compris en 17.34 / fonte / fonte pour remplissage béton / aluminium / aluminium à paver / aluminium à carreler / béton / acier galvanisé / acier galvanisé à paver / acier galvanisé à carreler / acier inoxydable / acier inoxydable à carreler / matière synthétique - PP
- Forme : *** / ronde / carrée
- Dimensions extérieures du châssis de visite : *** / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm.
- Classe de résistance : *** / Ia (charge d'épreuve minimale pour la fonte 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN)(selon [NBN B 54-101])

Accessoires

Préfiltre dans la citerne : *** / non prévu / Filtre panier suspendu / Filtre auto-nettoyant

Pièce de débit tranquille : *** / non prévue / Pièce spéciale PE DN110 / Pièce spéciale PE DN125 / Pièce en U

Siphon de trop plein : non prévu / compris

- Prescriptions complémentaires

- La citerne dispose d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation suivant les prescriptions de l'élément 02.42.1 Critères d'acceptabilité.
- La citerne sera enduite de 2 couches de vernis activé au goudron de houille ou de bitume à raison d'au moins 200 g au m² et par couche. Les deux couches seront de couleur différente.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Remblais

Les remblais autour de la citerne seront exécutés à l'aide de :

OPTION 1 : terre provenant des fouilles, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 2 : sable rugueux, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 3 : sable stabilisé, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

Choix : *** / terre provenant des fouilles / sable rugueux / sable stabilisé

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant la contenance.

- nature du marché:

QF

17.24.2b Citernes d'eau de pluie en matière synthétique / HDPE CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de fournir, d'équiper et raccorder en terre des citernes d'eau de pluie préfabriquées en polyéthylène résistant aux chocs (HDPE).

- Localisation

Citerne *** / enterrée / hors sol

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Cuve préfabriquée en HDPE

Les citernes d'eau de pluie seront réalisées en polyéthylène résistant aux chocs.

Spécifications

- Contenance utile : *** / 1.000 / 1.500 / 2.000 / 3.000 / 5.000 / 7.000 / 8.000 / 9.000 litres.
- Type : simple / composée de plusieurs unités
- Forme : rectangulaire / cylindrique / selon les plans
- Charge d'utilisation de la de couverture (terre plus surcharges), minimum : *** / 10 / 15 kN/m²
- Surcharge d'exploitation : *** / 5 kN (trafic léger piétons, vélos) / 20 kN (trafic occasionnel véhicule léger) / 55 kN (parkings, allées, trafic routier léger) / 75 kN (trafic routier normal)
- Épaisseur des parois : minimum *** mm.

Trou d'homme

- Dimensions intérieures : *** / 50 x 50 / 60 x 60 / Diamètre 50 / Diamètre 60 cm.
- Le trou d'homme est réalisé en *** / maçonnerie en briques pleines / béton préfabriqué / béton polymère / fibrociment / grès / PVC / PEMD / PEHD / PP

Châssis de visite et couvercle

- Châssis de visite et couvercle : *** / compris en 17.34 / fonte / fonte pour remplissage béton / aluminium / aluminium à paver / aluminium à carreler / béton / acier galvanisé / acier galvanisé à paver / acier galvanisé à carreler / acier inoxydable / acier inoxydable à carreler / matière synthétique - PP
- Forme : *** / ronde / carrée
- Dimensions extérieures du châssis de visite : *** / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm.
- Classe de résistance : *** / Ia (charge d'épreuve minimale pour la fonte 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN)(selon [NBN B 54-101])

Accessoires

Préfiltre dans la citerne : *** / non prévu / Filtre panier suspendu / Filtre auto-nettoyant

Pièce de débit tranquille : *** / non prévue / Pièce spéciale PE DN110 / Pièce spéciale PE DN125 / Pièce en U

Siphon de trop plein : non prévu / compris

- Prescriptions complémentaires

- L'entreprise dispose 50 kg de silico-calcaire / gravier roulé contenu dans un filet dans le fond de la cuve pour réduire l'acidité de l'eau.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Citerne enterrée

Sur la citerne on coulera une dalle de béton armé d'une épaisseur de 10 cm (diamètre des armatures 150/150/6) avec une réservation pour permettre le contrôle et l'entretien (dimensions de la réservation = dimension du trou d'homme).

Le trou d'homme au-dessus de l'ouverture doit être maçonné afin que le couvercle se situe au niveau du sol ou du terrain.

Le couvercle sera placé au niveau désigné par le maître de l'ouvrage dans un châssis de visite spécial. Les cadres métalliques doivent être inoxydables ou protégés contre la rouille; ils seront ancrés dans la maçonnerie.

Citerne hors sol

La citerne sera installée dans un endroit couvert à l'abri du gel. Elle sera fixée de façon stable au sol par l'intermédiaire d'une dalle ou de plots de fondation en béton adaptés.

Remblais

Les remblais autour de la citerne enterrée seront exécutés à l'aide de :

OPTION 1 : terre provenant des fouilles, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 2 : sable rugueux, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 3 : sable stabilisé, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

Choix : *** / terre provenant des fouilles / sable rugueux / sable stabilisé

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant la contenance.

- nature du marché:

QF

17.24.2c Citernes d'eau de pluie en matière synthétique / polyester CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de fournir, d'équiper et raccorder en terre des citernes d'eau de pluie préfabriquées en polyester résistant aux chocs.

- Localisation

Citerne *** / enterrée / hors sol

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Cuve préfabriquée en polyester

Les citernes d'eau de pluie seront réalisées en polyester résistant aux chocs.

Spécifications

- Contenance utile : *** / 1.000 / 1.500 / 2.000 / 3.000 / 5.000 / 7.000 / 8.000 / 9.000 litres.
- Type : simple / composée de plusieurs unités
- Forme : rectangulaire / cylindrique / selon les plans
- Charge d'utilisation de la de couverture (terre plus surcharges), minimum : *** / 10 / 15 kN/m²
- Surcharge d'exploitation : *** / 5 kN (trafic léger piétons, vélos) / 20 kN (trafic occasionnel véhicule léger) / 55 kN (parkings, allées, trafic routier léger) / 75 kN (trafic routier normal)
- Épaisseur des parois : minimum *** mm.

Trou d'homme

- Dimensions intérieures : *** / 50 x 50 / 60 x 60 / Diamètre 50 / Diamètre 60 cm.
- Le trou d'homme est réalisé en *** / maçonnerie en briques pleines / béton préfabriqué / béton polymère / fibrociment / grès / PVC / PEMD / PEHD / PP

Châssis de visite et couvercle

- Châssis de visite et couvercle : *** / compris en 17.34 / fonte / fonte pour remplissage béton / aluminium / aluminium à paver / aluminium à carrelé / béton / acier galvanisé / acier galvanisé à paver / acier galvanisé à carrelé / acier inoxydable / acier inoxydable à carrelé / matière synthétique - PP
- Forme : ronde / carrée / ***
- Dimensions extérieures du châssis de visite : *** / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm.
- Classe de résistance : *** / Ia (charge d'épreuve minimale pour la fonte 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN)(selon [NBN B 54-101])

Accessoires

Préfiltre dans la citerne : *** / non prévu / Filtre panier suspendu / Filtre auto-nettoyant

Pièce de débit tranquille : *** / non prévue / Pièce spéciale PE DN110 / Pièce spéciale PE DN125 / Pièce en U

Siphon de trop plein : non prévu / compris

- Prescriptions complémentaires

- L'entreprise dispose 50 kg de silico-calcaire / gravier roulé contenu dans un filet dans le fond de la cuve pour réduire l'acidité de l'eau.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Citerne enterrée

Sur la citerne on coulera une dalle de béton armé d'une épaisseur de 10 cm (diamètre des armatures 150/150/6) avec une réservation pour permettre le contrôle et l'entretien (dimensions de la réservation = dimension du trou d'homme).

Le trou d'homme au-dessus de l'ouverture doit être maçonné afin que le couvercle se situe au niveau du sol ou du terrain. Il sera maçonné en briques pleines selon [NBN EN 771 série] d'une brique d'épaisseur. Le mortier de maçonnerie aura la composition suivante : 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 par m3 de sable sec (*1 part de ciment pour 4 parts de sable*).

Le couvercle sera placé au niveau désigné par le maître de l'ouvrage dans un châssis de visite spécial. Les cadres métalliques doivent être inoxydables ou protégés contre la rouille; ils seront ancrés dans la maçonnerie.

Citerne hors sol

La citerne sera installée dans un endroit couvert à l'abri du gel. Elle sera fixée de façon stable au sol par l'intermédiaire d'une dalle ou de plots de fondation en béton adaptés.

Remblais

Les remblais autour de la citerne enterrée seront exécutés à l'aide de :

OPTION 1: terre provenant des fouilles, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 2 : sable rugueux, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 3 : sable stabilisé, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

Choix : *** / terre provenant des fouilles / sable rugueux / sable stabilisé

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant la contenance.

- nature du marché:

QF

17.24.2d Citernes d'eau de pluie avec système de recyclage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des citernes d'eau de pluie avec équipements complémentaires (filtres, pompe, remplissage, ...) pour le recyclage de l'eau de pluie afin de l'utiliser pour le rinçage des toilettes, pour le lave-linge, ...

Attention

Font partie de l'entreprise sanitaire : le raccordement de la pompe, la pose et le raccordement de la conduite de la pompe au collecteur, la pose et le raccordement des points de sortie et de leurs conduites. Les branchements électriques font partie de l'entreprise d'électricité.

- Localisation

Citerne *** / enterrée / hors sol

L'eau de pluie sera raccordée au robinet double service *** / la cuisine / le garage / sur le mur extérieur / dans la toilette / toilette du rez-de-chaussée / toilette de l'étage / lave-linge

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Cuve

La citerne d'eau de pluie sera construite en *** / béton armé étanche / polyéthylène résistant aux chocs (HDPE) / polyester résistant aux chocs

- La citerne en béton armé étanche sera conforme au 17.24.2a Citernes d'eau de pluie en béton / préfabriquées.
- La citerne en polyéthylène résistant aux chocs (HDPE) sera conforme au 17.24.2b Citernes d'eau de pluie en matière synthétique / HDPE.
- La citerne en polyester résistant aux chocs sera conforme au 17.24.2c Citernes d'eau de pluie en matière synthétique / polyester.

Spécifications

- Contenance utile : *** / 2.000 / 3.000 / 5.000 / 7.500 / 10.000 / 15.000 / 20.000 litres.
- Type : simple / composée de plusieurs unités
- Forme : rectangulaire / cylindrique / ovale / selon les plans
- Charge d'utilisation de la dalle de couverture (terre plus surcharges), minimum : *** / 10 / 15 kN/m²
- Surcharge d'exploitation : *** / 5 kN (trafic léger piétons, vélos) / 20 kN (trafic occasionnel véhicule léger) / 55 kN (parkings, allées, trafic routier léger) / 75 kN (trafic routier normal)
- Épaisseur des parois : minimum *** / 7 / 8 cm. Les parois sont réalisés en forme de cône.

Trou D'homme

- Dimensions intérieures : *** / 50 x 50 / 60 x 60 / Diamètre 50 / Diamètre 60 cm.
- Le trou d'homme est réalisé en *** / maçonnerie en briques pleines / béton préfabriqué / béton polymère / fibrociment / grès / PVC / PEMD / PEHD / PP

Châssis de visite et couvercle

- Châssis de visite et couvercle : *** / compris en 17.34 / fonte / fonte pour remplissage béton / aluminium / aluminium à paver / aluminium à carreler / béton / acier galvanisé / acier galvanisé à paver / acier galvanisé à carreler / acier inoxydable / acier inoxydable à carreler / matière synthétique - PP
- Forme : *** / ronde / carrée
- Dimensions extérieures du châssis de visite : *** / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm.

- Classe de résistance : *** / Ia (charge d'épreuve minimale pour la fonte 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN)(selon [NBN B 54-101])

Préfiltre

Type :

- **OPTION 1** : filtre de citerne autonettoyant en béton armé étanche / polyéthylène résistant aux chocs (HDPE) / polyester résistant aux chocs.
- **OPTION 2** : filtre de tuyau de chute *** / autonettoyant.
- **OPTION 3** : filtre cyclone autonettoyant / autonettoyant avec tamis collecteur, fabriqué en polyéthylène résistant aux chocs (HDPE) / zinc / cuivre.
- **Choix** : *** / filtre de citerne autonettoyant / filtre de tuyau de chute / filtre cyclone.

Dimensions : diamètre *** mm

Le filtre sera placé dans le sol / sur le tuyau de chute.

On prévoira un filtre de tuyau de chute pour chaque chute à raccorder.

Attention

Le filtre cyclone autonettoyant avec tamis collecteur t sera uniquement placé lorsque la conduite d'évacuation des eaux usées est raccordée à un dispositif souterrain d'infiltration ou lorsqu'un clapet anti-retour est prévu après le filtre ou lorsqu'il y a un réel danger d'obstruction.

Pompe

Voir également la description au 6 T6 HVAC - sanitaires

- **OPTION 1**: La pompe se met automatiquement en route lorsqu'il y a prise d'eau. Le raccordement entre la pompe et les filtres se fera à l'aide d'un tuyau flexible. Le raccordement de la pompe et de la conduite de la pompe au collecteur sera réalisé par l'installateur sanitaire. L'eau du fond ne peut pas être aspirée. On conservera au moins 5 cm d'espace entre la pompe immergée et le fond de la citerne.
- **OPTION 2** : ***
- **Choix** : *** / OPTION 1 / OPTION 2

Spécifications

- Type : pompe centrifuge à commande électronique / pompe immergée
- Hauteur de refoulement : minimum *** / 5 / 6 / 7 / 8 m.
- Débit : minimum *** / 30 / 40 litres/min.
- Pression : minimum 2 / 2,5 / 3 bar, au collecteur.
- Niveau acoustique admissible pendant le fonctionnement : *** décibels.
- Liaison : tuyau en polyéthylène *** / 4/4" / 6/4"

Elément d'aspiration à flotteur

La conduite d'aspiration flottera au raz de la surface de l'eau grâce à un système de flotteur. La conduite sera équipée d'un filtre et d'un clapet anti-retour. Ce dernier veillera à ce que la conduite d'alimentation ne se vide pas. Le système (pompe + conduite d'aspiration) sera équipé d'une protection afin qu'il ne tombe pas à sec.

Spécifications

Type : *** / filtre en nylon lavable

Installation de remplissage - sonde de niveau

L'installation sera conçue de manière à ce qu'il n'y ait pas de liaison entre les réseaux d'eau potable et d'eau de pluie. Le système sélectionné portera la marque de qualité Belgaqua et sera conforme

aux spécifications de la société distributrice d'eau. La conduite de remplissage sera posée avec une pente d'au moins 20 mm par mètre en direction de la citerne.

Spécifications

Type de protection : *** / AA / AB / AD

Commande

Le dispositif de commande comprend le coffret de distribution, la sonde de niveau, l'obturateur électromagnétique et la protection contre le refoulement.

Spécifications

Type : ***.

Accessoires

Pièce de débit tranquille : *** / non prévue / Pièce spéciale PE DN110 / Pièce spéciale PE DN125 / Pièce en U

Siphon de trop plein : non prévu / compris

- Prescriptions complémentaires

Sur le fond de la citerne en HDPE et en polyester, une couche de silico-calcaire / gravier roulé sera prévue, épaisseur environ 3 cm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Cuve

La citerne en béton armé étanche sera conforme au 17.24.2a Citerne d'eau de pluie en béton / préfabriquées.

La citerne en polyéthylène résistant aux chocs (HDPE) sera conforme au 17.24.2b Citerne d'eau de pluie en matière synthétique / HDPE.

La citerne en polyester résistant aux chocs sera conforme au 17.24.2c Citerne d'eau de pluie en matière synthétique / polyester.

Selon la description aux articles 17.24 Citerne d'eau de pluie, 17.24.1 Citerne d'eau de pluie réalisées sur place, 17.24.2 Citerne d'eau de pluie préfabriquées, 17.24.2a Citerne d'eau de pluie en béton / préfabriquées et 17.24.2b Citerne d'eau de pluie en matière synthétique / HDPE en fonction du matériau choisi. En dérogation à ces articles, les citernes d'eau de pluie seront uniquement remplies d'eau potable. La conduite d'alimentation sera prolongée jusqu'à l'eau et munie d'un coude à 180° afin de ne pas remuer le fond. En outre, les citernes seront pourvues des équipements suivants :

Préfiltre

Les préfiltres seront placés avant la citerne d'eau de pluie. Ces filtres servent à trier les matières de décantation et en suspension dans l'eau amenée et à les éliminer. L'eau ainsi purifiée est alors conduite séparément dans la citerne. Les filtres seront entièrement inoxydables et ne nécessitent pas d'entretien. La pose s'effectuera selon les directives du fabricant. Les filtres placés dans le sol seront accessibles pour inspection et munis d'un couvercle (selon [NBN B 54-101]).

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant la contenance.

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'attention de l'auteur du projet :

En fonction de la nature du revêtement de toiture, il y a lieu de prendre les précautions suivantes :

- couverture de toiture métallique : uniquement pour la toilette et le lave-linge.
- couverture de toiture en bitume : attendre un an avant de récolter l'eau de pluie.

17.24.3 Préfiltres pour eau de pluie CCTB 01.02**AIDE****Filtres non auto-nettoyants**

Le filtre non autonettoyant est un filtre comportant un petit tamis à mailles grossières. Ce filtre doit être nettoyé régulièrement pour éviter que les matières organiques retenues ne pourrissent.

Filtres auto-nettoyants

Les feuilles et les saletés grossières sont évacuées automatiquement avec l'eau résiduelle. Ces filtres demandent malgré tout un entretien réduit pour nettoyer les petites particules qui viennent encrasser le filtre. L'eau s'écoule au travers d'un fin filtre en acier inoxydable. Si des feuilles se déposent sur le filtre, elles sont automatiquement emportées par l'eau qui s'écoule par la suite. De tels filtres possèdent deux ouvertures, une par laquelle s'écoule l'eau filtrée qui poursuit son chemin vers la citerne, l'autre par laquelle s'écoule l'eau souillée qui élimine ainsi environ 10 % de la quantité totale d'eau.

17.24.3a Préfiltres enterrés CCTB 01.02**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit de filtres enterrés placés directement en amont de la citerne à eau pluviale qui permettent d'éviter une arrivée excessive de matériaux organiques dans la citerne.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales****Filtre**

- Filtre de type **non autonettoyant / autonettoyant / de puits autonettoyant / cyclone autonettoyant / filtre cyclone autonettoyant avec tamis collecteur / *****
- Filtre **simple / double / *****
- Dimensionné pour une superficie de toiture projetée : maximum **150 / 300 / 400 / 500 / 2.000 / 10.000 / *** m²**

Spécifications

- Paroi filtrante en **mousse / acier inox / *****
- Ouvertures du tamis : maximum **5 / 1 / 0,5 / 0,4 / *** mm**.
- Cuve ou logement en **béton préfabriqué / polyéthylène / *****
- Cuve ou logement de forme : **carrée / cylindrique / *****
- Charge d'utilisation de la dalle de couverture (terre plus surcharges), minimum : **10 / 15 / *** kN/m²**
- Surcharge d'exploitation : **5 kN (trafic léger piétons, vélos) / 20 kN (trafic occasionnel véhicule léger) / 55 kN (parkings, allées, trafic routier léger) / 75 kN (trafic routier normal) / *****

Trou d'homme

- Dimensions intérieures : 50 x 50 / 60 x 60 / Diamètre 50 / Diamètre 60 / *** cm.
- Le trou d'homme est réalisé en maçonnerie en briques pleines / béton préfabriqué / béton polymère / fibrociment / grès / PVC / PEMD / PEHD / PP / ***

Châssis de visite et couvercle

- Châssis de visite et couvercle : compris en 17.34 / fonte / fonte pour remplissage béton / aluminium / aluminium à paver / aluminium à carreler / béton / acier galvanisé / acier galvanisé à paver / acier galvanisé à carreler / acier inoxydable / acier inoxydable à carreler / matière synthétique - PP / ***
- Forme : ronde / carrée / ***
- Dimensions extérieures du châssis de visite : 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 / *** mm.
- Classe de résistance : *** / Ia (charge d'épreuve minimale pour la fonte 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN)(selon [NBN B 54-101])

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Généralités

Le filtre est placé sous le niveau du sol et est accessible par un couvercle.

Sur la cuve ou le logement on coulera / on ne coulera pas une dalle de béton armé d'une épaisseur de 10 cm (diamètre des armatures 150/150/6) avec une réservation pour permettre le contrôle et l'entretien (dimensions de la réservation = dimension du trou d'homme).

Le trou d'homme au-dessus de l'ouverture doit être maçonné afin que le couvercle se situe au niveau du sol ou du terrain.

Le couvercle sera placé au niveau désigné par le maître de l'ouvrage dans un châssis de visite spécial. Les cadres métalliques doivent être inoxydables ou protégés contre la rouille; ils seront ancrés dans la maçonnerie.

Filtre autonettoyant

Ce filtre comporte trois raccordements :

- un raccordement pour l'arrivée d'eau de pluie non filtrée,
- un raccordement d'évacuation de l'eau de pluie filtrée en direction de la citerne,
- un raccordement pour l'évacuation de l'eau résiduelle et de la saleté vers l'égout.

Remblais

Les remblais autour de la citerne enterrée seront exécutés à l'aide de :

OPTION 1: terre provenant des fouilles, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 2 : sable rugueux, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 3 : sable stabilisé, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

Choix : *** / terre provenant des fouilles / sable rugueux / sable stabilisé

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Par type de filtre.

- nature du marché:

QF

17.25 Réservoirs CCTB 01.02

17.25.1 Bassins d'orages

17.25.1a Bassins d'orages en béton

17.25.1b Bassins d'orages en maçonnerie

17.25.1c Bassins d'orages en matière synthétique

17.3 Appareils récepteurs CCTB 01.02

17.31 Chambres de visite et de disconnexion CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne les chambres de visite et de disconnexion conçus pour permettre le contrôle et le nettoyage des conduites qui y aboutissent et prévoir leur évacuation via une seule conduite jusqu'à l'égout. Le prix unitaire doit comprendre : tous les travaux de terrassement et de remblai, le raccordement aux canalisations d'égout, la fourniture et le montage des éléments préfabriqués, le béton de fondation, le couvercle souterrain, la maçonnerie, le cimentage et le badigeonnage si nécessaire.

MATÉRIAUX

Les chambres de visite seront conçues de manière telle que le raccordement des tuyaux, quel que soit leur diamètre ou leur emplacement, ne puisse pas provoquer de tensions ni de risques de cassure. Les éléments ne peuvent pas fléchir ni présenter des fissures sous une charge de 60 kN. Les systèmes les plus fréquemment utilisés sont des appareils préfabriqués en matière synthétique ou en béton; les anneaux cylindriques ou la maçonnerie en briques de terre cuites constituent d'autres possibilités. Les chambres préfabriquées porteront la marque d'usine, la date de fabrication et, le cas échéant, la marque de qualité. Voir également [CCT Qualiroutes] – C.42. et J.1.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les chambres de visite seront soigneusement enterrées et pourvues d'une dalle de fondation appropriée. Afin de prévenir l'affaissement, la plaque de fondation dépassera la paroi de maçonnerie de 10 cm aux quatre côtés. Dans un sol rehaussé, les chambres de visite seront autant que possible reliées au bâtiment, reposant sur un encorbellement de la fondation ou en prévoyant des semelles en béton. Les dalles de fondations peuvent être exécutées en béton maigre (composition : 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, 800 litres de pierrailles 7/14 ou 7/20 ou de gravier 4/14 ou 4/28 et 400 litres de sable pour béton selon [NBN EN 12620+A1, Granulats pour béton]). La hauteur du couvercle sera déterminée en fonction de l'aménagement extérieur. En général, la hauteur du fût sera calculée de façon à ce que le couvercle se situe à environ 20 cm sous le niveau du terrain; ce couvercle sera recouvert de sable, une plaque de répartition garantissant la capacité de charge et servant de repère pour l'emplacement exact. Lorsqu'il n'y a pas de charge roulante, la finition supérieure peut être du même type que le revêtement attenant. Lorsqu'elles sont continuées jusqu'au niveau du terrain, les chambres de visite seront recouvertes d'un couvercle de dimensions appropriées, conformément à l'élément 17.35 Grilles pour appareils récepteurs

CONTRÔLES

On ne pourra procéder au remblayage que lorsque la chambre de visite aura été approuvée par l'auteur de projet.

17.31.1 Chambres de visite réalisées sur place CCTB 01.02

17.31.1a Chambres de visite en maçonnerie simple CCTB 01.04

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Cet article concerne les chambres de visite en maçonnerie érigée sur place sur une fondation en béton et revêtue d'un cimentage étanche et d'une couche de goudron.

Spécifications

Type : simple / double avec siphon

Dimensions intérieures (simple) : *** / 25 X 25 / 30 X 30 / 40 X 40 / 50 X 50 / 60 X 60 / 80 X 80 cm.

Dimensions intérieures (double) : *** / 2 x 25 X 25 / 2 x 30 x 30 / 2 x 40 x 40 / 2 x 50 x 50 / 2 x 60 x 60 / 2 x 80 x 80 cm.

Attention : Les dimensions intérieures données sont les mesures intérieures de la chambre de visite non cimentée.

Profondeur :

- OPTION 1. La profondeur de la chambre de visite sera déterminée par le niveau des canalisations d'égout.
- OPTION 2. Le fond de la chambre de visite se trouvera à ... m sous la face inférieure de la canalisation principale.
- OPTION 3. La profondeur de la chambre de visite sera d'au moins *** m
- Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1 / OPTION 2

Dalle de fondation : épaisseur minimale 15 / 20 en béton non armé / armé de la classe de résistance C20/25 (composition : 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, 800 litres de pierres 7/14 ou 7/20 ou gravier 4/14 ou 4/28 selon [NBN EN 13055] et 400 litres de sable pour béton selon [NBN EN 13242+A1]). Note : pour les chambres de visite dont les dimensions intérieures sont supérieures à 50 cm, la dalle de béton sera armée d'un treillis 150x150/6 mm.

Maçonnerie : épaisseur 14 / 19 (brique pleine selon [NBN EN 771-1+A1]) Note : La partie de la chambre de visite située en dessous de 1,40 m de profondeur présentera des parois d'une épaisseur de 29 cm. Mortier de maçonnerie : la catégorie M2 selon [NBN EN 998-2] (composition : 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 par m3 de sable sec soit 1 part de ciment pour 4 parts de sable).

Mortier de cimentage : couche de ciment étanche (composition 400 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 par m3 de sable sec (1 part de ciment pour 3 parts de sable). Un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment de l'enduit et sera exempt de matières organiques ou d'huiles; le produit sera préalablement soumis à l'approbation du fonctionnaire dirigeant.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Après les fouilles, la chambre de visite sera fondée sur une dalle de fondation d'une épaisseur minimale de *** / 15 cm, qui dépassera la paroi de maçonnerie de *** / 10 cm des quatre côtés.

La maçonnerie sera exécutée selon [NBN EN 1996 série] voir également [CCT Qualiroutes] – J.2.. Les parois des chambres de visite seront exécutées en maçonnerie de briques. A l'intérieur, les joints

seront grattés en montant et rejointoyés ensuite à plat à l'aide d'un mortier à base de ciment Portland composite CEM II / B-M 42.5 et de sable rugueux dans un rapport de 1/3.

Les doubles chambres de visite seront exécutées conformément aux indications sur la page de documentation 18-6.

L'intérieur de la chambre de visite sera enduite en plusieurs couches jusqu'à une épaisseur de 20 mm; la dernière couche sera égalisée et lissée; les angles seront arrondis. Les pans de mur extérieurs seront soigneusement enduits de ciment sur une épaisseur de 1,5 cm.

Les pans de mur en contact avec le sol seront enduits sur une épaisseur de 10 mm. Après un durcissement suffisant, l'enduit extérieur sera revêtu de 2 couches d'émulsion bitumeuse à raison de 500 g/m² (soit un vernis activé au brai de houille ou au bitume ([NBN B 46-002]) à raison d'au moins 200 g par m² et par couche).

Les chambres de visite qui ne sont pas érigées jusqu'au niveau du sol, seront recouvertes d'une dalle de béton armé d'une épaisseur d'au moins *** / 5 cm. Les autres chambres de visite seront couronnées d'un cadre en béton approprié, convenant pour un *** /couvercle encastré, conformément à l'article

Les remblais autour de la chambre de visite seront exécutés à l'aide de terre provenant des déblais / sable pour béton maigre compacté selon [NBN EN 13242+A1]/ sable stabilisé compacté composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 par m³ de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1].

- Notes d'exécution complémentaires

Un demi-tuyau de section identique à la conduite principale sera placé dans le prolongement de celle-ci sur le fond de la chambre de visite. Ce demi-tuyau sera entouré d'une couche de béton égalisée en oblique.

Le demi-tuyau / le couvercle enterré est compris dans le prix unitaire.

La partie de la chambre de visite située en dessous de 1,40 m de profondeur présentera des parois d'une épaisseur de 29 cm. Les échelons ou l'échelle d'accès en *** / acier galvanisé/ aluminium sont également compris dans le prix unitaire (suivant [CCT Qualiroutes] – C43.)

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant le type (simple ou double) et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.1b Chambres de visite en maçonnerie double avec siphon CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter selon le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.1c Chambres de visite en béton coulé sur place CCTB 01.04

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Ce poste concerne les chambres de visite en béton de centrale armé, étanche, coffré et coulé sur place, selon [NBN B 15-001].

Spécifications

Type : simple / double avec siphon

Dimensions intérieures (simple) : *** / 25 X 25 / 30 X 30 / 40 X 40 / 50 X 50 / 60 X 60 / 80 X 80 cm.

Dimensions intérieures (double) : *** / 2 x 25 X 25 / 2 x 30 x 30 / 2 x 40 x 40 / 2 x 50 x 50 / 2 x 60 x 60 / 2 x 80 x 80 cm. Les dimensions intérieures indiquées sont les mesures intérieures de la chambre de visite non enduite.

Profondeur :

- OPTION 1. La profondeur de la chambre de visite sera déterminée par le niveau des canalisations d'égout.
- OPTION 2. Le fond de la chambre de visite se trouvera à *** m sous la face inférieure de la canalisation principale.
- OPTION 3. La profondeur de la chambre de visite sera d'au moins *** m.

Le choix est spécifié par: *** / OPTION 1 / OPTION 2

Parois en béton :

épaisseur des parois *** / 15 cm

qualité du béton : C37/30-5c

acier d'armature : ***

Dalle de fondation : épaisseur minimale 15 / 20 en béton non armé / béton armé de la classe de résistance C20/25 (composition : 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, 800 litres de pierrailles 7/14 ou 7/20 ou de gravier 4/14 ou 4/28 selon [NBN EN 13055] et 400 litres de sable pour béton selon [NBN EN 13242+A1]). Note : Pour les chambres de visite dont les dimensions intérieures sont supérieures à 50 cm, la dalle de béton sera armée d'un treillis de 150x150x6x6 mm.

Un produit hydrofuge sera ajouté à l'eau de gâchage; ce produit ne doit en aucun cas altérer les caractéristiques de résistance du ciment d'enduisage et sera exempt de matières organiques ou d'huiles; le produit sera préalablement soumis à l'approbation du fonctionnaire dirigeant.

- Prescriptions complémentaires

La partie de la chambre de visite située en dessous de 1,40 m de profondeur présentera des parois d'une épaisseur de 29 cm. Les échelons ou l'échelle d'accès en acier galvanisé/aluminium/*** sont également compris dans le prix unitaire (suivant [CCT Qualiroutes] – C.43.)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Après les fouilles, la chambre de visite sera fondée et coffrée sur une dalle de fondation d'une épaisseur minimale de 15 / *** cm, qui dépassera la paroi de maçonnerie de 10 / *** cm des quatre côtés.

Les pans de mur en contact avec le sol seront enduits sur une épaisseur de 10 mm. Après le durcissement et séchage suffisants du béton et de la couche de ciment, l'enduit extérieur sera revêtu de 2 couches d'émulsion bitumeuse à raison de 500 g/m² (soit un vernis activé au brai de houille ou au bitume ([NBN B 46-002]) à raison d'au moins 200 g par m² et par couche); les deux couches seront de couleur différente.

Les chambres de visite qui ne sont pas érigées jusqu'au niveau du sol, seront recouvertes d'une dalle de béton armé d'une épaisseur d'au moins 5 / *** cm. Les autres chambres de visite seront

couronnées d'un cadre en béton approprié, convenant pour un **couvercle encastré / conformément à l'article *****

Les remblais autour de la chambre de visite seront exécutés à l'aide de **terre provenant des déblais / sable pour béton maigre compacté selon [NBN EN 12620+A1] / sable stabilisé compacté composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 par m3 de sable pour béton maigre selon [NBN EN 12620+A1]**.

- Notes d'exécution complémentaires

Un demi-tuyau de section identique à la conduite principale sera placé dans le prolongement de celle-ci sur le fond de la chambre de visite. Ce demi-tuyau sera entouré d'une couche de béton égalisée en oblique.

Le **demi-tuyau / le couvercle enterré** est compris dans le prix unitaire.

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant type (simple ou double) et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.2 Chambres de visite préfabriquées CCTB 01.02

17.31.2a Chambres de visite en béton préfabriqué CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les regards de visite, regards d'inspection et boîtes de branchement en béton non armé, béton fibré acier et béton armé sont conformes aux [NBN EN 1917] et [NBN B 21-101].

Les prescriptions du [PTV 21-101] s'appliquent aux regards pouvant être soumis à occasionnellement une pression supérieure jusqu'à 10m de colonne d'eau (100 kPa) de par leur profondeur de pose ou d'autres circonstances.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

L'utilisation de ciment à haute résistance aux sulfates (HSR) est imposée pour le mortier, les regards de visite et les boîtes de branchement en béton non armé, béton fibré acier et béton armé.

Le béton maigre présente au minimum une classe de résistance C 12/15.

L'entrepreneur a le choix de sa composition et de sa consistance. L'utilisation d'un retardateur de prise est autorisée.

Le béton non armé est de classe de résistance C 30/37 ou C 35/45.

Le béton armé est de classe de résistance C 35/45.

Le taux normal d'armatures est d'environ 100 kg/m³ de béton. Si le taux d'armatures calculé est plus élevé, les armatures font l'objet d'un poste séparé du métré.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le radier des ouvrages exécutés en place est construit sur une couche de béton maigre. L'élément de fond des ouvrages préfabriqués ou mixtes repose sur une fondation en béton maigre d'une épaisseur de 15 cm.

Les éléments droits préfabriqués sont exécutés en alignement vertical et respectent l'étanchéité prescrite.

La hauteur totale de la rehausse d'ajustement sous le trappillon est inférieure à 300 mm.

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.2b Chambres de visite en béton polymère CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant le type (simple ou double) et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.2c Chambres de visite en fibrociment CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction suivant le type (simple ou double) et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.2d Chambres de visite en grès CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique CCTB 01.08

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les chambres de visite seront préfabriquées conformément à la norme [NBN EN 13598-1] pour les chambres d'un diamètre compris entre 200 mm et 400 mm et d'une profondeur d'encastrement maximale de 2 m, mesurée à partir du fond de la chambre et conformément à la norme [NBN EN 13598-2] pour les chambres d'un diamètre compris entre 400 mm et 1200 mm pour laquelle il y a une distinction entre deux classes:

- une profondeur d'encastrement maximale de 3 m, mesurée à partir du fond de la chambre et une nappe phréatique de 2 m
- une profondeur d'encastrement maximale de 6 m, mesurée à partir du fond de la chambre et une nappe phréatique de 5 m

Spécifications

Types : **simple / double avec siphon et chambre de décantation**

Diamètre de la chambre de visite : ***** / 250 / 300 / 400** mm / conformément aux indications sur les plans

Épaisseur des parois : minimum ***** / 4 / 5** mm

Fond : plat / profilé dans le prolongement de la sortie.

L'épaisseur de la dalle de fondation sera de ***** / 10 / 15** cm.

- Prescriptions complémentaires

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les remblais autour de la chambre de visite seront exécutés à l'aide de **sable pour béton maigre compacté selon [NBN EN 13242+A1] / sable stabilisé compacté composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 par m3 de sable pour béton maigre selon [NBN EN 13242+A1]**.

Les chambres de visite qui ne sont pas érigées jusqu'au niveau du sol, seront recouvertes d'un couvercle en PVC, adapté au diamètre de la chambre de visite. Pour les chambres de visite qui ne sont pas érigées jusqu'au niveau du sol, le couvercle est toujours compris dans le prix.

Pour les chambres de visite accessibles, la hauteur standard sera rehaussée hermétiquement jusqu'au niveau prescrit à l'aide d'un tronçon de tuyau de diamètre correspondant. Elles seront terminées par un ***** / couvercle**, conformément à l'article *******

- Notes d'exécution complémentaires

Couverture : **enterrée / au-dessus des terres** selon l'article *******

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant le type (simple ou double) et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.3 Chambres de disconnexion réalisées sur place CCTB 01.02

17.31.3a Chambres de disconnexion en béton avec couvercles

17.31.3b Chambres de disconnexion maçonnées avec couvercles CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.4 Chambres de disconnexion préfabriquées CCTB 01.02

17.31.4a Chambres de disconnexion préfabriquées en béton CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.4b Chambres de disconnexion préfabriquées en matière synthétique / PVC
CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose des chambres de disconnexion préfabriquées en PVC conçues pour permettre le contrôle et le nettoyage des conduites qui y aboutissent et prévoir leur évacuation via une seule conduite jusqu'à l'égout.

Ce poste comprend notamment :

- Le contrôle de la profondeur du réseau d'égouttage existant.

- Localisation

Les travaux sont localisés : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les chambres de visite seront préfabriquées conformément à la norme [NBN EN 13598-1], d'une profondeur d'encastrement maximale de 2 m, mesurée à partir du fond de la chambre.

- Matière : PVC
- Diamètre intérieur de la chambre de visite : 250 / 315 / 400 (par défaut) mm.
- Hauteur standard : 500 (par défaut) / *** mm.
- Col : élargi (pour emboîtement de rehausse ou couvercle) (par défaut) / ***.
- Épaisseur des parois : minimum 4 (par défaut) / 5 / *** mm.
- Type : Double chambre à disconnexion (par défaut) / Simple chambre à disconnexion.

(Soit par défaut)

Double chambre à disconnexion

Première chambre, disconnectrice (siphonique) :

- Fond : plat (par défaut) / ***.
- Diamètre de raccordement d'entrées :
 - Nombre : 1 / 2 / 3 (par défaut).
 - Diamètre : 110 (par défaut) / 125 / 160 / *** mm.
- La sortie d'évacuation est équipée d'un système de disconnexion siphonique pour éviter notamment le passage d'odeurs.
 - Diamètre de raccordement de sortie : 125 (par défaut) / *** mm.

Seconde chambre :

- Dans la seconde chambre, les raccordements d'entrées et de sortie sont situés plus bas que le raccordement de l'entrée de la première chambre siphonique.
- Fond : profilé dans le prolongement de la sortie (par défaut) / plat.
- Diamètre de raccordement d'entrées (le raccordement à la première chambre n'est pas compté, car utilisé par défaut) :
 - Nombre : 1 / 2 (par défaut).
 - Diamètre : 110 (par défaut) / 125 / 160 / *** mm.
- Diamètre de raccordement de sortie : 125 / 160 (par défaut) / *** mm.

(Soit)

Simple chambre à disconnexion

- Fond : plat (par défaut) / ***.
- Diamètre de raccordement d'entrées :
 - Nombre : 1 / 2 / 3 (par défaut).
 - Diamètre : 110 (par défaut) / 125 / 160 / *** mm.
- La sortie d'évacuation est équipée d'un système de disconnexion siphonique pour éviter notamment le passage d'odeurs.
 - Diamètre de raccordement de sortie : 110 (par défaut) / 125 / *** mm.

- Prescriptions complémentaires

Le présent article comprend également : couvercle PVC enterré.

Couvercle PVC enterré

- Type : Bouchon de fermeture (par défaut) / tampon avec couvercle à visser
- Classe de résistance [NBN EN 124 série] : A 15 (par défaut) / B125 / ***.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Les chambres de visite sont mises en place sur une couche de béton maigre d'une épaisseur de **10** (par défaut) / **15** cm qui dépasse de chaque côté de **10** (par défaut) / ******* cm.
- La profondeur de la chambre de visite est déterminée par le niveau des canalisations d'égouttage existantes.
- La hauteur standard des chambres de visite est rehaussée hermétiquement jusqu'au niveau haut prescrit à l'aide d'un tronçon de tuyau PVC de diamètre correspondant, compris dans le poste.
 - Niveau haut prescrit : **voir plans** (par défaut) / *******.
- Les chambres sont terminées par un : **couvercle accessible** (par défaut) / **couvercle enterré**.

(Soit par défaut)

Couvercle accessible

Les chambres de visite accessibles sont terminées par des châssis de visites avec couvercles, conformément au sous-titre 17.34 Châssis de visite avec couvercles et grilles et articles qui en découlent.

Ces châssis de visite avec couvercles ne sont pas compris par défaut dans le poste, sauf contre-indication dans le cahier spécial des charges aux articles concernés ci-dessus.

(Soit)

Couvercle enterré

Voir « prescriptions complémentaires » (ci-avant) du présent article.

Les chambres de visite qui ne sont pas érigées jusqu'au niveau du sol fini, sont recouvertes d'un couvercle en PVC, adapté au diamètre de la chambre de visite compatible avec celle-ci pour assurer l'étanchéité au gaz et à l'eau sous pression. Ce couvercle est compris dans le prix du poste.

- Les entrées qui ne sont pas utilisées sont bouchonnées à l'aide de bouchons de fermetures, compatibles avec la chambre de visite pour assurer l'étanchéité au gaz et à l'eau sous pression de celle-ci, compris dans le poste.
- Après la pose et le raccordement de la chambre, les remblais autour de la chambre de visite sont exécutés à l'aide **de terre provenant des déblais, exempte de tout gravats ou déchet qui pourraient endommager les tuyaux** (par défaut) / **conformément à la norme [NBN EN 13242+A1] : sable compacté pour béton maigre / sable stabilisé compacté (composé de 100 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 par m³ de sable pour béton maigre)** / *******.
- Le remblai se fait par couches successives de 20 à 30 cm, bien compactées et de façon uniforme.

CONTRÔLES PARTICULIERS

L'entrepreneur organise une réunion en présence l'AP pour réaliser un test d'étanchéité pour s'assurer que l'ensemble est parfaitement étanche et ne présente aucune fuite.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 13598-1, Systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), polypropylène (PP) et polyéthylène (PE) - Partie 1: Spécifications relatives aux raccords auxiliaires et aux boîtes d'inspection de branchement peu profondes]

[NBN EN 124 série, Dispositifs de couronnement et de fermeture pour les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules]

- Exécution

[NBN EN 13242+A1, Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées]

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, ventilée suivant le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

AIDE

Classification des charges suivant la [NBN EN 124 série] :

- Classe A 15 (kN) minimum : zones susceptibles d'être utilisées exclusivement par des piétons et des cyclistes.
- Classe B 125 (kN) minimum : zones piétonnes et zones comparables, aires de stationnement et parkings à étages pour voitures.

17.31.4c Chambres de disconnexion préfabriquées en matière synthétique / PEMD
CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.4d Chambres de disconnexion préfabriquées en matière synthétique / PEHD
CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.31.4e Chambres de disconnexion préfabriquées en matière synthétique / PP
CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type et les dimensions.

- **nature du marché:**

QF

17.32 Appareils récepteurs linéaires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les récepteurs linéaires (avaloirs, récepteurs, coupe-air, grille) à l'extérieur du bâtiment, intégrés dans les revêtements extérieurs, destinés à recueillir les eaux de surface et/ou de nettoyage. Le prix unitaire comprend les terrassements, la fondation et, éventuellement, le traitement anti-rouille (pour les couvercles en fonte).

Attention : les récepteurs pour l'intérieur (siphons à cloche et couvercles) sont traités séparément dans la section 65 Sanitaires (réseau de conduites).

MATÉRIAUX

Les dimensions des appareils seront choisies de façon à ce qu'ils puissent être posés dans un revêtement de surface modulaire (150 x 150 / 200 x 200 / 250 x 250 / 300 x 300 / *** mm) sans décapages ou adaptations et compte tenu des tolérances de fabrication.

17.32.1 Caniveaux réalisés sur place CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les caniveaux réalisés sur place, il s'agit de **récepteur extérieur à cloche/ de récepteur extérieur à panier/d'avaloir de voirie**

avaloir pour voirie

L'avaloir de voirie ou de trottoir est un puisard muni d'une bouche d'égout latérale, placé dans le revêtement de sol et qui remplit une fonction de réceptacle des boues et des détritiques et qui assure la récolte des eaux et leur évacuation vers l'égout. Le prix comprend les travaux de terrassement, les remblais, la fourniture, la pose et le raccordement à l'égout.

MATÉRIAUX

récepteur extérieur / à cloche

Les récepteurs extérieurs à cloche auront une garde d'eau d'au moins 60 / *** mm et seront réalisés en :

*** / fonte ou acier moulé/ DUR-aluminium / PVC / PE résistant aux chocs

Récepteur extérieur à cloche - Spécifications

Dimensions extérieures de la grille : *** / 200 x 200 / 250 x 250 / 300 x 300 mm selon les indications sur les plans

Le raccord se fera horizontalement / verticalement

La dimension du raccord sera de DN 100 / ***

récepteur extérieur / à panier

Les récepteurs extérieurs à coupe-air et panier seront conformes seront réalisés en *** / fonte ou acier moulé/ DUR-aluminium / PVC / PE résistant aux chocs

Récepteur extérieur à panier - Spécifications

Type : récepteur muni d'une grille en fonte **sans / avec** fermeture vissée et un panier en **acier galvanisé à chaud / *****.

Classe de résistance : **B 125 / *****

Dimensions extérieures de la grille : **300 x 300 / *** mm** selon les indications sur les plans

Le raccord se fera **horizontalement / verticalement**

La dimension du raccord sera de **DN 100 / *****

avaloir pour voirie

Les avaloirs de voirie en fonte ou acier moulé seront conformes aux dispositions du [CCT Qualiroutes]– C.41. La grille résistera à une charge d'épreuve statique de **20 / *** kN**. La grille sera vissée pour prévenir le vandalisme.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

récepteur extérieur / à cloche / à panier

Le récepteur extérieur sera coulé dans un cadre en béton légèrement armé. Ce cadre sera placé de manière **invisible / visible** dans le revêtement extérieur.

Notes d'exécution complémentaires

La fonte sera dérouillée, peinte en 1 couche de peinture au minium et 2 couches de finition à base de résine alkyde. La teinte sera déterminée par l'auteur du projet.

avaloir pour voirie

La mise en œuvre et la pose seront conformes aux prescriptions du [CCT Qualiroutes]– I.6. Les avaloirs de voirie seront posés sur une fondation stable et rigide, d'épaisseur suffisante, et débordant de 10 cm au moins sur le périmètre de la cuve. La face supérieure du cadre et de la grille se situeront à maximum 1 cm plus bas que le revêtement de sol. Le raccordement de l'avaloir de voirie aux égouts sera étanche.

17.32.1a Caniveaux en maçonnerie réalisés sur place CCTB 01.04

17.32.1b Caniveaux en béton coulé sur place CCTB 01.04

17.32.2 Caniveaux préfabriqués CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne les récepteurs extérieurs et caniveaux intégrés dans le revêtement extérieur et destinés à l'évacuation des eaux de surface, il s'agit **de récepteur extérieur à cloche/ de récepteur extérieur à panier/ de caniveaux préfabriqués/d'avaloir pour voirie**.

- Remarques importantes

avaloir pour voirie

L'avaloir de voirie ou de trottoir est un puisard muni d'une bouche d'égout latérale, placé dans le revêtement de sol et qui remplit une fonction de réceptacle des boues et des détritiques et qui assure la récolte des eaux et leur évacuation vers l'égout. Le prix comprend les travaux de terrassement, les remblais, la fourniture, la pose et le raccordement à l'égout.

MATÉRIAUX

récepteurs - caniveaux préfabriqués / généralités

Les caniveaux préfabriqués se composeront d'une série d'éléments séparés et de pièces d'ajustage avec grilles. Les éléments seront pourvus de bouts mâle et femelle ou d'évidements pour strips d'étanchéité.

Les caniveaux résisteront au gel et aux acides du sol, aux huiles minérales, au mazout, à l'essence et aux solutions de sel d'épandage. La porosité sera inférieure à 0,5%. Dans la mesure où le cahier spécial des charges ne le précise pas, l'entrepreneur aura le choix parmi les produits repris dans le présent cahier des charges.

récepteur extérieur / à cloche

Les récepteurs extérieurs à cloche auront une garde d'eau d'au moins 60 / *** mm et seront réalisés en *** / fonte ou acier moulé/ DUR-aluminium / PVC / PE résistant aux chocs

Spécifications

Dimensions extérieures de la grille : *** / 200 x 200 / 250 x 250 / 300 x 300 mm selon les indications sur les plans

Le raccord se fera horizontalement / verticalement

La dimension du raccord sera de DN 100 / ***

récepteur extérieur / à panier

Les récepteurs extérieurs à coupe-air et panier seront réalisés en *** / fonte ou acier moulé/ DUR-aluminium / PVC / PE résistant aux chocs

Spécifications

Type : récepteur muni d'une grille en fonte sans / avec fermeture vissée et un panier en acier galvanisé à chaud / ***.

Classe de résistance : B 125 / ***

Dimensions extérieures de la grille : 300 x 300 / *** mm selon les indications sur les plans

Le raccord se fera horizontalement / verticalement

La dimension du raccord sera de DN 100 / ***

récepteurs - avaloir pour voirie

Les avaloirs de voirie en fonte ou acier moulé seront conformes aux dispositions du [CCT Qualiroutes] – C.41. La grille résistera à une charge d'épreuve statique de 20 / *** kN. La grille sera vissée pour prévenir le vandalisme.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

caniveaux préfabriqués / généralités

L'assise du caniveau préfabriqué sera formée par une fondation en béton. Cette fondation dépassera de 10 / *** cm sur les parois du caniveau préfabriqué. L'assemblage des éléments préfabriqués s'effectuera suivant les directives du fabricant par les moyens appropriés afin d'obtenir un ensemble étanche à l'eau. Le raccordement aux égouts ou chambres de visite se fera à l'aide d'éléments préfabriqués spécialement conçus à cet effet.

récepteur extérieur / à cloche/à panier

Le récepteur extérieur sera coulé dans un cadre en béton légèrement armé. Ce cadre sera placé de manière invisible / visible dans le revêtement extérieur.

Notes d'exécution complémentaires

La fonte sera dérouillée, peinte en 1 couche de peinture au minium et 2 couches de finition à base de résine alkyde. La teinte sera déterminée par l'auteur du projet.

récepteurs - avaloir pour voirie

La mise en œuvre et la pose seront conformes aux prescriptions du [CCT Qualiroutes] – I.6. Les avaloirs de voirie seront posés sur une fondation stable et rigide, d'épaisseur suffisante, et débordant de 10 cm au moins sur le périmètre de la cuve. La face supérieure du cadre et de la grille se situeront à maximum 1 cm plus bas que le revêtement de sol. Le raccordement de l'avaloir de voirie aux égouts sera étanche.

17.32.2a Caniveaux préfabriqués en béton CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les caniveaux préfabriqués seront réalisés en béton pour béton armé conforme aux prescriptions du Fascicule 4.1. L'utilisation de ciment de la classe de résistance 42,5 est obligatoire. L'armature se composera d'un treillis adéquat. .

Spécifications

Largeur du caniveau : 25 / *** cm

Profondeur du caniveau : 30 / 40 / 50 / *** cm

Longueur des éléments : 100 / *** cm

Les angles intérieurs seront biseautés ou arrondis.

Les caniveaux préfabriqués seront recouverts

OPTION 1: d'un couvercle en béton avec tranchée pour passage d'eau, adapté à l'évidement de rive du caniveau.

OPTION 2: d'une grille modulaire en fonte / galvanisée destinée au trafic lent avec une charge maximale par roue de 250 kg. La grille sera posée dans des profils L métalliques qui auront été coulés dans le bord supérieur du caniveau préfabriqué.

OPTION 3: d'une grille modulaire en fonte destinée au trafic lourd "rapide". La pose de la grille s'effectuera, en vue d'éviter tout bruit de vibration, au moyen de strips en caoutchouc et elle sera verrouillée à l'aide de boulons dans des profils en fonte qui auront été coulés dans le bord supérieur du caniveau préfabriqué.

Le choix est spécifié par ***/OPTION 1/OPTION 2/OPTION 3

L'élément d'about sera pourvu

- OPTION 1 d'un dispositif de raccordement pour évacuation inférieure / latérale : diamètre 110 / 125 / 160 / *** mm
- OPTION 2: d'une plaque de raccord avec dispositif de raccordement : diamètre 110 / 125 / 160 / *** mm.
- OPTION 3: ***

Le choix est spécifié par ***/OPTION 1/OPTION 2/OPTION 3

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La couche de fondation présentera une épaisseur de 10 / 15. La face supérieure est prévue au niveau du revêtement adjacent. Le caniveau préfabriqué sera posé de façon flottante sur le mortier de pose humide, en veillant à ce que les faces avant et arrière des caniveaux soient propres afin d'obtenir un assemblage parfait. Les joints entre les éléments seront remplis d'un mortier approprié spécial.

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1- pièce (p) selon dimensions 100x25/30/40/50 cm

OPTION 2- au mètre (m) section 100/150/200/300/400/500 mm

Le choix est spécifié par ***/OPTION 1/OPTION 2

- code de mesurage:

OPTION 1: -

OPTION 2: longueur nette à exécuter

Le choix est spécifié par ***/OPTION 1/OPTION 2

- nature du marché:

QF

17.32.2b Caniveaux préfabriqués en béton armé de fibres de verre CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le caniveau préfabriqué sera réalisé en béton armé de fibres de verre. Le corps du caniveau sera pourvu d'un profilé en forme de L pour le bord coulé en **acier galvanisé à chaud / inox 18.10 / *****

Spécifications

Section intérieure :

OPTION 1: 100 / 150 / 200 / 300 de large et pourvu d'un fond évidé avec / sans chute.

OPTION 2: 400 / 500 / *** mm de large et pourvu d'un fond plan à angles biseautés, sans chute
profondeur 400 / *** mm

OPTION 3: ***

Le choix est spécifié par ***/OPTION 1/OPTION 2/OPTION 3

La longueur utile des éléments de caniveau sera de 1 / *** m.

Le caniveau préfabriqué sera recouvert

OPTION 1: d'une grille pour tranchées en fonte / galvanisée à chaud / inox 18.10 / *** répondant à la catégorie de charges suivant la DIN 19580 classe A : 15 kN / B : 125 kN / C : 250 kN / ***

OPTION 2: d'une grille à mailles galvanisée à chaud / inox 18.10 / *** conformément à la catégorie de charges suivant la DIN 19580 : classe A (15 kN) / B (125 kN) / C (250 kN) / *** (selon DIN 19580)

OPTION 3: ***

Le choix est spécifié par ***/OPTION 1/OPTION 2/OPTION 3

Chaque sortie du caniveau préfabriqué sera pourvue d'un collecteur de sable approprié avec siphon, grille et raccord d'égouts : diamètre 100 / 150 / 200.

- Prescriptions complémentaires

La grille sera ancrée par des boulons d'ancrage spéciaux.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La couche de fondation présentera une épaisseur de **10 / 15**. Le caniveau préfabriqué sera posé de façon flottante sur le mortier de tassement humide, en veillant à ce que les faces avant et arrière des caniveaux soient propres afin d'obtenir un assemblage parfait. La face supérieure de la grille se trouvera 3 à 5 mm plus bas que le niveau du carrelage adjacent. Les joints entre les éléments seront remplis d'un mortier spécial ou d'une pâte d'une élasticité durable.

Les faces latérales du caniveau seront revêtues d'une couche de béton d'une largeur de **10 / 15** sur toute la hauteur du caniveau, adaptée au carrelage adjacent. La composition du béton sera déterminée par l'entrepreneur; la résistance caractéristique R'_{wk} est d'au moins 30 N/mm² après 28 jours. La face supérieure sera aplanie. L'entrepreneur prendra les mesures nécessaires pour éviter l'enfoncement et l'élévation des caniveaux.

- Notes d'exécution complémentaires

Les joints de dilatation entre le caniveau préfabriqué et le sol seront remplis d'un mastic élastique à base de polysulfures.

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1: à la pièce (p) selon section **100/150/200/300/400/500 mm**

OPTION 2: au mètre (m) section **100/150/200/300/400/500 mm**

Le choix est spécifié par ***** / OPTION 1 / OPTION 2**

- code de mesurage:

OPTION 1: -

OPTION 2: longueur nette à exécuter

- nature du marché:

QF

17.32.2c Caniveaux préfabriqués en béton de polyester CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Cet article concerne les caniveaux préfabriqués en béton de polyester, composé de quartz et de résine de polyester présentant les qualités mécaniques suivantes : résistance à la compression d'au moins 100 N/mm², résistance à la traction d'au moins 20 N/mm² et résistant chimiquement. Le caniveau préfabriqué sera conforme à la même classe de résistance que celle de la grille. Le fond des éléments indépendants sera **plat / arrondi**; les extrémités seront fermées à l'aide d'éléments spéciaux; le caniveau sera raccordé à l'égout par une évacuation dans le bas.

Section intérieure : le caniveau présentera une largeur utile de

OPTION 1: 100 mm de large et sera pourvu d'un fond évidé **avec / sans chute**.

OPTION 2: 200 mm de large et sera pourvu d'un fond **plat / évidé sans chute**. La profondeur sera d'au moins 200 mm.

OPTION 3: *******

Le choix est spécifié par ***** / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3**

La longueur utile des éléments de caniveau sera de 1 m.

Le caniveau préfabriqué sera recouvert

OPTION 1: d'une grille pour tranchées en fonte / acier galvanisé à chaud / inox 18.10 / ***, conforme à la catégorie de charge classe A (15 kN) / B (125 kN) / C (250 kN) / ***

OPTION 2: d'une grille à mailles en acier galvanisé à chaud / inox 18.10 / ***, conforme à la catégorie de charges selon DIN 19580 : classe A (15 kN) / B (125 kN) / C (250 kN) / ***

OPTION 3:***

Le choix est spécifié par ***/OPTION 1/OPTION 2/OPTION 3

Chaque sortie du caniveau préfabriqué sera pourvue d'un collecteur de sable approprié avec siphon, grille et raccord d'égouts : diamètre 100 / 150 / *** mm.

- Prescriptions complémentaires

La grille sera ancrée au moyen de boulons d'ancrage spéciaux.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La pose s'effectuera conformément aux prescriptions du fabricant.

La couche de fondation présentera une épaisseur van 10 / 15. Le caniveau préfabriqué sera posé de façon flottante sur le mortier de tassement humide, en veillant à ce que les faces avant et arrière des caniveaux soient propres afin d'obtenir un assemblage parfait. Résistance du mortier : C20/25.

La semelle, le béton d'entourage et le caniveau formeront un seul ensemble : le béton d'enrobage et la dalle de béton attenante doivent être séparés. La face supérieure de la grille se trouvera de 3 à 5 mm plus bas que le niveau du revêtement de sol adjacent.

Les joints entre les éléments seront remplis d'un mortier spécial ou d'une pâte d'une élasticité de longue durée. Les faces latérales du caniveau seront revêtues d'une couche de béton d'une largeur de 10 / 15 / *** cm sur toute la hauteur du caniveau, adaptée au revêtement de sol adjacent. La composition du béton sera déterminée par l'entrepreneur; la résistance caractéristique R'wk sera d'au moins 30 N/mm² après 28 jours. La face supérieure sera aplanie. L'entrepreneur prendra les mesures nécessaires pour éviter l'enfoncement et l'élévation des caniveaux

- Notes d'exécution complémentaires

Les joints de dilatation entre le caniveau préfabriqué et le sol seront remplis d'un mastic élastique à base de polysulfures.

MESURAGE

- unité de mesure:

OPTION 1: à la pièce (p) par section de 100/200 mm

OPTION 2: au mètre (m) par section de 100/200 mm

- code de mesurage:

OPTION 1: -

OPTION 2: longueur nette à exécuter

- nature du marché:

QF

17.32.2d Caniveaux préfabriqués en polyester armé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Longueur nette à exécuter.

- nature du marché:

QF

17.32.2e Caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PEHD CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Longueur nette à exécuter.

- nature du marché:

QF

17.32.2f Caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PP CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Longueur nette à exécuter.

- nature du marché:

QF

17.32.2g Caniveaux métalliques en acier galvanisé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Longueur nette à exécuter.

- nature du marché:

QF

17.32.2h Caniveaux métalliques en acier inoxydable CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Longueur nette à exécuter.

- nature du marché:

QF

17.32.3 Dessableurs pour caniveaux préfabriqués CCTB 01.02

17.32.3a Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en béton CCTB 01.02

17.32.3b Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en béton armé de fibres de verre CCTB 01.02

17.32.3c Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en béton de polyester CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.32.3d Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en polyester armé CCTB 01.02

17.32.3e Dessableurs pour caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PEHD CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.32.4 Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués CCTB 01.02

17.32.4a Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en béton CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'avaloir est un appareil destiné à recevoir les eaux pour les évacuer. Il est muni d'une ou plusieurs grille(s) articulée(s) et/ou amovible(s) et, le cas échéant, d'un coupe-odeur.

Le bac est en béton.

En position fermée, l'assujettissement de la grille au cadre est permanent.

Les spécifications ci-après sont d'application :

- ☐ la grille et le châssis résistent à la charge d'épreuve prévue pour la classe de résistance minimum

D400 lorsque l'avaloir est installé au centre de la chaussée

- La charge d'épreuve pour les dispositifs posés en zone piétonne est celle prévue pour la classe de résistance minimum C250.

La classe de résistance des dispositifs de couronnement et de fermeture est **A 15 / B 125 / C 250 / D 400 / E 600 / F900**.

Conformément au [PTV 802] §2.5, toutes les parties des dispositifs de couronnement et de fermeture sont toujours prévues de la possibilité d'installer un équipement antivol. Si l'équipement antivol est installé, celui-ci permet une ouverture et fermeture normale du dispositif dans son application normale, mais prévoit que le couvercle ou la grille ne peut être séparé du cadre.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bacs en béton préfabriqués répondent aux prescriptions du [PTV 105].

Selon le choix du fabricant et l'application spécifique, les bacs préfabriqués sont en **béton non armé / béton armé traditionnel / béton armé fibré**.

Les bacs en béton sont pourvus d'un coupe-odeur amovible.

Le programme de réception technique préalable est réalisé conformément aux [PTV 100] § 9 et [PTV 105] § 9.3.

Les bacs en béton peuvent être livrés sur le chantier à partir de l'âge où ils sont déclarés aptes à l'emploi par le fabricant. Par défaut, ils ont au moins 28 jours d'âge au moment de leur livraison sur le chantier.

Les dimensions nominales du joint d'étanchéité et les tolérances sur ces dimensions sont déterminées par le fabricant. Ils doivent concorder avec les dimensions nominales de la fin de clavette qui est apportée dans l'ouverture d'échappement, de même qu'avec les tolérances sur ces dimensions.

L'étanchéité est telle qu'après 24 heures, les parois ne présentent aucun suintement.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les avaloirs sont posés sur une fondation en béton maigre d'une épaisseur minimale de 10 cm et débordant d'au moins 10 cm sur le périmètre du puisard.

Ils sont posés à un niveau tel que la face supérieure de la grille soit 0,5 cm plus bas que le filet d'eau qui y aboutit. Les grilles articulées se ferment dans le sens du trafic

Des joints de dilatation souples sont posés entre l'avaloir et les éléments linéaires.

Les raccordements d'avaloirs s'effectuent au moyen de pièces spéciales étanches. Les avaloirs et les caniveaux sont, sauf impossibilité technique, raccordés dans les regards de visite à hauteur de la génératrice supérieure de la canalisation principale ou, avec accord préalable du fonctionnaire dirigeant, par un tuyau descendant le long de la paroi intérieure du regard de visite

La fondation en béton maigre est en béton C 12/15.

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.32.4b Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en béton armé de fibres de verre CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.32.4c Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en béton de polyester CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.32.4d Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en polyester armé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.32.4e Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PEHD CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.32.4f Avaloirs en ligne pour caniveaux préfabriqués en matière synthétique / PP
CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.33 Appareils récepteurs ponctuels CCTB 01.02

17.33.1 Siphons de sol CCTB 01.02

17.33.1a Siphons de sol en fonte CCTB 01.02

17.33.1b Siphons de sol en acier inoxydable CCTB 01.02

17.33.1c Siphons de sol en aluminium CCTB 01.02

17.33.1d Siphons de sol en matière synthétique / PVC CCTB 01.02

17.33.1e Siphons de sol en matière synthétique / PE CCTB 01.02

17.33.1f Siphons de sol en matière synthétique / PP CCTB 01.02

17.33.1g Siphons de sol en matière synthétique / ABS CCTB 01.02

17.33.2 Avaloirs CCTB 01.02

17.33.2a Avaloirs sans siphon en fonte CCTB 01.02

17.33.2b Avaloirs en béton CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'avaloir est un appareil destiné à recevoir les eaux pour les évacuer. Il est muni d'une ou plusieurs grille(s) articulée(s) et/ou amovible(s) et, le cas échéant, d'un coupe-odeur.

Le bac est en béton.

En position fermée, l'assujettissement de la grille au cadre est permanent.

Les spécifications ci-après sont d'application :

- la grille et le châssis résistent à la charge d'épreuve prévue pour la classe de résistance minimum D400 lorsque l'avaloir est installé au centre de la chaussée
- La charge d'épreuve pour les dispositifs posés en zone piétonne est celle prévue pour la classe de résistance minimum C250.

La classe de résistance des dispositifs de couronnement et de fermeture est **A 15 / B 125 / C 250 / D 400 / E 600 / F900**.

Conformément au [PTV 802] §2.5, toutes les parties des dispositifs de couronnement et de fermeture sont toujours prévues de la possibilité d'installer un équipement antivol. Si l'équipement antivol est installé, celui-ci permet une ouverture et fermeture normale du dispositif dans son application normale, mais prévoit que le couvercle ou la grille ne peut être séparé du cadre.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bacs en béton préfabriqués répondent aux prescriptions du [PTV 105].

Selon le choix du fabricant et l'application spécifique, les bacs préfabriqués sont en **béton non armé / béton armé traditionnel / béton armé fibré**.

Les bacs en béton sont pourvus d'un coupe-odeur amovible.

Le programme de réception technique préalable est réalisé conformément aux [PTV 100] § 9 et [PTV 105] § 9.3.

Les bacs en béton peuvent être livrés sur le chantier à partir de l'âge où ils sont déclarés aptes à l'emploi par le fabricant. Par défaut, ils ont au moins 28 jours d'âge au moment de leur livraison sur le chantier.

Les dimensions nominales du joint d'étanchéité et les tolérances sur ces dimensions sont déterminées par le fabricant. Ils doivent concorder avec les dimensions nominales de la fin de clavette qui est apportée dans l'ouverture d'échappement, de même qu'avec les tolérances sur ces dimensions.

L'étanchéité est telle qu'après 24 heures, les parois ne présentent aucun suintement.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les avaloirs sont posés sur une fondation en béton maigre d'une épaisseur minimale de 10 cm et débordant d'au moins 10 cm sur le périmètre du puisard.

Ils sont posés à un niveau tel que la face supérieure de la grille soit 0,5 cm plus bas que la finition de sol autour. Les grilles se ferment dans le sens du trafic

Des joints de dilatation souples sont posés entre l'avaloir et les éléments linéaires.

Les raccordements d'avaloirs s'effectuent au moyen de pièces spéciales étanches. Les avaloirs et les caniveaux sont, sauf impossibilité technique, raccordés dans les regards de visite à hauteur de la génératrice supérieure de la canalisation principale ou, avec accord préalable du fonctionnaire dirigeant, par un tuyau descendant le long de la paroi intérieure du regard de visite

La fondation en béton maigre est en béton C 12/15.

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.33.2c Avaloirs en matière synthétique / PVC CCTB 01.02

17.34 Châssis de visite avec couvercles et grilles CCTB 01.02

17.34.1 Châssis de visite à simple couvercle CCTB 01.02

17.34.1a Châssis de visite à simple couvercle en fonte CCTB 01.02

17.34.1b Châssis de visite à simple couvercle en fonte pour remplissage béton CCTB 01.02

17.34.1c Châssis de visite à simple couvercle en aluminium CCTB 01.02

17.34.1d Châssis de visite à simple couvercle en aluminium à paver CCTB 01.02

17.34.1e Châssis de visite à simple couvercle en aluminium à carreler CCTB 01.02

17.34.1f Châssis de visite à simple couvercle en béton CCTB 01.02

17.34.1g Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé CCTB 01.02

17.34.1h Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé à paver CCTB 01.02

17.34.1i Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé à carreler CCTB 01.02

17.34.1j Châssis de visite à simple couvercle en acier inoxydable CCTB 01.02

17.34.1k Châssis de visite à simple couvercle en acier inoxydable à carreler CCTB 01.02

17.34.1l Châssis de visite à simple couvercle en matière synthétique / PP CCTB 01.02

17.34.2 Châssis de visite à double couvercle CCTB 01.02

17.34.2a Châssis de visite à double couvercle en fonte CCTB 01.02

17.34.2b Châssis de visite à double couvercle en aluminium CCTB 01.02

17.34.3 Châssis de visite à couvercle hermétique CCTB 01.02

17.34.3a Châssis de visite à couvercle hermétique en fonte CCTB 01.02

17.34.3b Châssis de visite à simple couvercle en fonte pour remplissage béton CCTB 01.02

17.34.3c Châssis de visite à couvercle hermétique en aluminium CCTB 01.02

17.34.4 Châssis de visite avec grille CCTB 01.02

17.34.4a Châssis de visite avec grille en fonte CCTB 01.02

17.34.4b Châssis de visite avec grille en aluminium CCTB 01.02

17.34.5 Simples couvercles CCTB 01.02

17.34.5a Margelles en béton CCTB 01.02

17.34.5b Couvercles en tôle d'acier CCTB 01.02

17.34.5c Couvercles en matière synthétique / PVC CCTB 01.02

17.35 Grilles pour appareils récepteurs CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de grilles pour appareils récepteurs de toute nature.

- Remarques importantes

Attention

Dans le cas des récepteurs, les grilles concernées sont comprises dans les postes respectifs.

MATÉRIAUX

Le béton pour les encadrements se composera comme suit : 350 kg de ciment de la classe de résistance 42,5, 780 l de gravier roulé 4/28 et 380 l de sable pour béton.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les châssis de visite ou les encadrements en béton seront incorporés dans le revêtement au niveau souhaité et fixés au mortier de ciment de la catégorie M2 de la [NBN EN 998-2] (*composition : au moins 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, par m3 de sable sec (1 part de ciment pour 4 parts de sable)*).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN B 53-101, Pièces de voirie en fonte ou en acier moulé - Spécifications techniques générales]

[NBN B 53-102, Pièces de voirie - Cadres de trapillons - Type 1]

[NBN B 53-103, Pièces de voirie - Cadres de trapillons - Type 2]

[NBN B 53-104, Pièces de voirie - Cadres de trapillons - Type 3]

[NBN B 53-105, Pièces de voirie - Cadres de trapillons - Type 4]

[NBN B 53-106, Pièces de voirie - Cadres de trapillons - Type 5]

[NBN B 53-107, Pièces de voirie - Cadres de trapillons - Type 6]

[NBN B 53-108, Pièces de voirie - Cadres de trapillons - Type 7]

[NBN B 53-109, Pièces de voirie - Cadres de trapillons - Type 8]

[NBN B 53-110, Pièces de voirie - Cadres de trapillons - Type 9]

[NBN EN 124 série, Dispositifs de couronnement et de fermeture pour les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules]

17.35.1 Grilles pour caniveaux CCTB 01.05

DESCRIPTION

- Remarques importantes

Application

MATÉRIAUX

Il s'agit d'une série de grilles dans un châssis composé de profils latéraux et de tête, sur caniveaux de toute nature, situés dans des zones où la mise en charge peut dépasser 15 kN. La grille et l'encadrement seront conformes à la [NBN B 54-101] et seront réalisés en

- (soit) fonte selon [NBN B 53-101, Pièces de voirie en fonte ou en acier moulé - Spécifications techniques générales]
- (soit) acier moulé selon [NBN EN 10293, Aciers moulés - Aciers moulés d'usage général]
- (soit)***

Spécifications

Largeur du caniveau : 200 / 300 / 400 / 500 / 600 / *** mm.

Forme : plat / incurvé.

Classe de résistance : II (60kN - circulation légère) / III (charge de 100 kN - circulation lourde) selon [NBN B 54-101].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les châssis seront alignés et incorporés dans le revêtement de sol au niveau souhaité. Ils seront ancrés et fixés à l'aide de mortier de ciment de la catégorie M2 selon la [NBN EN 998-2] (composition : au moins 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, par m3 de sable sec (1 part de ciment pour 4 parts de sable)).

Notes d'exécution complémentaires

Les profils des châssis seront reliés entre eux par boulonnage.

Les grilles seront vissées au moyen de boulons à tête perdue en inox.

La fonte sera dérouillée, peinte en 1 couche de peinture au minium et 2 couches de finition à base de résine alkyde. La teinte sera déterminée par l'auteur du projet.

17.35.1a Grilles pour caniveaux en fonte CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant la largeur.

- nature du marché:

QF

17.35.1b Grilles pour caniveaux en fonte argentée CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant la largeur.

- nature du marché:

QF

17.35.1c Grilles pour caniveaux en acier galvanisé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant la largeur.

17.35.1d Grilles pour caniveaux en acier inoxydable CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant la largeur.

- nature du marché:

QF

17.35.1e Grilles pour caniveaux en aluminium CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant la largeur.

- nature du marché:

QF

17.35.1f Grilles pour caniveaux en cuivre CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant la largeur.

- nature du marché:

QF

17.35.1g Grilles pour caniveaux en matière synthétique / PP CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant la largeur.

- nature du marché:

QF

17.35.1h Caillebotis pour caniveaux en acier galvanisé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant la largeur.

- nature du marché:

QF

17.35.2 Couvertres pour caniveaux CCTB 01.05

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce article concerne les couvertres simples ou caniveaux.

MATÉRIAUX

Le **simple/double** couvercle et le châssis de visite seront conformes à [NBN B 54-101] et seront réalisés en

- (soit) fonte selon [NBN B 53-101, Pièces de voirie en fonte ou en acier moulé - Spécifications techniques générales]
- (soit)acier moulé selon [NBN EN 10293, Aciers moulés - Aciers moulés d'usage général]
- (soit)aluminium dur selon ***
- (soit)matière synthétique résistante aux coups **PVC / PE**
- (soit)béton (uniquement les simples couvertres).

Spécifications couvercle simple

Aspect du châssis de visite :**plane / strié plein / *****

Aspect du couvercle :**plane / strié / gaufré**

Dimensions extérieures du châssis de visite : 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 / *** mm.

Classe de résistance : la (charge d'épreuve minimale 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN) (selon [NBN B 54-101])

Spécifications couvercle double

Forme : ronde / carrée

Aspect du châssis de visite : plat / strié plein / ***

Aspect du couvercle : strié / gaufré / ***

Dimensions extérieures du châssis de visite : 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 / *** mm.

Classe de résistance : la (charge d'épreuve minimale 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN) (selon [NBN B 54-101])

Options

Au total, *** clés de levage seront fournies.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les châssis de visite ou les encadrements en béton seront incorporés dans le revêtement au niveau souhaité et

- (soit) fixés au mortier de ciment de la catégorie M2 de la [NBN EN 998-2] (composition : au moins 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, par m³ de sable sec; soit 1 part de ciment pour 4 parts de sable).
- (soit) coulés dans un encadrement en béton (composition : 350 kg de ciment de la classe de résistance 42,5, 780 l gravier roulé 4/28 et 380 l sable pour béton). Cet encadrement sera posé **visiblement / non visiblement** dans le revêtement de sol. Les châssis de visite à double couvercle qui ne sont pas prévus dans un pavement, auront toujours un encadrement visible en béton.

Couvercle simple Notes d'exécution complémentaires

Pour les couvercles en fonte, la fonte sera dérouillée, peinte en 1 couche de peinture au minium et 2 couches de finition à base de résine alkyde. La teinte sera déterminée par l'auteur du projet. Pour des raisons d'étanchéité, le bord sera enduit de graisse.

Couvercle double- Notes d'exécution complémentaires

Les couvercles en fonte ou en acier moulé seront dérouillés, peints en 1 couche de peinture au minium et 2 couches de finition à base de résine alkyde. La teinte sera déterminée par l'auteur du projet.

Les bords des couvercles doivent être enduits de graisse et seront exécutés à rainure et languette. Entre les deux couvercles, on insérera sur toute la hauteur, une couche de sable maigre.

17.35.2a Couvercles pour caniveaux en fonte CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type (simple ou double) et les dimensions. Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.2b Couvertres pour caniveaux en fonte argentée CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type (simple ou double) et les dimensions. Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.2c Couvertres pour caniveaux en acier galvanisé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type (simple ou double) et les dimensions. Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.2d Couvertres pour caniveaux en acier inoxydable CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type (simple ou double) et les dimensions. Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.2e Couvertres pour caniveaux en aluminium CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type (simple ou double) et les dimensions. Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.3 Grilles pour récepteurs ponctuels CCTB 01.02

17.35.3a Grilles pour récepteurs ponctuels en fonte CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter selon le type, la nature et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.35.3b Grilles pour récepteurs ponctuels en fonte argentée CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter selon le type, la nature et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.35.3c Grilles pour récepteurs ponctuels en acier galvanisé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter selon le type, la nature et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.35.3d Grilles pour récepteurs ponctuels en acier inoxydable CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter selon le type, la nature et les dimension.

- nature du marché:

QF

17.35.3e Grilles pour récepteurs ponctuels en aluminium CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant la nature et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.35.3f Grilles pour récepteurs ponctuels en cuivre CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter selon le type, la nature et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.35.3g Grilles pour récepteurs ponctuels en matière synthétique / PVC CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter selon le type, la nature et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.35.3h Grilles pour récepteurs ponctuels en matière synthétique / PP CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter selon le type, la nature et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.35.3i Caillebotis pour récepteurs ponctuels en acier galvanisé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesure:

Quantité nette à exécuter selon le type, la nature et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.35.4 Couvertures pour récepteurs ponctuels CCTB 01.05

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Couvercles simple ou double pour récepteurs ponctuels

MATÉRIAUX

couvercles & grilles - couvercle simple

Le couvercle et le châssis de visite seront conformes à [NBN B 54-101] et seront réalisés en

- (soit) fonte selon [NBN B 53-101, Pièces de voirie en fonte ou en acier moulé - Spécifications techniques générales]
- (soit)acier moulé selon [NBN EN 10293, Aciers moulés - Aciers moulés d'usage général]
- (soit)aluminium dur selon ***
- (soit)matière synthétique résistante aux coups PVC / PE
- (soit)béton.

Spécifications

Aspect du châssis de visite :plane / strié plein / ***

Aspect du couvercle :plane / strié / gaufré

Dimensions extérieures du châssis de visite :300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 / ***mm.

Classe de résistance :la (charge d'épreuve minimale 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN) (selon [NBN B 54-101])

couvercles & grilles - couvercle double

Les doubles couvercles et les châssis de visite étanches seront conformes à la [NBN B 54-101], classe de résistance la, charge d'épreuve minimale 15 kN. Ils seront fabriqués en

- (soit) fonte selon [NBN B 53-101, Pièces de voirie en fonte ou en acier moulé - Spécifications techniques générales]
- (soit) acier moulé selon [NBN EN 10293, Aciers moulés - Aciers moulés d'usage général]
- (soit) **DUR** aluminium.
- (soit)matière synthétique résistante aux coups PVC / PE.
-

Spécifications

Forme :ronde / carrée

Aspect du châssis de visite :plat / strié plein / ***

Aspect du couvercle :strié / gaufré / ***

Dimensions extérieures du châssis de visite :300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 / *** mm.

Classe de résistance : la (charge d'épreuve minimale 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN) (selon [NBN B 54-101])

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

couvercles & grilles - couvercle simple

Les châssis de visite ou les encadrements en béton seront incorporés dans le revêtement au niveau souhaité et

- (soit)fixés au mortier de ciment de la catégorie M2 de la [NBN EN 998-2] (composition : au moins 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, par m3 de sable sec; soit 1 part de ciment pour 4 parts de sable).

- (soit)coulés dans un encadrement en béton (composition : 350 kg de ciment de la classe de résistance 42,5, 780 l gravier roulé 4/28 et 380 l sable pour béton). Cet encadrement sera posé **visiblement / non visiblement** dans le revêtement de sol. Les châssis de visite à double couvercle qui ne sont pas prévus dans un pavement, auront toujours un encadrement visible en béton.

Notes d'exécution complémentaires

Pour les couvercles en fonte, la fonte sera dérouillée, peinte en 1 couche de peinture au minium et 2 couches de finition à base de résine alkyde. La teinte sera déterminée par l'auteur du projet. Pour des raisons d'étanchéité, le bord sera enduit de graisse.

couvercles & grilles - couvercle doubleExécution

Les châssis de visite seront incorporés dans le revêtement au niveau souhaité et

- (soit)fixés au mortier de ciment de la catégorie M2 de la [NBN EN 998-2] (composition : au moins 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, par m3 de sable sec; soit 1 part de ciment pour 4 parts de sable).
- (soit)coulés dans un encadrement en béton (composition : 350 kg de ciment de la classe de résistance 42,5, 780 l gravier roulé 4/28 et 380 l sable pour béton). Cet encadrement sera posé **visiblement / non visiblement** dans le revêtement de sol. Les châssis de visite à double couvercle qui ne sont pas prévus dans un pavement, présenteront toujours un encadrement visible en béton.

Notes d'exécution complémentaires

Les couvercles en fonte ou en acier moulé seront dérouillés, peints en 1 couche de peinture au minium et 2 couches de finition à base de résine alkyde. La teinte sera déterminée par l'auteur du projet.

Les bords des couvercles doivent être enduits de graisse et seront exécutés à rainure et languette. Entre les deux couvercles, on insérera sur toute la hauteur, une couche de sable maigre.

17.35.4a Couvercles pour récepteurs ponctuels en fonte CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Couvercles **simples/doubles** pour récepteurs ponctuels en fonte.

MATÉRIAUX

- Prescriptions complémentaires

Au total, *** clés de levage seront fournies.

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette mise en oeuvre, distinction faite suivant les dimensions et le type.

Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.4b Couvercles pour récepteurs ponctuels en fonte argentée CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette mise en oeuvre, distinction faite suivant les dimensions et le type.
Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.4c Couvertres pour récepteurs ponctuels en acier galvanisé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette mise en oeuvre, distinction faite suivant les dimensions et le type.
Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.4d Couvertres pour récepteurs ponctuels en acier inoxydable CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette mise en oeuvre, distinction faite suivant les dimensions et le type.
Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.4e Couvertres pour récepteurs ponctuels en aluminium CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette mise en oeuvre, distinction faite suivant les dimensions et le type.
Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.4f Couvertres pour récepteurs ponctuels en cuivre CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette mise en oeuvre, distinction faite suivant les dimensions et le type.
Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.4g Couvertures pour récepteurs ponctuels en matière synthétique / PVC CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette mise en oeuvre, distinction faite suivant les dimensions et le type.
Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.35.4h Couvertures pour récepteurs ponctuels en matière synthétique / PP CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette mise en oeuvre, distinction faite suivant les dimensions et le type.
Le prix unitaire comprend la peinture éventuellement prescrite.

- nature du marché:

QF

17.4 Systèmes de dispersion et de raccordement à l'égout
CCTB 01.02

17.41 Epanchages souterrains CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'ouvrages servant à l'infiltration dans le sol (et/ou à la filtration) d'eaux pluviales et d'effluents traités.

Sont distingués :

- les épanchages souterrains (en tranchées d'infiltration) ;
- les filtres à sable (horizontal et vertical) ;
- le terre filtrant (ouvrage réalisé au-dessus du sol naturel) ;
- Les puits perdus (puits d'infiltration).

17.41.1 Epanchages souterrains CCTB 01.02

17.41.1a Epandages souterrains CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de l'infiltration en sol naturel d'eaux ou d'effluents traités. Cette infiltration se fait par division de l'effluent en plusieurs fractions équivalentes et épandage linéaire en tranchées.

Le travail comprend notamment :

- les déblais ;
- les tuyaux d'épandage et leur raccordement ;
- le massif d'épandage ;
- la membrane géotextile ;
- le remblai de finition de surface.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux d'épandage sont constitués de tuyaux rigides en PVC.

Diamètre nominal : DN 100 / 125 / 160 / 200 / *** mm.

La face inférieure des tuyaux est pourvue d'orifices longs disposés perpendiculairement à l'axe du tuyau et dont la plus petite dimension est supérieure à 5 mm.

Les raccords d'angle sont effectués moyennant 2 coudes à 45° ou 1 coude à 90° à grand rayon de courbure.

Massif drainant par empierrement 10/40 mm.

Couche de propreté constituée de sable.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Une distinction est faite entre les terrains plats (pente maximale inférieure à 1%) et les terrains en pente (pente maximale de 1 à 10%).

Tranchée

Largeur de tranchée conforme aux références tout en étant toujours supérieure à 0,50 m. Pour les tranchées de 0,50 m de profondeur, cette largeur minimale est portée à 0,70 m.

Profondeur de tranchées : 0,50 / 0,60 (par défaut) / 0,80 / 1,00 m. La profondeur de tranchées est toujours inférieure à 1,00 m (0,80 m en cas de terrain en pente).

Longueur de chaque tranchée : *** m / suivant dossier de construction. La longueur de chaque tranchée est toujours inférieure à 30 m.

Distance entre tranchées : *** m / suivant dossier de construction. A défaut, la distance entre tranchées est supérieure à 1,50 m pour les terrains plats et à 3,50 m pour les terrains en pente.

Le tracé des tranchées est perpendiculaire à la pente et suit les courbes de niveau du terrain naturel.

Après excavation, décompaction des terres de parois et du fond de tranchée par scarification au rateau. Les tranchées ne sont pas exposées à la pluie et aux poussières et sont refermées dans la journée.

Massif D'épandage

La couche de propreté est placée en fond de tranchée. Epaisseur : 0,50 m.

Le niveau inférieur du tuyau d'épandage est disposé dans le massif d'empierrement à une hauteur de 0,30 m par rapport au fond de tranchée (0,20 m pour les tranchées d'une profondeur inférieure à 0,60 m). Pente de 1% maximum.

Raccordement des tuyaux d'épandage sur les tuyaux (non perforés) de répartition et de bouclage (comptabilisés sous l'élément 17.11.1 Réseaux d'égouttage extérieurs par gravité) et/ou sur la (les)

chambre(s) de visite d'inspection finale (comptabilisées sous l'élément 17.31 Chambres de visite et de disconnexion).

La tranchée est remblayée avec l'empierrement jusqu'à 20 cm sous le niveau final.

Le géotextile n'est disposé qu'en partie supérieure de l'empierrement avec un débordement de 0,10 m de chaque côté.

Remblai

Remblai final sur une épaisseur de 0,20 m par terre végétale provenant des déblais suivi d'un engazonnement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[CCT Qualiroutes], I.1., drainage type 1.

- Exécution

[CCT Qualiroutes], I.1., drainage type 1.

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Longueur nette de tranchée réalisée, mesurée dans l'axe. Distinction faite suivant le type de tuyau et la section de tranchée.

- nature du marché:

QF

17.41.2 Filtres à sable CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la filtration d'effluents traités et/ou de l'infiltration d'eaux ou d'effluents traités dans le cas de terrains pas assez ou trop perméables.

2 types de filtration sont envisageable :

- le filtre vertical (écoulement vertical de l'effluent) ;
- le filtre horizontal (écoulement horizontal de l'effluent).

On distingue 3 modes de fonctionnement :

- le filtre étanchéifié et drainé ;
- le filtre drainé ;
- le filtre non drainé (filtre vertical uniquement).

Le travail comprend notamment :

- les déblais ;
- l'éventuelle membrane d'étanchéification ;
- les tuyaux d'épandage et leur raccordement ;
- les éventuels tuyaux de drainage et leur raccordement ;
- les massifs d'épandage, filtrants et drainants ;
- la membrane géotextile ;
- le remblai de finition de surface.

MATÉRIAUX

Les tuyaux d'épandage sont constitués de tuyaux rigides en PVC.

Les tuyaux sont pourvus sur une face d'orifices longs disposés perpendiculairement à l'axe du tuyau et dont la plus petite dimension est supérieure à 5 mm.

Les raccords d'angle entre tous types de tuyaux sont effectués moyennant 2 coudes à 45° ou 1 coude à 90° à grand rayon de courbure.

Massif filtrant constitué de sable lavé d'une granulométrie comprise entre 0,3 et 0,6 mm.

Pour le filtre étanchéifié, membrane d'étanchéité en EPDM (suivant article 34.22.1a Membranes d'étanchéité en EPDM (copolymère d'éthylène de propylène et d'ène-monomère)) d'une épaisseur de 1,1 mm minimum recouverte d'un géotextile.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le travail est réalisé en terrain plat (pente maximale inférieure à 1%).

Membrane d'étanchéité

Pour le filtré étanchéifié, placement de la membrane d'étanchéité et de son géotextile de protection sur un lit de sable à fond de fouille avec remontée de minimum 0,20 m sur tout le pourtour. La membrane est d'un seul tenant ou constituée au moyen de lés assemblés via joints de raccord étanches. Des raccords étanches (manchons de pénétration) sont à prévoir au droit des raccord des tuyaux de drainage sur la chambre finale de collecte et d'inspection.

Massif de drainage

Les tuyaux sont raccordés sur la chambre de finale de collecte et d'inspection (comptabilisée sous l'élément 17.31 Chambres de visite et de disconnexion) et bouchonnés à leur extrémité libre.

Massif D'épandage

Le niveau amont des tuyaux d'épandage se situe 0,05 m sous le niveau du tuyau d'arrivée de l'effluent. Pente de 0,50 % maximum.

Le géotextile n'est disposé qu'en partie supérieure de l'empierrement avec un débordement de 0,10 m de chaque côté.

Remblai de compensation

La tranchée est remblayée avec la terre provenant des fouilles jusqu'à 20 cm sous le niveau final.

Remblai De Finition

Remblai final sur une épaisseur de 0,20 m par terre végétale provenant des déblais suivi d'un engazonnement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[CCT Qualiroutes], I.1., drainage type 1.

- Exécution

[CCT Qualiroutes], I.1., drainage type 1.

AIDE

Le niveau inférieur de la canalisation d'amenée de l'effluent doit se trouver à 0,30 m sous le niveau du sol. En cas de niveau plus profond, la hauteur de fouille doit être augmentée d'autant est est compensée par une hauteur correspondante de remblai de compensation.

17.41.2a Filtres à sable vertical CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la filtration d'effluents traités et/ou de l'infiltration d'eaux ou d'effluents traités dans le cas de terrains pas assez ou trop perméables.

Le présent article porte sur la réalisation d'un filtre vertical **étanchéifié et drainé / drainé / non drainé**.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Diamètre nominal des tuyaux d'épandage : DN **100 (par défaut) / 125 / 160 / 200 / ***** mm.

Les orifices sont disposés sur la face inférieure des tuyaux d'épandage.

Les tuyaux drainants (filtre drainé) sont constitués de : **tuyau annelé en PVC non plastifié (par défaut) / béton poreux / béton perforé**.

(Tuyaux annelé en PVC non plastifié) Diamètre nominal : DN **100 (par défaut) / 125 / 160 / 200 / ***** mm.

(Tuyaux en béton poreux) Diamètre nominal : DN **150 / 200 / 300 / 400 / 500 / ***** mm.

(Tuyaux en béton perforé) Diamètre nominal : DN **200 / 300 / 400 / 500 / ***** mm.

Graviers 15/25 mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le filtre vertical consiste en un empilement vertical de matériaux drainants / filtrants sur toute la surface de la fouille.

Fouille

Longueur de fouille : ***** m / suivant dossier de construction**. La longueur est toujours comprise entre 4,50 et 15,50 m.

Largeur de fouille : ***** m / suivant dossier de construction**. La largeur de fouille est toujours un multiple de 1 m.

Profondeur de fouille à l'amont du filtre : 1,15 m (filtre non drainé) / 1,30 (filtre drainé) m auxquels il faut rajouter la hauteur de remblai de compensation décrit ci-après.

Pente du fond de fouille (amont vers aval) : 1%.

Pour le filtre non drainé, après excavation, une décompaction des terres de parois et du fond de fouille est réalisée par scarification au rateau. Les fouilles ne sont pas exposées à la pluie et aux poussières et sont refermées dans la journée.

Massif de drainage

Pour le filtre drainé, les canalisations de drainage sont réparties sur le fond de fouille dans le sens de la longueur de fouille. Un entraxe de 1 m est respecté entre les drains de même qu'un écart de 1 m par rapport aux parois latérales de la fouille. Les tuyaux sont enrobés d'une couche de 0,15 m d'épaisseur constituée de graviers.

Massif filtrant

Dans le cas de filtre drainé, un géotextile est préalablement déployé sur le massif drainant avec un débordement de 0,10 m.

Le massif filtrant se présente sous la forme d'une couche de 0,70 m d'épaisseur constituée de sable.

Massif D'épandage

Une couche de 0,10 m d'épaisseur constituée de graviers sert de support aux canalisations d'épandage. Celles-ci sont réparties dans le sens de la longueur de fouille en quinconce par rapport aux canalisations de drainage éventuelles. Un entraxe de 1 m est respecté entre les tuyaux de même qu'un écart de 0,50 m par rapport aux parois latérales de la fouille. Le remblai par gravier est poursuivi de manière à obtenir une couche de graviers d'une épaisseur totale de 0,25 m.

Les tuyaux sont raccordés en amont sur les tuyaux (non perforés) de répartition (comptabilisés sous

l'élément 17.11.1 Réseaux d'égouttage extérieurs par gravité) et en aval sur la chambre finale de bouclage (comptabilisées sous l'élément 17.31 Chambres de visite et de disconnexion).

Remblai de compensation

Epaisseur du remblai de compensation : 0 (par défaut) / *** m.

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette de fouille. Distinction faite suivant le type de filtre et la hauteur de fouille à l'amont.

- nature du marché:

QF

17.41.2b Filtres à sable horizontal CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la filtration d'effluents traités.

Le présent article porte sur la réalisation d'un filtre horizontal étanchéifié et drainé / drainé.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Diamètre nominal des tuyaux d'épandage : DN 100 (par défaut) / 125 / 160 / 200 / *** mm.

Les orifices sont disposés sur la face supérieure des tuyaux d'épandage.

Les tuyaux drainants (filtre drainé) sont constitués de : tuyau annelé en PVC non plastifié (par défaut) / béton poreux / béton perforé.

(Tuyaux annelés en PVC non plastifié) Diamètre nominal : DN 100 (par défaut) / 125 / 160 / 200 / *** mm.

(Tuyaux en béton poreux) Diamètre nominal : DN 150 / 200 / 300 / 400 / 500 / *** mm.

(Tuyaux en béton perforé) Diamètre nominal : DN 200 / 300 / 400 / 500 / *** mm.

Graviers 10/40 mm

Gravillons lavés 6/10 mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les matériaux drainants/filtrants se succèdent horizontalement par tranches de l'amont vers l'aval du filtre sur toute la largeur de celui-ci. Ces matériaux présentent une hauteur de 0,40 m à l'amont du filtre et une surface supérieure horizontale. Aucune séparation bâtie ne peut être faite entre les différentes tranches de matériaux. Pour la réalisation, une cloison temporaire peut être utilisée mais devra être supprimée avant recouvrement par le remblai final.

Fouille

Longueur de fouille : 5,50 m.

Largeur de fouille : *** m / suivant dossier de construction. La largeur de fouille est toujours comprise entre 6 et 13 mètres.

Profondeur de fouille à l'amont du filtre : 0,60 m auxquels il faut rajouter la hauteur de remblai de compensation décrit ci-après.

Pente du fond de fouille (amont vers aval) : 2%.

Un approfondissement supplémentaire de 0,10 m est réalisé sur les 0,50 m en aval de la fouille et ce, sur toute la largeur de celle-ci.

Massif de drainage

La canalisation de drainage court à fond de fouille (du côté aval) sur toute la largeur de celle-ci. La tranche aval du filtre est comblée de gravillons sur une largeur de 0,50 m.

Massif filtrant

Un géotextile est préalablement déployé sur le massif drainant avec un débordement de 0,10 m.

Le massif filtrant est constitué d'une tranche de 3 m de large constituée de sable (en aval) précédée d'une tranche d'1,20 m de large constituée de gravillons.

Massif D'épandage

La canalisation d'épandage se déploie (du côté amont) sur toute la largeur de la fouille dans une tranche de 0,80 m de large constituée de graviers. La canalisation est posée de façon à permettre un déversement par trop-plein avec une garde d'eau de maximum 1 cm.

Les tuyaux sont raccordés sur la chambre de répartition (comptabilisée sous l'élément 17.31 Chambres de visite et de disconnexion) et bouchonnés à leur extrémité libre.

Remblai de compensation

Epaisseur du remblai de compensation : 0 (par défaut) / *** m.

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette de fouille. Distinction faite suivant le type de filtre et la hauteur de fouille à l'amont.

- nature du marché:

QF

17.41.3 Tertres filtrants CCTB 01.02

17.41.3a Tertres filtrants CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la filtration d'effluents traités, préconisée notamment dans le cas de nappe phréatique affleurante à proximité de la surface ou en cas de forte dénivellation du terrain naturel.

Le tertre filtrant consiste en un filtre à sable vertical non drainé réalisé en surface (sans fouille préalable).

Le travail comprend notamment :

- les tuyaux d'épandage et leur raccordement ;
- les massifs d'épandage et filtrants ;
- la membrane géotextile périphérique ;
- le remblai de finition de surface.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Diamètre nominal des tuyaux d'épandage : DN 100 (par défaut) / 125 / 160 / 200 / *** mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Le travail conforme aux prescriptions en référence moyennant les adaptations ci-après précisées :

Le travail est réalisé en terrain plat (pente maximale inférieure à 1%). Si nécessaire, le terrain est reprofilé préalablement aux présent travaux (travaux de reprofilage non compris au présent article).

Fouille

Aucun travail de fouille n'est réalisé.

Massif filtrant

Les parois périphériques du massif filtrant sont profilées en talus à 45° dans la prolongation du massif d'épandage.

Massif D'épandage

Largeur en surface supérieure du massif d'épandage : *** m / suivant indications au dossier de construction. La largeur est toujours un multiple de 1 m.

Longueur en surface supérieure du massif d'épandage : *** m / suivant indication au dossier de construction. La longueur est toujours comprise entre 4,50 m et 15,50 m.

Les parois périphériques du massif d'épandage sont profilées en talus à 45°.

Géotextile

Le géotextile emballe sur toutes ses faces l'ensemble constitué du massif filtrant et du massif d'épandage.

Remblai De Finition

Le remblai de finition couvre tant la partie supérieure du tertre que les talus périphériques.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

17.41.2a Filtres à sable vertical

- Exécution

17.41.2a Filtres à sable vertical

MESURAGE

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette mesurée à mi-hauteur du tertre filtrant en ce compris l'épaisseur du remblai de finition.

- nature du marché:

QF

17.41.4 Puits perdus CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne les puits d'infiltration (puits perdus) d'eau de pluie ou d'effluent traités, préfabriqués ou construits sur place. Le puits perdu est un appareil établi dans le sol, destiné à la dispersion des liquides au sein de couches géologiques perméables.

L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 - Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

Le travail comprend notamment :

- les fouilles
- le rabaissement si nécessaire de la nappe phréatique ainsi que l'évacuation des eaux de surface
- les fondations autres que les radiers
- la fourniture et la pose du puits perdu
- le raccordement des conduites d'alimentation
- le trou d'homme
- les remblais

MATÉRIAUX

Trou d'homme

- Maçonnerie en briques pleines : Conforme au 17.31.1a Chambres de visite en maçonnerie simple.
- En béton préfabriqué : Conforme au 17.31.2a Chambres de visite en béton préfabriqué.
- En béton polymère : Conforme au 17.31.2b Chambres de visite en béton polymère.
- En fibrociment : Conforme au 17.31.2c Chambres de visite en fibrociment.
- En grès : Conforme au 17.31.2d Chambres de visite en grès.
- En PVC : Conforme au 17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique.
- En PEMD : Conforme au 17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique
- En PEHD : Conforme au 17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique
- En PP : Conforme au 17.31.2e Chambres de visite en matière synthétique

Châssis de visite à simple couvercle

- fonte : Conforme au 17.34.1a Châssis de visite à simple couvercle en fonte.
- fonte pour remplissage béton : Conforme au 17.34.1b Châssis de visite à simple couvercle en fonte pour remplissage béton.
- aluminium : Conforme au 17.34.1c Châssis de visite à simple couvercle en aluminium.
- aluminium à paver : Conforme au 17.34.1d Châssis de visite à simple couvercle en aluminium à paver.
- aluminium à carreler : Conforme au 17.34.1e Châssis de visite à simple couvercle en aluminium à carreler.
- béton : Conforme au 17.34.1f Châssis de visite à simple couvercle en béton.
- acier galvanisé : Conforme au 17.34.1g Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé.
- acier galvanisé à paver : Conforme au 17.34.1h Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé à paver.
- acier galvanisé à carreler : Conforme au 17.34.1i Châssis de visite à simple couvercle en acier galvanisé à carreler.
- acier inoxydable : Conforme au 17.34.1j Châssis de visite à simple couvercle en acier inoxydable.
- acier inoxydable à carreler : Conforme au 17.34.1k Châssis de visite à simple couvercle en acier inoxydable à carreler.
- matière synthétique / PP : Conforme au 17.34.1l Châssis de visite à simple couvercle en matière synthétique / PP.

Echelle et échelons éventuels

Suivant [CCT Qualiroutes], C.43.

Massif filtrant intérieur

Graviers 10/40 mm.

Sable lavé d'une granulométrie comprise entre 0,3 et 0,6 mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Fouilles - Fondation - Niveaux

Tous les travaux seront effectués à sec. Les dimensions des fouilles doivent permettre une pose facile et impeccable des puits. L'entrepreneur veillera à effectuer les travaux d'étaie et d'étalement nécessaires afin d'éviter l'affaissement des parois.

Avant la pose, l'auteur de projet indiquera l'emplacement et le niveau exacts. Le niveau d'assise, le niveau du fond et le niveau supérieur des puits seront déterminés en fonction de la pente du réseau d'égouts et du niveau des couvercles par rapport **au niveau du terrain / au niveau du sol fini** et de façon à ce que les puits puissent fonctionner selon leur capacité maximale. L'entrepreneur contrôlera préalablement le niveau exact des égouts afin de déterminer la profondeur et le raccordement des puits.

Les éléments de puits seront posés parfaitement de niveau. La construction sera suffisamment solide pour éviter le tassement des éléments de puits. Afin d'éviter qu'ils ne se tassent, les éléments de puits seront assis sur une ceinture de fondation en béton maigre qui dépassera de 5 à 10 cm des parois du puits.

La face supérieure du puits sera recouverte d'au moins 30 cm de terre. Ces niveaux seront soit indiqués sur les plans, soit convenus préalablement en concertation avec l'auteur de projet.

Raccordements

Les conduites d'alimentation seront raccordés au puits.

Un tuyau de ventilation en PVC sera prévu. Le tracé concret du tuyau de ventilation sera établi conformément aux indications fournies par l'auteur de projet.

Les dimensions ainsi que les raccordements nécessaires pour les canalisations d'entrée doivent être indiqués sur le plan as-built.

Remblais Extérieurs

Les remblais ne pourront être exécutés que lorsque le puits terminé aura été approuvé par l'auteur de projet.

Au-dessus du puits on épand au moins 30 cm de terre arable.

Remblais Intérieurs De Filtration Éventuel

Le remblai se compose d'une couche de sable en partie inférieure surmontée d'une couche de graviers.

Un géotextile est placé sous les 5 premiers centimètres de graviers.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[CCT Qualiroutes], C.43.

[17.41.4a Puits perdus en maçonnerie CCTB 01.02](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la construction sur place d'un puits d'infiltration classique (puits perdu) en maçonnerie.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Maçonnerie

- La maçonnerie est réalisée en **briques / blocs treillis de terre cuite / blocs de béton / *****
- Epaisseur de la paroi : minimum **14 / 19 / ***** cm
- La maçonnerie est conforme à la maçonnerie des murs contre terre au 21.1 Maçonneries portantes.

Trou d'homme

- Dimensions intérieures : **50 x 50 / 60 x 60 / Diamètre 50 / Diamètre 60 / ***** cm.
- Le trou d'homme est réalisé en **maçonnerie en briques pleines / béton préfabriqué / béton polymère / fibrociment / grès / PVC / PEMD / PEHD / PP / *****

Châssis de visite et couvercle

- Châssis de visite et couvercle : **compris en 17.34 / fonte / fonte pour remplissage béton / aluminium / aluminium à paver / aluminium à carreler / béton / acier galvanisé / acier galvanisé à paver / acier galvanisé à carreler / acier inoxydable / acier inoxydable à carreler / matière synthétique - PP / *****
- Forme : **ronde / carrée / *****
- Dimensions extérieures du châssis de visite : **300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 / ***** mm.
- Classe de résistance : ***** / Ia (charge d'épreuve minimale pour la fonte 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN)** (selon [NBN B 54-101]).

- Finitions

Aspect du couvercle : **strié / gaufré / *****

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Spécifications

- Forme : **rectangulaire / cylindrique / selon les plans**
- Dimensions intérieures : ***** x *** m / Diamètre *** m.**
- Profondeur sous le niveau du sol : ***** m.**

Maçonnerie

La maçonnerie est conforme aux exigences des maçonneries enterrées, décrites au 21 Eléments de structures en maçonnerie. La maçonnerie est rejointoyée en montant sur ses 2 faces.

Tous les 2 tas de blocs, un joint vertical sur deux n'est pas rempli de mortier. Les joints verticaux ainsi laissés ouverts sont répartis en quinconce entre les tas de blocs afin d'éviter tout risque de fissuration de la maçonnerie.

Au niveau supérieur, tous les joints sont remplis de mortier sur une hauteur de **1,00 (par défaut) / ***** m.

Remblais

Les remblais autour du puits seront exécutés à l'aide de :

OPTION 1 : terre provenant des fouilles, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 2 : sable rugueux, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 3 : sable stabilisé, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

Choix : **terre provenant des fouilles / sable rugueux / sable stabilisé**

- Notes d'exécution complémentaires

Des échelons sont intégrés à la paroi suivant prescription du [CCT Qualiroutes], J.1.

Remblais intérieur filtrant : 0,70 (par défaut) / *** m de sable + 0,30 (par défaut) / *** m de gravier (y compris géotextile).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

[CCT Qualiroutes], J.1.

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.41.4b Puits perdus en béton CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de fournir, de placer et de raccorder en terre des éléments de puits d'infiltration classique (puits perdu) préfabriqués en béton.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Éléments Préfabriqués En Béton

Les anneaux de puits sont préfabriqués en béton armé bien compacté. Le béton sera conforme aux prescriptions du [CCT Qualiroutes], J.1, la résistance caractéristique à la compression sera d'au moins 30 N/mm². Les parois des anneaux de puits seront calculées de façon à résister aux transports, à la pose et à la pression de service.

Les parois sont continues pour les éléments dits "pleins" et parsemés de perforations en nombre important pour assurer une bonne infiltration des liquides dans le terrain pour les éléments dits "perforés". Les éléments perforés pourront également être réalisés au moyen d'éléments en béton poreux.

Trou d'homme

- Dimensions intérieures : 50 x 50 / 60 x 60 / Diamètre 50 / Diamètre 60 / *** cm.
- Le trou d'homme est réalisé en maçonnerie en briques pleines / béton préfabriqué / béton polymère / fibrociment / grès / PVC / PEMD / PEHD / PP / ***

Châssis de visite et couvercle

- Châssis de visite et couvercle : compris en 17.34 / fonte / fonte pour remplissage béton / aluminium / aluminium à paver / aluminium à carreler / béton / acier galvanisé / acier galvanisé à paver / acier galvanisé à carreler / acier inoxydable / acier inoxydable à carreler / matière synthétique - PP / ***
- Forme : ronde / carrée / ***
- Dimensions extérieures du châssis de visite : 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 / *** mm.

- Classe de résistance : *** / Ia (charge d'épreuve minimale pour la fonte 15 kN) / II (charge d'épreuve 60 kN) (selon [NBN B 54-101]).

- Finitions

Aspect du couvercle : strié / gaufré / ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Spécifications

- Forme : rectangulaire / cylindrique / selon les plans
- Dimensions intérieures : *** x *** m / Diamètre *** m.
- Profondeur sous le niveau du sol : *** m.

Maçonnerie

La maçonnerie d'assemblage entre éléments est conforme aux exigences des maçonneries enterrées, décrites au 21 Eléments de structures en maçonnerie.

Les éléments inférieurs sont du type perforés.

Au niveau supérieur, les éléments sont du type pleins sur une hauteur de 1,00 (par défaut) / *** m.

Remblais

Les remblais autour du puits seront exécutés à l'aide de :

OPTION 1 : terre provenant des fouilles, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 2 : sable rugueux, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

OPTION 3 : sable stabilisé, en couches successives d'une épaisseur maximale de 30 cm à l'origine et damées.

Choix : terre provenant des fouilles / sable rugueux / sable stabilisé

- Notes d'exécution complémentaires

Des échelons / une échelle de propriétés équivalentes sont intégrés à la paroi suivant prescription du [CCT Qualiroutes], J.1.

Remblais intérieur filtrant : 0,70 (par défaut) / *** m de sable + 0,30 (par défaut) / *** m de gravier (y compris géotextile).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[CCT Qualiroutes], J.1.

- Exécution

[CCT Qualiroutes], J.1.

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Distinction faite suivant le type et les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.42 Raccordements au réseau public CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du raccordement aux égouts publics. Ce poste comprend tous les travaux nécessaires à la réalisation du raccordement : la fourniture et la pose d'un tuyau en grès (diamètre *** mm) ou P.V.C., suivant les prescriptions communales, de la chambre de visite avec siphon aux égouts publics, tous les terrassements et remblais, la réparation des dégâts éventuels à la voie publique ainsi que tous les frais et charges comptés par la société distributrice et la commune.

- Remarques importantes

Le raccordement s'effectuera au-dessus des égouts publics.

MATÉRIAUX

Le raccordement à la canalisation principale s'effectuera à l'aide d'une culotte (pièce de raccordement du même diamètre que celui du tuyau à raccorder) placée dans l'ouverture de la canalisation principale qui a été prévue d'office ou qui doit être forée sur place (diamètre 192 mm pour un raccordement de 150 mm) :

- (soit) en tuyaux et accessoires de grès vernissé conformément à la [NBN B 27-501]. Un joint d'étanchéité souple sera fixé dans les éléments en grès par le fabricant. L'étanchéité sera fixée à l'aide d'élastomères et d'une colle résistant aux acides à l'intérieur du manchon, ou en polyuréthane dur appliqué dans l'emboîture femelle et en polyuréthane souple appliqué dans l'emboîture mâle. Cette culotte dispose d'un collet pour qu'elle ne puisse glisser dans les égouts. L'ouverture de raccordement sera saine.
- (soit)***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Avant l'exécution du raccordement, l'entrepreneur se renseignera sur l'emplacement des égouts publics (voir également [CCT Qualiroutes] – I.3. – Raccordements). L'entrepreneur introduira en temps opportun une demande auprès du service technique de la commune afin de faire exécuter le raccordement conformément aux règlements communaux. Ce service technique déterminera si le raccordement peut être réalisé ou non par l'entrepreneur lui-même. Dans le cas où l'entrepreneur réalise lui-même le raccordement, il n'enlèvera que la surface de revêtements qui lui est nécessaire pour la réalisation du raccordement. Le raccordement s'effectuera ensuite au droit de l'arrondi supérieur ou dans un puits de l'égout principal. Après le déblayage de la tranchée et la réalisation d'une ouverture dans les égouts, la culotte sera posée sur la canalisation d'évacuation et pourvue d'une bague d'étanchéité spéciale. Une étanchéité parfaite et un raccordement souple seront obtenus en utilisant une bague d'étanchéité en élastomères, pourvue d'une lèvre placée dans l'ouverture réalisée. Après l'exécution du raccordement et du remblayage, si nécessaire avec du sable stabilisé, les revêtements seront remis dans leur état original.

17.42.1 Réseaux égouts publics / mixte CCTB 01.02

17.42.1a Raccordements aux égouts publics / mixte CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- nature du marché:

QF

17.42.2 Réseaux égouts publics / séparé CCTB 01.02

17.42.2a Raccordements à l'égouts publics / séparé CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- nature du marché:

QF

17.42.3 Piquages sur tuyaux d'égout CCTB 01.02

17.42.3a Piquages sur tuyaux d'égouts PVC - béton CCTB 01.02

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage sera effectué comme suit :

- unité de mesure:

(Soit par défaut)

1. pièce (p)

(Soit)

2. -

- code de mesurage:

(Soit par défaut)

1. les tuyaux et accessoires sont mesurés dans les postes concernés des canalisations d'égout.

(Soit)

2. -

- nature du marché:

(Soit par défaut)

1. Quantité Forfaitaire (QF)

(Soit)

2. Prix Global (PG)

17.42.3b Piquages sur tuyaux d'égouts PVC - grès CCTB 01.02

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage sera effectué comme suit :

- unité de mesure:

(Soit par défaut)

1. pièce (p)

(Soit)

2. -

- code de mesurage:

(Soit par défaut)

1. les tuyaux et accessoires sont mesurés dans les postes concernés des canalisations d'égout.

(Soit)

2. -

- nature du marché:

(Soit par défaut)

1. Quantité Forfaitaire (QF)

(Soit)

2. Prix Global (PG)

17.5 Systèmes de relevage et de pompage CCTB 01.02

17.51 Systèmes de relevage CCTB 01.02

17.51.1 Stations de relevage CCTB 01.02

17.51.1a Stations de relevage en béton CCTB 01.02

17.51.1b Stations de relevage eaux claires en polyéthylène CCTB 01.02

17.51.1c Stations de relevage eaux chargées en polyéthylène CCTB 01.02

17.51.1d Stations de relevage en polyester armé CCTB 01.02

17.52 Systèmes de pompage CCTB 01.02

17.52.1 Installations de pompage CCTB 01.02

17.52.1a Installations de pompage sur le réseau d'égout CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose des installations de pompage à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments (selon les [NBN EN 12050-1], [NBN EN 12056-4]), destinées à évacuer des eaux usées contenant des matières fécales

- qui ne peuvent pas être évacuées gravitairement vers les égouts (grâce à la pente naturelle);
ou
- sans qu'il ne se produise un reflux qui pourrait entraîner des dégâts des eaux à l'intérieur des bâtiments. Le reflux est susceptible de se présenter si des appareils d'évacuation se situent sous le niveau de refoulement (généralement le niveau de la rue plus 10 à 20 cm).

- Localisation

Localisation : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les pompes sont constituées des matériaux suivants : **la fonte à graphite lamellaire / la fonte à graphite sphéroïdal / l'acier inoxydable / l'acier doux / *****. L'épaisseur minimale des métaux qui ne résistent pas à la corrosion est de 4 mm.

L'installation de pompage doit répondre aux exigences suivantes (établies conformément à la [NBN EN 12056-4]) :

Débit maximal : ******* m³/h

Hauteur de relevage : ******* m

Puissance : ******* kW

L'eau est évacuée vers l'égout public via une conduite de refoulement, contenant une boucle de reflux jusqu'à 1 m au-dessus du niveau de refoulement.

Diamètre de la conduite de refoulement : **32 / 40** (par défaut) / **90 / 110 / ***** mm

Raccordement

Type de roue : **broyeur / à roue vortex / à roue monocanale / *****

Tension d'alimentation : **monophasé (~ 230 V, 50 Hz)** (par défaut) / **triphasé (~ 400 V, 50 Hz)**

Type de protection : **IP 44 (minimum)** (par défaut) / **54 / 68 / *****

Enregistrement du niveau dans le réservoir : **capteur de pression / sonde de conductivité / sonde de niveau / flotteur / *****

Sonde alarme (en complément de l'enregistrement du niveau) : **oui / non**

Sortie **verticale / horizontale** avec clapet de refoulement intégré **avec / sans** vanne d'isolement

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'installation de pompage doit être réalisée en coordination avec l'installation d'évacuation des eaux usées du bâtiment.

Pose de la pompe : **à l'intérieur du bâtiment, posée libre au-dessus de la dalle / à l'intérieur du bâtiment, posée dans la dalle de fondation / enterrée à l'extérieur du bâtiment / *****

Les conduites d'évacuation des appareils situés en amont de la pompe sont à raccorder à un réservoir collecteur. Les dimensions du réservoir doivent être appropriées au fonctionnement de la pompe.

A l'intérieur du bâtiment, comme exigé par la normalisation ([NBN EN 12056-4]), le réservoir de la pompe est un élément distinct qui ne peut pas être intégré à la structure du bâtiment. A l'extérieur du bâtiment, le risque de flottaison du réservoir doit être exclu si la nappe phréatique est trop élevée par lestage ou ancrage à la dalle de fondation du réservoir.

Raccordement de l'alimentation du réservoir: **suivant plans et métrés des canalisations d'égouttage** (par défaut) / **DN *****

Dans le cas d'un réservoir recueillant les matières fécales, il est ventilé jusqu'au-dessus de la toiture : **par une canalisation de ventilation spécifique : DN *** / par une ventilation primaire ou secondaire d'une colonne d'évacuation existante.**

Raccordement à l'égout: **suivant plans et métrés des canalisations d'égouttage** (par défaut) / **DN *****

Une pompe auxiliaire de secours est installée en dédoublement de la pompe principale : **oui / non**. Cette pompe auxiliaire offre des performances identiques au point de fonctionnement et s'enclenche automatiquement en cas de nécessité.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 12050-1, Stations de relevage d'effluents pour les bâtiments et terrains — Partie 1 : Stations de relevage pour effluents contenant des matières fécales]

[NBN EN 13564 série, Clapets anti-retour pour les bâtiments]

[NBN EN 1561, Fonderie - Fontes à graphite lamellaire]

[NBN EN 1563, Fonderie - Fontes à graphite sphéroïdal]

[NBN EN 10088-1, Aciers inoxydables - Partie 1: Liste des aciers inoxydables]

[NBN EN 10130, Produits plats laminés à froid, en acier à bas carbone pour formage à froid - Conditions techniques de livraison]

- Exécution

[NIT 265, Installations pour l'évacuation des eaux usées dans les bâtiments (révision de la NIT 200)]

[NBN EN 12056-4, Réseaux d'évacuation gravitaire à l'intérieur des bâtiments - Partie 4: Stations de relevage d'effluents - Conception et calculs]

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette d'installations de pompage à mettre en œuvre, toutes sujétions comprises (notamment pompe, réservoir, raccordements, pompe de secours)

- nature du marché:

QF

AIDE

Dans le cas de reflux, l'installation de pompage est une solution alternative (qui offre plus de sécurité) au clapet de refoulement de type 3 selon la [NBN EN 13564 série]. Un clapet de type 3 consiste en une fermeture automatique activée par une source d'énergie externe et une fermeture d'urgence, indépendante de cette source d'énergie externe. Cependant, un clapet de type 2 peut être envisagé s'il s'agit d'eaux usées grises (avec 2 fermetures automatiques et une fermeture d'urgence, pouvant être combinée à une des fermetures automatiques).

En cas d'effluents contenant des matières fécales, les matériaux sont uniquement la fonte à graphite lamellaire, la fonte à graphite sphéroïdal, l'acier inoxydable et l'acier doux.

L'installation d'évacuation des eaux usées du bâtiment doit être dimensionnée selon la [NIT 265].

Dans le cas où il n'est pas possible d'interrompre l'arrivée d'eau vers la station de relevage lors du fonctionnement normal, une pompe auxiliaire est installée.

Les endroits où sont posées les installations de pompage doivent être suffisamment grands de façon à présenter, autour de l'installation, une zone de travail de minimum 60 cm en hauteur et en largeur pour permettre l'entretien.

17.6 Raccordements (eau, gaz, électricité, téléphone,...) et citernes de combustibles CCTB 01.02

17.61 Fourreaux CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un segment de gaine tubulaire souple ou semi-rigide dans lequel on fait passer les câbles et canalisations, dans leur traversée des parois, cloisons, murs et planchers, afin de les protéger et de les désolidariser des maçonneries. Les fourreaux permettent le libre jeu des dilatations, et limitent la transmission des bruits solidiens entre les canalisations et les parois.

17.61.1 Fourreaux en béton CCTB 01.02

17.61.1a Fourreaux en béton CCTB 01.02

17.61.1b Fourreaux en fibrociment CCTB 01.02

17.61.2 Fourreaux en matière synthétique CCTB 01.02

17.61.2a Fourreaux en PVC CCTB 01.02

17.61.2b Fourreaux en polyéthylène CCTB 01.04

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.61.2c Fourreaux en caoutchouc CCTB 01.02

17.61.3 Fourreaux en grès CCTB 01.02

17.61.3a Fourreaux en grès CCTB 01.02

17.61.4 Fourreaux métalliques

17.61.4a Fourreaux métalliques

17.62 Caniveaux CCTB 01.02

17.62.1 Caniveaux à base de ciment CCTB 01.02

17.62.1a Caniveaux préfabriqués en béton CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les caniveaux hydrauliques pour l'évacuation des eaux dans les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules sont conformes à la [NBN EN 1433].

Les caniveaux sont des conduits à section rectangulaire, semi-circulaire ou trapézoïdale. On distingue les caniveaux ouverts (sans couvercle), les caniveaux avec fente et les caniveaux couverts (avec couvercle).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les caniveaux sont en béton **avec grille / sans grille**.

La classe de résistance est **A 15 / B 125 / C 250 / D 400 / E 600 / F900**.

La résistance du caniveau correspond aux exigences requises par le lieu d'installation.

Les caniveaux est de **type I / type M**

– Caniveau de type I

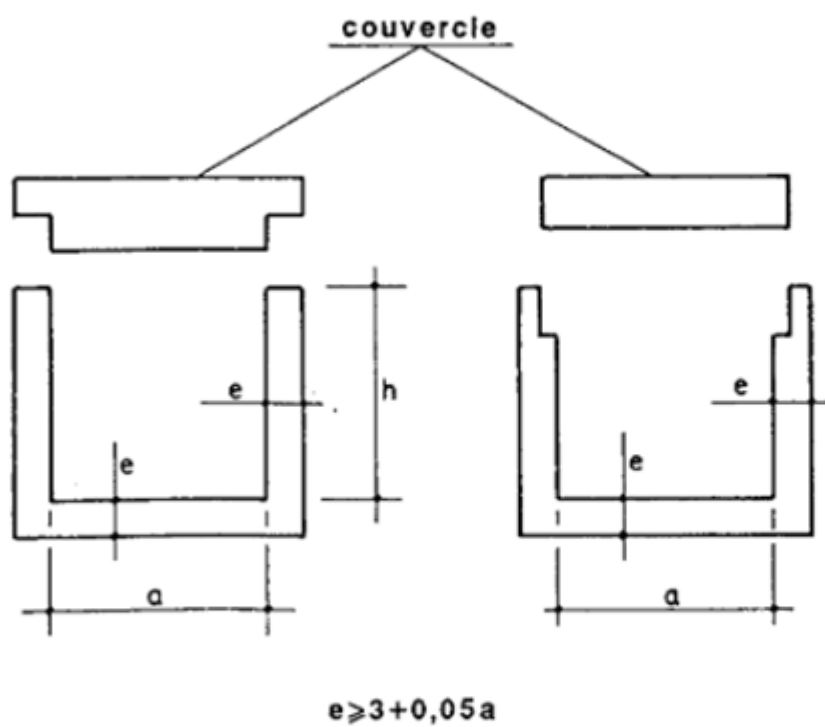
Caniveau hydraulique ne nécessitant aucun support supplémentaire pour résister aux charges verticales et horizontales de service.

- Caniveau de type M

Caniveau hydraulique nécessitant un support supplémentaire pour résister aux charges verticales et horizontales de service.

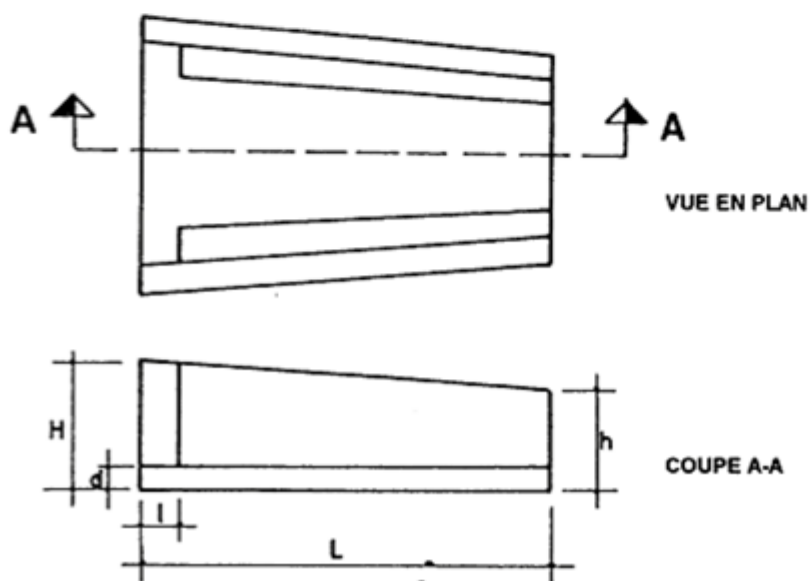
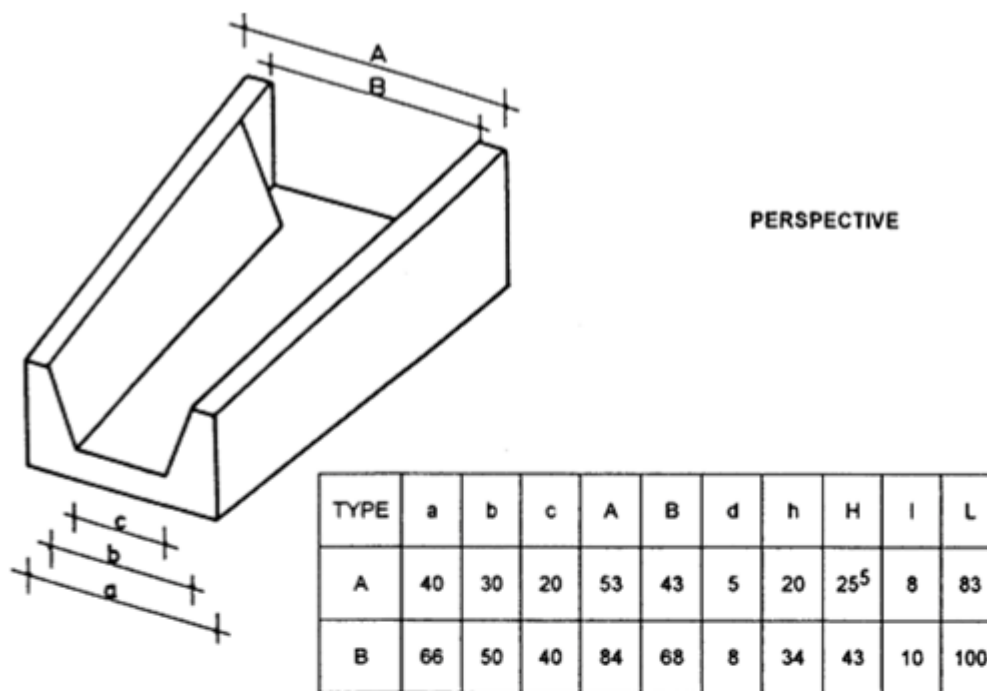
Les dimensions sont conformes:

☐ pour la section rectangulaire : **A1 / A2 / A3 / A4 / B1 / B2 / B3 / B4 / C1 / C2 / C3 / C4 / D1 / D2 / D3 / D4 / E1 / E2 / E3 / E4**



TYPE	a	h
A1	20	10
A2	20	15
A3	20	20
A4	20	25
B1	30	20
B2	30	30
B3	30	40
B4	30	50
C1	40	30
C2	40	40
C3	40	50
C4	40	60
D1	50	30
D2	50	40
D3	50	50
D4	50	60
E1	60	30
E2	60	40
E3	60	50
E4	60	60

□ pour la section trapézoïdale : $a=...$, $b=...$, $c=...$, $A=...$, $B=...$, $d=...$, $h=...$, $H=...$, $I=...$, $L=...$



pour les caniveaux avec fente

□ aux dimensions des tuyaux en béton non armé de diamètre équivalent pour la section semi-circulaire.

Pour les caniveaux en béton, conformément au tableau 1 (classe 2, marquage W) de la [NBN EN 1433], l'absorption d'eau est:

- ≤ 7 % individuellement
- ≤ 6,5 % en moyenne sur 4 mesures.

Conformément à l'article § 6.3.3.1 de la [NBN EN 1433], la résistance caractéristique à la compression mesurée individuellement sur carottes est ≥ 35 MPa.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les matériaux répondent aux prescriptions suivantes :

- mortier : [NBN EN 1504-3]

- produit de scellement : [NBN EN 14188-1] et la [NBN EN 14188-2]. Ils sont du type ns (tableau 2 de la norme). La classe de produit de scellement est en fonction de l'application.

- fondation en béton maigre : performances suivant les [NBN EN 206:2013+A1] et [NBN B 15-001], classe C16/20.

Le caniveau est posé sur une fondation en béton maigre de 10 cm d'épaisseur.

Les joints entre éléments ont 1 cm d'épaisseur, ils sont scellés au mortier de ciment de catégorie M1 sauf spécification contraire du fabricant, à l'exception d'un joint tous les 4 à 6 m qui est scellé à l'aide d'un produit de scellement.

Le profil du caniveau s'intègre dans celui des revêtements situés de part et d'autre.

Les éléments sont posés suivant un tracé continu. La tolérance est de 1 cm par rapport au tracé.

Les caniveaux avec grilles sont posés à un niveau tel que la face supérieure de la grille soit 0,5 cm plus bas que le filet d'eau qui y aboutit.

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

- nature du marché:

QF

17.62.1b Caniveaux en béton coulé en place

17.62.1c Caniveaux en fibrociment CCTB 01.02

17.62.2 Caniveaux en matière synthétique CCTB 01.02

17.62.2a Caniveaux en PVC CCTB 01.02

17.62.2b Caniveaux en polyéthylène CCTB 01.02

17.63 Citernes de combustibles enterrées (gaz, mazout, ...)

17.63.1 Citernes mazout enterrées

17.63.1a Citernes mazout enterrées métalliques

17.63.1b Citernes mazout enterrées en matière synthétique

17.63.2 Citernes gaz enterrées

17.63.2a Citernes gaz enterrées métalliques

17.64 Spécificités pour coordination avec techniques spéciales

17.65 Gaines CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de toute enveloppe de section circulaire servant à la protection ou au passage d'un élément ou de plusieurs éléments groupés (canalisations, conducteurs électriques, etc.).

MATÉRIAUX

La gaine est constituée d'une canalisation **souple** (par défaut) / **rigide**.

La gaine est équipée d'un tire-fil : **oui** (par défaut) / **non**.

17.65.1 Gaines en matière synthétique

17.65.1a Gaines en PVC

17.65.1b Gaines en polyéthylène

17.65.1c Gaines en caoutchouc

17.65.2 Gaines métalliques

17.65.2a Gaines métalliques

17.7 Puits canadiens à air (installation en amont du raccordement de ventilation intérieur) CCTB 01.02

17.71 Réseaux d'amenée d'air de puits canadiens à air CCTB 01.02

17.71.1 Prises d'air extérieures de puits canadiens CCTB 01.02

17.71.1a Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02

17.71.1b Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en PP CCTB 01.02

17.71.1c Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02

17.71.1d Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en béton CCTB 01.02

17.71.1e Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en fibrociment CCTB 01.02

17.71.1f Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en grès vernissé CCTB 01.02

17.71.1g Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en acier galvanisé CCTB 01.02

17.71.1h Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en aluminium rigide CCTB 01.02

17.71.1i Bornes de prise d'air extérieure de puits canadiens - en acier inoxydable CCTB 01.02

17.71.1j Installations de filtrage de prise d'air extérieure de puits canadiens CCTB 01.02

17.71.1k Grilles de prise d'air extérieure de puits canadiens CCTB 01.02

17.71.1l Couvertures de prise d'air extérieure de puits canadiens CCTB 01.02

17.71.2 Collecteurs et conduits enterrés de puits canadiens CCTB 01.02

17.71.2a Collecteurs enterrés de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02

17.71.2b Collecteurs enterrés de puits canadiens - en PP CCTB 01.02

17.71.2c Collecteurs enterrés de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02

17.71.2d Collecteurs enterrés de puits canadiens - en béton CCTB 01.02

17.71.2e Collecteurs enterrés de puits canadiens - en fibrociment CCTB 01.02

17.71.2f Collecteurs enterrés de puits canadiens - en grès vernissé CCTB 01.02

17.71.2g Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02

17.71.2h Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en PP CCTB 01.02

17.71.2i Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02

17.71.2j Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en béton CCTB 01.02

17.71.2k Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en fibrociment CCTB 01.02

17.71.2l Conduits linéaires enterrés de puits canadiens - en grès vernissé CCTB 01.02

17.71.3 Raccordements de puits canadiens au bâtiment CCTB 01.02

17.71.3a Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de murs en pierre CCTB 01.02

17.71.3b Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de murs en briques CCTB 01.02

17.71.3c Raccordement de puits canadiens au bâtiment - traversées de murs en béton CCTB 01.02

17.71.3d Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de fondations CCTB 01.02

17.71.3e Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de dalles de béton CCTB 01.02

17.71.3f Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de planchers préfabriqués en béton CCTB 01.02

17.71.3g Raccordements de puits canadiens au bâtiment - traversées de planchers en bois CCTB 01.02

17.71.4 Conduits intérieurs de puits canadiens (en amont du raccordement de ventilation intérieur) CCTB 01.02

17.71.4a Conduits intérieurs de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02

17.71.4b Conduits intérieurs de puits canadiens - en PP CCTB 01.02

17.71.4c Conduits intérieurs de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02

17.71.4d Conduits intérieurs de puits canadiens - en béton CCTB 01.02

17.71.4e Conduits intérieurs de puits canadiens - en fibrociment CCTB 01.02

17.71.4f Conduits intérieurs de puits canadiens - en grès vernissé CCTB 01.02

17.71.4g Conduits intérieurs de puits canadiens - en acier galvanisé CCTB 01.02

17.71.4h Conduits intérieurs de puits canadiens - en aluminium rigide CCTB 01.02

17.71.4i Conduits intérieurs de puits canadiens - en aluminium flexible CCTB 01.02

17.71.4j Conduits intérieurs de puits canadiens - en acier inoxydable CCTB 01.02

17.72 Regards de visite de puits canadiens à air CCTB 01.02

17.72.1 Regards de visite de puits canadiens CCTB 01.02

17.72.1a Regards de visite de puits canadiens - en PEHD CCTB 01.02

17.72.1b Regards de visite de puits canadiens - en PP CCTB 01.02

17.72.1c Regards de visite de puits canadiens - en PVC CCTB 01.02

17.72.1d Regards de visite de puits canadiens - en béton préfabriqué CCTB 01.02

17.72.1e Regards de visite de puits canadiens - en béton coulé sur place CCTB 01.02

17.72.1f Regards de visite de puits canadiens - maçonnés CCTB 01.02

17.72.2 Couvercle de regards de visite de puits canadiens CCTB 01.02

17.72.2a Couvercles de regards de visite de puits canadiens - en fonte CCTB 01.02

17.72.2b Couvercles de regards de visite de puits canadiens - en béton CCTB 01.02

17.72.2c Couvercles de regards de visite de puits canadiens - en synthétique CCTB 01.02

17.73 Evacuations des condensats de puits canadiens à air CCTB 01.02

17.73.1 Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'intérieur CCTB 01.02

17.73.1a Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'intérieur - siphons intérieurs étanches CCTB 01.02

17.73.1b Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'intérieur - tés ouverts CCTB 01.02

17.73.1c Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'intérieur - raccordements sur le réseau d'évacuation (intérieur) CCTB 01.02

17.73.2 Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'extérieur CCTB 01.02

17.73.2a Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'extérieur - raccordements sur le réseau d'évacuation (extérieur) CCTB 01.02

17.73.2b Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'extérieur - puits perdus CCTB 01.02

17.73.2c Evacuations des condensats de puits canadiens à air à l'extérieur - puits ouverts CCTB 01.02

17.8 Eléments d'égouts enterrés - rénovation CCTB 01.02

17.81 Etudes / essais préliminaires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 03 Études, essais et contrôles en cours de chantier

17.82 Déposes / démontages / percements / déconstructions-démolitions CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au § 05 Assainissements de site pollué

17.83 Réparations / ragréages / rénovations CCTB 01.02

17.83.1 Réparations locales CCTB 01.02

17.83.1a Réparations de fissures CCTB 01.02

17.83.1b Poses de rustines CCTB 01.02

17.83.2 Couches de réparation et de protection de conduites CCTB 01.02

17.83.2a Couches de réparation et de protection de conduites - cimentages CCTB 01.02

17.83.2b Couches de réparation et de protection de conduites - béton projeté CCTB 01.02

17.83.2c Couches de réparation et de protection de conduites - projections de béton armé CCTB 01.02

17.83.2d Couches de réparation et de protection de conduites - chemisages polymérisés en place (continus ou partiels) CCTB 01.02

17.83.2e Couches de réparation et de protection de conduites - tubages CCTB 01.02

17.83.3 Injections CCTB 01.02

17.83.3a Injections de mortier de ciment CCTB 01.02

17.83.3b Injections chimiques CCTB 01.02

17.83.4 Réparations des joints CCTB 01.02

17.83.4a Réparations par enrobage CCTB 01.02

17.83.4b Bandes de serrage CCTB 01.02

17.83.4c Manchettes de réparation CCTB 01.02

17.83.4d Rejointoiements CCTB 01.02

17.83.4e Recouvrements CCTB 01.02

17.83.5 Techniques de réparation robotisées CCTB 01.02

17.83.5a Techniques de réparation robotisées

17.83.6 Interventions aux raccordements au bâtiment CCTB 01.02

17.83.6a Interventions aux raccordements au bâtiment

17.84 Reposes / remplacements (à l'identique) CCTB 01.02

17.84.1 Techniques à tranchée ouverte CCTB 01.02

17.84.1a Techniques à tranchée ouverte - remplacements partiels CCTB 01.02

17.84.1b Techniques à tranchée ouverte - remplacements complets CCTB 01.02

17.84.2 Techniques sans tranchées CCTB 01.02

17.84.2a Micro-tunneling CCTB 01.02

17.85 Nettoyages CCTB 01.02

17.85.1 Pompage de boues CCTB 01.02

17.85.1a Pompage d'avaloirs CCTB 01.02

17.85.1b Pompage d'égout CCTB 01.02

17.85.2 Curage hydrodynamique CCTB 01.02

17.85.2a Curage eau sous haute pression CCTB 01.02

17.85.3 Curage mécanique CCTB 01.02

17.85.3a Fraisage de racines CCTB 01.02